



22

REGISTRE DES MARIAGES

A

CÉLÉBRÉS

dans l'arrondissement d'état civil de *Lausanne*

LE DÉPARTEMENT DE JUSTICE ET POLICE

déclare

que le présent registre renferme *quatre cent quatre vingt onze* pages.

Lausanne, le *4 janvier*

1900.

Le Chef de service du Département,

L. Faure



N° 1

Charin & Dutoit

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre Janvier mil neuf cent mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Charin, Edouard-Jules,** Jardinier

de Champagne domicilié à Lausanne,

célibataire

né à Champagne le dix huit Juin mil huit cent septante deux

fils de Julien Charin, jardinier à Zurich

et de Augusta Pauline née Joseph, la femme, décédée

2° **Dutoit, Rosine,** Ménagère

de Moudon & de Neuchâtel domiciliée à Lausanne,

célibataire

née à Yverdon le douze avril mil huit cent septante un

fille de Louis Auguste Dutoit, décédé,

et de Louise née Chaudens, la femme, décédée.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Champagne, Moudon & Neuchâtel les douze et treize décembre mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesses de mariage

Certificats de publication de Cham-

pagne, Moudon, Neuchâtel et Lausanne

Signatures des époux :

Jules Charin
Rosine Charin

Signatures des témoins :

Vincent Duroloz }
Michel Amacher } à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'Etat Civil de

Champagne, Moudon & Neuchâtel

Le volume fait suite à un volume précédent n° 281 dont les inscriptions vont du n° 1 à 477 de l'année 1899 ce que nous certifions.

Lausanne le 4 Janvier 1900



Offi. de l'Etat Civil

N° 2

Addy & Meichtry

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre Janvier mil neuf cent — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Addy, Charles-Albert,** marié

de Orsières (Valais) domicilié à Lausanne,

célibataire,

né à Martigny-Bourg le quatorze mai mil huit cent soixante huit

filz de Joseph Addy, menuisier,

et de Joséphine Virginie née Goumaz, sa femme, à Martigny-Bourg

2° **Meichtry, Jeanne-Thécla,** maîtresse de pension,

de Guttet (Valais) domiciliée à Lausanne,

célibataire

née à Fischel le quatre mars mil huit cent septante

fille de Ferdinand Meichtry, propriétaire à Guttet

et de Philomène née Hugo, sa femme, acaïde

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Orsières & Guttet, les douze et treize décembre mil huit cent quatre-vingt dix-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Orsières

Guttet & Lausanne.

Communiqué: à l'Etat Civil de

Guttet & d'Orsières.

Signatures des époux :

Addy Charles

Jeanne Meichtry

Signatures des témoins :

Emile Addy à Martigny

Paul Achy à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 3

Ducas et Bokanowski

Nom et profession de l'époux :

Aujourd'hui quatre Janvier mil neuf cent — mil huit cent quatre vingt — par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Lieu d'origine et de domicile :

1^o **Ducas, Fernand,** Négociant

Etat civil :

de Pandex domicilié à Lausanne

Lieu et date de la naissance :

célibataire

Noms, profession et

né à Fribourg le seize Octobre — mil huit cent septante —

domicile des parents :

fils de Cesf Ducas, accédé,

Nom et profession de l'épouse :

et de Babette née Nordmann, la veuve à Lausanne

Lieu d'origine et de domicile :

2^o **Bokanowski, Caroline,**

Etat civil :

de Haÿve (Seine-Inférieure) domiciliée à Coulon

Lieu et date de la naissance :

célibataire

Noms, profession et

née à Haÿve le quinze Septembre — mil huit cent septante — sept —

domicile des parents :

fille de Léon Bokanowski, accédé,

Date des publications :

et de Julie Raskowska, la veuve à Coulon

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Pandex, Haÿve & Coulon les vingt-cinq & vingt-six Novembre mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

acte de décès du père de l'Epouse

Consentement de la mère

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Pandex, Lausanne, Haÿve & Coulon

Communiqué : à l'Etat Civil de Pully

à la Chancellerie de Lausanne

Signatures des époux :

Fernand Ducas

Caroline Ducas

Signatures des témoins :

H. Maas
J. Renaud

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 4

Francillon et Pittet

Aujourd'hui cinq Janvier mil neuf cent ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° Francillon, Jules-Louis, boncher

Lieu d'origine et de domicile :

de Dailens domicilié à Lansanne

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Dailens le quatre Juin mil huit cent septante

Noms, profession et

fils de Louis dit Henri Francillon, agriculteur

domicile des parents :

et de Elise Rouster, sa femme, domiciliés à Dailens

Nom et profession de l'épouse :

2° Pittet, Lina-Louise, Cuisinière

Lieu d'origine et de domicile :

de Cronay domiciliée à Lansanne

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Cronay le dix Septembre mil huit cent septante

Noms, profession et

fille de Constant Pittet, décédé

domicile des parents :

et de Eliza née Motter, sa veuve, domiciliée à Champvent

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Lansanne Dailens - Cronay les dix-neuf & vingt-un décembre mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Dailens

Cronay Lansanne

Communiqué: à l'Etat civil de

Dailens & Mollendans

Signatures des époux :

Jules Francillon

Louise Francillon

Signatures des témoins :

J. Rouvier à Lansanne
Emile Francillon Dailens

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 5

Menétray et Danalet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui neuf Janvier mil neuf cent — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Menétray, Edouard-François-Louis, médecin en bâtiment

de Mont et de Poliez-le-Grand — domicilié à Lausanne,

célibataire

né à Lausanne le quatorze Janvier — mil huit cent soixante-huit

fil de Jean Daniel Menétray, cordonnier,

et de Marianne Beauverd, la femme, domiciliés à Lausanne,

2^o Danalet, Marie,

de Hermance — domiciliée à Hermance

célibataire

née à Hermance le deux février — mil huit cent septante-huit

filie de défunte Adèle Danalet

et de

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Hermance, Mont et Poliez-le-Grand, les deux & trois décembre mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication au

Mont et Poliez-le-Grand, Hermance

Lausanne

Communiqué : à l'Etat civil de

Romanel, Bottens & Meudon

Signatures des époux :

Ed. Menétray
Marie Menétray

Signatures des témoins :

Daniel Menétray
Jean Lamber

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 6

Panchaud & Avondo

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui neuf Janvier mil neuf cent — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Panchaud, Joseph, — Domestique de Campagnede Bottens — domicilié à Vermand-Desoisscélibatairené à Semolène (Fribourg) le dix-sept Mars — mil huit cent soixante-neuffils de défunt Simon Panchaudet de défunte Marie Louise née Cominboeuf, la femme2^o Avondo, Philomène-Albertine, — ménagèrede Serravalle-Sesia (Novare) Italie — domiciliée à Etagnières,célibataire,née à Etagnières le dix-neuf Mars — mil huit cent soixante-huitfille de défunt Célestin Avondoet de Marie Catherine Euphrosine née Girard, la femmeLes publications ont eu lieu à Etagnières, Lussane, Bottens & Serravalle,
les vingt-un, vingt-quatre, vingt-cinq & vingt-dix novembre mil huit
cent quatre-vingt-dix-neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des EpouxProcès-verbal de mariageCertificats de publication de Bottens
Serravalle, Etagnières & Lussane

Communiqué: à l'état civil de

Bottens & Echallens & à la ChancellerieCh

Signatures des époux :

Panchaud JosephPanchaud Albertine

Signatures des témoins :

Louis CochinGeorges Pieben

L'officier de l'état civil :



N° 7

Krieg et Kleinert

Nom et profession de l'époux :
Lieu d'origine et de domicile :
Etat civil :

Lieu et date de la naissance :
Noms, profession et
domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :
Lieu d'origine et de domicile :
Etat civil :

Lieu et date de la naissance :
Noms, profession et
domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui neuf Janvier mil neuf cent ~~mil huit cent quatre-vingt~~
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Krieg, Camille-Léon, Secrétaire
de Gysenstein (Berne) domicilié à Lausanne
célibataire

né à Lausanne le quatre octobre mil huit cent quatre-vingt
fils de Samuel Auguste Krieg, Secrétaire
et de Julie Jenny née Regamey, la femme, domiciliée à Lausanne

2° Kleinert, Marguerite Propriétaire
de Melis (Saxe-Coburg-Gotha) domiciliée à Lausanne
célibataire

née à Bisfelen (Bâle-Campagne) le 25 Juin mil huit cent septante-six
fille de Pierre Kleinert, Coiffeur
et de Madeline née Müller, la femme, domiciliée à la Perraudetaz

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Gysenstein & Melis les vingt-cinq &
vingt-sept novembre mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :
Actes de naissance des Epoux
Consentement du père des deux Epoux
Promesse de mariage
Certificats de publication de Gysenstein
Melis & Lausanne

Communiqué : à l'état civil de
Münsingen & à la Chancellerie de

Signatures des époux :
Krieg Camille
Marguerite Kleinert

Signatures des témoins :
Amberg
Maubert

L'officier de l'état civil :
[Signature]

N° 8

Roth & Plarchy

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui onze Janvier mil neuf cent — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Roth, Franz, ——— Mûnsinger

de Gysenstein (Mûnsingen - Basle) ——— domicilié à Lausanne, ———

célibataire ———

né à Schalimen (Limpach) Basle le vingt sixième mil huit cent septante-cinq ———

fils de Jean Roth Charpentier ———

et de Elisabeth née Affolter la femme, domiciliés à Brunen zum Hof (Basle) ———

2° Plarchy, Clara-Ludowika, ——— Cuisinière

de Inden (Valais) ——— domiciliée à Lausanne, ———

célibataire ———

née à Inden le vingt six août ——— mil huit cent soixante-six ———

fille de Maria Plarchy à Inden. ———

et de ———

Les publications ont eu lieu à Lausanne Mûnsingen - Inden les vingt-trois & vingt-quatre décembre mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

cités de naissance des Epoux ———

Promesse de mariage ———

Certificats de publication de Gysenstein

Inden & Lausanne ———

—

—

—

—

Communiqué : à l'Etat Civil de ———

Mûnsingen - Inden - Valais ———

—

Signatures des époux :

Franz Roth.
Clara Roth.

Signatures des témoins :

Rudolf Schürch.
Jules Moulin } Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 9

Delisle et Humbert-Droz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

³¹⁻³⁰
²⁴⁻²⁷⁷
Aujourd'hui onze Janvier mil neuf cent _____ mil huit cent quatre-vingt _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Delisle, Charles-Marius**, Monteur au téléphone

de Luxembourg domicilié à Luxembourg

célibataire

né à Luxembourg le trois décembre _____ mil huit cent septante-deux

fils de Charles Emile Delisle, ferblantier

et de Henriette Protinoud, la femme, domiciliée à Luxembourg

2° **Humbert-Droz, Catherine-Alice**, Cuisinière

de Lecler et de la Chaussée de Fonds domiciliée à Luxembourg

Célibataire

née à Pampigny le vingt septembre _____ mil huit cent septante-neuf

fille de Charles Frederich Humbert-Droz, décédé

et de Julie Marie née Bovy, la veuve à Pampigny

Les publications ont eu lieu à Luxembourg au Lecler et à la Chaussée de Fonds, les dix-neuf et vingt décembre mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificat de publication de Luxembourg

Le Lecler et Chaussée de Fonds

Signatures des époux :

Marius Delisle

Catherine Delisle

Signatures des témoins :

P. Delisle

Jules Moulin } à Luxembourg

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 10

Deschamps & Kirchhofer
née Monachon

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui onze Janvier mil neuf cent _____ mil huit cent quatre-vingt-

_____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Deschamps, Henri-Frédéric**, mécanicien T. L.

de Dullit _____ domicilié à Lausanne _____

divorcé en secondes noces de Elise Schwab, dès le vingt-huit Octobre mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf _____

né à Morges le vingt-un Juin _____ mil huit cent cinquante-huit _____

fils de John Deschamps, décédé, _____

et de Jeanne Louise Suzanne Berner, sa femme, décédée _____

2° **Kirchhofer née Monachon, Eliza Louise**, _____

de Auenstein (Suisse) _____ domiciliée à Lausanne _____

veuve en premières noces de Hermann Kirchhofer dès le seize Janvier mil huit cent quatre-vingt-dix-huit _____

née à Lausanne le seize avril _____ mil huit cent soixante-deux _____

fille de Louis Monachon, décédé, _____

et de Marianne Emilie Pukud, sa femme, décédée _____

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Dullit et Auenstein les onze et treize décembre mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

_____ actes de naissance des Epoux _____

_____ déclaration de divorce de l'Epoux _____

_____ acte de décès des 1^{er} mari de l'Epouse _____

_____ Promesse de mariage _____

_____ Certificats de publication de Dullit, _____

Auenstein & Lausanne _____

Communiqué: à l'Etat Civil de _____

Gilly & Auenstein _____

Signatures des époux :

Deschamps H^{Fr} 3**Eliza Deschamps**

Signatures des témoins :

A. H. H. H.
H. P. L. S.

L'officier de l'état civil :

J. P. P.

N° 11

Gang & Burnier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui leize Janvier mil neuf cent ~~mil huit cent quatre vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Gang, Albert** : Confession

de Bätterkinden (Berne) domicilié à Lausanne

celibataire

né à Dffnyl le huit vint mil huit cent septante-dix

fils de Christian Gang, voyer à Münchenbuchsee

et de Anna Maria née Jenni, la femme

2° **Burnier, Emma-Marie**, sans profession

de Villette et de Lutry domiciliée à Lausanne

celibataire

née à Lausanne le vingt-cinq Juin mil huit cent septante-sept

filie de Jean Christian Burnier, Cafetier

et de Fanny Sylvie née Blanc, la femme, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lutry, Villette, Bätterkinden - Lausanne, les dix, sept & neuf décembre mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Bätterkinden, Villette, Lutry et

Lausanne

Communiqué : à l'Etat Civil

de Bätterkinden, Lutry & Oully

Signatures des époux :

Albert Gang
Emma Gang

Signatures des témoins :

Christian Burnier
Edouard Fery

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 12

Rubattel & Pittet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-cinq Janvier mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Rubattel, Charles-Henri, agriculteur

de Villarszel domicilié à Villarszel

célibataire

né à Villarszel le quatre avril mil huit cent septante-neuf

fils de Jean Louis Rubattel agriculteur à Villarszel

et de Françoise née Dumazet, sa femme

2° Pittet, Valentine, ménagère

de Villars-Bramard et de Seigneux domiciliée à Villars-Bramard

célibataire

née à Villars-Bramard le vingt-sept juillet mil huit cent septante-neuf

fille de Paul Pittet, agriculteur

et de Elise née Lavanchy, domiciliés à Villars-Bramard

Les publications ont eu lieu à Villarszel, Villars-Bramard & Seigneux, les sept et huit Janvier mil neuf cent

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'Etat Civil de Villarszel

Signatures des époux :

Rubattel Charles-Henri
Pittet Valentine

Signatures des témoins :

Jeandin }
Pruvost } Lausanne

L'officier de l'état civil :

de Bernard Aubert

Communiqué : à l'Etat Civil de

Villarszel.

Par jugement du Tribunal...
dissous de Lausanne, rendu
en date du 7 décembre 1921, déclaré
définitif et exécutoire le 2 janvier
1922, le mariage inscrit ci-contre
a été dissous par le divorce.
Le Tribunal a jugé à un an le
délai pendant lequel les deux époux
ne pourront contracter un nouveau
mariage.

Lausanne, le 17 janvier 1922
L'officier de l'état civil:
[Signature]

N° 13

Rod et Jordan

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-cinq Janvier mil neuf cent — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Rod, Louis, agriculteur

de Mézières, Carrouge & Repraz domicilié à Carrouge

célibataire

né à Carrouge le sept avril mil huit cent septante-sept

fils de Louis Rod, décédé,

et de Henriette née Desmentes

2° Jordan, Louise,

de Carrouge domiciliée à Mézières,

célibataire,

née à Carrouge le vingt septembre mil huit cent septante-huit

fille de Jean Jordan

et de Sylvie née Vuagniaux

Les publications ont eu lieu à Mézières, Carrouge, Repraz et Corcelles, les cinq, six et sept Janvier mil neuf cent.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Attestation de l'Etat Civil de Mézières.

Signatures des époux :

Louis Rod
Louise Rod

Signatures des témoins :

John Detras à Carrouge
Adèle Jordan à Corcelles.

Communiqué : à l'Etat Civil de

Mézières & Repraz

L'officier de l'état civil :

A. Brunard, *Acte*

N° 14

Mouthy et Perrin née Perrin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

84-181

Aujourd'hui vingt-cinq Janvier mil neuf cent ~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Mouthy, Charles-Frédéric,

facteur postal

de Aubonne domicilié à Lausanne, Duchy

veuf en premières noces de Marie-Félicité Bherix, d'ès le onze octobre mil huit cent quatre-vingt-seize

né à Genève le vingt-cinq août mil huit cent septante-un

fils de Charles-Jules Mouthy, viticulteur aux Pargés

et de Louise-Henriette Vulliamy, sa femme, à Lausanne

2° Perrin née Perrin, Louise-Elisa,

blanchisseuse

de Lausanne domiciliée à Lausanne, Duchy

veuve en premières noces de Edouard-François-Louis Perrin, d'ès le huit juillet mil huit cent quatre-vingt-dix-huit

née à Duchy le vingt-cinq Janvier mil huit cent soixante-sept

filles de François-Marie Perrin, décédé,

et de Marie-Isabelle Nutz, sa veuve, à Duchy

Les publications ont eu lieu à Aubonne et à Lausanne les vingt et vingt-un décembre mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

actes de décès des précédents conjoints

Promesse de mariage

Certificat de publication de Aubonne

à Lausanne

Communiqué: à l'Etat Civil d'Aubonne

Signatures des époux :

Henri Mouthy

Louise Mouthy

Signatures des témoins :

Th. Oclby

Ch. Mouthy

à Lausanne

L'officier de l'état civil :

Al. Bernard Aubonne

N° 15

Pilet et Favrat

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-cinq Janvier mil neuf cent ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Pilet, Charles,** Equipe D.S.

de Château-d'Oex domicilié à Lausanne

célibataire

né à Lutry le vingt-neuf Janvier mil huit cent Septante-deux

fil de François Louis Pilet, vigneron

et de Suzanne Catherine Bratschy, domiciliée à Lutry

2^o **Favrat, Alice** Cuisinière

de Lausanne domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Lausanne le trois Octobre mil huit cent Septante-sept

filles de Henri Daniel Favrat, menuisier,

et de Emilie Henriette Boudet, la femme, domiciliée à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Château-d'Oex & L'Etivaz les deux et trois Janvier mil neuf cent.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Château-

d'Oex, L'Etivaz & Lausanne.

Signatures des époux :

Ch. Pilet

Alice Favrat

Signatures des témoins :

Dupertuis Alfred

Mayor Ernest

L'officier de l'état civil :

De Bernard

Communiqué : à l'Etat Civil de

Château-d'Oex

N° 16

Lana & Avalle

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-cinq Janvier mil neuf cent — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Lana, Joseph-Félix, ———— marié ————

de San Mauro-Torinese (Turin - Italie) ———— domicilié à Lussane ————

célibataire ————

né à San Mauro-Torinese le trente mai ———— mil huit cent septante-cinq ————

fils de Joseph Lana, agriculteur à San Mauro ————

et de feu Celeste Rosso, sa femme ————

2° Avalle, Carolina-Maria, ———— ménagère ————

de Villamiroglio (Alessandria - Italie) ———— domiciliée à Lussane ————

célibataire ————

née à Villamiroglio le vingt-dix juillet ———— mil huit cent septante-trois ————

fille de feu Francesco Avalle ————

et de quenciana Berra, sa veuve à Turin. ————

Les publications ont eu lieu à San Mauro-Torinese, Villamiroglio & Lussane
les neuf, dix & vingt-trois décembre mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Consentement du père des Epoux & acte de

décès de la mère.

Certificats de publication de San-Mauro

Villamiroglio & Lussane.

Communiqué: à l'Etat Civil de

San Mauro & Villamiroglio par la Chancellerie

C. L.

Signatures des époux :

Lana Joseph

Lana Carolina

Signatures des témoins :

Paul Benvenuto

Martignoni André } Kussane

L'officier de l'état civil :

A. Demand, Subl.

N° 17

Derivaz & Martin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-sept Janvier mil neuf cent — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Derivaz, Joseph André Louis,** *garçon de cuisine,*

de St Gingolph (Valais) — domicilié à Duchy —

célibataire

né à St Gingolph le six décembre — mil huit cent soixante-neuf —

fil de Jean Derivaz, *Charpentier à mailletie*

et de Louise née Chevalier, *sa femme, décédée*

2^o **Martin, Augusta Eugénie,** *sans profession*

de Stagnières — domiciliée à Duchy —

célibataire

née à Stagnières le six février — mil huit cent soixante-trois —

filles de Georges Amédée Martin, *Domestique*

et de Philomène Vézine née Martin, *sa femme, domiciliée à Duchy*

Les publications ont eu lieu à Lantanne, St Gingolph & Stagnières, les neuf & onze Janvier mil neuf cent.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Consentement du père de l'Epouse

Promesse de mariage

Certificats de publication de St Gingolph

Stagnières & Lantanne

Communiqué : à l'Etat Civil de

St Gingolph & Echallens.

Signatures des époux :

Joseph Derivaz
Augusta Derivaz

Signatures des témoins :

Martin Georges
Lavier Chambettaz

L'officier de l'état civil :

Alfred Duvaud

N° 18

Tauxe et Jordan

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-neuf Janvier mil neuf cent — mil huit cent quatre-vingt-
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Tauxe, Gédéon-Marie,** Employé de Commerce

de Aigle, Leysin & Oumont-Dessous — domicilié à Aigle,

célibataire,

né à Aigle le cinq Juillet — mil huit cent Septante-trois

fil de John Tauxe, Entrepreneur à Aigle,

et de feue Emma Augustine née Martin,

2^o **Jordan, Marie-Lina,** Sans profession,

de Mézères — domiciliée à Lamuraz

Célibataire

née à Aigle le onze Janvier — mil huit cent Septante-trois

filie de Jaques Emmanuel Jordan, journaliste,

et de Elisabeth née Bulwer, domiciliés à Aigle

Les publications ont eu lieu à Aigle & Leysin le huit, à Oumont-Dessous, Mézères
& Lamuraz le neuf décembre mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'Etat Civil d'Aigle

Signatures des époux :

Marius Tauxe
Lina Tauxe

Signatures des témoins :

François B. à Lamuraz
Victor Jordan à Aigle

L'officier de l'état civil :

Al. Bureau, Sube

Communiqué : à l'Etat Civil d'Aigle,

Leysin, Oumont-Dessous & Mézères

N° 19

Monnet et Thinger née Dufey

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *rente Janvier mil neuf cent* _____ *mil huit cent quatre-vingt-*

_____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o *Monnet, Joseph-Emile,* _____ *Charretier,*

de *Détrablis (Valais)* _____ domicilié à *Lausanne,* _____

célibataire, _____

né à *Détrablis le dix-sept février* _____ *mil huit cent septante-quatre* _____

fil de *Jacques Joseph Monnet, agriculteur,* _____

et de *Marie Joséette Vuillamoz, sa femme, domiciliée à Détrablis,* _____

2^o *Thinger née Dufey, Henriette-Janny-Louise,* _____

de *Lucens & d'Yverdon* _____ domiciliée à *Lausanne, Duchy,* _____

divorcée en premières noces de Charles François Thinger acé le vingt-sept septembre mil huit cent quatre-vingt-dix-huit _____

née à *Lausanne le dix-sept septembre* _____ *mil huit cent septante-huit* _____

fille de *Jean Louis Dufey, tissierand* _____

et de *Louise née Lavanchy, sa femme, domiciliée à Palézieux* _____

Les publications ont eu lieu à *Lausanne le neuf, à Détrablis, Lucens & Yverdon*
le onze Janvier mil neuf cent _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance de l'Époux _____

Acte de mariage de l'Épouse avec mention
du divorce _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication à Détrablis,
Lucens, Yverdon & Lausanne _____

Communiqué : à l'état civil _____

à *Détrablis, Lucens & Yverdon* _____

Signatures des époux :

Emile Monnet

Henriette Thinger

Signatures des témoins :

Jules Virelizier }
Alphonse } *Lausanne*

L'officier de l'état civil :

Al. Breaud

Besson & Jaunin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit Janvier mil neuf cent — mil huit cent quatre-vingt-

— par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Besson, Edouard,** — agriculteur —de Chapelles — domicilié à Chapelles, —

célibataire, —

né à Chapelles le vingt-huit février — mil huit cent septante-quatre, —fils de feu Jean et Anne Daniel Besson —et de feu Marianne née Mingard —2^o **Jaunin, Henriette,** — ménagère, —de Fey et Villars-le-Terroir — domiciliée à Chapelles, —

célibataire, —

née à Fey le six Septembre — mil huit cent quatre-vingt, —fille de Frédéric Jaunin, agriculteur —et de Marie née Laurent à Fey —Les publications ont eu lieu à Fey, Villars-le-Terroir & Chapelles, les huit et
neuf Janvier mil neuf cent —

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'Etat Civil de
St-Cyrès.

Signatures des époux :

Ed Besson
H Jaunin

Signatures des témoins :

Ernest Jaunin à Fey
Maurice à Villars-le-Terroir

L'officier de l'état civil :

Al. Renaud SubstCommuniqué : à l'Etat Civil
de St-Cyrès, Fey & Echallens.

N° 21

Viscardini et Gavaggio

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui premier Février mil neuf cent mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Viscardini, Joseph Maire

de Miazzina (Pallanza Novate) Italie domicilié à Laudanne

célibataire

né à Miazzina le premier avril mil huit cent soixante-six

fils de feu Jean Viscardini

et de Catherine Meazza la veuve à Miazzina

2^o Gavaggio, Angéline sans profession

de Varzo (Novate) domiciliée à Gimel

célibataire

née à Donneloye le vingt-quatre mars mil huit cent septante-trois

fille de feu Jean Antoine Gavaggio

et de feue Félicité Angèle Alvazzi la femme

Les publications ont eu lieu à Laudanne, Miazzina & Varzo les vingt-cinq
novembre dix et dix-sept décembre mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Miazzina, Varzo & Laudanne

Permis du Département de Justice

& Police

Communiqué : à l'Etat Civil de

Gimel & à la Chancellerie Cantonale

Signatures des époux :

J Viscardini

Angéline Viscardini

Signatures des témoins :

Gottardo Milesi

Marie Gavaggio à Varzo

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 22

Wetter et Kurni née Ranget

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui premier Février mil neuf cent _____ mil huit cent quatre-vingt-

_____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Wetter, Joseph,** Coiffeur,

de Escholzmatt (Lucerne) domicilié à Landerne,

célibataire

né à Cordier s/ Vevey, le dix Juillet _____ mil huit cent Septante-trois,

fils de Edouard Wetter, décédé,

et de Anna Marie Kinner, sa veuve, à Rinningen (Bâle-Campagne)

2^o **Kurni née Ranget, Marguerite,** maîtresse de pension

de Golaten (Sarre) domiciliée à Landerne

divorcée en premières noces de Samuel Kurni dès le cinq mars mil huit cent quatre-vingt-onze

née à Flinheim (Wurtemberg) le vingt Septembre mil huit cent Soixante,

fille de Jean Ranget, carrier à Stenweiler (Wurtemberg)

et de Anna Catharine née Wenger, sa femme, décédée

Les publications ont eu lieu à Landerne, Golaten et Escholzmatt, les neuf, dix & onze Janvier mil neuf cent _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

acte de divorce de l'Epouse

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Escholzmatt, Golaten & Landerne.

Communiqué: à l'Etat Civil de

Escholzmatt & Wyssoltrigen.

Signatures des époux :

Joseph Wetter
Joseph Marguerite Wetter

Signatures des témoins :

A. Charbon

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 23

Vittoz et Dumuzac

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux février mil neuf cent _____ mil huit cent quatre-vingt-

_____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Vittoz, John,** _____ Ingénieur,

de Froideville _____ domicilié à Berne _____

célibataire _____

né à Cron-la-Ville le vingt-trois avril _____ mil huit cent septante-cinq _____

fils de Paul Vittoz, professeur à Landanne, _____

et de Jeanne Louise née Chollet _____

2^o **Dumuzac, Hélène Marie-Elise,** _____

de Noville et de Remuzac _____ domiciliée à Landanne _____

célibataire _____

née à Landanne le vingt-neuf mai _____ mil huit cent septante-dix _____

filles de Jean Pierre Dumuzac, commandant de la Gendarmerie à Landanne _____

et de Françoise Sophie née Delamuzac _____

Les publications ont eu lieu à Landanne, Berne, Noville, Remuzac & Froideville
les deux & trois janvier mil neuf cent _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat Civil de
Berne. _____

Communiqué : à l'Etat Civil de
Berne, Villeneuve & Poliez-le-Grand. _____

Signatures des époux :

J. Vittoz
H. Vittoz

Signatures des témoins :

L. Goyke à Remuzac
P. Vittoz à Landanne

L'officier de l'état civil :



N° 24

Estoppey et Schmied

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trois février mil neuf cent _____ mil huit cent quatre-vingt-

_____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Estoppey, Jean François,** _____ négociant _____

de Trey _____ domicilié à Lausanne, _____

célibataire _____

né à Bex le dix-neuf Janvier _____ mil huit cent Septante-sept _____

fils de Jules Henri Estoppey, cantonnier, _____

et de Marie Louise née Michaud, sa femme, domiciliés à Lausanne, _____

2^o **Schmied, Lina,** _____ Cuisinière, _____

de Langnau | Berne | _____ domiciliée à Lausanne, _____

célibataire _____

née à Langnau le vingt Mai _____ mil huit cent Septante-six _____

fille de Christian Schmied, tailleur _____

et de Susanne née Reschlinmann, sa femme, domiciliés à Langnau _____

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Trey & Langnau les neuf et onze
Janvier mil neuf cent _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

_____ actes de naissance des Epoux _____

_____ Promesse de mariage. _____

_____ Certificats de publication de _____

_____ Trey, Langnau & Lausanne _____

Communiqué: à l'Etat Civil de _____

_____ Trey & Langnau. _____

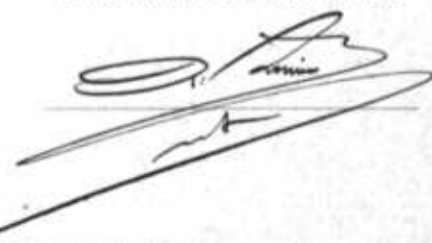
Signatures des époux :

Estoppey Jean
Lina Estoppey

Signatures des témoins :

Et Rapoz à Evian
J. Hamon à Lausanne

L'officier de l'état civil :



N° 25

Degaudenzi et Oberzon

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trois février mil neuf cent — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Degaudenzi, Charles Gaudence**, *Peintre*

de *Cervarolo (Novate) Italie* domicilié à *Lausanne*,

Célibataire

né à *Cervarolo* le huit septembre — mil huit cent *Septante*

fil de *Joseph Degaudenzi, ancien maçon à Cervarolo,*

et de *Catherine Martinetti, d'ici.*

2° **Oberzon, Marie Emma**, *Cordière*

de *Fribourg* domiciliée à *Lausanne*,

Célibataire

née à *Fribourg* le vingt-sept décembre — mil huit cent *Septante-quatre*

filles de *Catherine née Oberzon veuve Schmeuwly, à Fribourg*

et de _____

Les publications ont eu lieu à *Lausanne, Fribourg & Cervarolo* les cinq et dix-sept décembre mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Cervarolo, Fribourg & Lausanne

Permis du Département de Justice

& Police.

Communiqué : à l'Etat Civil de

Fribourg & à la Chancellerie

Signatures des époux :

Charles Degaudenzi

Emma Degaudenzi

Signatures des témoins :

Schmeuwly Jules à Oberzon

Joseph Borrione à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 26

Du Pasquier et Cart

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq février mil neuf cent — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Du Pasquier, Félix**, fondé de pouvoirs de la Banque Suisse à Francfortde Neuchâtel et de Fleurier domicilié à Paris, 18^e arr^t.

célibataire.

né à Marin (Neuchâtel) le douze mars — mil huit cent soixante-huit —

fils de feu Frédéric Louis Du Pasquier

et de feu Christiana Maria Vorburg, sa femme.

2^o **Cart, Anna-Laute-Émilie**,

de Morges, de Sévry et de L'abbaye domiciliée à Lausanne,

célibataire.

née à Lausanne le vingt-deux mars — mil huit cent septante-cinq —

fille de Wilhelm Adolphe Cart, professeur

et de Julie Sophie Marcel, sa femme, domiciliés à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le cinq, à Neuchâtel, Fleurier, Morges et L'abbaye le six, à Sévry le sept et à Paris les dix et dix-sept décembre mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance de l'époux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Neuchâtel

Fleurier, Paris, Morges, Sévry, L'abbaye

à Lausanne.

Communiqué: à l'Etat civil de

Neuchâtel, Fleurier, Morges, Genève et

L'abbaye.

Signatures des époux :

F. Du Pasquier
Anna-Laute-Émilie Cart

Signatures des témoins :

F. Du Pasquier à Vevey
M. Cart, prof. à Lausanne
Julien Cart
M. G. Müller
J. G. Cart

L'officier de l'état civil :

Dr. Manuel Sch...

N° 27

Hirschmann et Veyre

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix février mil neuf cent _____ mil huit cent quatre-vingt-

_____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Hirschmann, Justin-François,** vigneron, I.S.

de Echichens _____ domicilié à Remens _____

célibataire _____

né à Romanel 4/ morget le dix août _____ mil huit cent septante-deux _____

fils de Jules Hirschmann, vigneron, _____

et de Louise Françoise née Laurent, sa femme, domiciliée à Echichens. _____

2^o **Veyre, Lucie,** cuisinière, _____

de Chapellaz _____ domiciliée à Lausanne, _____

célibataire _____

née à Cheseaux le dix-sept juillet _____ mil huit cent septante-deux _____

fille de feu Emile Veyre _____

et de feu Marie Louise née Veyre, sa femme _____

Les publications ont eu lieu à Remens, Echichens, Chapellaz & Lausanne
les cinq & dix Janvier mil neuf cent _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil de
Romanel _____

Communiqué : à l'état civil de _____

Vufflens-le-Château, Romanel & P^r Georges. _____

Signatures des époux :

Hirschmann François
Hirschmann Lucie

Signatures des témoins :

String Ernest }
Gérard Martin } à Remens.

L'officier de l'état civil :

de Remens _____

N° 28

Rochat et Kradolfer
née Müller

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix février mil neuf cent _____ mil huit cent quatre-vingt

_____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Rochat, Charles-Félicien, — Employé de Commerce —

de Eclépens et du lieu _____ domicilié à Lansanne, _____

célibataire _____

né à Granges sous Trey le neuf décembre _____ mil huit cent septante-sept _____

fils de Jules François Rochat, agriculteur à Granges sous Trey _____

et de feu Rosine née Corbaz, la femme, _____

2^o Kradolfer née Müller, Pauline-Hélène, _____

de Altschweilen (Thurgovie) _____ domiciliée à Lansanne, _____

divorcée en premières nocces de Henri Gustave Kradolfer dès le dix-neuf

Janvier mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf _____

née à Zurich le vingt-quatre janvier _____ mil huit cent septante-deux _____

fille de feu Jean Conrad Müller _____

et de feu Pauline Vetter, la femme, _____

Les publications ont eu lieu à Lansanne le dix, à Eclépens, au lieu de
Ellighausen (Altschweilen) le dix-huit janvier mil neuf cent _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

_____ Actes de naissance des Epoux _____

_____ Acte de mariage de l'épouse avec son

_____ ancien du divorce _____

_____ Promesse de mariage. _____

_____ Certificats de publication d'Eclépens,

_____ du lieu, de Lansanne et d'Ellighausen _____

_____ Communiqué: à l'Etat Civil de _____

_____ La Lansanne, au lieu de Ellighausen _____

Signatures des époux :

Henri Rochat
Hélène Rochat.

Signatures des témoins :

J. F. 11/175
J. Stigmat } à Lansanne

L'officier de l'état civil :

Al. Bernard Sabat

N° 29

Dupont et Rouillet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui six février mil neuf cent _____ mil huit cent quatre-vingt _____

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Dupont, Alfred-Émile**, _____ *Commissaire J. S.*

de Nyon _____ domicilié à *Lausanne*, _____

célibataire _____

né à *La Sarratz* le vingt-trois Mars _____ mil huit cent *Septante-trois*, _____

fils de feu *Charles Antoine Dupont* _____

et de *Marie Louise née Valbert, la veuve, à Lausanne*, _____

2^o **Rouillet, Marie-Janny**, _____ *sans profession*, _____

de *S^t Sulpice & La Côte aux Fies (Neuchâtel)* domiciliée à *Lausanne*, _____

célibataire _____

née à *Lausanne* le premier Juin _____ mil huit cent *Soixante-huit* _____

fille de *Henné François Rouillet, horloger, à Lausanne*, _____

et de *feue Anna Marie Antoinette née Jacot-Descombes, la femme*, _____

Les publications ont eu lieu à *Lausanne* le neuf, à *Nyon* le onze, à *La Côte aux Fies* le onze et à *S^t Sulpice* le douze Janvier mil neuf cent _____.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication de _____

Nyon, Lausanne, S^t Sulpice & La Côte aux Fies _____

Communiqué : à l'Etat Civil de _____

Nyon, S^t Sulpice & La Côte aux Fies _____

Signatures des époux :

Alfred Dupont

Marie Rouillet

Signatures des témoins :

J. Guinard à Genève

J. Guinard à Lausanne

L'officier de l'état civil :

A. Brunel

N° 30

Zürcher & Weisbrodt

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement rendu le 6 Janvier 1911 Adolphe exécutif le 3 février suivant, le Tribunal cantonal de Neuchâtel a déclaré nul le mariage intervenu ci-dessus.

Le divorce a été prononcé contre la femme, en vertu de l'art. 46 C. de la loi fédérale du 24 décembre 1874. Couronné le 21 février 1911 L'officier de l'état civil :

[Signature]

Aujourd'hui six février mil neuf cent _____ mil huit cent quatre-vingt _____

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Zürcher, Alcide,** _____ Vilet de Chambre _____

de Anderswyl [Berne] _____ domicilié à Lausanne _____

célibataire _____

né à Valangin [Neuchâtel] le vingt huit Juin _____ mil huit cent septante trois _____

fils de feu Christian Zürcher _____

et de Anna Bellez, la veuve à Valangin _____

2° **Weisbrodt, Elise,** _____ Cuisinière _____

de Gals [Berne] _____ domiciliée à Lausanne _____

célibataire _____

née à Gals le neuf août _____ mil huit cent septante un _____

fille de feu Frédéric Alexandre Weisbrodt _____

et de Elisabeth née Barth, la veuve, à Gals _____

Les publications ont eu lieu à Anderswyl & à Lausanne le vingt et à

Gampelen [Gals] le vingt un Janvier mil neuf cent _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication de Anderswyl, Lausanne & Gampelen. _____

Communiqué: à l'Etat Civil de _____

Anderswyl & de Gampelen. _____

Signatures des époux :

Alcide Zürcher _____

Elise Zürcher _____

Signatures des témoins :

Grand Georges _____

Muller Gustave _____

L'officier de l'état civil :

de Brucant Adolphe _____

N° 31

Buzzi et Reber

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui six février mil huit cent _____ mil huit cent quatre-vingt _____

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Buzzi, Ercole-Basile-Ernest**, plâtrier-peintre,

de Agnona (Novare) Italie _____ domicilié à Lausanne, _____

celibataire _____

né à Agnona le quatorze août _____ mil huit cent septante-deux _____

fils de Pierre Buzzi, agriculteur à Agnona _____

et de feue Maria Chiara, sa femme, _____

2^o **Reber, Louise**, _____ Cuisinière _____

de Erlenbach (Berne) _____ domiciliée à Lausanne, _____

celibataire _____

née à Erlenbach le trois juillet _____ mil huit cent septante-cinq _____

fille de Gottlieb Reber, ancien jardinier, _____

et de Madeline née Herren, sa femme, à Erlenbach, _____

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Erlenbach et Agnona les douze _____
treize et vingt-un décembre mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication de _____
Lausanne, Erlenbach et Agnona, _____

Permis du Département de Justice _____
et Police, _____

Communiqué : à la Chancellerie de _____

et à l'Etat Civil d'Erlenbach, _____

Signatures des époux :

Ercole Buzzi

Louise Reber

Signatures des témoins :

Francois Beltrami

Jean Foglia

L'officier de l'état civil :

Al. Bernard Aubert

N° 32

Ferrata dit Ferrati & Borri

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit février mil neuf cent _____ mil huit cent quatre-vingt-

_____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Ferrata dit Ferrati, Louis,** _____ *secrurier* _____de Oleggio - Castello (Novare) Italie _____ domicilié à *Lausanne* _____*célibataire* _____né à *Gattico (Novare) le dix Mars* _____ mil huit cent *septante-deux* _____fils de *Jean Ferrata dit Ferrati, tessier* _____et de *Josephine Malgaroli, sa femme, domiciliée à Oleggio - Castello* _____2^o **Borri, Marie-Séverine,** _____ *ménagère* _____de *Varese (Novare) Italie* _____ domiciliée à *Lausanne* _____*célibataire* _____née à *Varese le dix-neuf Septembre* _____ mil huit cent *septante-deux* _____fille de *feu Charles Borri* _____et de *Justine Vedami, sa veuve à Varese* _____

Les publications ont eu lieu à *Lausanne, à Varese & à Oleggio - Castello* les vingt-trois et trente un décembre mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf & sept janvier mil neuf cent.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux _____*Promesse de mariage* _____*Certificats de publication de Oleggio* _____*Varese & Lausanne* _____*Permis du Département de Justice &* _____*Police* _____Communiqué: à la Chancellerie *Ch.* _____

Signatures des époux :

Ferrari Luigi
Marie Borri Ferrati

Signatures des témoins :

Caroni Abbadio
Franciotti Giuseppe

L'officier de l'état civil :

Al. Renaud

N° 33

Morillon et Raymond

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit février mil neuf cent _____ mil huit cent quatre-vingt-

_____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Morillon, François-Eugène,** — boulanger —

de Bex _____ domicilié à Landanne, _____

célibataire _____

né à Bex le trois mai _____ mil huit cent septante-cinq _____

fils de feu Jean Gabriel Morillon, _____

et de Marie Josette née Langy, sa veuve à Bex, _____

2^o **Raymond, Elise,** — Cuisinière —

de Olhon _____ domiciliée à Landanne, _____

célibataire _____

née à Verrey le sept mars _____ mil huit cent septante-sept _____

fille de Louis Félix Raymond, cuisinier, _____

et de Henriette Louise née Langy, sa femme, domiciliés à Olhon _____

Les publications ont eu lieu à Landanne, Olhon, Vuémont & à Bex les seize, dix-sept et dix-huit janvier mil neuf cent _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication de _____

Bex, Olhon, Vuémont & Landanne, _____

Communiqué : à l'Etat Civil de _____

Bex & d'Olhon, _____

Signatures des époux :

Eugène Morillon

Elise Morillon

Signatures des témoins :

L. Langy

Jules Motard } à Landanne

L'officier de l'état civil :

Al. Renaud Subr

N° 34

Saaverio de Gabancho
+ Spychiger

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit février mil neuf cent _____ mil huit cent quatre-vingt-

_____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Saaverio de Gabancho, Miguel**, Expert Chimiste Américain

de origine de Cuba, sous la protection des Etats-Unis domicilié à Lausanne, _____

célibataire _____

né à La Havane le vingt-deux août _____ mil huit cent septante-sept _____

fils de Anastasio Saaverio, docteur en médecine et propriétaire à La Havane _____

et de défunte Maria de Gabancho, sa femme, _____

2° **Spychiger, Jeanne-Augusta**, _____ sans profession _____

de Seeburg (Besse) _____ domiciliée à Lausanne, _____

célibataire _____

née à Lausanne le dix avril _____ mil huit cent septante-neuf _____

fille de Daniel Friedrich Spychiger, négociant, _____

et de Pauline Blesi, sa femme, domiciliée à Lausanne _____

Les publications ont eu lieu à Lausanne - à Seeburg les dix-huit & dix-neuf
 Janvier mil neuf cent _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

_____ Actes de naissance des Epoux _____

_____ Promesse de mariage _____

_____ Certificats de publication de
 Lausanne & Seeburg _____

_____ Permis du Département de Justice
 & Police _____

_____ Communiqué: à la Chancellerie Ch _____

_____ & à l'Etat civil de Seeburg _____

Signatures des époux :

M. Saaverio

Jeanne Saaverio

Signatures des témoins

Fr. Matten _____
J. Spychiger _____
Joseph de Barroy _____
Manuel de Mello _____
Consul Américain

 L'officier de l'état civil :

Al. Brunand _____

N° 35

Euche et Correvon

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix février mil neuf cent mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Euche, John,** agriculteur

de Pomy domicilié à Pomy

célibataire

né à Pomy le neuf mai mil huit cent septante-cinq

fils de Daniel Euche

et de Juliette née Pillaud, à Pomy

2^o **Correvon, Rosa,** sans profession

de Quarny domiciliée à Pomy

célibataire

née à Quarny le cinq juillet mil huit cent septante-cinq

filles de Louis Correvon, avocat

et de Elise Marie née Goltmann, aussi décédée

Les publications ont eu lieu à Pomy & Quarny le vingt janvier mil neuf cent

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat Civil d'Alsace

Signatures des époux :

John Euche
Rosa Euche

Signatures des témoins :

Constant Roullier
Léonie Roullier } Pomy

L'officier de l'état civil :

A. Prunier, *libre*

Communiqué : à l'Etat Civil

d'Alsace & de Lorraine

N° 36

Michet & Büchi

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui treize février mil neuf cent mil huit cent quatre-vingt-
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Michet, Marc-François**, — employé de commerce

de Vaulion — domicilié à Lausanne,

célibataire

né à Lausanne le vingt-un août — mil huit cent soixante-huit

fils de Françoise Michet née Trey, à Lausanne

et de

2^o **Büchi, Guillaumine-Pauline**,

de Hagenbuch-Schneitt et de Bertschikon | Zurich | — domiciliée à Bussigny

célibataire

née à Lausanne le vingt-neuf avril — mil huit cent septante-deux

fille de Ulrich Büchi, maître Charpentier,

et de Anna Wittenbach, sa femme, domiciliés à Bussigny

Les publications ont eu lieu à Bussigny, Hagenbuch, Bertschikon, Vaulion &
Lausanne, les quatre cinq & six Janvier mil neuf cent.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Vaulion

Hagenbuch, Bertschikon, Bussigny & Lausanne

Communiqué: à l'Etat Civil de

Vaulion, Bussigny, Hagenbuch et Bertschikon

Signatures des époux :

Michet
P. Michet

Signatures des témoins :

Chapuisat
y. N. B. } Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 37

Meyer & Thomann
nié Sandoz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui treize février mil neuf cent mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Meyer, Louis-Léon,** Confiseur

de Bâle domicilié à Lausanne

célibataire

né au Koche le vingt-quatre février mil huit cent septante-cinq

fils de feu Léon Rodolphe Meyer

et de Louise Mathilde nié Dubois, sa veuve, à Neuchâtel

2° **Thomann nié Sandoz, Lina-Janny,** Couturière

de Brienz (Bâle) domiciliée à Lausanne

veuve en premières noces de Jules Paul Thomann, ais le seize juillet mil huit cent quatre-vingt-dix-huit.

née à Neuchâtel le vingt-quatre octobre mil huit cent soixante-huit

fille de feu Frédéric David Sandoz

et de Rose Elisabeth nié David, sa veuve, domiciliée à Neuchâtel.

Les publications ont eu lieu à Bâle, Brienz & Lausanne les vingt-cinq, vingt-six & vingt-sept janvier mil neuf cent.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

acte de décès du 1^{er} mari de l'Epouse

Promesse de mariage

Certificats de publication de Bâle

Brienz & Lausanne

Communiqué : à l'Etat Civil de

Bâle & Brienz

Signatures des époux :

Louis Meyer
Janny Meyer

Signatures des témoins :

Bruppacher & les
Frütz Müller

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 38

Abauzit & Herzen

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze février mil neuf cent mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Abauzit, Théodore Frank-Louis, Professeur en philosophie

d'origine française domicilié à Laval (Mayenne) France

célibataire

né à Calvados (Gard) le vingt-deux Janvier mil huit cent soixante-dix

fil de Théodore Frédéric John Louis Abauzit, pasteur à Calvados

et de défunte Julie Remery, sa femme

2° Herzen, Olga,

de Châtel sur Morat (Fribourg) domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Florence le huit Juin mil huit cent soixante-douze

filie de Alexandre Herzen, professeur à l'Université

et de Thérèse Felici, sa femme, domiciliés à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Châtel, Lausanne, Laval & Calvados, les quatre dix & sept Janvier mil neuf cent.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

Consentement du père des Epoux & acte

de décès de la mère

Promesse de mariage

Actes de publication de Laval, Calvados, Lausanne

& Châtel. Déclaration de Validité

Permis du Département de Justice & Police

Communiqué: à l'Etat Civil de Châtel

à la Chancellerie de

Signatures des époux :

Frank Abauzit
Olga Abauzit

Signatures des témoins :

Reymond J. Herzen
Alexis Herzen

Hugo Herzen
L'officier de l'état civil :

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Suivant un extrait des minutes du Greffe du Tribunal de 1^{re} instance d'Alais (Gard) France, cette autorité judiciaire a, par jugement du 28 Mars 1906 prononcé la divorce des Epoux ci-contre

Transcrit avec l'autorisation du Département de Justice & Police le 1^{er} Octobre 1906.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à l'Etat civil de Morat

Par décision du 14 de novembre 1923 le Département de Justice et Police du Canton de Vaud a ordonné la rectification de l'acte ci-contre, en ce sens qu'Abauzit Frank-Louis, étant d'origine française, soit désigné comme étant originaire de Genève, égale- ment.

Lausanne, le 17 de décembre 1923.

L'officier de l'état civil :

L. Ballif

Commissaire à l'état civil de Laval et Genève (B.E.) R. du 19.12.23.

N° 39

Grellet & Gamboni

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze février mil neuf cent mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Grellet, Guillaume-Louis, négociant en vin,

de Neuchâtel, Boudry et La Chaux du milieu domicilié à Lausanne,

célibataire

né à Lausanne le treize septembre mil huit cent septante-trois

fils de Georges Louis Grellet, menuisier

et de Elise Payer, sa femme, domiciliés à Lausanne

2° Gamboni, Jeanne-Julie

de Rossa (Grisons) domiciliée à Lausanne,

célibataire

née à Lausanne le vingt-un octobre mil huit cent septante-huit

fille de Claude-Fidèle Amédée Gamboni, avocat à Lausanne,

et de feu Julie Ruffly, sa femme,

Les publications ont eu lieu à Neuchâtel, Boudry, Chaux du milieu, Lausanne & Rossa, les onze, treize & quatorze janvier mil neuf cent.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Neuchâtel,

Boudry, Chaux du milieu, Rossa et

Lausanne

Communiqué : à Neuchâtel, Boudry,

Chaux du milieu & Rossa.

Signatures des époux :

Grellet

Jeanne Gamboni

Signatures des témoins :

H. Martiny, L. Fajally, Ruffly

Julie Ruffly, Gamboni

J. Grellet

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 40

Maillard et Liard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze février mil neuf cent mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Maillard, Paul-Benjamin, Employé de Commerce,

de Oron-le-Château domicilié à Lussembourg,

célibataire

né à Lussembourg le trente avril mil huit cent Septante-cinq

fils de Paul François Maillard, décédé,

et de Julie Françoise Guilly, sa veuve, à Lussembourg,

2^o Liard, Eliza, Couturière,

de Villars-Mendoux domiciliée à Lussembourg

célibataire

née à Pully le vingt-deux avril mil huit cent Septante-sept

fille de Héli Liard, corroyeur à Lussembourg,

et de Fanny Jenny Albert, sa femme, décédée.

Les publications ont eu lieu à Lussembourg, Oron - Villars-Mendoux, les vingt-trois
vingt-quatre et vingt-cinq janvier mil neuf cent.Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Oron-le-
Château, Villars-Mendoux & Lussembourg

Communiqué : à l'Etat Civil

d'Oron - St-Cierge.

Signatures des époux :

Maillard

E. Liard

Signatures des témoins :

Hegrits

Muzny & Liard } Lussembourg

L'officier de l'état civil :



N° 41

**Rouge & Durzette née
Fugonnet**
Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt février mil neuf cent _____ mil huit cent quatre-vingt-

_____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Rouge, Jules Louis,** — *ouvrier de ville* —

de *Louvain*, _____ domicilié à *Louvain*, _____

célibataire _____

né à *Louvain* le quinze mai _____ mil huit cent *septante-trois* _____

fil de *Louis Rouge, tanneur à Louvain*, _____

et de *Marie Jenny Penveyze, sa femme, décédée*, _____

2^o **Durzette née Fugonnet, Henriette,** *ménagère*,

de *Renens* _____ domiciliée à *Louvain*, _____

veuve en premières noces de *Benjamin Rodolphe Durzette* dès le dix mars _____
mil huit cent quatre-vingt-dix-huit _____

née à *Cossigny* le quatorze octobre _____ mil huit cent *cinquante-huit* _____

fille de *Etienne Louis Fugonnet, décédé*, _____

et de *Jeanne Louise née Perrotte, sa femme, décédée*, _____

Les publications ont eu lieu à *Louvain & à Renens* le dix janvier mil
neuf cent _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

_____ *actes de naissance des Epoux* _____

_____ *acte de décès du 1^{er} mari de l'Epoux* _____

_____ *Promesse de mariage* _____

_____ *Certificats de publication de*
Louvain & Renens. _____

_____ *Communiqué : à l'Etat Civil* _____

_____ *de Romanel* _____

Signatures des époux :

Rouge Jules
Rouge Henriette

Signatures des témoins :

Guis Brange
Louis Gielon

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 42

Coppo et Adizzone

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt février mil neuf cent ~~mil huit cent quatre vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Coppo, Maximilien-Joseph-Marcel, tailleur de pierre

de Sala-Monferrato (Alexandrie, Italie) — domicilié à Landanne

célibataire

né à Sala Monferrato le deux Septembre — mil huit cent soixante-neuf

fils de feu François Coppo

et de feu Albine Giacchi

2^o Adizzone, Marie-Candide-Adalgisa, ménagère

de Vallé Inferiore-Messo (Novare, Italie) — domiciliée à Landanne

célibataire

née à Vallé Inferiore-Messo, le dix-sept octobre — mil huit cent soixante-neuf

fille de feu Pierre Adizzone

et de Catherine Gronda, à Vallé Inferiore-Messo

Les publications ont eu lieu à Sala-Monferrato, Vallé Inferiore-Messo, et à Landanne les dix-quatorze et vingt-un Janvier mil neuf cent

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Sala-

Monferrato, Vallé-Inferiore et Landanne

Communiqué: à La Chancellerie

Cantonale


Signatures des époux :

Coppo Maximilien
Adizzone Marie-Candide

Signatures des témoins :

Genevieve Savino
Genevieve Bourcier

L'officier de l'état civil :



N° 43

Stillhard et Schür

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt février mil neuf cent _____ mil huit cent quatre-vingt-

_____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Stillhard, Jacob-Antoine**, Tailleur,

de Bütschwil | St-Gall | domicilié à Landamm, _____

célibataire _____

né à Gärnigen | Bütschwil | le vingt-cinq août mil huit cent septante-quatre _____

fils de feu Jacob Antoine Stillhard _____

et de feu Marie Catherine née Stadmann, _____

2° **Schür, Bertha**, Couturière,

de Chumstetten | Berne | domiciliée à Landamm, _____

célibataire _____

née à Jussy | Fribourg | le vingt-un août _____ mil huit cent septante-dix _____

fille de feu Frédéric Schür _____

et de Elisabeth née Moosmann, couturière à Antholpen (Berne) _____

Les publications ont eu lieu à Landamm, Chumstetten & Bütschwil, les trois, quatre & cinq février mil neuf cent _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication de _____

Bütschwil, Chumstetten & Landamm _____

Communiqué : à l'Etat Civil _____

de Bütschwil & Chumstetten. _____

Signatures des époux :

Jacob Stillhard
Bertha Stillhard

Signatures des témoins :

Charles Reinhardt
Jakob Lipper

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Par décision du conseil exécutif du Canton de St Gall, en date du 8 août 1913, le nom de famille Stillhart doit s'écrire avec un t à la fin du mot et non avec un d.

Inscrit sur ordre du Département de Justice et Police, le 26 juin 1914.

L'officier de l'état civil : *Jacob*
Récupéré le 3 juillet 1914

N° 44

Durussel et Pollien née

Ducet
Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement rendu le 17 novem-
bre 1910 déclaré exécutoire le 15 Dec.
suivant, le Tribunal civil du district
de Lausanne a autorisé par le divorce
le mariage inchoé et contra.

Le divorce a été prononcé aux
forts des deux Epoux, en vertu de l'art.
25. § 1 de la loi fédérale du 24 Dec.
1874.

Lausanne le 16 Janvier 1911.

L'officier de l'Etat civil :

[Signature]

Aujourd'hui vingt-deux février mil neuf cent — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Durussel, Héli**, *manœuvre en combattibles*

de Bussy sur Moudon domicilié à Lausanne,

célibataire,

né à Payer & Ponsard le vingt-six avril — mil huit cent soixante-neuf

fils de feu Philippe Daniel Durussel

et de Rosalie Monachon, domiciliée à Bussy

2° **Pollien née Ducet, Marie-Madeleine**, *ménagère*

de Meillerie | Haute-Savoie | domiciliée à Lausanne,

veuve en premières noces de Marie François Pollien dès le premier mai mil huit cent
quatre-vingt-seize

née à Ueberdorf | Frébourg | le seize Septembre — mil huit cent soixante-cinq

fille de feu Jean Joseph Ducet

et de feu Barbara née Sifert, sa femme,

Les publications ont eu lieu à Bussy, Meillerie et Lausanne les trois & quatre
février mil neuf cent.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

acte de décès de l'un des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Bussy

Meillerie & Lausanne.

Communiqué: à l'Etat Civil de

Moudon & à la Chancellerie Cantonale.

Signatures des époux :

Durussel Héli
Madeleine Ducet

Signatures des témoins :

Jules Nicod
Armand Philippe

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 45

Blöchle & Göttschi

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Légitimation de Marie Göttschi
née à Lausanne le 3 avril 1899.
— Voir aux pièces. —

Par décision du 19 mai
1915, le Grand Conseil du
Canton de Berne a accordé
de la naturalisation aux
noies aux époux Blöchle -
Göttschi, désignés ci-dessous,
qui ont eu même temps
acquis le droit de bourgeoisie
de la commune de
Auzwil (Berne).

Inseré sur avis de la
Direction de Police du canton
de Berne, le 24 décembre 1915.
L'officier de l'état civil:

Communiqué à l'état civil
à Prilly, par Abel Rohrbach
Révisé le 30.11.15.

Aujourd'hui vingt quatre février mil neuf cent mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° **Blöchle, Jean,** Ebéniste,

de Fluorn (Wurtemberg) domicilié à Prilly

célibataire

né à Fluorn le quatre juillet mil huit cent septante-sept

fils de Martin Blöchle, coutelier

et de Anna Maria née Mattes, la femme, domiciliés à Fluorn.

2° **Göttschi, Marguerite,** Cuisinière,

de Galmiz (Suisse) domiciliée à Lausanne,

célibataire

née à Galmiz le vingt huit juin mil huit cent septante-cinq

fille de Pierre Göttschi, aisé,

et de Elisabeth née Kramer, la femme, aisé.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Fluorn, Galmiz & Prilly, les neuf,
deux et onze janvier mil neuf cent.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

légitimation de l'état civil de
Romanel.

Signatures des époux :

Johannes Blöchle.
Marguerite Blöchle

Signatures des témoins :

Bernhard Jherhard
Pelle Hans de deux à Lausanne.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'état civil de

Romanel & Merat, ainsi qu'à la Chancellerie

Cant. le

N° 46

Lin et Quindlet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt quatre février mil neuf cent mil huit cent quatre-vingt-

deux par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Lin, Louis Frédéric,** Charcutier

de Aix et de Lutry domicilié à Lausanne

divorcé en premières nocces de Cécile Jacoud dès le quinze février mil huit cent quatre-
vingt-dix-huit

né à Vevay le vingt-trois juin mil huit cent soixante-sept

fils de feu Jean Louis Lin

et de feue Marie Françoise née Chappuis

2° **Quindlet, Anna,** Cuisinière

de Puidoux domiciliée à Lausanne,

célibataire

née à Chexbres le huit mai mil huit cent soixante-trois

fille de feu Jean Louis Quindlet

et de feue Susette née Testuz

Les publications ont eu lieu à Puidoux, Aix, Lutry & Lausanne les neuf et
dix février mil neuf cent.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

acte de naissance de l'Epoux

acte de mariage de l'Epoux avec

mention du divorce

Promesse de mariage

Certificats de publication de Aix,

Lutry, Puidoux & Lausanne.

Communiqué: à Lully, Lutry &

Chexbres.

Signatures des époux :

Louis Lin
Anna Quindlet Lin

Signatures des témoins :

E. Praeff
Victor Romanens

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Les jugements rendus le 11 Mars 1904 déclarés définitifs le 15 octobre sui-
vant, le Tribunal de 1^{re} instance du
Canton de Genève a dissous par le
divorce le mariage inscrit ci-dessus.
Le divorce a été prononcé entre les
deux Epoux, en application de l'article 45
de la loi fédérale du 24 Dec. 1874
Lausanne le 10 Nov. 1904
L'Off. de l'Etat Civil :

[Signature]

N° 47

Peyrolade et Lehmann

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-quatre février mil neuf cent — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Peyrolade, Eugène,** marier homme

de Ganges (Hérault) domicilié à Ganges,

célibataire

né à Ganges le premier Janvier mil huit cent septante-un

fils de Louis Peyrolade, décédé,

et de Rosalie Cazalat, sa femme, à Ganges

2° **Lehmann, Bertha Lina dite Aline,** sans profession

de Word (Aube) domiciliée à Lussan,

célibataire

née à Pierre le dix-neuf Juin mil huit cent septante-quatre

fille de Jean Lehmann, décédé,

et de Elise Moret, sa femme, décédée.

Les publications ont eu lieu à Ganges, Word & Lussan le vingt-huit Janvier, deux & trois février mil neuf cent.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux - acte de décès du père de l'Epoux & consentement de la mère - Promesse de mariage - Certificats de publication de Ganges, Word & Lussan - Déclaration de Validité - Permis du Département de Justice & Police

Communiqué : à l'Etat Civil de Word & à la Chancellerie C^{le}

Signatures des époux :

Eugène Peyrolade
Aline Lehmann-Peyrolade

Signatures des témoins :

Edmond Schutzquebel

L'officier de l'état civil :

[Signature]

8-922

N° 48

Pratin et Blanc

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

20
 Aujourd'hui premier Mars mil neuf cent mil huit cent quatre-vingt-
deux par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :
1° Pratin, Louis, agriculteur
 de Cottevrou domicilié à Vennes & Hausanne,
 célibataire
 né à Chicrenn le vingt-trois Janvier mil huit cent septante-sept
 fils de Jean aimé Pratin, agriculteur
 et de Rosine Sabine née Pich, domiciliés à Vennes,
2° Blanc, Eliza Marie-Cécile, couturière,
 de Hausanne, domiciliée à Vennes,
 célibataire
 née à Hausanne le vingt-sept décembre mil huit cent soixante-huit
 fille de feu Jean Daniel Blanc,
 et de feu Louise Gilléron, sa femme,
 Les publications ont eu lieu à Hausanne & à Cottevrou les dix & treize février
mil neuf cent.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

<p>Pièces déposées:</p> <p><u>actes de naissance des Epoux</u></p> <p><u>Promesse de mariage</u></p> <p><u>Certificats de publication de Cottevrou</u> <u>& Hausanne.</u></p>	<p>Signatures des époux :</p> <p><u>Pratin Louis.</u></p> <p><u>Cécile Pratin</u></p> <p>Signatures des témoins :</p> <p><u>Henri Clamet</u></p> <p><u>Requenez</u> } <u>2 témoins</u></p>
<p>Communiqué: <u>à l'Etat civil de</u> <u>St Etienne.</u></p>	<p>L'officier de l'état civil :</p> <p><u>[Signature]</u></p>

N° 49

Benvegnen et Bovet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui (1) premier Mars mil neuf cent ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Benvegnen, Paul,** agent de police

de Vufflens-la-Ville domicilié à Lussembour

célibataire

né à Mex le trois avril mil huit cent septante-deux

fils de Alexis Benvegnen, agriculteur à Vufflens-la-Ville

et de Emmanche Charlotte née Ramuz, sa femme

2° **Bovet, Marie,** ménagère

de Mex près Cîte domiciliée à Vufflens-la-Ville,

célibataire,

née à Mex le vingt-deux juillet mil huit cent septante-sept

filie de David François Bovet, agriculteur à Mex

et de Fusette Sophie Ledemari, sa femme, décédée.

Les publications ont eu lieu à Vufflens-la-Ville, Mex & Lussembour le vingt Janvier mil neuf cent

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage.

Certificats de publication de

Vufflens-la-Ville, Mex & Lussembour

Signatures des époux :

Paul Benvegnen

Marie Benvegnen

Signatures des témoins :

Henri Chamoth

Requerra

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'Etat Civil de

Vufflens - Mex

N° 50

Gallay et Rod

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui premier Mars mil neuf cent _____ mil huit cent quatre-vingt-

_____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Gallay, Constant Louis, Employé de Commerce _____

de Mont-le-Grand et d'Estreines sur Rolle _____ domicilié à Landanne, _____

célibataire _____

né à Mont-le-Grand le sept novembre _____ mil huit cent septante-deux, _____

fils de Charles David Gallay, agriculteur _____

et de Louise Fanny Jamir, sa femme, domiciliés à Mont-le-Grand _____

2^o Rod, Lydie Emilie, _____ couturière _____

de Repraz, Mézières & Corcelles-le-Joat _____ domiciliée à Landanne, _____

célibataire _____

née à Allaman le vingt novembre _____ mil huit cent septante-cinq, _____

fille de Jean Baptiste Rod, ancien chef de gare, à Landanne, _____

et de feu Jeanne Marie née Zbinden, sa femme, _____

Les publications ont eu lieu à Mont-le-Grand, Landanne, Repraz, Mézières, Corcelles
le-Joat & Estreines sur Rolle, les deux, trois & quatre février mil neuf cent _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

_____ acte de naissance des Epoux _____

_____ Promesse de mariage _____

_____ Certificats de publication de Mont-le-

Grand, Estreines et Rolle, Repraz, Mézières

Corcelles-le-Joat & Landanne, _____

Communiqué: à Rolle, Repraz,

Mézières & Gilly, _____

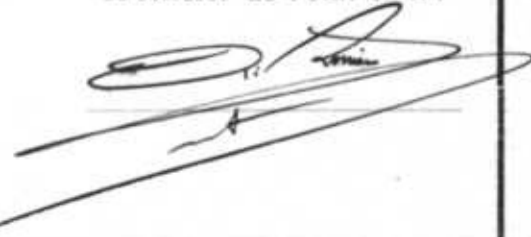
Signatures des époux :

Constant Gallay
Lydie Gallay

Signatures des témoins :

J^m Rod à Landanne
David Gallay à Mont-le-Grand

L'officier de l'état civil :



N° 51

Küsser & Gehrig

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui première mars mil neuf cent _____ mil huit cent quatre vingt _____

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Küsser, Charles-Frédéric, Charcutier

de Täuffelen & Gestalengen (Berne) domicilié à Lausanne,

veuf en premières noces de Jeanette Emma Vitroz née le vingt-huit septembre mil huit cent quatre-vingt-dix-sept

né à Täuffelen le cinq juin _____ mil huit cent soixante-six

fils de Rosina Küsser, à Gestalengen

et de _____

2° Gehrig, Anna, Cuisinière

de Trub (Berne) domiciliée à Lausanne,

célibataire

née à Sangerboden (Berne) le vingt deux octobre mil huit cent soixante

fille de Pierre Gehrig, décédé

et de Madeleine Simonet, sa femme, décédée.

Les publications ont eu lieu à Täuffelen, Trub & Lausanne le trois février mil neuf cent _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

acte de décès de la 1^{re} femme de l'Epoux

Promesse de mariage

Certificat de publication de Täuffelen

Trub & Lausanne.

Communiqué : à l'Etat Civil de

Täuffelen & Trub.

Signatures des époux :

Charles-Frédéric Küsser
Anna Gehrig

Signatures des témoins :

Albert Ducrot
Louis Pignatari

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 52

Jaquet et Damond née Cottenz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui premier Mars mil neuf cent _____ mil huit cent quatre-vingt _____

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Jaquet, Antoine-Alphonse, _____

de Madsennens | Sibemé | _____ domicilié à Landanne, _____

célibataire _____

né à Aruffens | Sibemé | le seize Janvier _____ mil huit cent soixante-cinq _____

fils de Xavier Jaquet mécanicien à Cottencourt _____

et de feu Josephine née Dinerwand _____

2^o Damond née Cottenz, Marie, _____

de Aubonne _____ domiciliée à Landanne, _____

divorcée en premières noces de Charles Samuel Damond dès le deux décembre mil huit cent quatre-vingt-dix-huit _____

née à Chanden-le-Croix | Sibemé | le vingt-un décembre mil huit cent septante-quatre _____

fille de Marie Elisabeth Catherine Cottenz, domiciliée à Landanne, _____

et de _____

Les publications ont eu lieu à Landanne, Aubonne & Madsennens, les dix et onze février mil neuf cent _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux _____

Déclaration de divorce de l'Épouse _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication de Landanne, _____

Madsennens & Landanne, _____

Communiqué : à l'Etat Civil de _____

Madsennens & d'Aubonne, _____


Signatures des époux :

Jaquet Alphonse
Marie Jaquet

Signatures des témoins :

Perruche
Prosper Louis

L'officier de l'état civil :



N° 53

Cuendet et Mathieu

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui premier Mars mil neuf cent _____ mil huit cent quatre-vingt-

_____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Cuendet, John-Aloïz**, _____ ferblantier

de Montpreveyres domicilié à Lausanne,

célibataire

né à Montpreveyres le vingt-quatre Septembre mil huit cent septante-quatre,

fils de Emile Cuendet, coiffeur

et de Louise Marie Bertsch, sa femme, domiciliés à Lausanne.

2^o **Mathieu, Josephine-Louise**, _____ couturière,

de Emarèse | Turin | Italie domiciliée à Lausanne,

célibataire

née à Massongex | Valais | le seize mai mil huit cent septante-quatre,

fille de Henriette Mathieu, à Beva

et de _____

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Montpreveyres & Emarèse, les seize
et dix-neuf Janvier mil neuf cent _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Lausanne, Montpreveyres & Emarèse

Communiqué : à l'Etat Civil de

Cevelles le Jour & à la Chancellerie de

Signatures des époux :

John Cuendet
Josephine Cuendet

Signatures des témoins :

L. Rogamoz
Auguste Emile

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 54

Pointet et Forney

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui premier mars mil neuf cent ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Pointet, Charles-Louis,** agriculteurde Echandens domicilié à Lausanne

célibataire

né à Echandens le dix-huit mars mil huit cent soixante-quatrefils de François Henri Antoine Pointet, accédé,et de Marquétite née Emery, à Lausanne2° **Forney, Emma,**de Puidoux domiciliée à Puidoux

célibataire

née à Puidoux le dix juin mil huit cent quatre-vingtfille de Jean François Forney, agriculteuret de Reine née Bonnard, à PuidouxLes publications ont eu lieu à Echandens, Lausanne & Puidoux, le trois
février mil neuf cent.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des EpouxConsentement du père de l'EpousePromesse de mariageCertificats de publication deEchandens, Puidoux & Lausanne

Communiqué: à l'Etat Civil

de Lenay & Cherbres

Signatures des époux :

Charles PointetEmma Pointet

Signatures des témoins :

Helène PointetM. Menod } Lausanne

L'officier de l'état civil :

N° 55

Vallotton & Wyss

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui premier Mars mil neuf cent mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Vallotton, Alfred, Cafetier

de Vallerber domicilié à Sauranne,

célibataire

né au Sentier le sept octobre mil huit cent cinquante sept

fils de François Etienne Vallotton, décédé,

et de Elisabeth née Meier, sa femme, décédée.

2° Wyss, Lucie-Jeanne-Félicie, Repassante

de Oberdorf / Delenze domiciliée à Sauranne,

célibataire

née à Villars / Fontenais (Berne) le vingt février mil huit cent septante dix

fille de Edmond Wyss, décédé,

et de Marie née Rosset, sa femme, décédée.

Les publications ont eu lieu à Sauranne, Oberdorf & Vallerber les neuf & douze
Janvier mil neuf cent.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesses de mariage.

Certificats de publication de

Vallerber, Oberdorf & Sauranne.

Communiqué : à l'Etat Civil de

Vallerber & Oberdorf.

Signatures des époux :

Alfred Vallotton
Lucie Vallotton.

Signatures des témoins :

Gules Landolf. à Prilly
Meuraz Emile à Sauranne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 56

Moreillon et de Siccatanée **Traud**
Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux Mars mil neuf cent _____ mil huit cent quatre-vingt-

_____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Moreillon, Constant,** garçon,de **Gryon,** domicilié à **Lausanne**veuf en premières nocces de Françoise dite Fanny Wittschy, dès le vingt-cinq décembre
mil huit cent septante-cinqné à **Epandaz** le dix-neuf février _____ mil huit cent quarante-cinqfils de **Heni Moreillon,** ancien instituteur à **Epandaz,**et de **feue Madelaine Bernice**2^o **de Siccata née Traud, Eliza-Virginie,**d'origine russe domiciliée à **Lausanne,**veuve en premières nocces de **Louis de Siccata** dès le 13/25 février mil huit
cent septante-sixnée à **Lausanne** le treize juillet _____ mil huit cent quarante-cinqfille de **feu Jean Louis Traud**et de **feue Jeanne Judith Morel, sa femme,**Les publications ont eu lieu à **Lausanne** & à **Gryon,** les neuf & douze janvier
mil neuf cent _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

_____ actes de naissance des Epoux _____

_____ actes de décès des précédents conjoints _____

_____ Promesse de mariage _____

_____ Certificats de publication de **Gryon**à **Lausanne,** _____

_____ Dispense des publications en Russie _____

Communiqué: à l'Etat Civil de

Gryon & à la Chancellerie de _____

Signatures des époux :

C. Moreillon**Eliza Moreillon**

Signatures des témoins :

Perray } à **Lausanne****Abraham** }

L'officier de l'état civil :



N° 57

Savant & Ferrario

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trois Mars mil neuf cent ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Savant, Antoine, ~~Militaire~~

de Gassino (Turin - Italie) domicilié à Lausanne

célibataire,

né à Gassino le vingt mai mil huit cent ~~septante~~ ~~sept~~

fils de feu Jean Savant

et de Anna Bo, domiciliée à Gassino,

2° Ferrario, Laura Maria, Cuisinière

de Trontano (Nevate - Italie) domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Trontano le neuf Mars mil huit cent ~~septante~~ ~~sept~~

fille de Jean Tranquille Ferrario, cordonnier à Trontano,

et de feu Lucie Toma, sa femme,

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Gassino & Trontano les vingt-trois
Jours et quatre Février mil neuf cent.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° Actes de naissance des Epoux. 2° Procès
verbaux de mariage. 3° Certificats de publication
de Gassino & Trontano. 4° Dit de Lausanne.
5° Permis du Département de Justice &
Police constatant que les pièces sont n°
3 sont déposées dans des archives.

Communiqué : à la Chancelière *Ch*

Signatures des époux :

Savant Antoine
Ferrario Laura

Signatures des témoins :

Pierre Buraglio
Alphonse Soliva } Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 58
Monnard et Magnenat

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trois Mars mil neuf cent ¹⁹ mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Monnard, Julien,** Pêcheur

de Mont-le-Grand domicilié à Rolle

célibataire

né à Mont, le dix-huit décembre mil huit cent septante-quatre,

fil de Marc Monnard

et de Florence Marie Detonneville, domiciliés à Rolle

2^o **Magnenat, Alice-Lina,**

de Vaulion domiciliée à Serey

célibataire

née à Sampigny le quatre avril mil huit cent septante-sept

filles de René Louis Magnenat

et de Elisabeth Melanie née Guanz, agricultrice à Serey

Les publications ont eu lieu à Rolle, à Mont, à Vaulion et à Serey les huit
 neuf et dix février mil neuf cent

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'état civil de
Rolle

Communiqué : à l'état civil de

Rolle, Vaulion et Serey

Signatures des époux :

Julien Monnard
Lina Monnard

Signatures des témoins :

Marius Troppet
Odélie Kohler } Laminé

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 59

Spieess & Fauquex

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix Mars mil neuf cent _____ mil huit cent quatre-vingt-

_____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Spieess, Philippe,** _____ Coiffeur, _____

de Gumbrechtshofen (Alsace) _____ domicilié à Lausanne, _____

célibataire _____

né à Gumbrechtshofen le vingt-un août _____ mil huit cent septante-trois _____

fils de Georges Spieess, tonnelier _____

et de Charlotte Löwenyuth, sa femme, domiciliés à Gumbrechtshofen _____

2° **Fauquex, Alice-Elise,** _____ Coiffeuse, _____

de Riez et de Lutry _____ domiciliée à Lausanne, _____

célibataire _____

née à Lausanne le onze novembre _____ mil huit cent septante-six _____

fille de Henri Fauquex, décédé, _____

et de Denise Henriette née Calame, sa veuve, à Lausanne _____

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Lutry, Riez & Gumbrechtshofen, les neuf, six et onze janvier mil neuf cent _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication de _____

Gumbrechtshofen, Riez, Lutry & Lausanne _____

Permis du Département de Justice à _____

Police _____

Communiqué; à l'Etat Civil de _____

Lutry,ully & à la Chancellerie de _____

Signatures des époux :

Philippe Spieess

Alice Spieess

Signatures des témoins :

Jean Calame _____
Pl. Guin _____

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Par lettre de bourgeois reçue, *L. Nussillon*, notaire, à Lausanne, le 10 janvier 1917, et visé par le Conseil d'Etat dans le délai légal, *Spieess, Philippe*, mentionné ci contre, a été reçu, avec sa famille, au nombre des bourgeois de la commune de *Cully*.

Inscrit le 19 février 1917. L'officier de l'état civil: *[Signature]*

Equi à l'état civil à Lutry et Cully

Par Jugement du Tribunal de district de Lausanne, rendu en date du 27 mars 1924, déclaré définitif et exécutoire le 14 juin 1924, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à _____ an _____ le délai pendant lequel _____ ne pourr. _____ contracter un nouveau mariage.

Lausanne, le 1^{er} juillet 1924. L'officier de l'état civil:

[Signature]

Révisé du 21.11.17. R. du 10.7.24.

N° 60

Guichard et Cuche

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit Mars mil neuf cent mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Guichard, Albert,** agriculteur

de Orzens & Pailly domicilié à Orzens

célibataire

né à Uzès le vingt-un août mil huit cent septante

fils de Marie Guichard

et de Suzanne Pomy née Héridier domiciliés à Orzens

2° **Cuche, Alice,** sans profession

de Pomy domiciliée à Pomy

célibataire

née à Pomy le vingt-trois Mars mil huit cent septante-quatre

fille de Daniel Cuche

et de Susette née Pilloud domiciliés à Pomy

Les publications ont eu lieu à Pomy, Orzens & Pailly le dix-sept & dix-huit février mil neuf cent

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'Etat civil d'Uzès

Signatures des époux :

Albert Guichard

Alice Guichard

Signatures des témoins :

André Pomy }
Suzanne Pomy }

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué: à l'Etat Civil

d'Uzès & Uzès

N° 61

Marchina et Baumer

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit Mars mil neuf cent _____ mil huit cent quatre-vingt _____

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Marchina, Joseph-Antoine-Pierre-Alphonse,**

de Cerravolo (Novate) Italie _____ domicilié à Louvain, Peintre _____

Célibataire _____

né à Cerravolo le onze octobre _____ mil huit cent Septante-six _____

fils de Michel Marchina, peintre, _____

et de Madeleine Marchina, la femme, domiciliés à Cerravolo _____

2° **Baumer, Emma-Jeanne-Françoise,** *Centurière pour hommes*

de Arechi (Bene) _____ domiciliée à Louvain _____

Célibataire _____

née à Louvain le trois Mars _____ mil huit cent Septante-sept _____

fille de Jacob Baumer, bûcheron, _____

et de Marie-Françoise Josse, la femme, domiciliés à Louvain _____

Les publications ont eu lieu à Louvain, Arechi & Cerravolo les neuf, dix & vingt-trois Janvier mil neuf cent _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux _____

consentement des père & mère des Epoux _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication de _____

Cerravolo, Arechi & Louvain _____

Communiqué : à l'état civil d'Arechi _____

& à la Chancellerie de _____

Signatures des époux :

Joseph Marchina
Emma Marchina

Signatures des témoins :

Vasina Gaudens
Auguste Guillaume

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 62

Marolf & Dufaux

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Legitimation d'Eugène Auguste
Dufaux né à Lausanne le 18
février 1897 (voir aux pièces)

Aujourd'hui huit Mars mil neuf cent mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Marolf, Charles-Auguste,** typographe

de Neuveville | Berne | domicilié à Lausanne

célibataire

né à Neuchâtel le huit février mil huit cent soixante-huit

fils de Frédéric Auguste Marolf, typographe,

et de Elise Caroline née Feibeli, sa femme, domiciliés à Lausanne

2^o **Dufaux, Jenny-Alice,** couturière,

de Châtard | Montreux | domiciliée à Lausanne,

célibataire

née à Lausanne le vingt-trois avril mil huit cent septante-neuf

fille de Frédéric François Dufaux, décédé,

et de Emma Chabert, sa mère, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Châtard & Neuveville les dix
& douze février mil neuf cent.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificat de publication de

Neuveville, Châtard & Lausanne

Communiqué: à l'Etat Civil

de Neuveville & Montreux

Signatures des époux :

Marolf Charles

Marolf Alice

Signatures des témoins :

Demare
L. J. J. J.
Louis serurier

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 63

Cordey et Fleurdelys

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix Mars mil neuf cent mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Cordey, Emile,** Employé de Commerce

de Savigny domicilié à Landanne,

célibataire

né à Savigny le quatorze Mars mil huit cent septante-six

fil de Charles Cordey, agriculteur

et de Marie Louise vic Chevalley, domiciliés à Savigny

2^o **Fleurdelys, Alice,** lingère

de Pilly & Chavannes & Landanne domiciliée à Landanne,

célibataire

née à Landanne le vingt-un Juin mil huit cent quatre-vingt-un

filie de Frédéric François Fleurdelys, employé au L. O.

et de Julie Amantoux, la femme, domiciliés à Landanne.

Les publications ont eu lieu à Savigny, Pilly, Chavannes & Landanne, les vingt & vingt-un février mil neuf cent

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Consentement du père de l'Epouse

Promesse de mariage

Certificats de publication de Savigny

Pilly, Chavannes & Landanne

Communiqué : à l'Etat Civil de Savigny

Romain & Loubens

Signatures des époux :

Emile Cordey

Alice Cordey

Signatures des témoins :

Charles Henry

Paul Cordey

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 64

Scheidegger et Zumbunn

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix Mars mil neuf cent ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Scheidegger, Rodolphe-Albert,** Étudiantde Trub (Berne) domicilié à Pully,

célibataire

né à Berne le deux Septembre mil huit cent septante-quatrefils de Rodolphe Scheideggeret de Emilie Kocher, sa femme, domiciliés à Berne,2^o **Zumbunn, Rosa,** Cultivatricede Goldswyl (Berne) domiciliée à Lausanne,

célibataire

née à Armbule (Berne) le quinze novembre mil huit cent septante-neuffille de feu Gottlieb Zumbunnet de Marquerite née Schneider, sa mère à Meiringen (Berne)Les publications ont eu lieu à Trub, à Ringgenberg le deux et à Pully et Lausanne le dix-sept février mil neuf cent

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'Etat Civil dePully.

Signatures des époux :

Rodolphe Albert Scheidegger.
Rosa Scheidegger

Signatures des témoins :

Jean Galliker
Hausmann } à Lausanne

L'officier de l'état civil :

Communiqué : à l'Etat Civil de

Trub, Pully & Ringgenberg

N° 65

Bühler et Barbey

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui treize mars mil neuf cent mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Bühler, Frédéric,** boucher,

de Aeschi (Berne) domicilié à Lausanne,

célibataire

né à Lausanne le neuf mars mil huit cent septante

fil de frédéric Bühler, boucher à Cordonay,

et de feue Marie née Steffen, la femme

2^o **Barbey, Eugénie,** Cuisinière,

de Granges domiciliée à Lausanne,

célibataire

née à Granges le quinze décembre mil huit cent septante-huit

fille de feue Louise Barbey

et de _____

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Aeschi & Granges, les treize,
& quinze février mil neuf cent.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Aeschi - Lausanne - Granges.

Communiqué : à l'Etat Civil

à Aeschi & Granges.

Signatures des époux :

Fritz Bühler

Eugénie Barbey

Signatures des témoins :

H. Bongrand

E. Hess

à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Par jugement rendu le 8 Mars 1911 déclaré nul le 24 Juillet suivant, le Tribunal de première instance du Canton de Genève a adonné par le divorce le mariage inchoé ci-dessus.

Le divorce a été prononcé entre les Epoux en vertu de l'art 46 de la loi fédérale du 24 Décembre 1874 Lausanne le treize 1911.
L'Officier de l'Etat civil

[Signature]

N° 66

Nicolas & Rod

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze Mars mil neuf cent ~~mil huit cent quatre vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Nicolas, Eugène,** agriculteur

de Carrouge - Mézières domicilié à Carrouge

célibataire

né à Carrouge le vingt-trois novembre mil huit cent Septante-six

fils de François Nicolas

et de Marie née Peter, domiciliés à Carrouge

2^o **Rod, Elise,**

de Carrouge, Mézières, Ropraz & Corcelles domiciliée à Carrouge

célibataire

née à Carrouge le quatre décembre mil huit cent Septante-neuf

fille de feu Louis Rod

et de Henriette née Desmaisons

Les publications ont eu lieu à Mézières, Carrouge, Ropraz & Corcelles, les quatorze, quinze & seize février mil neuf cent

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'Etat Civil de
Mézières

Signatures des époux :

Eugène Nicolas.
Elise Nicolas

Signatures des témoins :

François à Carrouge
Aimee Buttet à Mézières

Communiqué : à l'Etat Civil de

Mézières & Ropraz

L'officier de l'état civil :



N° 67

Buttet & Reibaz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze Mars mil neuf cent — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Buttet, Jules-Aimé**, agriculteur

de Feilens domicilié à Feilens

célibataire

né à Feilens le trois août mil huit cent septante

fils de Siméon Buttet

et de Elise née Deponds, domiciliée à Feilens.

2° **Reibaz, Hélène-Henriette**

de Montpreveyres domiciliée à Carrouge

née à Paris le dix-neuf août mil huit cent quatre-vingt-deux

fille de Eugène Reibaz, domiciliée à Chailly

et de Marie Jeanne Mathilde Picard.

Les publications ont eu lieu à Carrouge, Montpreveyres & Feilens, les vingt-huit février, premier & deux Mars mil neuf cent

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

attestation de l'Etat Civil d'Oron

Signatures des époux :

Aimé Buttet
Hélène Buttet.

Signatures des témoins :

Eugène Nicolas }
Elin Nicolas } Carrouge

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'Etat Civil de Mézières, Reprez & Oron.

N° 68

Schütz & Schneider

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement rendu le 19 décembre 1912 déclaré définitif et exécutoire le 17 février 1913 le Tribunal civil du district de Lausanne a dissous le mariage mesit ex-contris.

Le divorce a été prononcé aux torts du mari en vertu de l'article 138 C.C.S.

Le mari ne pourra contracter un nouveau mariage avant le délai d'un an de la date du jugement.

Lausanne le 29 mars 1913

L'officier de l'Etat-civil
H. Lichant

Aujourd'hui quinze Mars mil neuf cent — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Schütz, Frédéric,**

marié,

de Sumidwald | Berné |

domicilié à Lausanne,

célibataire

né à Ferribalm | Berné | le dix-sept Mars — mil huit cent Septante,

fils de feu Samuel Schütz

et de Anna Maria née Ketterer, de Vevey, à Grenchen | Berné |

2° **Schneider, Louise,**

mariée,

de Rapperswil | Berné |

domiciliée à Lausanne,

célibataire

née à Albtigen | Berné | le seize Mars — mil huit cent Septante-deux,

fille de feu Frédéric Schneider

et de Anna née Stöckli, de Vevey, à Moutens | Fribourg |

Les publications ont eu lieu à Sumidwald, Lausanne & Rapperswil le vingt février mil neuf cent

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publications de

Sumidwald, Lausanne & Rappers-

wil

Communiqué: à l'Etat Civil de

Sumidwald & Rapperswil.

Signatures des époux :

Fried. Schütz.

Louise Schneider

Signatures des témoins :

A. Gillieron

A. Hauser

L'officier de l'état civil :

H. Lichant

N° 69

Murizier et Dubochet née Durgniat

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Legitimation de Germaine Blanche Dubochet, née à Lausanne le 23 octobre 1899. Voir aux pièces

Sur jugement rendu le 27 Mars 1907 déclaré exécutoire le 28 Avril sui- vant, le Tribunal civil du District du Vevay a dissous par le divorce le mariage in- téressé ci-contre.

Le divorce a été prononcé contre le mari en vertu de l'art. 46. B. de la loi fédérale du 24 Décembre 1874 Lausanne le 12 Mars 1907 L'Off. de l'Etat Civil.

Aujourd'hui seize Mars mil neuf cent ~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Murizier, Henri-Louis,** *veuturier,*

de *Puidoux* domicilié à *Lausanne*

veuf en premières nocces de Marie Burti dès le quinze Mai mil huit cent quatre-vingt-quatorze,

né à *Blonay* le trois février mil huit cent *soixante-huit*

fil de *Jean Louis Murizier, veuturier,*

et de *Sophie Aimée née Boraleu, domiciliée à Blonay*

2^o **Dubochet née Durgniat, Marianne dite Anna,**

de *Châtillard* domiciliée à *Lausanne, Repassende*

divorcée en premières nocces de Auguste Louis Dubochet, dès le quinze février mil huit cent quatre-vingt-dix huit

née à *Paux* vers Ellen le quatorze Septembre mil huit cent *soixante-sept*

fille de *feu David François Durgniat*

et de *Marie Adèle née Nicollier, domiciliée à Montreux.*

Les publications ont eu lieu à *Lausanne, au Châtillard & à Puidoux* les *vingt-quatre, vingt-dix février & premier Mars mil neuf cent.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de mariage des Epoux, celui del' Epouse avec mention du divorce.

Acte de décès de la 1^{re} femme des Epoux

Promesse de mariage.

Certificats de publication de Puidoux, Lausanne & Châtillard.

Communiqué : à l'Etat Civil de

Chablais & Montreux.

Signatures des époux :

Murizier H.L.

Anna Mursier

Signatures des témoins :

J. J. J. J.
à *Lausanne*

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 70

Gauthey & Vallotton

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-sept Mars mil neuf cent ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Gauthey, Ami François Emmanuel, limoux,

de L'abergement domicilié à Vallorbes,

veuf en premières noces de Rosine Marie née Vidmer âgé le vingt-trois novembre mil huit cent quatre-vingt-onze

né à L'abergement le quatre novembre mil huit cent soixante-sept

fils de feu Emmanuel Gauthey

et de Rosine née Candaux, domiciliée à L'abergement

2° Vallotton, Marie-Rose-Suzanne, couturière,

de Vallorbes domiciliée à Vallorbes,

célibataire

née à Vallorbes le douze décembre mil huit cent soixante-six

fille de Henri Félix Daniel Vallotton, limoux à Vallorbes

et de feu Rose Caroline née Faley.

Les publications ont eu lieu à L'abergement & à Vallorbes le dix-huit février mil neuf cent.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'Etat Civil de Vallorbes.

Signatures des époux :

Gauthey Ami
Marie Gauthey

Signatures des témoins :

Ch. Brunet
Louis Ruchet

L'officier de l'état civil :

Al. Bernard Dubé

Communiqué : à l'Etat Civil de Lignerolles & Vallorbes.

N° 71

Schnegg et Willwer

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui six sept Mars mil neuf cent mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Schnegg, Georges Hippolyte**, agent de trains,

de Luzern (Suisse) domicilié à Brigue,

Célibataire

né à CourmAYon le dix-neuf février mil huit cent septante-quatre

fils de Auguste Hippolyte Schnegg horloger

et de Zéline née Schindler, la femme, domiciliée à Neuchâtel,

2° **Willwer, Jeanne-Lina-Elizabeth**,

de Aussersihnmooz (Suisse) domiciliée à Lausanne,

célibataire

née à Lausanne le vingt-un Septembre mil huit cent septante-quatre

fille de Paul Eric Willwer, comptable

et de Elizabeth Käppi, la femme, domiciliée à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Hochstetten, Brigue et Kuzenberg,
les deux Janvier & deux février mil neuf cent.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Attestation de l'Etat Civil de
Brigue

Communiqué : à l'Etat Civil de
Grosshöchstetten, Brigue & Kuzenberg

Signatures des époux :

Georges Schnegg
Elizabeth Schnegg

Signatures des témoins :

Ch. Aug. Minderlin
[Signature]

L'officier de l'état civil :

de Bernard Aubert

N° 72

Folly & Menoud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt mars mil neuf cent _____ mil huit cent quatre vingt _____

_____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Folly, Jean-Franci,** _____ *Jardinier* _____

de Villarepos / *Trévoux* _____ domicilié à *Lausanne* _____

célibataire _____

né à *Villarepos* le vingt-huit octobre _____ mil huit cent *soixante-trois* _____

fils de *leur* *Etienne Folly* _____

et de *leur* *Madeleine née Effroz, du femme* _____

2° **Menoud, Madeleine,** _____ *ménagère* _____

de *St Jean d'Aulps* / *H^e Savoie* _____ domiciliée à *Lausanne* _____

célibataire _____

née à *St Jean d'Aulps* le premier juin _____ mil huit cent *quatre-vingt* _____

fille de *francois Menoud, agriculteur* _____

et de *Marie Buzier du femme, domiciliés à St Jean d'Aulps* _____

Les publications ont eu lieu à *Lausanne, Villarepos & St Jean d'Aulps* _____

le vingt-sept vingt huit février & quatre mars mil neuf cent. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

_____ *Actes de naissance des Epoux* _____

_____ *Consentement des parents de l'Epouse* _____

_____ *Promesse de mariage* _____

_____ *Certificats de publication de* _____

Villarepos, Lausanne & St Jean _____

d'Aulps _____

Communiqué: à l'Etat Civil de _____

Villarepos & à la Chancellerie *Ch^e* _____

Signatures des époux :

Jean Folly
Madeleine Folly

Signatures des témoins :

Emile Langg
Laurent

L'officier de l'état civil :

Al. Renaud

Par jugement rendu le 10 mai 1906 déclaré valide le 8 Juin suivant, le Tribunal civil du district de Lausanne a dit en droit par le docteur le mariage inscrit ci-dessus.

Le mariage a été dit en droit par le docteur le 10 mai 1906 en vertu de l'article 46 lettre A de la loi fédérale du 24 décembre 1874, contre la femme Lausanne le 13 Juin 1906 L'Officier de l'état civil:

N° 73

Tribolet & Mäder

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt deux mars mil neuf cent ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° **Tribolet, Jean-Frédéric**, maréchal

de Uriet (Berne) domicilié à Lausanne

veuf en premières nocces de Rosa Wernli aîs le dix sept juillet mil huit cent quatre-vingt dix huit

né à Uriet le onze novembre mil huit cent soixante un

fil de feu Frédéric Tribolet

et de Marie née Trüb, sa femme.

2° **Mäder, Rosina dite Rosa**, sans profession

de Mühleberg (Berne) domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Mühleberg le trois septembre mil huit cent septante huit

filie de feu Samuel Mäder

et de Madeline née Seydler, sa mère, à Köniz (Berne)

Les publications ont eu lieu à Uriet & à Mühleberg le deux & à Lausanne le trois mars mil neuf cent.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

acte de décès de la 1^{re} femme des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Uriet, Lausanne & Mühleberg

Communiqué: à l'Etat Civil

à Uriet & Mühleberg

Signatures des époux :

J. Tribolet

Rosa Tribolet

Signatures des témoins :

A. B...

J. Schmid

L'officier de l'état civil :

A. Bernard

N° 74

Buzzi & Bülikofer

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-deux mars mil neuf cent — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Buzzi, Samuel,** Charretier,

de Boltigen | Berne | domicilié à Lauanne,

célibataire,

né à Boltigen le premier novembre — mil huit cent soixante-six —

fils de feu Jean Buzzi

et de Susanne Cathérine Zwahlen, la veuve à Boltigen

2^o **Bülikofer, Elise,** sans profession

de Kernenried | Berne | domiciliée à Kernenried,

célibataire

née à Kernenried le premier décembre — mil huit cent septante-trois —

fille de Jeanne Bülikofer, agriculteur

et de Anna Elisabeth née Mumenthaler, la femme à Kernenried

Les publications ont eu lieu à Kirchberg | Kernenried | Boltigen & Lauanne
les premier, deux & trois mars mil neuf cent.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Boltigen, Lauanne & Kirchberg

Communiqué: à l'Etat Civil de

Boltigen & Kirchberg

Signatures des époux :

S. Buzzi

Elise Buzzi

Signatures des témoins :

A. Hediger

A. B. ...

L'officier de l'état civil :

Al. ...

N° 75

Mayot et Cottier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-deux Mars mil neuf cent — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Mayot, Daniel-Edouard**, agriculteur

de Grandceux — domicilié à Lussanne, Vennes

célibataire

né à Savigny le dix-sept novembre — mil huit cent septante-cinq

fils de feu Auguste Constant Mayot

et de Lydie Susanne née Pichin, sa veuve, à Vennes

2^o **Cottier, Julie-Henriette**, — sans profession

de Rougemont — domiciliée à Yens

célibataire

née à Yens le onze novembre — mil huit cent septante-deux

fille de Jules Charles Henri Cottier, agriculteur

et de Louise Augustine née Muller, sa femme, domiciliés à Yens

Les publications ont eu lieu à Grandceux, Lussanne, Rougemont & Yens les dix, onze, douze & treize février mil neuf cent.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesses de mariage

Certificats de publication de

Grandceux, Lussanne, Rougemont &

Yens.

Communiqué : à Grandceux, Rougemont

& Villars & Yens.

Signatures des époux :

Edouard Mayot
Julie Cottier

Signatures des témoins :

Louis Prouvost
Edmond Schatzgebel

L'officier de l'état civil :

de Bricaud

N° 76

Carmentran & Curtet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt quatre Mars mil neuf cent — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o Carmentran, Auguste-César, — agriculteur —

de Juriens — domicilié à Juriens —

célibataire —

né à Juriens le sept août — mil huit cent cinquante-cinq —

fils de David Louis Carmentran, agriculteur à Juriens —

et de feu Louise Marie Chateaux —

2^o Curtet, Jenny-Marie, — femme de Chambre, —

de Juriens — domiciliée à Genève —

célibataire —

née à Juriens le douze juillet — mil huit cent cinquante-cinq —

fille de feu Jean François Curtet —

et de feu Marguerite Schwarzentraub —

Les publications ont eu lieu à Juriens & à Genève les seize & dix-neuf
février mil neuf cent —

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'Etat Civil de
Romarinmôtier

Signatures des époux :

Aug Carmentran
Jenny Carmentran

Signatures des témoins :

André à Lully
Curtet à Lully

L'officier de l'état civil :

Officier de l'état civil

Communiqué: à l'Etat Civil de
Romarinmôtier & Genève (Branche)

N° 77

Aviolat et Aviolat née

Kalbfsuss.
Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt sept Mars mil neuf cent _____ mil huit cent quatre vingt

_____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Aviolat, Théodore-Joseph, Typographe,

de Ormont-Dessous _____ domicilié à Lausanne,

célibataire _____

né à Lausanne le vingt septembre _____ mil huit cent Soixante-deux _____

fils de Jeanne Louise Aviolat, domiciliée à Lausanne _____

et de _____

2^o Aviolat née Kalbfsuss, Elise-Louise-Marie, ménagère

de Ormont-Dessous _____ domiciliée à Lausanne _____

divorcée en premières noces de Jean Frédéric Aviolat dès le onze Septembre
mil huit cent quatre-vingt-seize _____

née à Bex le vingt-huit Septembre _____ mil huit cent Soixante-cinq _____

fille de Louis Frédéric Kalbfsuss, absent _____

et de feu Marie Catherine Valicard _____

Les publications ont eu lieu à Lausanne & Ormont-Dessous les vingt sept
février et premier Mars mil neuf cent _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux
Actes de mariage de l'épouse avec
mention du divorce _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication de Ormont _____

Dessous & Lausanne _____

Communiqué ; à l'état Civil _____

d'Ormont-Dessous _____

Signatures des époux :

Th. Aviolat
Louise Aviolat

Signatures des témoins :

Spasini
Maurice }
Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 78

Oesch et Dupretex

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-sept mars mil neuf cent — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Oesch, Vincent-Alexandre, Charpentier

de Schwarzenegg | Borne | domicilié à Rougemont

célibataire

né à Rougemont le onze août — mil huit cent septante-cinq

fils de Frédéric Oesch, Charpentier

et de Marguerite Ronde née Roviez, domiciliés à Rougemont

2^o Dupretex, Sophie, Couturière

de Rougemont domiciliée à Rougemont

célibataire

née à Rougemont le onze décembre — mil huit cent septante-quatre

fille de Rodolphe David Dupretex, menuisier

et de Marie née Steun, domiciliés à Rougemont

Les publications ont eu lieu à Rougemont & Schwarzenegg les neuf & dix
mars mil neuf cent

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'Etat Civil de
Rougemont

Signatures des époux :

Oesch Vincent Alexandre
Sophie Oesch

Signatures des témoins :

Mammi Louis
Elise Dupraz

L'officier de l'état civil :

Communiqué : à l'Etat Civil de
Schwarzenegg & Rougemont

N° 79

Bertholet & Mottier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt sept Mars mil neuf cent _____ mil huit cent quatre vingt

_____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Bertholet, Victor,** _____ agriculteur _____

de Rougemont _____ domicilié à Château-d'Oex _____

célibataire _____

né à Château-d'Oex le dix sept avril _____ mil huit cent septante trois _____

fils de Louis David Bertholet, agriculteur à Château-d'Oex _____

et de Marie née Cottier, décédée : _____

2^o **Mottier, Louisa,** _____ lingère, _____

de Château-d'Oex _____ domiciliée à Rougemont _____

célibataire _____

née à Rougemont le quatre février _____ mil huit cent septante six _____

fille de Jean Louis Mottier, agriculteur _____

et de Emma née Verdon, domiciliée à Rougemont. _____

Les publications ont eu lieu à Rougemont, Château-d'Oex à L'Étraz, les neuf & dix Mars mil neuf cent _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

~~Acte de naissance~~ _____

autorisation de l'Etat Civil _____

de Château-d'Oex _____

Communiqué : à l'Etat Civil de _____

Rougemont & Château-d'Oex _____

Signatures des époux :

Victor Bertholet
Louisa Bertholet

Signatures des témoins :

Antoine
Henri } _____

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 80

Tuacher & Wagen

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

d
 Aujourd'hui vingt-neuf mars mil neuf cent _____ mil huit cent quatre-vingt-
 _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Tuacher, Charles-Marie,** — Docteur médecin —
 de Limpach (Bonne) — domicilié à Sallanches près Constantine
 célibataire

né à Froy le vingt-deux mai _____ mil huit cent septante-trois
 fils de John Tuacher, pasteur _____
 et de Caroline née Wenger, domiciliée à Froy _____

2^o **Wagen, Marguerite-Anna-Rosine-Henriette,**
 de Flurlingen (Zurich) — domiciliée à Lausanne —
 célibataire

née à Lausanne le douze juillet _____ mil huit cent quatre-vingt _____
 fille de Charles Marie Wagen _____
 et de Henriette Louise Danielle Estoppey, à Lausanne _____

Les publications ont eu lieu à Constantine, Limpach, Flurlingen & Lausanne
 le trois mars mil neuf cent _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

_____ autorisation de l'état civil de
 Constantine _____

Communiqué: à l'état civil de
 Limpach, Constantine & Flurlingen.

Signatures des époux :

Ch Tuacher
Marguerite Tuacher

Signatures des témoins :

Henri Goussier
Ch. Wagen

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 81

Marmijat et Idoz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Le 10 avril 1906, le Conseil
fédéral a prononcé, en vertu de l'art.
10 de la loi fédérale du 25 juin 1903,
la célébration, à titre gratuit, de M^{lle}
veuve Marie Alice Marmijat née Idoz,
Française par son mariage, dans le
droit de cité au Canton de Vaud
de la Commune de Château-d'Oex
Luzerne le 26 avril 1906

L'Officier de l'Etat Civil :

[Signature]

Aujourd'hui vingt-neuf Mars mil neuf cent mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Marmijat, Jean-Michel, négociant

de Lyon (arr. 2^e) domicilié à Luzerne,

veuf en premières noces de Françoise dite Fanny Ropy dès le vingt-quatre Mars
mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf

né à Lyon le quatorze octobre mil huit cent quarante-huit

fil de défunte Anne Marmijat

et de

2^o Idoz, Marie-Alice, sans profession

de Château-d'Oex domiciliée à Villeneuve,

célibataire

née à Château-d'Oex le vingt-quatre Mars mil huit cent cinquante-sept

fille de feu Henri David Idoz

et de feu Denise Suzanne Charlotte Judith née Dizens, sa femme

Les publications ont eu lieu à Luzerne, Château-d'Oex, L'Etivaz, Villeneuve
à Lyon les vingt-sept, vingt-huit février et quatre Mars mil neuf cent.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Acte de décès de la 1^{re} femme des Epoux

Permis de mariage

Certificats de publication de Lyon, Luzerne
Château-d'Oex, L'Etivaz & Villeneuve.

Déclaration de Validité

Permis du Départ de Justice & Police

Communiqué : à la Chancellerie de

à l'Etat Civil de Château-d'Oex &

Villeneuve.

Signatures des époux :

Marmijat
Alice Marmijat

Signatures des témoins :

E. L. Monnet
G. Bedoy

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 82

Judt soit Jutt & Känni

Nom et profession de l'époux :

A

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-neuf Mars mil neuf cent — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Judt-~~soit~~ Jutt, Franz, — ~~le~~ ~~dernier~~ —

de Windischbuch (Bade) — domicilié à Lausanne, —

célibataire —

né à Windischbuch le vingt-dix novembre — mil huit cent quarante-cinq —

fils de feu Jacob Judt soit Jutt —

et de feu Catherine née Hirsner, sa femme —

2° Känni, Madeleine, — ~~le~~ ~~dernière~~ —

de Gerzensee (Berne) — domiciliée à Lausanne, —

célibataire —

née à Mühleberg (Berne) le vingt-sept Janvier mil huit cent quarante-dix —

fille de feu Rodolphe Känni —

et de feu Elisabeth née Meyer, sa femme —

Les publications ont eu lieu à Gerzensee, Lausanne & Windischbuch les quinze, dix-sept et dix-neuf février mil neuf cent. —

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux —

Promesse de mariage —

Certificats de publication de Windischbuch, Lausanne & Gerzensee. —

Permis du Département de Justice & Police. —

Communiqué: à la Chancellerie Ch
& à l'Etat Civil de Gerzensee. —

Signatures des époux :

Franz Jutt

Madeleine Känni

Signatures des témoins :

Renouvier } Lausanne
Gantier }

L'officier de l'état civil :



N° 83

Martin et Blank

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt-neuf Mars mil neuf cent* ~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Martin, François-Marie*, *agriculteur*

de *Froidville* domicilié à *Lausanne*,

célibataire

né à *Lausanne le quatre Février* mil huit cent *septante-cinq*

fils de *Jean Marie Martin*

et de *Jeanne Juliette Françoise Rogoz, sa femme*

2° *Blank, Albertine*, *sans profession*

de *Ornet (Besse)* domiciliée à *Lausanne*,

célibataire

née à *Ornet le vingt-cinq octobre* mil huit cent *soixante-sept*

fille de *Jacob Blank agriculteur*,

et de *Marguerite née Niggeler, sa femme, domiciliés à Ornet*

Les publications ont eu lieu à *Lausanne, à Froidville & à Ornet les dix-sept et dix-neuf Février mil neuf cent*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Permis de mariage

Certificats de publication de Froidville Lausanne & Ornet

Signatures des époux :

Martin Francois
Albertine Martin

Signatures des témoins :

J. P. Paganon
Jules Pilliard

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 84

Lederer et Freiss

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-neuf mars mil neuf cent _____ mil huit cent quatre-vingt

_____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Lederer, Jules-François**, agriculteur _____

de Lutry & de Grandvaux _____ domicilié à Lausanne, _____

célibataire _____

né à Lausanne le vingt-un octobre _____ mil huit cent septante-six _____

fils de Jean Henri Samuel Lederer, vigneron à Lausanne _____

et de feu Louise Marie Inglez, sa femme, _____

2^o **Freiss, Aline**, _____ Blanchisseuse _____

de Sainte Croix _____ domiciliée à Lausanne _____

célibataire _____

née à Yverdon le vingt-huit mars _____ mil huit cent septante-quatre _____

fille de Julie Henriette Freiss, domiciliée à Lausanne _____

et de _____

Les publications ont eu lieu à Lausanne Lutry, Ste Croix, les Granges & Grandvaux les vingt-sept, vingt-huit février et premier mars mil neuf cent _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication de Lutry, Grandvaux, Lausanne, Ste Croix & les Granges _____

Communiqué: à l'Etat Civil de _____

Lutry, Cully & Ste Croix _____

Signatures des époux :

Lederer Jules
Lederer Aline

Signatures des témoins :

H. Martin }
E. Bally } Lausanne

L'officier de l'état civil :



N° 85

Guillat & Vuagniaux

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-neuf Mars mil neuf cent ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o *Guillat, Henri-Louis,* *gardien,*

de *Lavey-Morcles* domicilié à *Lausanne*

célibataire

né à *Lavey* le vingt-huit août mil huit cent *soixante-cinq*

fils de *Abram Louis Guillat, agriculteur*

et de *Julie Camille Brunat, sa femme, domiciliés à Lavey*

2^o *Vuagniaux, Marie,* *ménagère*

de *Vucherens* domiciliée à *Lausanne*

célibataire

née à *Trey* le sept février mil huit cent *septante-cinq*

fille de *Daniel Vuagniaux, agriculteur à Moudon*

et de *Jenny née Carrara, sa femme, à Lausanne*

Les publications ont eu lieu à *Lausanne, Vucherens & Lavey, les vingt, vingt-un & vingt-deux février mil neuf cent*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Lavey, Lausanne & Vucherens

Communiqué : à l'Etat Civil de

Bex & Moudon

Signatures des époux :

Henri Guillat

Marie Guillat

Signatures des témoins :

P. Vineriaz

L. Tschy les deux à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 86

Groux & Kunziker née Fawer

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-neuf mars mil neuf cent — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Groux, Louis-Jules,* — — — — — *Conducteur aux C.L.*

de *Giez et de Novalles* — — — — — domicilié à *Landsanne* — — — — —

célibataire — — — — —

né à *Giez* le *quatorze Janvier* — — — — — *mil huit cent septante-trois* — — — — —

fil de *Ferdinand Albert Groux, agriculteur* — — — — —

et de *Mézière née Durussel, sa femme, domiciliés à Giez* — — — — —

2° *Kunziker née Fawer, Marie,* — — — — —

de *Mosleeran (Argovie)* — — — — — domiciliée à *Landsanne* — — — — —

veuve en premières noces de Adolphe Kunziker née le seize novembre mil huit cent quatre-vingt-deux — — — — —

née à *Villars-le-Moines* le *vingt-huit Janvier* — — — — — *mil huit cent soixante-six* — — — — —

filles de *Jean Abraham Fawer* — — — — —

et de *Jeanne Elisabeth née Benninger, sa femme* — — — — —

Les publications ont eu lieu à *Landsanne, Mosleeran, Giez et Novalles* les *vingt, vingt-trois, vingt-deux & vingt-trois février mil neuf cent* — — — — —

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Groux — — — — —

acte de décès du 1^{er} mari de l'épouse — — — — —

Promesse de mariage — — — — —

Certificats de publication de Giez — — — — —

Novalles, Landsanne & Mosleeran — — — — —

Communiqué: à l'Etat Civil de

Grandson, Giez & Mosleeran. — — — — —

Signatures des époux :

L. Groux

M. Fawer

Signatures des témoins :

A. Heviger

A. Kunziker

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 87

Dubrit & Bron

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-neuf Mars mil neuf cent ~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Dubrit, Emile,** maître d'allemand

de Sottens & de Monden domicilié à Lantenne

célibataire

né à Sottens le vingt Juin mil huit cent Septante-trois

fils de feu Jean Dubrit

et de Rosine née Mingard, la veuve, à Sottens

2^o **Bron, Fanny,** sans profession

de Lutry & d'Epesses domiciliée à Oron-le-Château

célibataire

née à Oron-le-Château le treize Juin mil huit cent Septante-deux

fille de feu Auguste Bron

et de feu Marie Euphrasie née Ruedemann, la femme

Les publications ont eu lieu à Monden, Lantenne, Lutry, Epesses et Oron-le-Château, le dix et à Sottens le douze Mars mil neuf cent

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Sottens, Monden, Lantenne, Lutry

Epesses & Oron-le-Château.

Communiqué: à l'Etat Civil de

S^t Pierre, Monden, Lutry, Cully

et Oron.

Signatures des époux :

E. Dubrit

F. Bron

Signatures des témoins :

J. H. Chevillet à Lantenne

J. M. Roy à La Conversion

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 88

Margot & Groux

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-neuf Mars mil neuf cent — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Margot, David, maréchal

de Vittelboeuf et de St Croix domicilié à Valleyres sous Montagny

veuf de Louise Emilie née Stebler des le onze décembre mil huit cent quatre-vingt-

six-sept né à Valleyres s/ Montagny le vingt-quatre mai mil huit cent quarante-huit

fils de Louis Emmanuel Margot à Valleyres

et de Rose née Pottebat, décédée

2^o Groux, Lucie-Henriette, ménagère

de Giez et Nevalles domiciliée à Valleyres s/ Montagny

Célibataire

née à Valleyres s/ Montagny le six août — mil huit cent soixante-deux

fille de Jean David Groux, décédé,

et de Marianne née Poux, La Veuve à Valleyres

Les publications ont eu lieu à St Croix, Les Granges, à Giez et Nevalles, à Valleyres & à Vittelboeuf le six Mars mil neuf cent.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Autodation de l'Etat Civil
de Montagny

Communiqué: à l'Etat Civil de
Paulmet, Sts Croix, Montagny,
Gandson & fia.

Signatures des époux :

David Margot
Henriette Margot

Signatures des témoins :

Gandson
Blancet } de Lussimont

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 89

Berdoz et Roch

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux avril mil neuf cent _____ mil huit cent quatre vingt

_____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Berdoz, Aimé,** _____ Charpentier _____

de Rossinières _____ domicilié à Chateau-d'Oex _____

célibataire _____

né à Chateau-d'Oex le dix-neuf Juin _____ mil huit cent Septante _____

fils de Albert David Berdoz, Marchand de bois _____

et de Marie Elise née Knoch, domiciliés à Chateau-d'Oex _____

2^o **Roch, Marie Louise,** _____ Ménagère _____

de Chateau-d'Oex _____ domiciliée à Chateau-d'Oex _____

célibataire _____

née à Chateau-d'Oex le trente octobre _____ mil huit cent Soixante quatre _____

fille de Charles David Roch, décédé, _____

et de Marie Louise née Lenoir, à Chateau-d'Oex _____

Les publications ont eu lieu à Chateau-d'Oex - L'Etivaz & à Rossinières
les seize & dix-sept mars mil neuf cent _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

_____ autorisation de l'état civil de
Chateau-d'Oex. _____

Signatures des époux :

Aimé Berdoz
Louise Berdoz

Signatures des témoins :

Blanchin
Blanchin } _____

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'état civil de
Rossinières & Chateau-d'Oex _____

N° 90

Biermann & Mercier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

5-241
 Aujourd'hui trois avril mil neuf cent ~~mil huit cent quatre vingt~~
 par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Biermann, Frédéric-Charles, Professeur

de Lausanne domicilié à Lausanne

célibataire

né à Lausanne le neuf Mars mil huit cent septante-cinq

fil de feu Jean Christophe Biermann

et de Ernestine Anna Henriette Rummel, domiciliée à Lausanne

2^o Mercier, Isaline-Louise, sans profession

de Dailens et de Penthéraz domiciliée à Orbe

célibataire

née à Orbe le treize Septembre mil huit cent septante-quatre

filie de Louis Adolphe Mercier, propriétaire

et de Sabine Susette Deluc, domiciliés à Orbe

Les publications ont eu lieu à Orbe le dix-neuf, à Dailens le vingt-deux
 à Penthéraz & à Lausanne le vingt-quatre février mil neuf cent.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Lausanne

Dailens, Penthéraz & Orbe.

Communiqué: à l'Etat civil de

Dailens, Penthéraz & Orbe.

Signatures des époux :

Biermann

Isaline Biermann

Signatures des témoins :

Alphonse Mercier à Orbe

Engelbrecht à Genève

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 91

Siegfried et Dietiker

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trois avril mil neuf cent ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Siegfried, Jean-Frédéric,** employé de bureau

de Gosselstetten (Aarne) domicilié à Lausanne,

célibataire

né à Twann (Aarne) le cinq mars mil huit cent soixante-neuf

fils de feu Frédéric Jean Jacob Siegfried

et de Elisabeth née Feitknecht, sa veuve à Neuchâtel.

2^o **Dietiker, Adèle-Frédérica,** couturière

de Thalheim (Argovie) domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Lausanne le trois novembre mil huit cent septante-deux

fille de Jean Frédéric Dietiker, tailleur

et de Marguerite Bach, sa femme, domiciliés à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Gosselstetten & Lausanne le vingt-sept à Thalheim le vingt-huit février mil neuf cent.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux

promesse de mariage

certificat de publication de Gosselstetten

Lausanne & Thalheim

Communiqué : à l'état civil

de Gosselstetten & Thalheim

Signatures des époux :

J. Siegfried
Adèle Siegfried

Signatures des témoins :

P. Iseli }
Abb. Dietiker } de Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 92

Fardel et Doz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui Trois avril mil neuf cent ~~mil huit cent quatre vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Fardel, Robert Eugène**, — architecte, —de Mutaux domicilié à Lausanne,

célibataire

né à Neuchâtel le vingt-trois Mars mil huit cent soixante-septfils de François Louis Fardel, ancien horlogeret de Eugénie Henriette née Couvert, sa femme, domiciliés à Neuchâtel2° **Doz, Melida-Olympe**, — sans professionde Château-d'Oex domiciliée à Lausanne,

célibataire

née à Lausanne le six Septembre mil huit cent septante-huitfille de François Louis Doz, architecte,et de Marie Blant, sa femme, domiciliés à LausanneLes publications ont eu lieu à Mutaux, Lausanne, Château-d'Oex, L'Étraz,
les dix-sept à dix-huit Mars mil neuf cent.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des épouxPromesse de mariageCertificats de publication de Mutaux,Lausanne, Château-d'Oex & L'Étraz

Signatures des époux :

R. FardelMelida Doz

Signatures des témoins :

M. Mandel, A. van Dorp,
E. Courvoisier, de Grandjean de Coeffery
Tous à Lausanne

L'officier de l'état civil :

Communiqué : à l'Etat Civil de

Provence & de Château-d'Oex.

N° 93

Dind & Peneveyre

3-161

Aujourd'hui quatre avril mil neuf cent _____ mil huit cent quatre vingt _____

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° *Dind, Marc-Émile*, _____ *Instituteur* _____

Lieu d'origine et de domicile :

de *S^t Cierges* _____ domicilié à *Chazeaux* _____

Etat civil :

célibataire _____

Lieu et date de la naissance :

né à *Lyon* le *trois décembre* _____ mil huit cent *septante-sept* _____

Noms, profession et

_____ fils de *Jules Dind* _____

domicile des parents :

et de *Marie Mathilde Louise Francfort, sa femme*, _____

Nom et profession de l'épouse :

2° *Peneveyre, Anna-Bértha*, _____ *brodeuse* _____

Lieu d'origine et de domicile :

de *Lausanne* _____ domiciliée à *Lausanne* _____

Etat civil :

célibataire _____

Lieu et date de la naissance :

née à *Lausanne* le *vingt-sept avril* _____ mil huit cent *septante-neuf* _____

Noms, profession et

_____ fille de *Félix Peneveyre, jardinier*, _____

domicile des parents :

et de *Mademoiselle née Schweizer, sa femme, domiciliés à Lausanne* _____

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *S^t Cierges, Chazeaux & Lausanne* le *treize mars* _____ *mil neuf cent* _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

certification de l'état civil
de Romanel. _____

Signatures des époux :

E. Dind
A. Dind

Signatures des témoins :

Louis Regamey
Blondet Vincent

L'officier de l'état civil :

Communiqué : à l'état civil de
S^t Cierges & de Romanel. _____

[Signature]

N° 94

Peneveyre & Rochat

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

3-22-162
Aujourd'hui cinq cent mil neuf cent _____ mil huit cent quatre-vingt-

_____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Peneveyre, Paul Félix, — Jardinier —

de Lausanne, _____ domicilié à Lausanne, _____

célibataire _____

né à Lausanne le dix-huit Mars _____ mil huit cent septante-sept _____

fils de Félix Peneveyre, jardinier _____

et de Madelaine née Schweizer, la femme, domiciliés à Lausanne _____

2^o Rochat, Antoinette Eugénie, sans profession, _____

de L'abbaye _____ domiciliée à Lausanne, _____

célibataire _____

née à Lausanne le onze Septembre _____ mil huit cent soixante-neuf _____

fille de Charles Jules Rochat, secrétaire à la Comptabilité Cantonale _____

et de Jeanne Louise Elisabeth Grillet, la femme, domiciliés à Lausanne _____

Les publications ont eu lieu à Lausanne & à L'abbaye le treize Mars mil _____ neuf cent _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication de Lausanne _____

L'abbaye. _____

Communiqué: à l'Etat Civil de _____

L'abbaye. _____

Signatures des époux :

P. Peneveyre _____

E. Peneveyre _____

Signatures des témoins :

Charles _____ à Lausanne

Edouard Maeder _____ à Allaman

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 95

Carrara et Coppex

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq avril mil neuf cent ~~mil huit cent quatre vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Carrara, Gottardo-Baptiste-Marie**, *Serrurier*

de Boccioletto (Novare - Italie) domicilié à *Lausanne*,

veuf en premières noces de Bertha Waeylet ais le deux octobre mil huit cent quatre-vingt-dix-sept

né à Boccioletto le vingt-deux août mil huit cent soixante-sept

fil de Jean Carrara, *Commerçant*

et de Maria Bossi, *sa femme*, domiciliés à Boccioletto

2° **Coppex, Stéphanie-Céline**, *Repassende*

de Vouvry (Valais) domiciliée à *Lausanne*,

célibataire

née à Monthey (Valais) le vingt-cinq décembre mil huit cent septante-quatre

fille de feu Louis Coppex

et de feu Eugénie Anctenay, *sa femme*,

Les publications ont eu lieu à Vouvry, Lausanne & Boccioletto les huit, dix et dix-huit février mil neuf cent

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

acte de naissance des Epoux

acte de décès de la 1^{re} femme de l'Epoux

Promesse de mariage. - Certificats de publication de Boccioletto, Lausanne, Vouvry.

Permis au Département de Justice & Police.

Communiqué : à la Chancellerie de l'Etat Civil de Vouvry

Signatures des époux :

Carrara Gottardo

Céline Carrara

Signatures des témoins :

Dionisio
Louis Stauffer

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 96

Klingler & Gerber

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq avril mil neuf cent _____ mil huit cent quatre-vingt-

_____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Klingler, Emile-Kuldreich**, *Serrurier*, _____

de **Dättlikon** | *Zürich* | _____ domicilié à **Lausanne**, _____

Célibataire, _____

né à **Zürich** le dix-sept août _____ mil huit cent *septante-quatre*, _____

fils de feu **Jean Henri Klingler** _____

et de feu **Anna-Elisabeth née Frei**, *de femme* _____

2° **Gerber, Elise-Marguerite**, *Cuisinière*, _____

de **Oberenz** | *Berne* | _____ domiciliée à **Lausanne**, _____

Célibataire _____

née à **Lausanne** le dix-huit septembre _____ mil huit cent *septante-quatre* _____

filles de feu **Jean Gerber** _____

et de **Marie Julie Jenny née Ammann**, *de mère*, à **Lausanne** _____

Les publications ont eu lieu à **Lausanne, Oberenz & Dättlikon**, les vingt-sept et vingt-huit février mil neuf cent _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication de Dättlikon _____

Lausanne & Herzogenbuchsee _____

Communiqué: *à l'Etat Civil de* _____

Dättlikon & Herzogenbuchsee _____

Signatures des époux :

Emile Klingler _____

Elise Klingler _____

Signatures des témoins :

Adolphe Meyer _____

Louis Stauffer } *Lausanne* _____

L'officier de l'état civil :

[Signature] _____

N° 97

Pasche & Braizat

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq avril mil neuf cent mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Pasche, Alfred, demourant,

de Servion domicilié à Lausanne,

célibataire,

né à Yvernes le cinq janvier mil huit cent Septante-huit

fil de Henri Pasche, négociant à Lausanne,

et de Emma Bismard, à Neuchâtel.

2° Braizat, Jeanne-Hélène, Repassante,

de Essert-Romand (St Sivoie) domiciliée à Lausanne,

célibataire

née à Lausanne le vingt-un novembre mil huit cent Septante-six

filles de Jean Joseph Braizat, absent

et de Jenny Euphrasie Hélène Testuz, domiciliée à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Servion, Lausanne & Essert-Romand les quatre
à onze mars mil neuf cent

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux .. Déclaration
constatant qu'en suite de jugement l'épouse a été
confiée définitivement à sa mère - Consentement
de la mère de l'Epouse .. Certificats de
publications de Servion, Lausanne et
Essert-Romand

Signatures des époux :

Alfred Pasche.
Jeanne Pasche

Signatures des témoins :

François Pasche
Ch. Testuz

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'état civil
d'Yvernes & à la Chancellerie de

N^o 98**Schmid et Pittet**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq avril mil neuf cent ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil-soussigné, ont comparu :

1^o **Schmid, Hermann-Emile**, *serurier*,

de Olten | Soleure | domicilié à Lausanne,

célibataire

né à St Imier | Berne | le quatre Septembre mil huit cent septante-dix

fils de Emile Schmid, agriculteur à Boningen | Soleure |

et de Jeanne Elisabeth née Wittenbach, sa femme,

2^o **Pittet, Agathe-Clémence**, *cuisinière*,

de Villars-le-Terroir domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Villars-le-Terroir le vingt-deux Juillet mil huit cent septante-quatre

fille de Maurice Joseph Pittet, agriculteur

et de Marie née Jourd, sa femme, domiciliés à Villars-le-Terroir

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Olten & Villars-le-Terroir les treize et quinze Mars mil neuf cent

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication d'Olten

Lausanne & Villars-le-Terroir

Signatures des époux :

Hermann Schmid

Clémence Schmid

Signatures des témoins :

Alb. Schudel

Pott Hermann } à Lausanne

L'officier de l'état civil :

Communiqué: à l'Etat civil

d'Olten & Soleure

N° 99

Martin et Grandchamp

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq avril mil neuf cent ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Martin, Paul-Ernest**,

Typographe,

de Nequiz

domicilié à Lausanne,

célibataire

né à Lausanne le vingt-six septembre mil huit cent septante-neuf

fils de Jules Martin, marchand D. S. à Lausanne,

et de sa femme Elise Susanne Bombois, la femme,

2^o **Grandchamp, Suzanne-Julie-Caroline**, cuisinière

de Chexbres

domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Lausanne le dix Janvier mil huit cent quatre-vingt

fille de François Charles Henri Grandchamp serrurier

et de Henriette Guignot, la femme, domiciliés à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Chexbres, à Nequiz et à Lausanne les deux et trois Mars mil neuf cent.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Nequiz

Lausanne et Chexbres

Signatures des époux :

Paul Martin
Julie Martin

Signatures des témoins :

Alfred Favre
Marie Brun } à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'Etat Civil de
Nequiz et Chexbres.

N° 100

Devaud et Pillionnel

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq avril mil neuf cent _____ mil huit cent quatre-vingt-

_____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o **Devaud, Constant-Eugène, Boulanger** _____

de Cullayes _____ domicilié à Uzès _____

célibataire _____

né à Charannes-le-Chêne le dix-neuf Septembremil huit cent Septante-huit _____

fils de feu César Devaud _____

et de Julie née Poterat, domiciliée à Uzès _____

2^o **Pillionnel, Louisa-Rose, sans profession,** _____

de Uzès _____ domiciliée à Lussan, _____

célibataire _____

née à Uzès le vingt-six décembre _____ mil huit cent Septante-huit _____

fille de feu François Alfred Pillionnel _____

et de feu Louise Magdelaine née Gaberol _____

Les publications ont eu lieu à Cullayes, à Uzès, à Lussan le
neuf dix à treize Mars mil neuf cent _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'Etat Civil

d'Uzès _____

Communiqué: à l'Etat Civil

de Mézières, Uzès & Lussan.

Signatures des époux :

Eug Devaud

Louisa Devaud

Signatures des témoins :

M. Nicolliver
Mare Bron

L'officier de l'état civil :



N° 101

Mischler et Rod

Nom et profession de l'époux :

Aujourd'hui cinq cent mil neuf cent mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Mischler, Henri-Alouis, jardinier

Lieu d'origine et de domicile :

de Wahlen (Berne) domicilié à Landanne

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Lutry le vingt-un mars mil huit cent septante-sept

Noms, profession et

fils de Jean Mischler, jardinier

domicile des parents :

et de Georgette Louise Comtebonoux, sa femme, domiciliés à Landanne,

Nom et profession de l'épouse :

2^o Rod, Eliza, femme de chambre,

Lieu d'origine et de domicile :

de Peney-le-Jorat domiciliée à Landanne

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Lutry le douze octobre mil huit cent septante

Noms, profession et

fille de Henri Frederick Rod, décédé,

domicile des parents :

et de Elise Emma née Millet, sa femme, décédée

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Landanne, Wahlen & Peney-le-Jorat, les vingt-deux & vingt-trois février mil neuf cent.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Wahlen, Peney-le-Jorat & Landanne

Communiqué : à l'Etat Civil de Schwarzenbuey & Corcelles.

Signatures des époux :

Henri Mischler
Eliza Mischler

Signatures des témoins :

Samuel Lavisberg
[Signature]

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 102

Baumberger & Mercet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement rendu le 25
septembre 1900, déclaré définitif
& exécutoire le 4 décembre suivant,
le tribunal civil du District de Vevey
a dit pour le divorce le mariage
contracté ci-contre.

Le divorce a été prononcé contre
l'épouse en vertu de l'article 106 § 1
de la loi fédérale du 24 décembre
1874.

Le divorce a été prononcé contre
l'épouse en vertu de l'article 106 § 1
de la loi fédérale du 24 décembre
1874.

Aujourd'hui cinq avril mil neuf cent _____ mil huit cent quatre-vingt-

_____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Baumberger, Jean-Charles**, coiffeur _____

de Mesnang | St Gall | _____ domicilié à Leybir & Lupsin _____

célibataire _____

né à Zuzwil | St Gall | le vingt-neuf novembre mil huit cent septante-trois _____

fils de Vincent Baumberger, à St Gall, _____

et de Marie Catherine née Wisk, aécécée _____

2° **Mercet, Constance**, _____

de Echichens _____ domiciliée à _____

célibataire _____

née à Pully-le-Grand le vingt-neuf décembre _____ mil huit cent septante-cinq _____

fille de Constant Charles Mercet _____

et de Susanne Marguerite née Geniez _____

Les publications ont eu lieu à Leybir, Lupsin, Echichens & Mesnang,
les six, dix & huit mars mil neuf cent _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées:

Autorisation de l'Etat civil
de Leybir _____

Communiqué: à l'Etat civil de
Lupsin, Kufflers-le-Château &
Mesnang _____

Signatures des époux :

Jean-Charles Baumberger
Constance Baumberger

Signatures des témoins :

Roger Hernandez
G. Min

L'officier de l'état civil:

[Signature]

N° 103

Rozzat & Jaccoud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq avril mil neuf cent _____ mil huit cent quatre vingt

_____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Rozzat, Julien, _____ Employé de banque,

de Granges _____ domicilié à Lussanne _____

veuf en premières nocces de Harriette fanny née Richaux des le trente un Janvier, _____
mil huit cent quatre vingt seize _____

né à Lussanne le vingt un février _____ mil huit cent soixante cinq _____

fils de François Rozzat, décédé _____

et de Mme Marie Witschi, sa veuve à Lussanne _____

2^o Jaccoud, Elise-Constante, _____ sans profession _____

de Chêbles _____ domiciliée à Lussanne _____

célibataire _____

née à Lussanne le deux novembre _____ mil huit cent septante neuf _____

fille de Alfred Edouard Jaccoud, négociant _____

et de Wilhelmine Caroline Braun, sa femme, domiciliée à Lussanne _____

Les publications ont eu lieu à Lussanne, Granges & Chêbles les treize, _____
quatorze et quinze Mars mil neuf cent _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

_____ actes de naissance des Epoux _____

_____ acte de décès de la 1^{re} femme de _____

l' Epoux _____

_____ Promesse de mariage _____

_____ Certificats de publication de _____

Granges, Chêbles & Lussanne _____

_____ Communiqué: à l'Etat Civil de _____

Granges & Chêbles. _____

Signatures des époux :

Rozzat

E. Rozzat

Signatures des témoins :

E. Rozzat
J. Jaccoud

} à Lussanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 104

Vizinand et Moll

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement rendu le 9 Mars 1905 par le Tribunal du district de Lavaux, confirmé ensuite de recours, par le Tribunal fédéral en date du 4 Mai 1905, le mariage ci-contre a été dissous par le divorce en vertu de l'art. 46 lettre a de la loi fédérale du 24 décembre 1874.

Le divorce a été prononcé contre l'épouse qui ne pourra contracter un nouveau mariage avant le délai d'un an à compter de la date de l'arrêt du Tribunal fédéral.

Enregistré le 13 novembre 1905.
L'off. de l'état civil :

[Signature]

Aujourd'hui dix avril mil neuf cent _____ mil huit cent quatre-vingt-

_____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° **Vizinand, Louis-Henri**, - Contrôleur aux E.L.

de Corsier _____ domicilié à Landenne _____

célibataire _____

né à Cully le vingt-huit avril _____ mil huit cent soixante-neuf _____

fils de feu Isaac Rodolphe Vizinand _____

et de Jeanne Louise Henriette née Bessat, la veuve, à Grandvaux _____

2° **Moll, Josephine Marie Louise**, sans profession

de Leytron (Valais) _____ domiciliée à Landenne _____

célibataire _____

née à Riades (Valais) le seize mai _____ mil huit cent septante-trois _____

fille de Pierre Adolphe Moll, agriculteur _____

et de Marie Catherine Augustine Gay, domiciliée à Riades _____

Les publications ont eu lieu à Landenne Corsier & Leytron les vingt & vingt-

_____ un Mars mil neuf cent _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication de _____

Corsier, Leytron & Landenne _____

Communiqué: à l'Etat Civil de _____

Corsier & de Leytron. _____

Signatures des époux :

[Signature: Henri Vizinand]

[Signature: Louise Vizinand]

Signatures des témoins :

[Signature: Alb Mascha]

[Signature: Samuel Labrisberg]

les deux à Landenne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 105

Gessenay et Bucher

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix sept mil neuf cent _____ mil huit cent quatre-vingt _____

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Gessenay, Jules-Charles-Samuel**, *confiseur*

de **Cocelles-le-Joaze** _____ domicilié à **Lausanne** _____

célibataire _____

né à **Lausanne** le trois août _____ mil huit cent **septante-deux** _____

fils de **Kenti Christian Gessenay**, ancien employé de bureau _____

et de **Georgette Hennings**, sa femme, domiciliés au **Bois Gentil** _____

2° **Bucher, Bertha-Marie**, *couturière*

de **Grossdietwil** | **Lucerne** | _____ domiciliée à **Lausanne** _____

célibataire _____

née à **Lausanne** le vingt-trois octobre _____ mil huit cent **septante** _____

fille de **Maria Bucher**, à **Lausanne** _____

et de _____

Les publications ont eu lieu à **Lausanne Cocelles-le-Joaze & Grossdietwil**

les dix sept & vingt-deux mil neuf cent _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication de
Cocelles-le-Joaze, Grossdietwil & Lausanne

Signatures des époux :

Jules Gessenay
Bertha Gessenay

Signatures des témoins :

Touad Henri
Camille Colame } **Lausanne**

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'Etat Civil de _____

Cocelles-le-Joaze & Grossdietwil _____

Par jugement rendu le 17 juillet 1902 déclaré définitif & exécutoire le 3 octobre suivant, le Tribunal civil du district de Lausanne a dit sans que le divorce le mariage inscrite ci-contre :

le divorce a été prononcé contre la femme en vertu de l'article 47 de la loi fédérale du 24 décembre 1874.

Lausanne le 18 octobre 1902

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 106

Golay et Purroz née Schacher

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix avril mil neuf cent _____ mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Golay, Charles-Elisée-Louis, tailleur de pierre,

de Chenit _____ domicilié à Lausanne _____

célibataire _____

né aux Pignets-Dorons le sept juillet _____ mil huit cent septante-deux _____

fils de Hector Henri Golay, négociant _____

et de Françoise Louise née Pignat, sa femme, domiciliés au Brassus. _____

2^o Purroz née Schacher, Marie Rosa-Caroline, _____

de Quin et Holzschrot-Rechtshausen | Fribourg | domiciliée à Lausanne, _____

divorcée en premières noces de Charles Joseph Purroz dès le vingt-sept décembre
mil huit cent quatre-vingt-dix-huit _____

née à Lausanne le dix-sept août. _____ mil huit cent soixante-trois _____

fille de feu Antoine Schacher _____

et de Marie Zihlmann, sa veuve, à Lausanne. _____

Les publications ont eu lieu au Sentier, au Brassus, à Quin, Holzschrot & Lausanne
les vingt, vingt-deux & vingt-quatre mars mil neuf cent _____Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux _____

Acte de divorce de l'Épouse _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publications au Sentier,

au Brassus, Quin, Holzschrot & Lausanne _____

Communiqué: à l'Etat Civil _____

au Sentier, Rechtshausen & Quin _____

Signatures des époux :

Elisée Golay

Rosa Golay

Signatures des témoins :

A. Schacher

Ehrecklin Lausanne

L'officier de l'état civil :

N° 107

Wittwer et Richoz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix avril mil neuf cent _____ mil huit cent quatre-vingt _____

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Wittwer, Samuel Frédéric**, *marchand*

de *Oberlunggenegg | Berne* | _____ domicilié à *Lausanne*

célibataire

né à *Lausanne* le quatre mars _____ mil huit cent *Septante-sept*

fils de feu *Samuel Wittwer*

et de *marquise Schaller de Vouvi à Lausanne*

2^o **Richoz, Josephine Rosalie**, *Blanchisseuse*

de *Vaudens | Fribourg* | _____ domiciliée à *Lausanne*,

célibataire

née à *Vaudens* le deux novembre _____ mil huit cent *Septante-six*

fille de *Pierre Joseph Richoz, agriculteur*

et de *Marie Eléonore née Demierre, domiciliés à Truc*

Les publications ont eu lieu à *Schwarzenegg (Oberlunggenegg), Vaudens & Lausanne* les dix-neuf, vingt & vingt-un octobre mil huit cent quatre-vingt-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Oberlunggenegg, Vaudens & Lausanne

Communiqué : à l'Etat civil de

Schwarzenegg & Uster

Signatures des époux :

Samuel Wittwer
Rosalie Wittwer

Signatures des témoins :

Ferrero
Blumenthal } à *Lausanne*

L'officier de l'état civil :

[Signature]

*Legitimation de Beau Alphonse
n° 9 mars 1890
Du 1 mai 1901*

*Par jugement rendu le 10 juillet
1908 déclaré définitif le 29 septembre
suivant, le Tribunal civil du district
de Lausanne a dissous, par le divorce,
le mariage inchoé ci-contre.
Le divorce a été prononcé aux
terres de la femme, en vertu de l'art.
46 de la loi fédérale du 24 Dé-
cembre 1874.*

*Lausanne le 14 Oct 1909.
L'Off. de l'Etat civil:*

[Signature]

N° 108

Cloux & Ducret

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix avril mil neuf cent mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Cloux, Alfred Louis, Agriculteur

de L'Isle domicilié à La Courbe sur L'Isle

célibataire

né à La Courbe le vingt-dix juin mil huit cent Septante

fils de Jean Gabriel Cloux, agriculteur,

et de Louise Sophie Jeanne Desobenthal, domiciliée à La Courbe

2° Ducret, Marie Fanny dite Charlotte, Bonne d'enfants

des Châtelards domiciliée à Lausanne,

célibataire

née à Lausanne le trente Septembre mil huit cent Septante-un

fille de Jean David Gabriel Ducret, journaliste à Lausanne

et de feu Marguerite Guggenbery, sa femme

Les publications ont eu lieu à Châtelard, à L'Isle & à Lausanne les vingt-deux, vingt-trois et vingt-quatre mars mil neuf cent.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'état civil de L'Isle

Signatures des époux :

Alfred Louis Cloux
Charlotte Cloux

Signatures des témoins :

Gustave Cloux à La Courbe
J. Ducret à Lausanne

Communiqué: à l'état civil de

L'Isle & Montreux

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 109

Lavanchy & Mauray

Nom et profession de l'époux :

Aujourd'hui douze avril mil neuf cent _____ mil huit cent quatre-vingt-
_____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ou, comparu :

1^o Lavanchy, Louis-Élie, _____ Coiffeur _____

Lieu d'origine et de domicile :

de Lutry & de Riex _____ domicilié à Landanne _____

Etat civil :

célibataire _____

Lieu et date de la naissance :

né à Neuchâtel le vingt-deux novembre _____ mil huit cent soixante-sept _____

Noms, profession et

_____ fils de feu Charles Rodolphe Lavanchy _____

domicile des parents :

_____ et de feu Sophie née Bucher, la femme _____

Nom et profession de l'épouse :

2^o Mauray, Eugénie-Ida-Louise, _____ Coiffeuse _____

Lieu d'origine et de domicile :

de Vuibroye _____ domiciliée à Landanne _____

Etat civil :

célibataire _____

Lieu et date de la naissance :

née à St Martin (Suisse) le quinze Mars _____ mil huit cent soixante-dix _____

Noms, profession et

_____ fille de Jean Paul Louis Mauray, employé postal, _____

domicile des parents :

_____ et de Mme Suzanne Louise Pittier, la femme, domiciliée à Landanne _____

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Landanne, Riex, Vuibroye & Lutry les dix
douze, treize & quatorze février mil neuf cent _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

_____ Actes de naissance des Epoux _____

_____ Promesse de mariage _____

_____ Certificats de publication de _____

_____ Lutry, Riex, Landanne & Vuibroye _____

_____ _____

_____ _____

_____ _____

Communiqué : à l'Etat Civil de _____

_____ Lutry, Oully & Oron _____

_____ _____

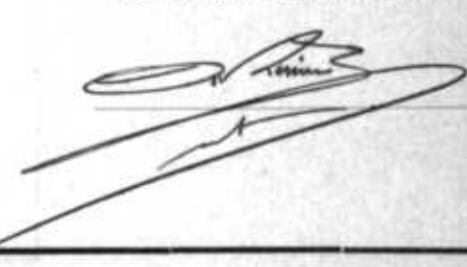
Signatures des époux :

_____ Louis Lavanchy _____
_____ Louise Lavanchy _____

Signatures des témoins :

_____ Paul Bensegneur _____
_____ Fend. Alphonse _____ à Landanne _____

L'officier de l'état civil :

_____  _____

N° 110

Augustin et Saidoux

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux avril mil neuf cent _____ mil huit cent quatre-vingt-

_____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Augustin, Jean-Christ, _____

de Gilly _____ domicilié à Lausanne, _____

célibataire _____

né à Gilly le six août _____ mil huit cent septante-deux _____

fils de feu Jean-Christ Augustin _____

et de Louise Marguerite née Roux la Veuve, domiciliée à Bussigny _____

2^o Saidoux, Julie-Cécile, _____

de Port-Valais _____ domiciliée à Lausanne _____

célibataire _____

née à Lausanne le dix mars _____ mil huit cent quatre-vingt-cinq _____

fille de feu Hippolyte Saidoux _____

et de Elisabeth Longchamp, la Veuve, domiciliée à Lausanne _____

Les publications ont eu lieu à Gilly, Port-Valais & Lausanne les vingt-trois
et vingt-quatre février mil neuf cent _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux _____

Consentement de la mère de l'épouse _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publications de Gilly _____

Lausanne & Port-Valais _____

Communiqué: à l'état civil de _____

Gilly & Port-Valais _____

Signatures des époux :

Jean Augustin
Julie Saidoux

Signatures des témoins :

P. Rousseau
Augustin } à Lausanne,

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Par jugement du Tribunal... du...
district de Lausanne, rendu
en date du 24 novembre 1922, déclaré
définitif et exécutoire le 22 décembre
1922, le mariage inscrit ci-contre
a été dissous par le divorce.
Le Tribunal a fixé à un an... le
délai pendant lequel le mari...
ne pourra contracter un nouveau
mariage.

Lausanne, le 6 janvier 1923.

L'officier de l'état civil:

P. Rousseau
Révisé par 10. I. 22.

N° 111

Mazendaz et Mozattel

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Légitimation de Marcel Alfred Mazendaz né à Lussan le 26 Mars 1900. (voir acte annexé)

Aujourd'hui deux avril mil neuf cent _____ mil huit cent quatre-vingt-

_____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Mazendaz, Paul-Alfred**, employé de bureau,

de Mathod _____ domicilié à Lussan,

célibataire _____

né à Arrens près Boudry le premier mai _____ mil huit cent septante-sept _____

fils de feu Jules Louis Mazendaz _____

et de Julie Florine Triché, sa veuve, domiciliée à Lussan _____

2^o **Mozattel, Louise**, _____ Couturière _____

de Seailles _____ domiciliée à Lussan _____

célibataire _____

née à Seailles le onze octobre _____ mil huit cent septante-sept _____

fille de Eugène Mozattel, agriculteur _____

et de Suzanne Adèle née Goumaz, domiciliée à Seailles _____

Les publications ont eu lieu à Lussan Mathod et Seailles les six & neuf Mars mil neuf cent _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication de Mathod Lussan & Seailles _____

Communiqué : à l'Etat Civil de _____

Champvent & Villarsel _____

Signatures des époux :

P. Mazendaz
Louise Mazendaz

Signatures des témoins :

[Signature]
[Signature]

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 112

Loosli & Wäber

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux avril mil neuf cent mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Loosli, Eugène-Marius-Samuel, typographe,de Etzwyl | Berne | domicilié à Lausanne,

célibataire

né à Lausanne le seize juin mil huit cent septante-quatrefils de feu frédéric Loosliet de Henriette Louise Marianne née Baud, domiciliée à Lausanne2^o Wäber, Bertha, couturière,de Golaten | Berne | domiciliée à Lausanne,

célibataire

née aux Verreries le vingt deux mil huit cent septante-troisfille de feu Abraham Wäberet de feue Albertine Elisabeth née Blum la femme,Les publications ont eu lieu à Lausanne, Etzwyl & Golaten les six & huit février mil neuf cent.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des EpouxPromesse de mariageCertificats de publication d'Etzwyl
Lausanne & Wylerstigen

Communiqué: à l'Etat Civil d'

Etzwyl & Wylerstigen

Signatures des époux :

Eugène LoosliBertha Loosli

Signatures des témoins :

Abraham WäberPercy Esouard

L'officier de l'état civil :



N° 113

Schwitzquebel & Naville

Aujourd'hui deux sept mil neuf cent _____ mil huit cent quatre vingt _____
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1^o Schwitzquebel, Adolphe-Frédéric, — Charpentier

Lieu d'origine et de domicile :

de Lunenburg | Basne | _____ domicilié à Lansanne, _____

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Lansanne le entre Septembre _____ mil huit cent Septante trois _____

Noms, profession et

_____ fils de feu Louis Samuel Frédéric Schwitzquebel _____

domicile des parents :

et de Jeanne Marie née Reinoud, du Vaux, à Lansanne _____

Nom et profession de l'épouse :

2^o Naville, Eliza-Louise, — Repasseuse

Lieu d'origine et de domicile :

de Amsey | St^e Paule | _____ domiciliée à Lansanne _____

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Lansanne le dix sept février _____ mil huit cent Septante trois _____

Noms, profession et

_____ fille de feu Pierre François Naville _____

domicile des parents :

et de Marianne Marie Grillet, du Vaux à Bassens (Savoie) _____

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Lansanne, Amsey, à Lunenburg, les dix sept, dix huit à dix neuf mars mil neuf cent _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

_____ actes de naissance des Epoux _____

_____ Déclaration médicale constatant que la mère
_____ de l'Epouse est incapable de donner son consentement

_____ Certificats de publication de Lunenburg
_____ Lansanne & Amsey _____

_____ Promesse de mariage. _____

Signatures des époux :

Adolphe Schwitzquebel
Elisa Schwitzquebel

Signatures des témoins :

Marguerite Schwitzquebel
Louis Gattabini } Lansanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'Etat Civil de
Lunenburg & à la Chancellerie de _____

N^o 114

Polo Riva et Ellena

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix sept avril mil neuf cent _____ mil huit cent quatre vingt

_____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Polo Riva, Jean-Baptiste _____ mason _____

de Aviano (Udine) Italie _____ domicilié à Lausanne, _____

célibataire _____

né à Aviano le quatre janvier _____ mil huit cent Septante-deux _____

fils de Louis Polo Riva, agriculteur à Aviano _____

et de feu Catherine Esigot-Magnanin _____

2^o Ellena, Marie-Caroline, _____ cuisinière _____

de Mergozzo (Novare) Italie _____ domiciliée à Lausanne, _____

célibataire = _____

née à Mergozzo le quatre novembre _____ mil huit cent Septante-trois _____

fille de feu Charles Ellena _____

et de feu Lucie Basso _____

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Aviano & Mergozzo, les vingt-sept
février et dix-huit mars mil neuf cent _____Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication de _____

Aviano, Mergozzo & Lausanne _____

Permis du Département de Justice _____

à Police _____

Communiqué: à la Chancellerie _____

Cantonale _____

Signatures des époux :

Jean Polo Riva _____

Caroline Polo Riva _____

Signatures des témoins :

Dolenzzi Pascal _____

Ceria Jean _____

L'officier de l'état civil :

N° 115

Pache et Leizi

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Légitimation de Théodore Pache né à Lausanne le 3 avril 1900. (voir aux pièces)

Aujourd'hui dix-sept avril mil neuf cent _____ mil huit cent quatre-vingt _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Pache, Constant,** _____ *Mariage* _____

de *Chapelles* _____ domicilié à *Lausanne* _____

divorcée en premières noces de Marie Louise Emma Desponds dès le quinze décembre mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf _____

né à *Genève* le vingt-cinq mai _____ mil huit cent *septante-deux* _____

fils de *Louis Samuel Pache, employé S.S.* _____

et de *Louise Charlotte née Cistenoud, sa femme, domiciliés à Lausanne* _____

2° **Leizi, Matia,** _____ *Cuisinière* _____

de *Attiswil (Berne)* _____ domiciliée à *Lausanne* _____

célibataire _____

née à *Attiswil* le vingt-un octobre _____ mil huit cent *septante* _____

fille de *feu Jean Leizi* _____

et de *Matia Studer, sa veuve, à Attiswil* _____

Les publications ont eu lieu à *Lausanne, Oberbipp & Chapelles* le vingt-dix

mars mil neuf cent _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

acte de mariage des Epoux avec mention du divorce _____

acte de naissance de l'Epouse _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication de Chapelles, Lausanne & Oberbipp _____

Communiqué : à l'Etat Civil de *Chapelles (St-Cergues) & Oberbipp.* _____

Signatures des époux :

Pache Constant
Matia Leizi

Signatures des témoins :

Antoine
Hubert } à *Lausanne*

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 116

Pache & Pache

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-neuf avril mil neuf cent _____ mil huit cent quatre-vingt-

_____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Pache, Paul-Jean, agriculteur

de Epalinges _____ domicilié à Lancy, Vevey

célibataire _____

né à Mont le trente janvier _____ mil huit cent septante-deux _____

fils de Samuel Pache, agriculteur _____

et de Jeanne Susanne née Corbaz, sa femme, domiciliés à Vevey _____

2° Pache, Anna, _____ sans profession _____

de Epalinges _____ domiciliée à Epalinges, Croisettes, _____

célibataire _____

née à Epalinges le neuf février _____ mil huit cent quatre-vingt _____

fille de François Samuel Pache, Aubergiste _____

et de Anna Pache née Vogel, sa femme, domiciliés aux Croisettes _____

Les publications ont eu lieu à Epalinges & à Lancy le trente-un mars _____
mil neuf cent _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication de Epalinges _____

Lancy _____

Communiqué: à l'Etat Civil _____

d'Epalinges _____

Signatures des époux :

Henri Pache

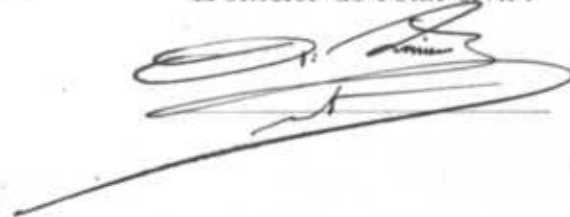
Anna Pache

Signatures des témoins :

Ch. Fodet fils, à Vevey

G. J. J. à Lancy

L'officier de l'état civil :



N° 117

Caillet et Rod

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-neuf avril mil neuf cent _____ mil huit cent quatre-vingt-

_____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Caillet, Auguste Abram**, contrôleur aux E. L.

de Maracou _____ domicilié à Lausanne _____

célibataire _____

né à Lausanne le vingt-huit juin _____ mil huit cent septante-six _____

fils de feu Abram Louis Caillet _____

et de feu Louise née Schenck _____

2^o **Rod, Bertha Louise Amélie**, couturière,

de Mézières, Ropraz, Corcelles & Demoret domiciliée à Lausanne, _____

célibataire _____

née à Lausanne le quatre octobre _____ mil huit cent septante-cinq _____

fille de feu Louis Rod _____

et de Jeanne Louise Perrin, sa veuve, à Lausanne _____

Les publications ont eu lieu à Mézières, Maracou, Lausanne, Ropraz, Corcelles et Demoret les seize, dix-sept et dix-huit Mars mil neuf cent _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

_____ acte de naissance des Epoux _____

_____ Promesse de mariage _____

_____ Certificats de publication de _____

Maracou, Lausanne, Mézières, Ropraz _____

Corcelles & Demoret _____

Communiqué : à l'Etat Civil de _____

Palézieux, Mézières, Ropraz & _____

Domblaye _____

Signatures des époux :

Auguste Caillet
Bertha Caillet

Signatures des témoins :

E. Lomenjois
Guoffagny } à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 118

Ledetrey & Rieben

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-neuf avril mil neuf cent — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Ledetrey, Georges-Samuel, facteur postal

de Lutry & de Grandvaux — domicilié à Lussane,

célibataire

né à Chavannes & Ecublens le vingt-huit décembre mil huit cent septante-six

fils de Jean Marc Louis Ledetrey, vigneron,

et de Juliette née Seguinon, sa femme, domiciliée à Lussane

2^o Rieben, Louise-Charlotte, sans profession

de La Roche | Borne | — domiciliée à Lussane,

célibataire

née à Echandens le seize novembre — mil huit cent septante-trois

fille de Louis Gaspard Rieben, agriculteur à Dombresson

et de José Victorine née Ouellet

Les publications ont eu lieu à Lussane, Lutry, Grandvaux & La Roche
le trente mars mil neuf cent —

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Lutry
Grandvaux Lussane & La Roche

Communiqué: à l'état Civil de

Lutry, Cully & La Roche

Signatures des époux :

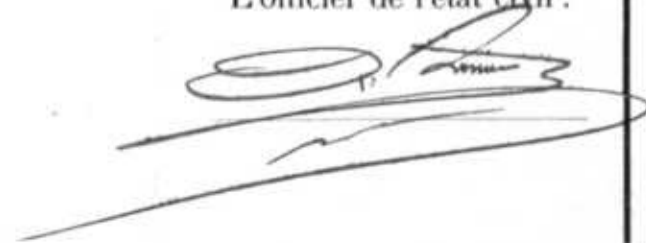
Georges Ledetrey
Louise Ledetrey

Signatures des témoins :

Séverin Les
Friedrich Yocher

les deux à Lussane

L'officier de l'état civil :



N° 119

Locher et Bill

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-neuf avril mil neuf cent — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Locher, Henri-Friedrich**, — Jardinier —

de Hasle s/B. (Berne) — domicilié à Lausanne, —

veuf de Marie Elisabeth née Meyer de le deux octobre mil huit cent quatre-vingt-dix-huit

né à Berne le treize juillet — mil huit cent quarante-quatre

fils de feu Anna Locher —

et de —

2° **Bill, Rosina**, — Cuisinière, —

de Münchenbuchsee (Berne) — domiciliée à Lausanne, —

célibataire

née à Münchenbuchsee le cinq octobre — mil huit cent cinquante-sept —

fille de feu Nicolas Bill —

et de feu Anna Dutkofer, la femme, —

Les publications ont eu lieu à Hasle, Lausanne & Münchenbuchsee le vingt-trois mil neuf cent

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux —

Promesse de mariage —

Certificats de publication de Hasle

Münchenbuchsee & Lausanne —

Communiqué; à l'Etat civil de

Hasle & Münchenbuchsee. —

Signatures des époux :

Friedrich Locher

Rosina Locher

Signatures des témoins :

Bernard Pittet

Marie Bill ^à _{Pansigny}

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 120

Ruggeri & Minellono
née Petaglio

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-neuf avril mil neuf cent — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o **Ruggeri, Joseph,** Coordonné

de Villa d'Alme / Bergamo / Italie domicilié à Lusanna

célibataire

né à Villa d'Alme le quatorze mai — mil huit cent soixante-trois —

fils de Alexandre Ruggeri, agriculteur à Villa d'Alme

et de Mme Dominique Roda.

2^o **Minellono, née Petaglio, Marie Madeleine,**

de Gamma / Tuzin / Italie domiciliée à Lusanna

veuve en premières noces de Antoine Minellono des le vingt-quatre août mil huit cent quatre-vingt-seize

née à Ruaglio / Tuzin le quinze mai — mil huit cent cinquante-six

fille de Pierre Petaglio, entrepreneur, actuellement en Amérique

et de Felicità Gaylietto, domiciliée à Gamma

Les publications ont eu lieu à Lusanna le vingt-quatre février et à Villa d'Alme & Gamma le deux mars mil neuf cent —

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Acte de décès du 1^{er} mari de l'Épouse

Promesse de mariage

Certificats de publication de Villa

d'Alme, Gamma et Lusanna

Permis du Département de Justice

à Police.

Communiqué : à la Chancellerie C^h

Signatures des époux :

Ruggeri Giuseppe
Minellono Marie Madeleine

Signatures des témoins :

Ruggerio Luis
Petaglio Louis } à Lusanna

L'officier de l'état civil :



N° 121

Perrin et Krähenbühl
née Pahud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-neuf avril mil neuf cent _____ mil huit cent quatre-vingt _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Perrin, Jean-Férenti**, _____ ouvrier de ville _____
de Kausanne _____ domicilié à Kausanne, _____
veuf en 1^{er} noces de Fanny Marguerat dès le vingt-neuf octobre mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf _____
né à Kausanne le trente novembre _____ mil huit cent quarante-un _____
fils de feu François Isaac Perrin _____
et de feu Louise Jeanette Rigoz, sa femme _____

2^o **Krähenbühl née Pahud, Isaline**, ménagère _____
de Läziwyl | Berne _____ domiciliée à Kausanne, _____
veuve en premières noces de Jacob Krähenbühl dès le vingt-quatre janvier mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf _____
née à Granges le vingt-neuf juillet _____ mil huit cent cinquante-cinq _____
fille de feu Jean Louis Pahud _____
et de feu Léotte Marianne née Chappuis _____

Les publications ont eu lieu à Kausanne a Höchstetten | Läziwyl les trente un mars et premier avril mil neuf cent _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux _____
Pour les actes de décès des 1^{er} conjoints _____
(Voir Vol. 25 fol. 59 & 24 fol. 67.) _____
Promesse de mariage _____
Certificat de publication de _____
Kausanne a Höchstetten _____

Communiqué : à l'Etat Civil de _____
Gresshöchstetten _____

Signatures des époux :

Jean Perrin
Isaline Perrin

Signatures des témoins :

J. G. ...
L. P. ...

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 122

Kämpf & Feyer

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-neuf avril mil neuf cent _____ mil huit cent quatre-vingt-

_____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Kämpf, Adolphe,

de Sigriswyl | Bâle |

Mansuète Mansueti,

domicilié à Landammé,

célibataire

né à Aeschlen-Sigriswyl le vingt-neuf novembre mil huit cent septante-cinq

fils de feu Jean Kämpf

et de feu Marianne née Sigrist

2^o Feyer, Jeanne-Frédérique-Barbara dite Jüda,

de Zurich et de Bergdietikon (Argovie)

domiciliée à Landammé, Reparatende

célibataire

née à Zurich le treize décembre _____ mil huit cent septante-trois

fille de Jacob Feyer, tapissier à Zurich

et de feu Frédéric Münstermann

Les publications ont eu lieu à Landammé, Sigriswyl, Bergdietikon et Zurich
les vingt, vingt-un et vingt-deux mars mil neuf cent _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Sigriswyl
Landammé, Zurich & Bergdietikon.Communiqué: à l'Etat Civil de
Sigriswyl, Zurich & Bergdietikon.

Signatures des époux :

Kämpf Ad.

Feyer Jüda

Signatures des témoins :

Alfred Grütter Landammé

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 123

Wüst et Méroz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-neuf avril mil neuf cent ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Wüst, Emile**, Messisier

de Neudorf (Lucerne) domicilié à Lausanne,

célibataire

né aux Planches le vingt-trois avril mil huit cent Septante-trois

fils de Joseph Sébastien Wüst, ancien cocher à Neudorf

et de Henriette Gabrielle née Paturel, à Vevay

2^o **Méroz, Louise-Aline**, horlogère

de Sonvilier (Bern) domiciliée à Lausanne,

célibataire

née à St Imier le Seize mars mil huit cent Septante-trois

fille de Henri Méroz, secrétaire

et de

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Sonvilier et Neudorf les vingt, vingt-un et vingt-deux mars mil neuf cent

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Neudorf, Lausanne et Sonvilier.

Communiqué: à l'Etat Civil

de Neudorf et Sonvilier

Signatures des époux :

Wüst. Emile

Aline Wüst

Signatures des témoins :

André Groux

Henri Méroz les deux à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Par décision du 21 juillet 1948 le Département de Justice et Police du Canton de Vaud a ordonné la rectification de l'acte ci-contre, en ce sens que... le nom... patrie... maternelle, soit... arthographe... Wüst et non... J. P. ad... Wüst.

Lausanne, le 24 juillet 1948

L'officier de l'état civil :

[Signature]
équé à Neudorf et Sonvilier.

N^o 124

Wys et Grandchamp

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-neuf avril mil neuf cent ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Wys, Félix-Henri, Chocolatierde Wimmis (Besse) domicilié à Bussigny

célibataire

né à Geneva près Veve le vingt-trois Janvier mil huit cent septante-sixfils de feu françois Louis Wyset de feu Jenny Ray2^o Grandchamp, Louise-Jenny-Henriette,de Chexbres domiciliée à Lausanne,

célibataire

née à Lausanne le seize Juin mil huit cent septantefille de françois Charles Henri Grandchamp, Securieret de Henriette Guignat, la femme, domiciliée à LausanneLes publications ont eu lieu à Wimmis, Bussigny - Lausanne le vingt-sept
février et à Chexbres le premier mars mil neuf cent

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

restoration de l'Etat Civil de
Bussigny

Communiqué: à l'Etat Civil de
Wimmis, Bussigny - Chexbres.

Signatures des époux :

Félix Wys
Louise Wys

Signatures des témoins :

Ch. Petit à Vermes
Wys à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 125

Rigazzio & Curchod

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-neuf avril mil neuf cent _____ mil huit cent quatre-vingt-

_____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Rigazzio, Jean-Antoine**, *ouvrier terrassier*

de *Cigliano (Novate) Italie* _____ domicilié à *Leysin Rue Leprie*

célibataire _____

né à *Cigliano* le *seize Juin* _____ mil huit cent *soixante-huit*

fils de *Pierre Rigazzio* _____

et de *Madeleine née Castellina, domiciliés à Cigliano* _____

2° **Curchod, Bertha-Mathilde**, *sans profession*

de *Dommartin* _____ domiciliée au *Mont Rue Bex*

célibataire _____

née à *Dommartin* le *vingt-sept Mai* _____ mil huit cent *septante-quatre*

fille de *Henri Louis Curchod, agriculteur* _____

et de *Louise Henriette née Duvernoy, domiciliés au Mont Rue Bex* _____

Les publications ont eu lieu à *Leysin, Dommartin, Bex & Cigliano* les *cinq*
sept huit février et quatorze mars mil neuf cent _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

_____ *autorisation de l'Etat civil*

_____ *de Leysin* _____

Signatures des époux :

Jean Rigazzio

Bertha Rigazzio

Signatures des témoins :

Antoine Rigazzio à Leysin
Antoine Emile Leysin

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à la Chancellerie

_____ *Cantonale & à l'Etat civil de Leysin*

_____ *Poliez-le-Grand & Bex* _____

Révisé au 17.18

Par lettre de bourgeoisie reçue *C. Genes*, notaire, à *Cigliano*, le *1er février 1918*, et visé par le Conseil d'Etat dans le délai légal, *Rigazzio, Jean-Antoine*, mentionné ci contre, a été reçu, avec sa famille, au nombre des bourgeois de la commune de *Corberrier*.
Inscrit le *24 mai 1918*
L'officier de l'état civil : *[Signature]*
à qui l'état civil a été déclaré à *Cigliano, Leysin, Poliez-le-Grand & Bex*.

Imp. H. Vallotton, Genes & C^e, rue de la Louve, 2

N° 126

Cachin & Tschanz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-neuf avril mil neuf cent ~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Cachin, Henri,** Jardinierde Cerniaz domicilié à Petit Sacconnexcélibatairené à Villarzel le trois février mil huit cent septante-sixfils de Jules Cachin, agriculteuret de Justine Fanny Lagnaz, sa femme, domiciliés à Villarzel2° **Tschanz, Lina,** Cuisinièrede Sigriswyl (Borne) domiciliée à Petit Sacconnexcélibatairenée à Romaine le vingt-huit décembre mil huit cent septante-deuxfille de Christian Tschanz, agriculteuret de Louise Amanda Baudard née Ramel, sa femme, à Villarzel-BurquinLes publications ont eu lieu à Petit-Sacconnex, Sigriswyl & Cerniaz les
vingt-sept, vingt-neuf et trente mars mil neuf cent

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Autorisation de l'Etat Civil de
Petit-Sacconnex_____

_____Communiqué: à l'Etat Civil de
Villarzel, Petit-Sacconnex & Sigriswyl_____

Signatures des époux :

Henri CachinLina Tschanz

Signatures des témoins :

André } Louise
Adolphe

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 127

Fiechter et Clavel

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-trois avril mil neuf cent ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Fiechter, Emile Frédéric**, Comptable

de Durrenroth (Berne) domicilié à Biemme

célibataire

né à Biemme le dix-huit février mil huit cent septante-cinq

fil de défunte Marianne Fiechter

et de

2^o **Clavel, Lina Sophie**,

de Oulens (Schallens) domiciliée à Oulens

célibataire

née à Oulens le vingt-un février mil huit cent septante-trois,

fille de Louis Clavel, agriculteur à Oulens

et de Lucie née Berenson

Les publications ont eu lieu à Biemme le dix-neuf, à Durrenroth et à Oulens le vingt-un mars mil neuf cent

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat Civil de Biemme

Signatures des époux :

E. Fiechter
L. Clavel

Signatures des témoins :

M. M...
P. P...

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'Etat Civil de Durrenroth, Biemme et Schallens

N° 128

Amigo & Bellerini

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt quatre avril mil neuf cent — mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparus

1^o **Amigo, Michel-Pierre-François**, *gérant de Commerce*
de Papiol (Barcelone) Espagne, domicilié à Lansanne,
célibataire

né à Papiol le cinq Septembre — mil huit cent soixante un
fils de feu Michel Amigo
et de Julalie Pujol, sa veuve, à Barcelone

2^o **Bellerini, Marie-dite Perrine**, *Couturière*
de Mombello (Côme) Italie domiciliée à Lansanne
célibataire

née àière Yverdon le vingt neuf Juin — mil huit cent septante huit
fille de Philippe Bellerini, *Entrepreneur*
et de Tranquille née Bevilacqua, sa femme, domiciliés à Lansanne

Les publications ont eu lieu à Lansanne et Mombello les trois et vingt cinq
mars mil neuf cent

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux
Promesse de mariage
Dispense des publications à Papiol
Certificats de publications de Mombello
Permis du Département de Justice
& Police

Communiqué: à la Chancellerie
Cantonale.

Signatures des époux :

Michel Amigo
Perrine Amigo

Signatures des témoins :

[Signature] } à Lansanne
[Signature]

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 129

Badoud et Gaudard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Légitimation de Virginie Cécile Gaudard née à Sembrées (Fr) le 16 novembre 1897 (voir aux pièces)

Aujourd'hui vingt quatre avril mil neuf cent ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Badoud, Joseph-Pierre,** *Cocheur*

de *Roment (Fr) / (Fr) /* domicilié à *Lausanne,*

célibataire

né à *Roment* le *treize* mai ~~mil huit cent septante-trois~~

fil de *François Xavier Badoud, Vendeur à Romont*

et de *feue Marie Joséphine Rosalie Oberdor, la femme,*

2° **Gaudard, Rose-Brigitte,** *Ménagère*

de *Sembrées (Fr) / (Fr) /* domiciliée à *Lausanne,*

célibataire

née à *Sembrées* le *quatre* Septembre ~~mil huit cent soixante-six~~

fille de *Sévère Gaudard, Sellier à Sembrées*

et de *feue Marie Anne Genoud, la femme*

Les publications ont eu lieu à *Roment, Lausanne & Sembrées* le *sept* avril ~~mil huit cent~~

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Romont

Lausanne & Sembrées

Communiqué : à l'Etat Civil de

Roment & Sembrées

Signatures des époux :

Joseph Badoud

Rose Badoud

Signatures des témoins :

Joséphine Caroline

Alexandre Badoud

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 130

Woltz et Lambelet néeLavenex
Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt quatre avril mil neuf cent ~~mil huit cent quatre vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Woltz, Marc-Louis-Frédéric**, Electriciende Donatze, domicilié à Lausanne,

célibataire

né à Genève le huit décembre mil huit cent Septante-trois

fils de feu Jean Louis Woltz

et de Emma Guibat, sa veuve, à Genève.

2^o **Lambelet née Lavenex, Amélie-Julie**, Blanchisseusede Riez domiciliée à Lausanne,divorcée en premières nocces de Daniel Lambelet dès le trois Mars mil huit cent
quatre-vingt-dix-neuf.née à Arnex près Orbe le dix sept Juin mil huit cent Septante-sept

fille de Louis Henri Lavenex, vigneron à Arnex

et de feu Marie Rovine née Leuyer, sa femme

Les publications ont eu lieu à Donatze, Lausanne & Riez le sept avril mil
neuf cent

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

acte de mariage de l'épouse avec
mention du divorce

Promesse de mariage

Certificats de publication de
Donatze, Lausanne & Riez

Communiqué: à l'Etat Civil

d'Aranches & de Cully

Signatures des époux :

Louis Woltz.

Amélie Woltz

Signatures des témoins :

M. Scheller
Lausanne

L'officier de l'état civil :



N° 131

Duruz et Menétray

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt quatre avril mil neuf cent — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Duruz, Paul Marc Henri,** agriculteur

de Vufflens-le-Château et de Chigny — domicilié à Lussembourg

célibataire

né à Vevey le dix neuf décembre — mil huit cent septante

fils de feu Marc Daniel Duruz

et de Marie Louise Bencher, sa veuve, domiciliée à Grand-Vennes

2° **Menétray, Berthe Sophie Louise,**

des Mont et de Poliez-le-Grand — domiciliée au Mont (Clochette)

célibataire

née au Mont le vingt deux Mars — mil huit cent Septante quatre

fille de Vincent Menétray, agriculteur à la Clochette

et de feu Marie Emilie née Videmann, sa femme

Les publications ont eu lieu à Lussembourg, Poliez-le-Grand, Vufflens-le-Château, et Chigny les trois cinq dix & sept avril mil neuf cent

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publications de Vufflens-le-Château, Chigny, Lussembourg, Le Mont & Poliez-le-Grand

Communiqué : à l'Etat Civil de Monnez, Rommel, Poliez-le-Grand

Signatures des époux :

Paul Duruz

Berthe Duruz

Signatures des témoins :

Ch. Pasche

Jean Brong Lussembourg

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 132

Zbinden et Derkax

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement du Tribunal du district de Lausanne, du 15 mars 1915, déclaré légitime et reconnu le 26 mai 1915, le mariage d'origine ci-contre a été dissous par le divorce. Le divorce a été prononcé en application des art. 138 et 139 du Code civil suisse et il a été interdit au mari de se remaria avant l'expiration d'un délai de deux ans.

Lausanne, le 2 juin 1915.
L'officier de l'état civil :
Guere!
Reçu le 4 juin 1915.

Aujourd'hui vingt-quatre avril mil neuf cent ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Zbinden, Henri**, Charpentier

de Guggisberg - Berne - domicilié à Epalinges aux Croisettes

célibataire

né à Epalinges le deux avril mil huit cent septante-neuf

fils de Nicolas Zbinden

et de Jeanne Suzanne née Galii, sa femme, domiciliés aux Croisettes

2° **Derkax, Rosa Anna**, sans profession

de Essertes domiciliée aux Rânes sur Lausanne

célibataire

née à Vuibronne le dix-sept décembre mil huit cent septante-sept

fille de Jean Albert Frédéric Derkax, agriculteur

et de Rose née Guignet, sa femme, domiciliés aux Rânes

Les publications ont eu lieu à Epalinges, Guggisberg, Essertes & Lausanne

les vingt-neuf, trente & trente-une mars mil neuf cent

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil

d'Epalinges

Signatures des époux :

Henri Zbinden

Rosa Zbinden

Signatures des témoins :

Louis Battet

Jules Borel } à Lussan

L'officier de l'état civil :

Communiqué : à l'état civil de

Guggisberg, Epalinges & Veve

N° 133

Beeri et Lavanchy

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-six avril mil neuf cent _____ mil huit cent quatre-vingt-

_____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Beeri, Auguste-Alphonse**, _____ agriculteur _____

de **Rueggisberg** | **Berne** | _____ domicilié à **Lausanne**, **Vevres** _____

célibataire _____

né à **Vevres** / **Lausanne** le cinq octobre _____ mil huit cent **Septante-un** _____

fils de feu **Jacob Beeri** _____

et de **Anna Maria Schwab**, la veuve, domiciliés à **Vevres** _____

2^o **Lavanchy, Ida**, _____ **Contubérce** _____

de **Savigny & Forel** _____ domiciliée à **Lausanne**, **Vevres** _____

célibataire _____

née à **Savigny** le vingt-deux Juin _____ mil huit cent **Septante-huit** _____

fille de **Pierre David Lavanchy**, agriculteur _____

et de **Louise** née **Piccard**, la femme, domiciliés vers chez les **Blanc** _____

Les publications ont eu lieu à **Lausanne**, **Rueggisberg**, **Savigny & Forel** les
vingt-un **Mars** **deux** **à** **quatre** **avril** **mil** **neuf** **cent** _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

_____ actes de naissance des Epoux _____

_____ Promesse de mariage _____

_____ Certificats de publication de _____

_____ **Rueggisberg**, **Lausanne**, **Savigny** _____

_____ & **Forel** _____

Communiqué : à l'Etat Civil _____

de **Rueggisberg**, **Savigny & Forel** _____

Signatures des époux :

_____ **Alphonse Beeri** _____

_____ **Ida Beeri** _____

Signatures des témoins :

_____ **A. Bregier** à **La Ballaz** _____

_____ **Bregier fils** à **Lausanne** _____

L'officier de l'état civil :

_____  _____

N° 134

Syzvet et Gerber

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Légitimation de Blanche
Mathilde Gerber née à Conblans
le 27 février 1898.

Suivant jugement du Tribunal
civil de Lausanne du 4 juillet
1901, la légitimation ci-dessus
a été annulée.

Lausanne le 20 novembre 1901
L'off. de l'état civil :

Aujourd'hui vingt dix avril mil neuf cent _____ mil huit cent quatre-vingt

_____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Syzvet, Henri-Charles-Émile**, Comptable,

de Pully _____ domicilié à Lausanne _____

célibataire _____

né à Rommaz le quatorze mai _____ mil huit cent soixante-huit _____

fils de David Charles Auguste Syzvet, garde-barrière D. S. à Aigle _____

et de feu Susanne Louise Emile née Muhlener _____

2° **Gerber, Rozina**, Cuisinière

de Scherzgraben | Berne | _____ domiciliée à Lausanne _____

célibataire _____

née à Nefflen | Berne | le trente-un mai _____ mil huit cent soixante-trois _____

fille de Jean Gerber, menuisier _____

et de Elisabeth Dähler, domiciliés à Seftigen | Berne | _____

Les publications ont eu lieu à Pully, Lausanne & Scherzgraben le sept avril
mil neuf cent _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication de Pully _____

Lausanne & Scherzgraben. _____

Communiqué: à l'état civil de _____

Romanz & Scherzgraben. _____

Signatures des époux :

Syzvet

Rozina Syzvet

Signatures des témoins :

Chambon
H. J. L.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 135

Rosnoblet & Quayzin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-six avril mil neuf cent _____ mil huit cent quatre-vingt-

_____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Rosnoblet, François,** _____ *agriculteur* _____

de *Arenthon* | *Haute Savoie* | _____ domicilié à *Lausanne*, _____

célibataire _____

né à *Arenthon* le quatre janvier _____ mil huit cent *soixante-sept* _____

fils de feu *François Rosnoblet* _____

et de *Claudine Roch, sa veuve, domiciliés à Arenthon*, _____

2^o **Quayzin, Céline,** _____ *lingère* _____

de *Trélex* _____ domiciliée à *Lausanne*, _____

célibataire _____

née à *Bursins* le neuf février _____ mil huit cent *septante-dix* _____

fille de feu *Marc Louis Quayzin* _____

et de *Renée Cavin, sa veuve, à Bursins* _____

Les publications ont eu lieu à *Lausanne, Trélex & Arenthon* les vingt-quatre
et vingt-huit mars et premier avril mil neuf cent _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

_____ *actes de naissance des Epoux*

_____ *acte de décès du père de l'Epoux*

_____ *à Consentement de sa mère. - Promesse*

_____ *de mariage. - Certificats de publication*

_____ *d'Arenthon, Lausanne & Trélex. - Décla-*

_____ *ration de validité. - Permis du Département*

_____ *de Justice & Police*

_____ *Communiqué: à la Chancellerie Ch*

_____ *& à l'Etat Civil de Gingins*

Signatures des époux :

Rosnoblet François

Céline Rosnoblet

Signatures des témoins :

Alfred Hausmann

Jean Sujour

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 136

Brocard & Codetay

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt six avril mil neuf cent _____ mil huit cent quatre-vingt-

_____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o *Brocard, Jules Louis*, — Employé de commerce —

de *Dizy* _____ domicilié à *Lansanne* _____

célibataire _____

né à *Penthalar* le dix février _____ mil huit cent *septante-neuf* _____

fils de *Jules Brocard*, agriculteur _____

et de *Mme Rose née Roux*, sa femme, domiciliée à *Penthalar* _____

2^a *Codetay, Marie Louise*, ménagère, _____

de *Reverolles* _____ domiciliée à *Lansanne* _____

célibataire _____

née à *Lavigny* le quatre novembre _____ mil huit cent *septante-huit* _____

fille de *Jean Louis Codetay* _____

et de *feue Louise Madeleine née DelSSERT*, sa femme _____

Les publications ont eu lieu à *Lansanne, Dizy & Reverolles* les vingt, vingt-
un & vingt-trois février mil neuf cent _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication de *Dizy* _____

Lansanne & Reverolles _____

Communiqué: à l'Etat Civil de _____

La Surnaz & Vullierens _____

Signatures des époux :

Jules Brocard
Marie Louise Codetay

Signatures des témoins:

Louis Brocard

Marie Brocard

Pemouret & *Pegamey*
L'officier de l'état civil :

N° 137

Pahud et Longchamp

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt dix avril mil neuf cent ~~mil huit cent quatre vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Pahud, Charles,** Cafetier,

de Oyens domicilié à Lonsanne,

divorcé en premières nocces de Suzette Alène née Martinet dès le vingt huit septembre mil huit cent quatre vingt dix neuf.

né à Lutry le huit juillet mil huit cent cinquante dix

fil de feu Louis Samuel Pahud

et de feu Colette née König sa femme,

2^o **Longchamp, Marie Elizabeth dite Eliza,** Cuisinière

de Bettens domiciliée à Lonsanne,

célibataire

née à Bettens le vingt trois octobre mil huit cent septante deux

filles de Didier Louis Sylvestre Longchamp, agriculteur à Bettens,

et de feu Constance Thérèse Angélique née Longchamp, sa femme

Les publications ont eu lieu à Lonsanne le trente un mars à Bettens a u

Oyens les premier a deux avril mil neuf cent.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

acte au mariage de l'Époux avec mention du divorce

acte de naissance de l'Épouse

Promesse de mariage

Certificats de publication d'Oyens Lonsanne & Bettens

Communiqué : à l'Etat Civil de St Omer a Poliez-le-Grand

Signatures des époux :

Ch. Pahud
Eliza Pahud

Signatures des témoins :

L. Nollier
L. Jacquot

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 138

Bokainq et Poujade née

Bödiget
Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-dix avril mil neuf cent — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Bokainq, Henri Jules Paul Ernest, ébéniste

de Cheseaux — domicilié à Landanne —

veuf en premières nocces de Marie Louise Cécile Guquiens des le vingt-deux mars
mil huit cent quatre-vingt-treize

né à Landanne le premier novembre — mil huit cent quarante-huit —

fils de feu Pierre Bokainq —

et de feu Jeanne Susanne née Schoultz, sa femme, —

2^o Poujade née Bödiget, Elise, sans profession

de Hyères | var | France — domiciliée à Landanne —

veuve en premières nocces de Jules Oscar Poujade des le dix mars mil huit cent
quatre-vingt-douze (1892) —

née à Langenthal le dix-huit mars — mil huit cent cinquante-neuf —

fille de feu Jacob Bödiget —

et de feu Marie née Hummer, sa femme. —

Les publications ont eu lieu à Landanne, Cheseaux & Hyères les vingt, vingt-
un et vingt-cinq mars mil neuf cent. —Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées:

acte de naissance de l'épouse —

acte de décès des précédents conjoints —

actes de décès des père & mère de

l'épouse. —

Promesse de mariage —

Certificats de publication de Cheseaux

Landanne & Hyères. —

Communiqué: à l'état civil de

Romanel & à la Chancellerie de

Signatures des époux :

H. Bokainq
Elise Bokainq

Signatures des témoins :

Imagnenak
Robert Fauriol

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 139

Teuthardt et Fillettaz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-dix avril mil neuf cent ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Teuthardt, Marc Emile**, opticien

de Zweisimmen (Suisse) domicilié à Lausanne,

célibataire

né à Vaux le vingt-sept octobre mil huit cent septante-cinq

fils de feu Louis Jules Teuthardt

et de feu Marie Dorotea Joséphine née Constat, sa femme

2° **Fillettaz, Marguerite Jeanne Henriette**, centriste

de Gimel domiciliée à Lausanne,

célibataire

née à Lausanne le seize juin mil huit cent septante-neuf

fille de Aphonse Charles Fillettaz, boulanger

et de Marie Louise Gally, sa femme, domiciliés à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Zweisimmen, Lausanne & Gimel le dix-sept mars mil neuf cent.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de
Zweisimmen, Lausanne & Gimel

Communiqué : à l'Etat Civil de
Zweisimmen & Gimel.

Signatures des époux :

M. Teuthardt

M. Fillettaz

Signatures des témoins :

A. Mampaty

E. Loubser

Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 140

Janin et Reymond

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-sept avril mil neuf cent ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Janin, Auguste,**

agriculteur

de ~~Mozens~~domicilié à ~~Monthorond~~ / ~~Lausanne~~

célibataire

né à ~~Mozens~~ le ~~vingt~~ ~~sept~~ ~~juillet~~mil huit cent ~~septante~~ ~~quatre~~,fils de ~~feu Marc Henri Janin~~et de ~~Renée Renette née Vimey, Sa Veuve, domiciliée à Monthorond~~2^o **Reymond, Lina,**

sans profession

de ~~L'abbaye et du Chenit~~domiciliée à ~~Monthorond~~

célibataire

née à ~~Monthorond~~ le ~~vingt~~ ~~sept~~ ~~septembre~~mil huit cent ~~septante~~ ~~sept~~fille de ~~Henri Reymond agriculteur~~et de ~~Jeanne Renée Mathay Sa femme, domiciliés à Monthorond~~Les publications ont eu lieu à ~~Lausanne, L'abbaye, Le Sentier & Le Brassus~~le ~~sept~~ et à ~~Mozens~~ le ~~huit~~ ~~avril~~ mil neuf cent

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

~~actes de naissance des Epoux~~~~Promesse de mariage~~~~Certificats de publication de Mozens
Lausanne & Le Brassus.~~

Communiqué: à l'état civil de

~~Poliz-le-Grand, L'abbaye & Le Sentier~~

Signatures des époux :

~~Auguste Janin~~~~Lina Janin~~

Signatures des témoins :

~~Paul C. à Monthorond~~~~L. Star à Céligny~~

L'officier de l'état civil :

~~[Signature]~~

N^o 141

Petitmaître et Piot

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt sept avril mil neuf cent — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Petitmaître, Louis-Jules-François**, *fonctionnaire au Gresse fédéral*

de Yverdon — domicilié à Lausanne

célibataire

né à Lausanne le onze novembre — mil huit cent soixante-neuf

fils de feu Charles Jules Frédéric Petitmaître

et de Jenny Poully, sa veuve, domiciliée à Lausanne

2^o **Piot, Jeanne-Louise-Sophie**, *sans profession*

de Pailly — domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Lausanne le vingt-trois octobre — mil huit cent septante-huit

fille de Jules Gustave Piot, ancien chef de bureau J. S.

et de Marie Françoise Decostera, sa femme, domiciliée à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Yverdon & Pailly les trois et quatre
avril mil neuf cent

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication d'Yverdon

Lausanne & Pailly

Signatures des époux :

Fr. Petitmaître
Jeanne Piot

Signatures des témoins :

J. Petitmaître *J. Rochat*
R. Piot les deux à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'Etat Civil

d'Yverdon & Lausanne

Révisé le 25.11.16.

Suivant déclaration du conseil de bourgeoisie de Yverdon, François Petitmaître-Piot et sa famille ont été confirmés comme bourgeois de Neuchâtel par la séance de bourgeoisie, du 25 mars 1916.

Lausanne, le 25 avril 1916
L'officier de l'état civil:
[Signature]
Communiqué à l'état civil à Puygelle, Yverdon et Lausanne.

Imp. H. Vallotton, Goux & C^e, rue de la Loi, 2.

N° 142

Jordan et Barzaz
née Grosjean

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui premier mai mil neuf cent _____ mil huit cent quatre vingt

_____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o **Jordan, Edouard-Vincent**, *Propriétaire aux Cosmes*de Ormont-dessus _____ domicilié à *Lausanne* _____veuf en premières nocces de *Marianne Mettaz* dcs le sept février mil huit cent quatre
vingt-dix-neuf _____né à *Lausanne* le cinq octobre _____ mil huit cent quarante-sept _____fils de feu *François Philippe Alexandre Jordan* _____et de feu *Françoise née Nicolet, sa femme* _____2^o **Barzaz née Grosjean, Rosalie-Théniette**, _____de *Brec / Joligny* _____ domiciliée à *Lausanne* _____veuve en premières nocces de *Jacques Joseph Barzaz* dcs le dix-sept février mil huit
cent quatre-vingt-dix-neuf _____née à *Aigle* le deux janvier _____ mil huit cent soixante-quatre _____fille de *Charles François Grosjean*, employé à la *parqueterie d'Aigle* _____et de feu *Marie Anne Rieder, sa femme* _____Les publications ont eu lieu à *Ormont-dessus, Lausanne & Brec* les vingt
quatre février mil neuf cent _____Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées:

acte de mariage de l'Épouse _____

Pour les actes de décès des 1^{er} conjoints
voir Vol: 24 folo 90 & 103. _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication d'Ormont-
dessus, *Lausanne & Brec*. _____

Communiqué: à l'Etat Civil _____

d'Ormont-dessus & Brec. _____

Signatures des époux:

Edouard Jordan
Rosalie Jordan

Signatures des témoins:

Emile Puy
Stéphane Duquet
les deux à *Lausanne*

L'officier de l'état civil:

[Signature]

N° 143

Humbert & Berger

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux mai mil neuf cent mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparus :

1^o **Humbert, Fritz**, mécanicien,

de La Sagne (neuchâtel) domicilié à Vevey

Célibataire

né à Chaux de Fonds le douze avril mil huit cent septante,

fil de Fritz Humbert, pasteur,

et de Elise Notari, sa femme, domiciliés à Lausanne,

2^o **Berger, Ruth Elise**, couturière,

de Ecôlepans domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Flenier le vingt-quatre avril mil huit cent septante-huit

filles de feu Charles François Justin Berger

et de feu Marie née Chiebaud.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Ecôlepans, La Sagne & Vevey les vingt-sept, vingt-neuf, trente et trente-et-un mars mil neuf cent

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat Civil

de Vevey

Signatures des époux :

F. Humbert fils

Ruth Humbert

Signatures des témoins :

H. Dulrit à Lausanne

Emile Paccard à Vevey

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'Etat Civil de

La Sagne, Vevey & La Gruerie

N° 144

Cruchon et Martin née Darbellay

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trois mai mil neuf cent _____ mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Cruchon, David-Samuel**, Jardinier,

de Bercher _____ domicilié à Lausanne, _____

célibataire, _____

né à Ecépreux le vingt-quatre décembre _____ mil huit cent Septante-huit _____

fils de David Cruchon, agriculteur _____

et de Louise Julie Constance Duponts, sa femme, à Prilly. _____

2^o **Martin née Darbellay, Marie-Hortense**,

de Villeneuve & Rossinières _____ domiciliée à Lausanne, Représentante

veuve en premières noces de Finski Louis Martin dès le trente-un juillet mil

huit cent quatre-vingt-quinze _____

née à Morges le trois juin _____ mil huit cent Septante-Sept _____

fille de Maurice Joseph Darbellay, journaliste, _____

et de Marguerite Pièce, sa femme, domiciliés à Vevey _____

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Rossinières, Villeneuve & Bercher
les sept, neuf & dix avril mil neuf cent _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

_____ actes de naissance des Epoux _____

_____ acte de décès du 1^{er} mari de l'Épouse _____

_____ Promesse de mariage _____

_____ Certificats de publication de Bercher

Lausanne, Villeneuve & Rossinières _____

Signatures des époux :

Cruchon, David.

Hortense Cruchon

Signatures des témoins :

Juret Alexis Lausanne

Carlier M^{rs} Lausanne

L'officier de l'état civil :

N° 145

Roth et Thomet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui treize mai mil neuf cent mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Roth, Jean-Arnold-Frédéric, Comptable

de Fabrizi | Berne domicilié à Lausanne,

célibataire

né à Berne le sept juin mil huit cent septante-trois

fil de feu Frédéric Roth

et de feu Marie Caroline née Winterberger, sa femme

2° Thomet, Marie, Cuisinière

de Wohlen | Berne domiciliée à Lausanne,

célibataire

née à Köniz | Berne le dix-sept février mil huit cent septante-six

filie de feu Jacob Thomet

et de feu Anna née Relli, sa femme

Les publications ont eu lieu à Steffisburg | Fabrizio, Wohlen & Lausanne, les
douze, treize & quatorze avril mil neuf cent

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de
Fabrizi, Lausanne & Wohlen

Communiqué : à l'Etat Civil

de Steffisburg & Wohlen

Signatures des époux :

Frédéric Roth.

Marie Roth

Signatures des témoins :

Aug. Hufschmid

Lina Hufschmid Hufschmid

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Par jugement rendu le 18 juillet 1908
déclaré exécutoire le 29 septembre suivant,
le Tribunal civil du district de Lausanne
a dit bon que le divorce le mariage existait et
contre :

Le divorce a été prononcé aux torts du
mari, en vertu de l'art. 105 B de la loi fédérale
du 24 décembre 1874.

Lausanne le 14 octobre 1908

L'Offr. de l'Etat civil :

[Signature]

N° 146

Bonny et Torny

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trois mai mil neuf cent _____ mil huit cent quatre-vingt-

_____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Bonny, Justin, _____ Voyageur de Commerce

de Chevroux _____ domicilié à Louvainne _____

veuf en premières nocces de Rosa Mathilde Schreyer née le onze février mil huit
cent quatre-vingt-seize _____

né à Chevroux le trois mars _____ mil huit cent soixante-cinq _____

fils de feu Jean Henri Bonny _____

et de Rose Juliette Verraz, domiciliée à Cudrefin _____

2^o Torny, Anna, _____ Sans profession

des Culluyes _____ domiciliée à La Tom de Peitz _____

célibataire _____

née aux Culluyes le vingt-six décembre _____ mil huit cent soixante-neuf _____

fille de feu Henri Torny _____

et de Henriette née Barraud, la veuve à La Tom de Peitz _____

Les publications ont eu lieu à Louvainne, La Tom de Peitz, aux Culluyes
& à Chevroux, les vingt, vingt-un & vingt-quatre mars mil neuf centAprès avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées:

acte du 1^{er} mariage de l'Épouxacte de décès de la 1^{re} femme de l'Époux

actes de naissance de l'Épouse

Promesse de mariage

Certificats de publication de Chevroux

Louvainne, Les Culluyes & La Tom de Peitz

Communiqué : à l'Etat Civil de

Quandoverz, Mézières & La Tom de Peitz

Signatures des époux :

Justin Bonny

Anna Bonny

Signatures des témoins :

Alphonse _____
E. Pouty _____ Louvainne

L'officier de l'état civil :

N° 147

Grandjean & Fidoux

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trois Mai mil neuf cent mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Grandjean, Ernest-Jean, Etasiste

de Bellerive domicilié à Bellerive

célibataire

né à Sallavaux le trente-un Janvier mil huit cent Septante-trois,

fil de François Grandjean, agriculteur à Bellerive

et de Jeune Sophie Marguerite née Wullième, sa femme

2° Fidoux, Eliza, Ménagère

de Lucien de Lucens domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Combrément-le-Grand le dix-sept novembre mil huit cent Septante-huit

filie de Jean Samuel Fidoux, Charron

et de Louise Marianne née Barrand, sa femme, à Combrément-le-Grand

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Lucens et Bellerive les dix, onze & douze avril mil neuf cent.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux
autorisation de l'Etat Civil de
Constantine

Signatures des époux :

E. Grandjean
E. Grandjean

Signatures des témoins :

E. Grandjean
Adament } Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'Etat Civil de
Bellerive & Lucens

N° 148

Wytenbach et Pelot

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trois mai mil neuf cent mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Wytenbach, Emile**, contre maître de fabrique,
de Kirchdorf (Berne) domicilié à Veveyveuf de Marie Thérèse Christine née Ulba de le vingt-six novembre mil huit cent
quatre-vingt-dix

né à Mühledorf le trois mai mil huit cent soixante-sept

fils de Gottlieb Wytenbach, cordonnier

et de Elisabeth Rosti, domiciliés à Lausanne

2^o **Pelot, Lina-Caroline**, femme de chambre,

de Neuchâtel (Berne) domiciliée à Lausanne,

célibataire

née à Sezières le huit mars mil huit cent soixante-huit

fille de feu Louis Auguste Pelot

et de feu Constance Célanie née Jacot

Les publications ont eu lieu à Vevey, Kirchdorf, Neuchâtel et Lausanne,
les onze, douze et quatorze avril mil neuf centAprès avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées:

Certification de l'Etat Civil
de VeveyCommuniqué: à l'Etat Civil
de Kirchdorf, Vevey et Neuchâtel.

Signatures des époux :

E. Wytenbach.
Lina Wytenbach

Signatures des témoins :

Théophile Chamor
Henri Tarnusseau

L'officier de l'état civil :

N° 149

Schnorf & Brunner dit

Fontaine

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trois mai mil neuf cent _____ mil huit cent quatre-vingt-

_____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Schnorf, Alfred,** _____ Employé au télégraphe

de **Uetikon (Zürich)** _____ domicilié à **Lansanne,** _____

divorcé en premières noces de **Friederika Amélie** née **Arzet** dès le neuf septembre
mil huit cent quatre-vingt-dix-huit _____

né à **Lansanne** le vingt-sept juillet _____ mil huit cent soixante-six _____

fils de **feu Henri Schnorf** _____

et de **feu Maria Mauser, sa femme** _____

2° **Brunner dit Fontaine, Louise Pauline-Henriette**

de **S^t Saphorin / Morges** _____ domiciliée à **S^t Saphorin / Morges** _____

célibataire _____

née à **S^t Saphorin** le dix-sept novembre _____ mil huit cent septante-deux _____

fille de **marc Louis Brunner dit Fontaine, agriculteur** _____

et de **Elisa née Favaz, sa femme, domiciliés à S^t Saphorin** _____

Les publications ont eu lieu à **Lansanne, S^t Saphorin & Uetikon** les dix & onze
février mil neuf cent _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

acte de mariage des Epoux avec
mention du divorce _____

acte de naissance de l'Epouse _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication de
Uetikon, Lansanne & S^t Saphorin _____

Communiqué: à l'Etat Civil
de **Uetikon & Vallières** _____

Signatures des époux :

Alfred Schnorf
Louise Schnorf

Signatures des témoins :

Quadan
Lansanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 150

Percelet et Fiaux

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

2-125
Aujourd'hui quatre mai mil neuf cent _____ mil huit cent quatre vingt _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o *Percelet, Auguste Paul*, artiste peintre
de *Loche (Neuchâtel)* domicilié à *Genève*,
célibataire

né à *Genève* le dix-sept Septembre _____ mil huit cent septante-deux _____
fils de feu *Auguste Louis Percelet*
et de *Constance Emilie Schuster, de Vevey à Genève*

2^o *Fiaux, Blanche Julia*, sans profession
de *Lausanne* domiciliée à *Lausanne*
célibataire

née à *Lausanne* le cinq novembre _____ mil huit cent septante-huit _____
fille de feu *Joseph Louis Jules Fiaux, régisseur*
et de *Marie Mathilde Siebermann, de Femme, à Lausanne*

Les publications ont eu lieu à *Genève, au Loch* & à *Lausanne* les deux, cinq & sept avril mil neuf cent _____.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Autorisation de l'Etat Civil de
Genève

Signatures des époux :

Paul Percelet
Blanche Fiaux

Signatures des témoins :

Beard à *Genève*
J. Fiaux à *Lausanne*

L'officier de l'état civil :

Communiqué : à l'Etat Civil de
Loche & de Genève

N° 151

Hugon et Geniet née Bron

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement rendu le 27 mai 1902
 déclaré définitif et exécutoire le 8 juillet
 suivant le Tribunal civil du District
 de Lausanne a dissous par le divorce
 ce mariage inscrit ci-contre
 Le divorce n'a été prononcé en
 vertu de l'article 47 de la loi fédé-
 rale du 24 décembre 1874

Lausanne, le 17 juillet 1902
 l'Officier de l'Etat Civil

[Signature]
[Signature]

Aujourd'hui huit mai mil neuf cent — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Hugon, Charles-Louis**, — Jardinier

de Givins — domicilié à Lausanne,

célibataire

né à Lausanne le quinze novembre — mil huit cent septante-six

fils de François Louis Samuel Hugon, jardinier,

et de Jeanne Henriette Bastian, sa femme, domiciliés à Lausanne

2° **Geniet née Bron, Louise**, — ménagère

de Chierrens — domiciliée à Lausanne,

veuve en premières noces de Jules François Geniet des le vingt-cinq mil huit
 cent quatre-vingt-dix-huit

née à Orgeles le trente-un août — mil huit cent soixante-deux

fille de Jacques François Louis Bron, agriculteur à Yvermond

et de Henriette née Brunard, sa femme, décédée

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Givins & Chierrens, les quatorze
 & seize avril mil neuf cent

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
 après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
 de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
 par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

acte de décès du 1^{er} mari de l'Épouse

Promesses de mariage

Certificats de publications de Lausanne

Givins & Yvermond.

Signatures des époux :

[Signature]
[Signature]

Signatures des témoins :

[Signature]
[Signature]

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'Etat Civil de
 Givins & St Cierges.

N° 152

Bisinger et Reichach

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit Mai mil neuf cent _____ mil huit cent quatre-vingt-

_____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Bisinger, Bernhard** Maître d'hôtel,

de Eigeltingen | Steckach | Bade _____ domicilié à Lausanne,

célibataire _____

né à Eigeltingen le vingt-neuf février _____ mil huit cent septante-deux

fils de Ferdinand Bisinger, agriculteur

et de Maxima née Martin, la femme, les deux à Eigeltingen

2^o **Reichach, Maria-Emma**, Gouvernante,

de Bellamont | Sierach | Wurttemberg _____ domiciliée à Lausanne

célibataire _____

née à Bellamont le quinze Mars _____ mil huit cent septante-six

fille de défunt Charles Victor Reichach

et de Maria née Rastle, la veuve à Bellamont

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Eigeltingen & Bellamont les trente-
un Mars, deux & trois avril mil neuf cent _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Eigeltinger
à yon, Bellamont & Lausanne

Communiqué: à la Chancellerie

Cantonale.

Signatures des époux :

*Bernhard Bisinger**Emma Bisinger**Johann Lipinger* *Martin Pfiffner*

Signatures des témoins :

*E. Min**B. Schou*

L'officier de l'état civil :

de Orenand

N° 153

Kauwirth et Desiebenthal

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit Mai mil neuf cent _____ mil huit cent quatre-vingt-

_____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Kauwirth, Louis,** _____ *lauréat* _____

de *Châtelet | Brno |* _____ domicilié à *Beussens* _____

célibataire _____

né à *Tren-la-Ville le treize décembre* _____ mil huit cent *Septante-deux* _____

fils de *son Charles Louis Kauwirth* _____

et de *Marianne Charlotte Thalie née Mellét, sa veuve, à Aubonne* _____

2^o **Desiebenthal, Louise-Emilie,** _____ *Lingère* _____

de *Gessenay | Brno |* _____ domiciliée à *Lussembourg* _____

célibataire _____

née à *Bière le onze mai* _____ mil huit cent *Septante-deux* _____

fille de *Jules Emile Desiebenthal, agriculteur* _____

et de *Julie Françoise née Chenuz, sa femme, domiciliés à Bière* _____

Les publications ont eu lieu à *Beussens, Gessenay & Châtelet les dix-huit et dix-neuf avril mil neuf cent* _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'Etat Civil
de Dailens _____

Communiqué : à l'Etat Civil
de Châtelet, Dailens & Gessenay _____

Signatures des époux :

Louis Kauwirth
Louise Kauwirth

Signatures des témoins :

Henri
Maurice

L'officier de l'état civil :

Alfred Bressard

N° 154

Matthey et Crauzaz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui neuf mai mil neuf cent _____ mil huit cent quatre-vingt _____
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Matthey, Oscar Henri, tailleur de limes
de Valières domicilié à Couvet
célibataire

né à Valières le vingt-neuf novembre _____ mil huit cent septante-six
fils de David Louis Matthey, forgeron de limes à Valières
et de Sylvie Virginie née Truan.

2° Crauzaz, Julia Isabelle, sans profession
de Lutry & Hermenches domiciliée à Lansanne
célibataire

née à Lansanne le vingt-un octobre _____ mil huit cent septante-neuf
fille de Jean Marc François Crauzaz
et de Caroline née Mottaz, domiciliée à Genève.

Les publications ont eu lieu à Couvet, à Valières, Lutry, Lansanne & Hermenches
les douze, quatorze & seize avril mil neuf cent _____.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'Etat Civil de
Couvet

Communiqué: à l'Etat Civil de
Valières, Couvet, Lutry & Moudon.

Signatures des époux :

O. Matthey
J. Matthey

Signatures des témoins :

François Seckel à Lansanne
Francis Matthey à Valières.

L'officier de l'état civil :

A. Bernard

N° 155

Golay & Rychner

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui neuf mai mil neuf cent mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Golay, Martin-Auguste**, habitant

de Cherix domicilié à Lausanne

célibataire

né à l'Orient de l'Orbe le vingt huit Septembre mil huit cent septante

fils de Georges Alfred Golay, horloger,

et de Louise Adèle née Piquet, sa femme, domiciliés à l'Orient del Orbe,

2^o **Rychner, Virginie**, sans profession

de Arzier (Argovie) domiciliée à Lausanne,

célibataire

née à Payenne le vingt trois Septembre mil huit cent septante sept

fille de Robert Rodolphe Rychner, ingénieur

et de Virginie Rapin, sa femme, domiciliés à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Sentier, au Brasserie, à Arzier & à Lausanne
les douze & quatorze avril mil neuf cent

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication du Brasserie
du Sentier, de Lausanne & Arzier.

Communiqué : à l'Etat Civil du Sentier

d'Arzier.

Signatures des époux :

M. Golay

V. Rychner

Signatures des témoins :

Paul Rychner

A. Pichin

Paul Jemini
tous à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N^o 156

Finger & Aebetzold

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix mai mil neuf cent _____ mil huit cent quatre-vingt-

_____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Finger, Gottfried, nettoyant S.

de Lüz | Berne | domicilié à Lansanne,

célibataire

né à Strättligen | Berne | le six janvier _____ mil huit cent cinquante-trois

fils de feu Frédéric Finger

et de feu Barbara née Guder, sa femme,

2^o Aebetzold, Anna-Elisabeth dite Elise, Repasseuse

de Aschlen près Dietsbach | Berne | domiciliée à Lansanne

célibataire

née à Stentigen | Berne | le deux décembre _____ mil huit cent septante-six

fille de feu Anna Elisabeth Aebetzold

et de

Les publications ont eu lieu à Lansanne, Lüz (Schwarzenegg) & Aschlen
dix-sept & dix-neuf avril mil neuf cent _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Schwarzenegg, Lansanne & Oberdietsbach

Communiqué: à l'état civil de

Schwarzenegg & Dietsbach s/c.

Signatures des époux :

Finger Gottfr.
Elise Finger

Signatures des témoins :

Gatlandy Henri à Lansanne
Munro Robert à Berne

L'officier de l'état civil :

de Druand Jules

N° 157

Chavan et Blanc

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix mai mil neuf cent ~~mil huit cent quatre vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Chavan, Auguste Adrien,** Comptable,

de Epalinges domicilié à Lausanne,

célibataire

né à Lausanne le treize décembre mil huit cent cinquante neuf

fils de Louise Chavan, domiciliée à Lausanne

et de

2° **Blanc, Marie-Augustine,** Comptable

de Lausanne domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Lausanne le trois février mil huit cent septante un

fille de Mme Marie Blanc née Claudet, domiciliée à Lausanne

et de

Les publications ont eu lieu à Epalinges & à Lausanne le quatorze avril mil neuf cent

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Lausanne & Epalinges

Communiqué : à l'état civil d'Epalinges

Signatures des époux :

Auguste Chavan
Marie Chavan

Signatures des témoins :

Wespi Jacob
Heuvelink
à Lausanne

L'officier de l'état civil :

A. Bernard

N° 158

Dagon et Abrezol

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix Mai mil neuf cent mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Dagon, Louis-Alphonse, négociant

de Onnens domicilié à Lausanne,

célibataire,

né à Lausanne le vingt-deux novembre mil huit cent septante-six

fils de Louis Dagon, négociant

et de Eugénie Marie Louise Françoise Demand, sa femme, à Lausanne

2° Abrezol, Hélène-Louise, sans profession

de Monthèred domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Lausanne le quinze août mil huit cent septante-sept

fille de Henri François Louis Abrezol, juge à Lausanne

et de feu Louise Henriette Benz, sa femme

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Onnens & Monthèred les vingt, vingt-deux & vingt-trois Mars mil neuf cent

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Onnens, Lausanne & Monthèred

Communiqué: à l'Etat Civil de

Comité & Gimel.

Signatures des époux :

L. Dagon, H. Dagon.

Signatures des témoins :

Em. Abrezol à Berne, Abrezol Henri à Lausanne

L'officier de l'état civil :

Al. Boreaud Abrezol

Par jugement du Tribunal de district de Lausanne rendu en date du 22 avril 1933, déclaré définitif et exécutoire le 28 juin 1933, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à un an le délai pendant lequel les parties ne pourront contracter un nouveau mariage.

Lausanne, le 6 juillet 1933. L'officier de l'état civil ad int. Allmend

N° 159

Amiguet et Dezatzens

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix mai mil neuf cent _____ mil huit cent quatre-vingt-

_____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Amiguet, François-Féni**, _____ *Ménistier*, _____

de Ollon _____ domicilié à *Lausanne*, _____

célibataire _____

né à *Lausanne* le vingt-trois novembre _____ mil huit cent *Septante-huit* _____

fils de *Jean François Amiguet, orfèvre à Lausanne*, _____

et de *Louise Alexandrine Fabre, sa femme, à Lausanne* _____

2° **Dezatzens, Elisa**, _____ *ménagère* _____

de *Suzens* _____ domiciliée à *Lausanne* _____

célibataire _____

née à *Suzens* le premier janvier _____ mil huit cent *quatre-vingt* _____

fille de *Eugène Dezatzens, agriculteur* _____

et de *Louise née Jaccoud, sa femme, domiciliés à Suzens*, _____

Les publications ont eu lieu à *Lausanne, Suzens, Ollon & Hérimoz* les *dix-sept dix-neuf & vingt avril mil neuf cent* _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Ollon, Hérimoz, Lausanne & Suzens,

Communiqué : à l'Etat Civil

d'Ollon & *Suzens*.

Signatures des époux :

Féni Amiguet

Elisa Amiguet

Signatures des témoins :

Ernest Blanc

Roche Charles *à Lausanne*

L'officier de l'état civil :

Al. Breaud

N° 160

Rothen et Marguetat

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix mai mil neuf cent _____ mil huit cent quatre-vingt-

_____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Rothen, Louis Jules, manoeuvre de buanderiede Guggisberg (Bâle) domicilié à Lausanne

célibataire

né à Lausanne le dix mai _____ mil huit cent septante-troisfils de Louis Rothen, manoeuvre,et de Marie Louise Jeanne née Rapaz, la femme, domiciliés à Lausanne2^o Marguetat, Marie Louise, sans professionde Lutry & Forcl domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Belmont 1/ Lausanne le neuf janvier _____ mil huit cent septante-septfille de feu Jules Samuel Marguetatet de Elisabeth Brügger, la veuve à LausanneLes publications ont eu lieu à Lausanne le trois, à Lutry & Forcl le quatre
à Guggisberg le cinq avril mil neuf cent _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

_____ Actes de naissance des Epoux

_____ Promesse de mariage

_____ Certificats de publication de

_____ Guggisberg, Lausanne, Lutry &_____ Forcl.

Communiqué: à l'Etat Civil

de Guggisberg, Lutry & Forcl

Signatures des époux :

L. RothenMarie Rothen

Signatures des témoins :

Eh. WörnerP. Wörner Lausanne

L'officier de l'état civil :

Al. Buvard, Verbe

N° 161

Dusey et Vuagniaux

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix mai mil neuf cent — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Dusey, Gustave-Louis**, Employé de Commerce

de Lanol et de Palizioux — domicilié à Lanol, —

célibataire,

né à Lanol le onze juillet — mil huit cent septante-trois —

fils de feu François Louis Dusey —

et de Louise Abetel, sa veuve, domiciliée à Lanol, —

2^o **Vuagniaux, Jenny** — Modiste

de Vuchezens — domiciliée à Lanol, —

célibataire

née à Lanol le deux août — mil huit cent septante-sept —

fille de Louis Vuagniaux, Charbonnier —

et de Henriette Félicie Lavanthey, sa femme, domiciliée à Lanol, —

Les publications ont eu lieu à Lanol, Palizioux, Vuchezens & Lanol les quatorze quinze seize et dix-neuf avril mil neuf cent

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publications de Lanol

Palizioux Lanol & Vuchezens

Signatures des époux :

Gustave Dusey
Gustave Dusey

Signatures des témoins :

Jules Liard }
Henri Juch } Lanol

L'officier de l'état civil :

A. Bruant

Communiqué : à l'Etat Civil
de Lanol, Palizioux & Lanol.

6-115

N° 162

Corboz & Blanc

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement rendu le 6 octobre 1904 déclaré définitif le 5 Janvier 1905 le Tribunal civil du district de Lausanne a dit bon et valide le divorce du mariage institué et contre

Le divorce a été prononcé contre le mari en vertu de l'article 101, lettre b, de la loi fédérale du 24 décembre 1874.

Lausanne le 14 Janvier 1905.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Aujourd'hui dix Mai mil neuf cent _____ mil huit cent quatre-vingt

_____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Corboz, Georges-Albin**, employé de banque,

de Aclens _____ domicilié à Lausanne _____

célibataire _____

né à Romanel d/Morges le vingt septembre _____ mil huit cent septante-cinq _____

fils de Henri Frédéric Corboz, coiffeur _____

et de Jenny née Barberat, sa femme, domiciliés à Lausanne _____

2° **Blanc, Ida-Charlotte-Louise**, sans profession,

de Lausanne _____ domiciliée à Lausanne _____

célibataire _____

née à Lutry, le premier mai _____ mil huit cent septante-six _____

filles de Louis François Blanc, maître menuisier _____

et de Jeanne Louise Félicité née Nicola, sa femme, domiciliés à Lausanne _____

Les publications ont eu lieu à Lausanne à Aclens les dix et quatorze avril mil neuf cent _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication d'Aclens & de Lausanne _____

Communiqué: à l'Etat Civil de _____
Vulliamoz _____

Signatures des époux :

[Signature: A. Corboz]

[Signature: I. Blanc]

Signatures des témoins :

[Signature: L. Blanc]
[Signature: J. Jamblanc]

L'officier de l'état civil :

[Signature: A. Brunard]

N° 163

Bezençon et Richard nie Pittet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix mai mil neuf cent _____ mil huit cent quatre-vingt-

_____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Bezençon, Jacques-François**, *ouvrier de Ville*

de *Donneloye* _____ domicilié à *Lausanne*, _____

veuf en premières noces de *Anna Binggeli* dè le vingt-deux mai mil huit cent quatre-vingt-quatorze _____

né à *Donneloye* le vingt-quatre Juin _____ mil huit cent trente-six _____

fil de feu *Pierre François Bezençon*, _____

et de _____

2^o **Richard nie Pittet, Marie Louise**, *Ménagère*

de *Berzwiler* | *Haute-Alsace* | _____ domiciliée à *Lausanne* _____

veuve de *Victor Richard* dè le huit mai mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf _____

née à *Lausanne* le vingt-neuf Juin _____ mil huit cent quarante-huit _____

fille de feu *David Louis Pittet*, _____

et de feu *Jeanne Marguerite Françoise Carrat* _____

Les publications ont eu lieu à *Donneloye* & à *Lausanne* le vingt-quatre Mars _____ et à *Berzwiler* le trois avril mil neuf cent _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux
Pour les notes de décès des précédents conjoints voir Vol: 18 fol: 376 & 24 fol: 252.

Promesse de mariage

Certificats de publications de Donneloye Lausanne & Berzwiler

Communiqué : à l'Etat Civil de *Donneloye* & à la Chancellerie de _____

Signatures des époux :

Jacques-François Bezençon
Marie Louise Bezençon

Signatures des témoins :

Jean Spörri
Louis Huber } à *Lausanne*

L'officier de l'état civil :

Alfred Guinand

N° 164

Kohler & Jordan

Nom et profession de l'époux :

A
Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix Mai mil neuf cent _____ mil huit cent quatre-vingt-

_____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Kohler, Charles-Henri, _____ Manœuvre Securier _____

de Burgistein (Bern) _____ domicilié à Lausanne _____

célibataire _____

né à Cossonay le dix Mars _____ mil huit cent Septante-un _____

fils de feu Jean Kohler _____

et de Louise Fanny née Rod, la veuve, à Lausanne _____

2^o Jordan, Marie-Éléonore, ménagère, _____

de Montbovon (Fribourg) _____ domiciliée à Lausanne _____

célibataire _____

née à Massens (Fribourg) le vingt-huit Juillet mil huit cent Septante-cinq _____

fille de Auguste Jordan, agriculteur à Bulle _____

et de feu Marie Vénérique née Oberdon, la femme _____

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Montbovon & Kirchenthurnen les
dix-sept, dix-neuf & vingt avril mil neuf cent _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

_____ Actes de naissance des Epoux _____

_____ Promesse de mariage _____

_____ Certificats de publication de

Burgistein (Kirchenthurnen) Lausanne

& Montbovon _____

Communiqué: à l'Etat Civil

de Kirchenthurnen & Montbovon _____

Signatures des époux :

_____ Henri Kohler _____

_____ Éléonore Jordan _____

Signatures des témoins :

_____ Henri Trilliet _____

_____ Eds Rigant _____

L'officier de l'état civil :

_____ Ad. Duvaud _____

N° 165

Scheeter & Demont

73-142

Aujourd'hui deux ~~trois~~ mil neuf cent ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux :

1° Scheeter, Louis-Jean-Alexandre, serurier ^{apparel}

Lieu d'origine et de domicile :

de Lausanne, domicilié à Lausanne

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Vevay le vingt-sept octobre mil huit cent septante

Noms, profession et

filz de Jean Louis Henri Scheeter, serurier aparelleur

domicile des parents :

et de Louise Marie née Rencher, sa femme, domiciliés à Lausanne

Nom et profession de l'épouse :

2° Demont, Henriette-Sophie-Claire

Lieu d'origine et de domicile :

de Apples domiciliée à Morges

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Lausanne le treize juillet mil huit cent septante-sept

Noms, profession et

fille de Jean Louis Henri Demont, receveur de l'Etat

domicile des parents :

et de Louise Claire Feret, sa femme, domiciliés à Morges

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Apples & Morges le vingt-un avril mil neuf cent

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Lausanne, Apples & Morges.

Communiqué : à l'Etat civil de

Morges & Apples.

Signatures des époux :

Alexandre Scheeter

Henriette Scheeter

Signatures des témoins :

Genet Pomar, J. Thibaud

Buchet, Lausanne & Apples

Demont, Morges

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 166

Vannod et Clément

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze Mai mil neuf cent _____ mil huit cent quatre-vingt _____

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Vannod, Paul-Philippe**, Ouvrier de Ville _____

de Orny _____ domicilié à Landanne _____

célibataire _____

né à Orbe le vingt-sept décembre _____ mil huit cent soixante-neuf _____

fils de feu Jean Philippe Vannod _____

et de Marie Louise Gaille, la veuve, domiciliée au Pont _____

2° **Clément, Joséphine-Pauline**, Couturière _____

de Ependes (Fribourg) _____ domiciliée à Landanne _____

célibataire _____

née à Ependes le vingt-cinq août _____ mil huit cent soixante-huit _____

fille de feu Xavier Ignace Clément _____

et de feu Marguerite née Scherer _____

Les publications ont eu lieu à Landanne, Ependes & Orny les vingt-un, vingt-quatre & vingt-cinq avril mil neuf cent _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication de _____

Orny, Ependes & Landanne _____

Communiqué: à l'Etat Civil _____

de La Sarraz & Ependes _____

Signatures des époux :

Paul Vannod

Joséphine Vannod

Signatures des témoins :

[Signature]

[Signature]

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 167

Clot et Dutoit

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze Mai mil neuf cent — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Clot, Aimé-Auguste,** — Hongneur

de Coustilles — domicilié à Payerne

veuf en premières nocces de Adèle Hélène née Favre au le trois novembre mil huit cent quatre-vingt dix sept

né à Coustilles le dix avril — mil huit cent septante-trois

fil de Jean Gabriel Clot, Hongneur

et de Louise née Blane, à Coustilles.

2° **Dutoit, Clara-Rosine,** — ménagère

de Moudon et de Charvannes — domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Charvannes le dix-sept avril — mil huit cent septante-cinq

filles de Marie Dutoit à Rivar

et de —

Les publications ont eu lieu à Moudon, Lausanne, Charvannes, Coustilles & Payerne, le quatorze, seize dix-sept et dix-huit avril mil neuf cent

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Attestation de l'Etat Civil
de Payerne,

Signatures des époux :

Aimé Clot,
Clara Clot

Signatures des témoins :

William Margot,
Peuroy

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'Etat Civil de

Aucens, Payerne & Moudon

N° 168

Charbon et Dentand

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze mai mil neuf cent _____ mil huit cent quatre-vingt-

_____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Charbon, Paul-Louis, Cocher

de Eysrozens domicilié à Landamm, _____

célibataire

né à Forcl | Havaux | le deux mai _____ mil huit cent septante-six _____

fils de Louis Samuel Charbon, décédé _____

et de Sophie Fanny née Cosandey, la veuve, à Gossens _____

2^o Dentand, Jeanne-Émilie, Repasseuse,

de Presinget | Genève | _____ domiciliée à Landamm, _____

célibataire

née à Genève le sept mars _____ mil huit cent septante-sept _____

fille de Sylvestre Dentand, décédé, _____

et de Louise Marie Émilie née Guerschet, la femme, décédée _____

Les publications ont eu lieu à Landamm, Presinget & Eysrozens les vingt-
quatre et vingt-cinq avril mil neuf cent _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication de Eysrozens _____

Presinget & Landamm _____

Communiqué: à l'Etat Civil de _____

Comsénant & Genève (Beau C^h) _____

Signatures des époux :

Paul Charbon

Jeanne Charbon

Signatures des témoins :

Maurice }
Ed. Jure. } à Landamm

L'officier de l'état civil :



N° 169

Valletton & Renaud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-sept mai mil neuf cent _____ mil huit cent quatre-vingt-

_____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Valletton, Maurice Emmanuel**, employé aux télégraphes

de Granges (Valais) _____ domicilié à Granges _____

célibataire _____

né à Granges le vingt-deux septembre _____ mil huit cent Septante, _____

fils de feu Jules Valletton _____

et de Louise née Gillioz, domiciliée à Granges _____

2^o **Renaud, Amélie-Julie-Janny**, cuisinière,

de St-Oyens _____ domiciliée à Lausanne _____

célibataire _____

née à St-Oyens le quatre novembre _____ mil huit cent Septante-un _____

fille de Jean Daniel Renaud, agriculteur à St-Oyens _____

et de feu Sophie née Renard _____

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Granges & St-Oyens les vingt-un
et vingt-deux avril mil neuf cent _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat Civil
de Granges _____

Communiqué : à l'Etat Civil de _____

Granges & Simel. _____

Signatures des époux :

Valletton Maurice

Janny Renaud

Signatures des témoins :

Valletton Jules à Granges (Valais)

Demierre Joseph à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

[Signature]

N° 170

Milliquet et Miéville

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-sept mai mil neuf cent — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Milliquet, Maurice Charles, — Ebéniste, —

de Pully — domicilié à Lausanne, —

célibataire —

né à Pully le trente mars — mil huit cent septante-six —

fils de Charles Louis Milliquet, Employé à la Chancellerie —

et de Louise Henriette Bernay, la femme, domiciliée à Lausanne —

2^o Miéville, Stoline Emilie Emma Anna Marguerite,

de Essertines & Vuazens — domiciliée à Lausanne —

célibataire —

née à Lausanne le quatre décembre — mil huit cent soixante-neuf —

fille de Louis Adolphe Miéville, Professeur, —

et de Anne Cornélie née Thévoz, la femme, domiciliée à Lausanne —

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Essertines & Pully les dix-neuf et
deux avril mil neuf cent —

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux —

Promesse de mariage —

Certificats de publication de

Pully, Essertines & Lausanne —

—

—

—

Communiqué: à l'Etat Civil

de Pully & de Vuazens —

—

Signatures des époux :

Ch. Milliquet

St. Miéville

Signatures des témoins :

Leopold Miéville

Minaure

L'officier de l'état civil :



N° 171

Reusser et Burkhard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-sept mai mil neuf cent — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Reusser, Daniel**, négociant

de Heiligenschwendi (Berne) domicilié à Lausanne,

veuf en premières nocces de Anna Maria Graf née le dix avril mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf

né à Heiligenschwendi le vingt-quatre février mil huit cent cinquante

fil de feu Daniel Reusser

et de feu Marguerite Graf

2° **Burkhard, Elizabeth**, cuisinière

de Sumiswald (Berne) domiciliée à La Tour de Peitz

célibataire

née à Auzon (Berne) le trente Septembre — mil huit cent cinquante-sept

fille de feu Jean Burkhard

et de Anna Maria née Schür, domiciliée à Küniz

Les publications ont eu lieu à Heiligenschwendi, Sumiswald, Lausanne & La Tour de Peitz, le vingt-un avril mil neuf cent

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Acte de décès de la 1^{re} femme des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publications de Lausanne

La Tour de Peitz, Sumiswald & Heiligen-
schwendi

Communiqué : à l'Etat Civil de

Sumiswald, Oberhofen & La Tour de

Peitz

Signatures des époux :

Daniel Reusser
Elizabeth Reusser

Signatures des témoins :

J. Reusser - Lausanne
Johann Brinkmann - Küniz (Berne)

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N^o ~~172~~ 193.**Cruchon & Stuber**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Suivant Jugement rendu le
11 Avril 1907 déclaré définitif le
19 Juin 1907, le Tribunal civil du
district de Vevey a dissous, par le
divorce, le mariage existant et contre.

Le divorce a été prononcé contre
l'époux, en vertu de l'article 46. b de
la loi fédérale du 24 Décembre 1874

Kausanne le 26 Juin 1907

L'offi de l'état civil :



Aujourd'hui vingt-deux Mai mil neuf cent — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Cruchon, Paul-Ernest**, Comptable

de Bercher domicilié à Kausanne

célibataire

né à Kausanne le quatorze mai — mil huit cent septante-huit

fil de Constant Cruchon, boucher,

et de Henriette Dubois, sa femme, domiciliés à Kausanne,

2^o **Stuber, Elise Marie**, sans profession

de Seedorf (Berne) domiciliée à Kausanne,

célibataire

née à Kausanne le dix novembre — mil huit cent quatre-vingt

filie de Friedrich Stuber, cafetier,

et de Elisabeth Ritzmann, sa femme, domiciliés à Kausanne

Les publications ont eu lieu à Kausanne, Seedorf et Bercher, les premier,
deux et quatre mai mil neuf cent

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Bercher, Seedorf & Kausanne

Communiqué: à l'Etat Civil de

S^t Cerges & Seedorf

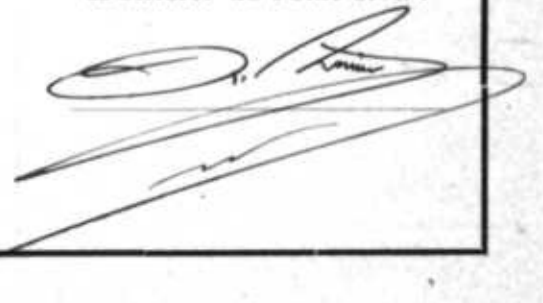
Signatures des époux :

Paul Cruchon
Elise Cruchon

Signatures des témoins :

H. Huber
Fritz Stuber

L'officier de l'état civil :



N° ~~173~~ 192.

Joss et Gaudard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~vingt-neuf~~ ~~mil neuf cent~~ ~~mit huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Joss, Oscar,** *hôtelier*

de *Orni (Berne)* domicilié à *Lussemburg*

célibataire

né à *Metz* le *vingt-un* ~~sept~~ *sept* ~~sept~~ *mil huit cent* *septante-trois*

fil de *Jean Christian Joss, hôtelier à Lussemburg*

et de *Francisca Josephine Haefliger, sa femme, décédée*

2^o **Gaudard, Marie-Clemence,** *sans profession*

de *Semsales (Fribourg)* domiciliée à *Remont*

célibataire

née à *Etavannes-le-Gibloux (Fribourg)* le *vingt-deux* ~~mars~~ *mil huit cent* *septante-deux*

filles de *Alexandre Gaudard, décédé*

et de *Adelaide nee Augnon, sa femme, décédée*

Les publications ont eu lieu à *Lussemburg, Remont, Semsales & Orni (Bigen)*

les *vingt-huit et trente* ~~sept~~ *sept* ~~sept~~ *mil neuf cent*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publications de

Orni, Semsales, Remont & Lussemburg

Communiqué : à l'Etat Civil de

Bigen, Semsales & Remont

Signatures des époux :

Oscar Joss

Clemence Joss

Signatures des témoins :

Louis Tremellen *Lussemburg*

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 174

Regli & Butticaz Libot

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt deux mai mil neuf cent ~~mil huit cent quatre-vingt~~
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Regli, Jean-Joseph, Journalier Bucheron,

de Göschenen (Niv.) domicilié à Lansanne

veuf en premières nocces de Maximine Senn dès le dix-huit mai mil huit cent
quatre-vingt-deux

né à Göschenen le cinq décembre mil huit cent quarante,

fil de feu François Xavier Regli

et de feu Brigitte Imhoff,

2^o Butticaz née Libot, Lydie, Ménagère,

de Châtillard et de Jongny domiciliée à Lansanne

divorcée en premières nocces de Charles Auguste Butticaz dès le seize Janvier
mil huit cent septante-neuf

née à Ropraz le quatre cent mil huit cent cinquante-trois

fille de feu Jean Pierre Libot

et de feu Jeanne Louise née Martin, la femme

Les publications ont eu lieu à Châtillard, Jongny, Lansanne & Göschenen
les vingt-un et vingt-deux avril mil neuf cent.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

acte de décès de la 1^{re} femme de l'Epoux

Déclaration de divorce de l'Epouse

Promesse de mariage

Certificats de publications de Göschenen

Châtillard, Jongny & Lansanne

Communiqué: à l'Etat Civil de

Göschenen, Corsier et Montroux

Signatures des époux :

Regli Jean
Lydie Regli

Signatures des témoins :

Mandrin
M. Carin } Lansanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 175

Détax & Moudon

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-cinq mai mil neuf cent _____ mil huit cent quatre-vingt-

_____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Détax, Charles-Louis**, _____ agriculteur _____

de Lutry & Forcl _____ domicilié à Lussane, _____

célibataire _____

né à Lussane, Cour, le dix-sept novembre _____ mil huit cent septante-six _____

fils de Charles Louis Détax, agriculteur à Lussane, _____

et de femme née Elise Girardet sa femme, _____

2^o **Moudon, Lucie**, _____ sans profession, _____

de Crissier _____ domiciliée à Crissier _____

célibataire _____

née à Crissier le vingt-trois novembre _____ mil huit cent septante-trois, _____

fille de Louis Moudon, agriculteur _____

et de Susette Vannoy, sa femme, domiciliée à Crissier _____

Les publications ont eu lieu à Lussane, Lutry, Crissier & Forcl, les sept, huit et neuf mai mil neuf cent _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

_____ acte de naissance des époux _____

_____ Promesse de mariage _____

_____ Certificats de publication de
Lutry, Forcl, Crissier & Lussane _____

Communiqué : à l'Etat Civil de
Lutry, Forcl & Romanel, _____

Signatures des époux :

Charles L^o Détax

Lucie Détax

Signatures des témoins :

[Signatures]

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 176

Golay & Vallotton

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-cinq mai mil neuf cent ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Golay, Ernest-Eugène,** liquideur

de Chenit domicilié à Vallerbes

Célibataire

né à Barmèges le quatre Septembre mil huit cent quatre-vingt-un

fil de Eugène Auguste Golay, décédé,

et de Fanny Louise Henriette née Martin, décédée.

2° **Vallotton, Angèle-Louise-Emilie,**

de Vallerbes domiciliée à Vallerbes,

célibataire,

née à Vallerbes le premier Juin mil huit cent quatre-vingt-deux

filles de Paul Alfred Vallotton, limonier,

et de Marie Julie Fanny née Amey, à Vallerbes.

Les publications ont eu lieu à Vallerbes, au Sentier, au Biarduz, les sept
huit et neuf mai mil neuf cent

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Autorisation de l'Etat Civil de
Vallerbes.

Communiqué: à l'Etat Civil de

Vallerbes & au Sentier

Signatures des époux :

Eugène Golay
Angèle Vallotton

Signatures des témoins :

Alfred Vallotton à Vallerbes
F. Amey à Lantanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Par jugement rendu le 31 octobre 1907 déclaré exécutoire le 11 janvier 1908 le Tribunal civil du District de Lausanne a dissous par le divorce le mariage inchoatif ci-dessus.

Le divorce a été prononcé aux trois de la femme en vertu de l'article 46 de la loi fédérale du 24 Décembre 1874.

Lausanne le 10 Janvier 1908.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 177

de Meuron et Francillon

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt six mai mil neuf cent mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° de Meuron, Max, agriculteur

de St Sulpice, Boveresse, Neuchâtel et Yverdon domicilié à Mont / Rolle

célibataire

né à Mont le quatorze mars mil huit cent septante six

fils de Auguste de Meuron, propriétaire

et de Valentine Saladin, la femme, domiciliés à Rolle

2° Francillon, Amélie-Dora,

de Lausanne domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Lausanne le dix sept juillet mil huit cent septante neuf

fille de Maurice William Marc Francillon, docteur médecin

et de Fanny Charlotte Eugénie de la Harpe, la femme, domiciliés à Lausanne

Les publications ont eu lieu à St Sulpice, Boveresse, Neuchâtel, Yverdon, Mont et Lausanne le vingt un avril mil neuf cent

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat Civil de Rolle

Signatures des époux :

Max de Meuron Amélie de Meuron

Signatures des témoins :

André Crota Em. E. Francillon à Lausanne E. Martin à Lausanne Fanny Frauchon L'officier de l'état civil :

Communiqué : à l'Etat civil de St Sulpice, Boveresse Neuchâtel, Rolle et Yverdon

Al. Bernard Aubert

Par jugement du Tribunal du district de Rolle, rendu en date du 23 décembre 1914, déclaré définitif et exécutoire le 10 mars 1915, le mariage inscrit ci-contre, a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à un an le délai pendant lequel il ne pourra contracter un nouveau mariage.

Inscrit le 24 mars 1914. L'officier de l'état civil :

Signature of the official

N^o 178

Cornaz & Itten

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt huit mai mil neuf cent ¹⁹¹¹ mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Cornaz, Jean-Alfred, fonctionnaire à la Chancellerie du Tribunal fédéral

de Frong de domicile à Lausanne,

célibataire

né à Berne le onze novembre mil huit cent septante-trois,

fils de feu Georges Edouard Cornaz

et de Madeleine Eschizzer, sa veuve, à Lausanne,

2^o Itten, Emma, téléphoniste

de Spiez (Berne) domiciliée à Lausanne,

célibataire

née à Lausanne le quatre janvier mil huit cent septante-trois

fille de Christian Itten, Conducteur postal

et de Marie Svelte Fleudely, sa femme, domiciliés à Lausanne,

Les publications ont eu lieu à Spiez, Frong & Lausanne le quatre à cinq
mai mil neuf cent.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Frong
Lausanne & Spiez

Communiqué: à l'Etat Civil de

Spiez & d'Avenches.

Signatures des époux :

Alfred Cornaz
Emma Cornaz

Signatures des témoins :

M. Itten
Scherrer

L'officier de l'état civil :

O. B.

N^o 179

12-47
50

Bedoy & Moulin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-neuf mai mil neuf cent — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Bedoy, Georges-François**, — Employé de Commerce

de Lyon (1^{er} arr^t) — domicilié à Lausanne,

célibataire,

né à Lausanne le vingt-sept novembre — mil huit cent septante-six

fil de Frédéric Georges Bedoy, cordonnier,

et de Jeanette Rosine Dizerens, sa femme, domiciliés à Lausanne.

2^o **Moulin, Jenny-Charlotte**, Couturière

de Lausanne — domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Lausanne le premier juillet — mil huit cent septante-six

filles de feu Jean Louis Auguste moulin

et de Elise Dumuid, sa veuve, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à Lyon les vingt-quatre et vingt-neuf avril mil neuf cent

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Consentement des parents de l'Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Lyon

Lausanne. — Déclaration de validité

Permis du Département de Justice

Police

Communiqué : à la Chancellerie c^{le}

Signatures des époux :

Georges Bedoy

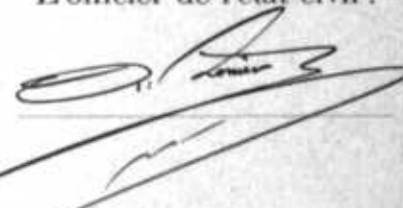
Jenny Bedoy

Signatures des témoins :

Auguste Moulin

Beppo Pizzoglio } à Lausanne

L'officier de l'état civil :



N° 180

Brunner & Meister

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-neuf mai mil neuf cent mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Brunner, Auguste-Charles**, employé de banque
de Wattwil | St Gall | domicilié à Lausanne
célibataire

né à Lausanne le neuf Janvier mil huit cent Septante-Sept
fils de Mme Emile Brunner, ancien imprimeur à Lausanne
et de feue Marie Sophie Besson, sa femme

2^o **Meister, Elise-Bertha**, modiste
de Sumiswald | Berne | domiciliée à Lausanne
célibataire

née à Lausanne le quatorze avril mil huit cent Septante-neuf
fille de feu Emile Meister
et de Elisabeth Baumgartner, sa veuve, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Wattwil et Sumiswald, les premiers et deux mai mil neuf cent.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux
Promesse de mariage
Certificats de publication de
Wattwil, Sumiswald & Lausanne

Communiqué: à l'Etat Civil de
Wattwil & Sumiswald.

Registre des familles vol. 18 fol. 40

Signatures des époux :

A. Brunner
E. Meister

Signatures des témoins :

Emile Brunner
Almay

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 181

de La Harpe et Gagnebin

6-12/26
 Aujourd'hui vingt-neuf mai mil neuf cent _____ mil huit cent quatre-vingt-
 _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:
 1° de La Harpe, Henri-Julien, Pasteur
 de Landanne et de Rolle _____ domicilié à Ormont-dessous, précédemment
 célibataire _____
 né à Landanne le sept janvier _____ mil huit cent septante-cinq _____
 fils de Julien de La Harpe, décédé, _____
 et de Emma Sophie née Monnier, la veuve, domiciliée à Landanne _____
 2° Gagnebin, Rachel-Abrahamine, _____
 de Neuchâtel et de Renan (Berne) _____ domiciliée à Landanne, _____
 célibataire _____
 née à Rivaux le vingt-deux mai _____ mil huit cent septante-quatre, _____
 fille de Paul Samuel Gagnebin, pasteur à Landanne, _____
 et de Susanne Louise née Lecoultré _____
 Les publications ont eu lieu à Ormont-dessous, Neuchâtel, Renan, Landanne
 & Rolle les dix et onze mai mil neuf cent _____

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'officier de l'Etat Civil d'Ormont-dessous.

Signatures des époux :

Henri-Julien de La Harpe
Rachel de La Harpe

Signatures des témoins :

H. Gagnebin } à Landanne
J. Gagnebin }

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'Etat Civil de
Rolle, Neuchâtel, Renan, Ormont-dessous
& Gilly

N° 182

Etter et Chapuis

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui le vingt mai mil neuf cent mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Etter, Emile Charles, Coulangesde Ried Dist. du Lac de Gléroux domicilié à Lamanne,

célibataire

né à Lutry le huit février mil huit cent Septante. Septfils de Jean Etter, décédé,et de Henriette Louise Bonnaz, la femme, décédée2° Chapuis, Alice Emma, dans professionde Epalinges domiciliée à Epalinges, Les Croisettes,

célibataire

née à Epalinges le six juin mil huit cent Septante. cinqfille de Louis Chapuis, décédéet de Jenny née Moulin, la veuve, aux CroisettesLes publications ont eu lieu à Curmelle, Epalinges et Oberried, les vingt. huit
avril et premier mai mil neuf cent.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des EpouxPromesse de mariageCertificats de publication de RiedEpalinges et LamanneCommuniqué: à l'Etat Civil deMorat et d'Epalinges.

Signatures des époux :

Etter EmileEtter Alice

Signatures des témoins :

David Bron à LutryH. Romballier à Curmelle

L'officier de l'état civil :



N^o 183

Zumbunnen & Chatelan

née Dogny
Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trente-un mai mil neuf cent ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Zumbunnen, Christian, Equipe aux T. A.

de Zweidimmen | Betsch domicilié à Lauterbach

célibataire

né à Rougemont le neuf novembre mil huit cent Septante-deux

fils de Christian Zumbunnen cultivateur à Gessenay

et de feue Madelaine née Schwartz

2^o Chatelan née Dogny, Cirine Valentine,

de Betschay aux Moutons domiciliée à Lauterbach

veuve en premières nocces de Jules François Chatelan décé le quatre avril mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf

née à Biesley-Ogular le vingt-trois Juin mil huit cent Septante

fille de Jules Xavier Léopold Dogny, domestique de compagnie à Chavannes

et de feue Louise Marie née Renaud, la femme

Les publications ont eu lieu à Lauterbach, Zweidimmen & Betschay les vingt-huit et trente avril mil neuf cent

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

acte de naissance de l'Époux

acte de mariage de l'Épouse

acte de décès du mari

Certificats de publication de

Zweidimmen, Betschay & Lauterbach

Communiqué : à l'Etat Civil de

Zweidimmen & Betschay

Signatures des époux :

Christian Zumbunnen
Valentine Zumbunnen

Signatures des témoins :

Josias Probst
Marie Probst

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 184

Matthey-Doret et Siegfried

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trente-trois mai mil neuf cent _____ mil huit cent quatre-vingt-

_____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Matthey-Doret, Henri-Emile, facteur postal,

de Loche et de La Brévine | Neuchâtel | _____ domicilié à Lussery, _____

célibataire _____

né à Lussery le quatorze novembre _____ mil huit cent septante-six _____

fils de Numa Matthey-Doret, jardinier à Genève _____

et de feu Euphrasie Corbaz, sa femme _____

2^o Siegfried, Jennij-Bertha, femme de chambre

de La Lenk | Berne | _____ domiciliée à Lussery _____

célibataire _____

née à Gimel le premier mai _____ mil huit cent septante-cinq _____

fille de Charles Alfred Siegfried, agriculteur à Gimel _____

et de feu Alphonsine Louise née Detomerville _____

Les publications ont eu lieu à Lussery, La Lenk, Le Loche, La Brévine, les
cinq & sept mai mil neuf cent _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication de La Brévine

Le Loche, La Lenk & Lussery. _____

Communiqué: à La Brévine, au

Loche & à La Lenk. _____

Signatures des époux :

Henri Matthey-Doret

Jenny Matthey-Doret

Signatures des témoins :

Pierre de Courtenay

Mestral } Lussery

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 185

Siegfried et Bertholet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui le dix-huit mil neuf cent mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Siegfried, Charles-Krieg,** garçon de magasin

de La Henk | Borne | domicilié à Lussanne,

célibataire

né à Gimet le dix-huit février mil huit cent septante-sept

fils de Charles Alfred Siegfried, agriculteur à Gimet

et de feu Alphonsine Louise Sebonville, sa femme

2° **Bertholet, Jélicie-Léa,** sans profession

de Lapeyraz & de Rougemont domiciliée à Lussanne

célibataire

née à Demoret le quatre octobre mil huit cent septante-trois,

fille de Jean François Samuel Bertholet, agriculteur à Lussanne

et de feu Louise née Boyer, sa femme

Les publications ont eu lieu à Lussanne, Lapeyraz, La Henk & Rougemont, les vingt-huit, vingt-neuf & trente avril mil neuf cent.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux
Promesse de mariage
Certificats de publication de
La Henk, Lapeyraz, Rougemont &
Lussanne.

Signatures des époux :

Charles Siegfried
Léa Siegfried

Signatures des témoins :

François de Courbes
Mestral Lussanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'état civil de
La Henk, Rougemont & Remainvillaz
Registre des familles vol. 23 fol. 276.

N° 186

Gillieron et Pasche née Gillieron

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui premier Juin mil neuf cent ~~mil huit cent quatre vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Gillieron, Eugène,** agriculteur

de Servien domicilié à Servien

Célibataire

né à Servien le vingt-neuf Janvier mil huit cent soixante-neuf

fils de Jean Samuel Gillieron, agriculteur à Servien

et de Marie Marguerite née Boel, décédée

2° **Pasche née Gillieron, Victorine** ménagère

de Servien domiciliée à Servien

veuve de Vincent Pasche dès le vingt-un février mil huit cent quatre-vingt-six

née à Servien le vingt avril mil huit cent soixante-deux

fille de Gabriel Aron Gillieron

et de Jenny née Gillieron, les deux décédés

Les publications ont eu lieu à Servien le cinq mai mil neuf cent

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'Etat Civil de
Oron

Communiqué: à l'Etat Civil d'Oron

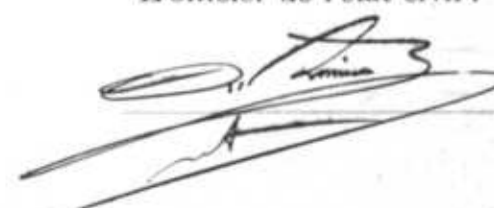
Signatures des époux :

Eugène Gillieron
Victorine Gillieron

Signatures des témoins :

P. Gillieron } à Servien
Elise Gillieron }

L'officier de l'état civil :



N^o 187

Hostettler et Kaar

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui premier jour mil neuf cent mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Hostettler, Ernest-Jélix, employé I.S.

de Guggisberg | Bâle | domicilié à Renens

célibataire

né aux Verrières le quatre février mil huit cent septante-quatre,

fils de Félix Hostettler, décédé,

et de Zélie Louise née Fattor, la veuve, ménagère à Neuchâtel

2^o Kaar, Anna, cuisinière,

de Ariswyl | Bâle | domiciliée à Renens, précéd^{em} à Neuchâtel

Célibataire

née à Ariswyl le sept février mil huit cent septante-quatre

fille de Jean Kaar, décédé

et de Anna Maria née Eschumi, la veuve, ménagère à Ariswyl

Les publications ont eu lieu à Renens, Ariswyl, Neuchâtel & Guggisberg, les sept & huit mois mil neuf cent

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

attestation de l'Etat Civil de
Romanel

Signatures des époux :

Ernest Hostettler

Anna Hostettler

Signatures des témoins :

(Signatures des témoins)

L'officier de l'état civil :

(Signature de l'officier de l'état civil)

Communiqué : à l'Etat Civil de
Guggisberg, Oberbipp, Neuchâtel et
Romanel.

N° 188

Fumi & Frason

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux quatre mil neuf cent _____ mil huit cent quatre-vingt-

_____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Fumi, Giuseppe Evangelio, voyageur de Commercede Siena | Italie | _____ domicilié à Lausanne _____

célibataire _____

né à Siena le dix-neuf mars _____ mil huit cent soixante-huitfils de Cebaldo Fumi, artiste peintre à Firenze _____et de Augusta Berini, sa femme, décédée, _____2^o Frason, Gemma Olga Gita,de Padova _____ domiciliée à Pully _____

célibataire _____

née à Padova le trois Septembre _____ mil huit cent septante-quatrefille de Citobanco Frason, décédé _____et de Philémène Frason dei Partecipazio, sa veuve, à Pully _____Les publications ont eu lieu à Lausanne, Pully, Siena et Padova les dix, douze et vingt-neuf avril mil neuf cent _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

_____ actes de naissance des Epoux __________ Promesse de mariage __________ Certificats de publication de
Siena, Padova, Pully & Lausanne _____

Communiqué: à la Chancellerie de _____

_____ à Pully _____

Signatures des époux :

Giuseppe FumiGemma Fumi

Signatures des témoins :

P. Chiara LausanneAmelia Frasoni Pully

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 189

Geniez & Dusiène

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux Juin mil neuf cent mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Geniez, Paul-Albert, tailleur

de Thierrens domicilié à Châtigny / Charente

célibataire

né à Thierrens le trente-un Janvier mil huit cent quatre vingt

fils de feu Jean Alexandre Geniez

et de Lydie Eugénie née Favre, à Lourdun

2° Dusiène, Emma, sans profession

de Sigle & de Leyzie domiciliée à Lourdun

célibataire

née à Lourdun le premier avril mil huit cent quatre vingt

fille de Jules François Dusiène, menuisier

et de Jeanne Susanne Schenck, sa femme, à Lourdun

Les publications ont eu lieu à Sigle, Leyzie, Châtigny, Lourdun & Thierrens, les huit & neuf Juin mil neuf cent

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat Civil de Montreux

Signatures des époux :

Geniez Paul, Emma Geniez

Signatures des témoins :

Stalder Louis, Stalder Amette

L'officier de l'état civil :

[Signature of the civil officer]

Communiqué : à St-Cergues, Sigle, Leyzie, Montreux & Lourdun

N° 190

Krieger et Dubois

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq juin mil neuf cent mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Krieger, Jean-Baptiste semmelierde Romont (Fribourg) domicilié à Lausannecélibatairené à Paris, 14^e arr^{dt}, le seize novembre mil huit cent septante-septfils de feu Ferdinand Kriegeret de feu Françoise-Anais Rancillac, sa femme2^o Dubois, Julia cuisinièrede Lode (Neuchâtel) domiciliée à Chaux de Fondscélibatairenée à aux Epilatores (Neuchâtel) le vingt-trois juin mil huit cent septante-neuffille de Edouard Dubois, horloger à Chaux de Fondset de feu Lina-Caroline née Huguenin-Desot, sa femmeLes publications ont eu lieu à Lausanne le dix-neuf, à Romont le vingt
au Lode et à Chaux de Fonds le vingt-un mai mil neuf cent

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des épouxPromesse de mariageCertificats de publication de Ro-
mont, Lausanne, Le Lode et Chaux
de FondsCommuniqué: à l'Etat - Civilde Romont, du Lode et Chaux de
Fonds

Signatures des époux :

Krieger Jean Baptiste
Julia Krieger

Signatures des témoins :

Chaplan
Hayet } à Lausanne

L'officier de l'état civil :

Al. Renaud

N° 191

Mayor et Venthorey.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq juin mil neuf cent _____ mil huit cent quatre-vingt-

_____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Mayor, Paul - Edouard _____ instituteur

de Echallens _____ domicilié au Mont sur Lausanne

célibataire _____

né à Lausanne le trois juillet _____ mil huit cent Septante-neuf

_____ fils de feu Jean-Eli Mayor _____

et de Mari-Louise Porchet, sa veuve, à Lausanne _____

2^o Venthorey Eugénie-Heurielle _____ sans profession

de Seigneux et de Dompierre _____ domiciliée à Lausanne

célibataire _____

née à Lausanne le quatre février _____ mil huit cent Septante-huit

_____ fille de feu Charles-Eugène Venthorey _____

et de feu Marguerite-Louise Creysraud, sa femme _____

Les publications ont eu lieu à Echallens et Lausanne le vingt-huit, au
Mont et à Dompierre le vingt-neuf et à Seigneux le trente avril
mil neuf cent _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'Etat civil de
Romanet. _____

Communiqué : à l'Etat civil de :

Echallens, Romanet, Bellayzel et
Lucens _____

Signatures des époux :

Paul E Mayor _____
Eugénie Mayor _____

Signatures des témoins :

Christau _____
Mayet } à Lausanne

L'officier de l'état civil :

Al. Renaud _____

N^o 192Schütel et Ducarroz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Dans sa séance du 8 Mars 1910
le Conseil d'Etat a examiné que l'acte
ci contre doit être rectifié dans ce sens
que le nom de famille doit par erreur
Schütel avec un hault, avoir écrit
Schüttel avec deux t.

Examiné le 12 Mars 1910
L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'Etat civil de Bümpliz

Aujourd'hui cinq juin mil neuf cent _____ mil huit cent quatre-vingt-

_____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Schütel, Alfred _____ employé de bureau

de Bümpliz (Berne) _____ domicilié à Lausanne _____

célibataire _____

né à Lausanne le douze février _____ mil huit cent septante-neuf _____

fil de François-Marc-Antoine Schütel, employé au greffe municipal

et de Jenny-Louise Dizerens, sa femme, domiciliés à Lausanne _____

2^o Ducarroz, Adèle-Julie _____ bandeuse

de Montbrelloz (Fribourg) _____ domiciliée à Lausanne _____

célibataire _____

née à Lausanne le neuf septembre _____ mil huit cent septante-six _____

filles de Joseph-Alberic Ducarroz, charretier à Bersoix, _____

et de Maline née Hottay, sa femme, domiciliée à Lausanne _____

Les publications ont eu lieu à Bümpliz, Montbrelloz et Lausanne les
dix-sept, dix-huit et dix-neuf mai mil neuf cent _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des époux _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication de Büm-
pliz, Lausanne et Montbrelloz _____

Communiqué : à l'Etat civil de

Bümpliz et Montbrelloz _____

Signatures des époux :

A. Schüttel _____

A. Schüttel _____

Signatures des témoins :

A. Badoux _____

A. Dornier } à Lausanne

L'officier de l'état civil :

A. Bernard _____

N° 193

Stocker et Mage

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui six juin mil neuf cent mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Stocker, Joseph-Louis-Alexandre négociant

de Quinzsyl (Lucerne) domicilié à Lausanne,

célibataire

né à Lausanne le trente octobre mil huit cent soixante-huit

fils de Joseph Stocker, confiseur

et de Caroline-Louise-Fanchette Hojornier, sa femme, à Lausanne

2^o Mage, Marie-Elisa sans profession

de Lezannes (Yonne, France) domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Lezannes le quinze décembre mil huit cent quarante-neuf

fille de feu Jean-Mathieu Mage

et de feu Amable-Caroline Worldt, sa femme

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Quinzsyl et Lezannes les
singt quatre, singt six et singt neuf avril mil neuf cent.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux. - Le père de l'épouse est décédé à Lausanne le 6 septembre 1883, et la mère le 22 mai 1895. - Promesse de mariage. - Certificat de publication de Quinzsyl, Lausanne et Lezannes.

Communiqué : à l'Etat civil de Quinzsyl et à la chancellerie Canton

Signatures des époux :

J. L. Stocker

Elisa Stocker

Signatures des témoins :

E. Marcel
J. Faton

L'officier de l'état civil :

A. Bernard Aubert

N° 194

Charlet et Olivier.

Nom et profession de l'époux :

A
Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui six juin mil neuf cent mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Charlet, Vincent-Henri-Samuel fondionnaire postalde Dailens domicilié à Lausannecélibatairené à Dailens le vingt-trois mars mil huit cent septante-deuxfils de Henri-Louis Charlet, agriculteur à Penthaizet de feue Marie-Amélie née Kolaz, sa femme.2^o Olivier, Marie-Louise sans professionde Erqui-Gaboué / Finistère, France domiciliée à Lausannecélibatairenée à Lausanne le treize janvier mil huit cent septante-sixfille de Louis-Joseph Olivier, propriétaireet de Julie-Eugénie Meylan, sa femme, domiciliée à Lausanne.Les publications ont eu lieu à Lausanne, Dailens et Erqui-Gaboué les
premier, deux et six mai mil neuf cent.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Acte de naissance de l'épouxConsentement des parents de l'épousePromesse de mariageCertificats de publication de Dail-ens, Lausanne et Erqui-GabouéCommuniqué: à l'Etat civil àDailens et à la Chancellerie Cant^{ale}

Signatures des époux :

V. CharletM. L. Olivier

Signatures des témoins :

P. Charlet Meylan
Erqui-Gaboué Lausanne

L'officier de l'état civil :

Ch. Brunner

N° 195

Krüger et Crolliet.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui Sept juin mil neuf cent _____ mil huit cent quatre-vingt-

_____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Krüger, Max-Eugène _____ musicien

de Berlin _____ domicilié à Charlottenburg près Berlin

célibataire _____

né à Berlin le vingt-cinq mars _____ mil huit cent Septante-un

fil de Ernestine - Emilie Krüger, domiciliée à Berlin _____

et de _____

2° Crolliet, Julia _____ institutrice

de Seigneux _____ domiciliée à Lausanne

célibataire _____

née aux Granges de Domfierre le vingt-huit octobre mil huit cent Septante-six

filles de Eugène - François Crolliet, contrôleur des écoles _____

et de Elise - Célestine née Cortis, domiciliés à Lausanne _____

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Seigneux, Berlin et Charlotten-
burg les huit, neuf, douze et seize mai mil neuf cent _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication de Berlin,

Charlottenburg, Seigneux et Lausanne

Permis du Dép. de Justice et Police _____

Communiqué : à la Chancellerie de

à l'Etat civil de Pillersdorf _____

Signatures des époux :

Max Krüger _____

J. Krüger _____

Signatures des témoins :

Wilhelm Kern _____

Paul Fritzsche } à Lausanne

L'officier de l'état civil :

Al. Renaud Soler

N° 196

Meyer et Barbaz

Nom et profession de l'époux :

1^o Meyer Léon-Charles marichal

Lieu d'origine et de domicile :

de Roche domicilié à Lausanne

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né aux Flaudes le vingt-trois juillet mil huit cent septante-six

Noms, profession et

fils de Jean-Louis Meyer, agriculteur à Glin

domicile des parents :

et de feu Rose Anne née Henry, sa femme

Nom et profession de l'épouse :

2^o Barbaz Emilie-Elise-Julia-Louise sans profession

Lieu d'origine et de domicile :

de Epalinges domiciliée à Lausanne

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Lausanne le vingt-neuf juillet mil huit cent septante-sept

Noms, profession et

fille de Emile Barbaz, boulanger,

domicile des parents :

et de Louise-Henriette Hostetter, sa femme, domiciliés à Lausanne

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à Epalinges le dix-neuf et à Roche le vingt-un mai mil neuf cent.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des épouxPromesse de mariageCertificats de publication de Roche,Lausanne et Epalinges

Communiqué: à l'Etat-Civil

de Yvernaise & d' Epalinges

Signatures des époux :

Léon Charles MeyerEmilie Meyer

Signatures des témoins :

Georges ToffMaurice A. } Lausanne

L'officier de l'état civil :

de Bernard Aubert

N° 197

Matella et Maulini.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui Sept juin mil neuf cent _____ mil huit cent quatre-vingt-

_____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Matella, Jules-Charles-Antoine _____ menuisier

de S^r Maurizio d'Opaglio (Novare, Italie) domicilié à Lausanne _____

célibataire _____

né à Pella (Novare) le vingt-six juillet _____ mil huit cent Septante-six _____

fils de Joseph Matella, tailleur de pierre _____

et de Eugénie Cassera, sa femme, domiciliés à S^r Maurizio _____

2^o Maulini, Maria-Eva-Lasqua _____ ménagère

de Pellenasco (Novare, Italie) _____ domiciliée à Lausanne _____

célibataire _____

née à Pellenasco le neuf septembre _____ mil huit cent Septante-six _____

fille de Rodolphe Maulini, maçon _____

et de Rosa Manini, sa femme, domiciliés à Lausanne _____

Les publications ont eu lieu à Lausanne le vingt-quatre avril, à S^r Maurizio d'Opaglio et à Pellenasco le six mai mil neuf cent _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux. - Con-
sentement du père de l'époux. - Pro-
messe de mariage. - Certificat de
publication de S^r Maurizio d'Op-
aglio, de Pellenasco et de Lausanne.
Permis du Dépt. de Justice et Police.

Communiqué : à la Chancellerie

Cont^o _____

Signatures des époux :

Jules Matella
Pasqualino Matella

Signatures des témoins :

Stigini Martin
Lambriani Angelo } à Lausanne

L'officier de l'état civil :

de Bernard Suter

N^o 193Daglia-Salero et Emonin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui Sept juin mil neuf cent mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o Daglia-Salero Augustin gypsiarde Curino (Nocera, Italie) domicilié à Lausannecélibatairené à Curino le quatre septembre mil huit cent Septante-deuxfils de Jacques Daglia-Salero, maçonet de Dominique Majola, sa femme, domiciliés à Curino2^o Emonin Jeanne-Elise-Marie repasseusede Arbois (Jura, France) domiciliée à Lausannecélibatairenée à Lausanne le seize décembre mil huit cent quatre-vingtfille de feu Emile Hilaire Emoninet de Elisa Bogard, domiciliée à LausanneLes publications ont eu lieu à Lausanne le trente-un mars, à Arbois
et Curino les premier et quinze avril mil neuf cent

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des époux. Acte
de décès du père de l'épouse et consente-
ment de sa mère. Promesse de mariage.
Certificats de publication de Curino,
Arbois et Lausanne. Permis du
Dépt. de Justice et PoliceCommuniqué: à la ChancellerieCanet

Signatures des époux :

Auguste Daglia Salero
Jeanne Daglia Salero

Signatures des témoins :

Bogard Louis
Daglia Salero Jacques
les deux à Lausanne

L'officier de l'état civil :

de Bernard Aubert

N° 199

Musy et Müller.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui Sept juin mil neuf cent _____ mil huit cent quatre-vingt-

_____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Musy Louis-François-Lucien _____ plâtrier

de Ecublens _____ domicilié à Lausanne _____

célibataire _____

né à Genève le neuf janvier _____ mil huit cent soixante-sept

_____ fils de François-Rodolphe Musy, coiffeur _____

et de Françoise-Joséphine Perrollaz, sa femme, domiciliés à Monbrion _____

2^o Müller Hélène-Henriette-Hana _____ ménagère

de Bolligen, Berne _____ domiciliée à Lausanne _____

célibataire _____

née à Nigle le treize novembre _____ mil huit cent septante-trois

_____ fille de Jean Müller, charpentier à Nigle _____

et de deuise Louise Jeannette Musy, sa femme _____

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Ecublens et Bolligen les cinq, six et sept mai mil neuf cent _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication d'Ecublens, Lausanne et Bolligen _____

Communiqué : à l'Etat civil _____

d'Ecublens et de Bolligen _____

Signatures des époux :

Louis Musy
Hélène Musy

Signatures des témoins :

[Signature]
[Signature] } à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N^o 200Diserens et Cavin.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui Sept juin mil neuf cent mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Diserens, Eugène agriculteurde Savigny domicilié à Savignycélibatairené à Savigny le dix huit novembre mil huit cent Septante-neuffils de feu Louis-Eugène Diserenset de Jeanne-Louise-Lydie née Cordey, à Savigny2^o Cavin, Hélène ménagèrede Sucherens domiciliée au Châlet à Gobetcélibatairenée à Epalinges le vingt-deux novembre mil huit cent Septante-septfille de feu Louis Cavinet de Jenny-Marie née Regamey, sa veuve, au Châlet à Gobet.Les publications ont eu lieu à Lausanne le trente-un mars, à Sa-
signy et à Sucherens le deux avril mil neuf cent.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Autorisation de l'Etat civil de
Savigny.

Signatures des époux :

Eugène Diserens
Hélène Diserens

Signatures des témoins :

Louis Cavin
Charles Diserens
à la Sucherens
à Savigny.

L'officier de l'état civil :

Al. OrmeauCommuniqué : à l'Etat civil de
Savigny et de Moudon.

N° 201

Jaillet et Wüst

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit juin mil neuf cent mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Jaillet, John-Mfred limona

de Gallorbes domicilié à Gallorbes

veuf en premières noces de Rose-Marguerite Gofel des le cinq mars
mil huit cent quatre-vingt-neuf

né à Gallorbes le onze Septembre mil huit cent cinquante-sept

fils de feu Louis-Pierre Jaillet

et de Louise-Eugénie née Matthey, sa veuve, à Gallorbes.

2° Wüst, Elise-Barbara couturière

de Lupfig Argovie domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Lausanne le neuf janvier mil huit cent septante-trois

fille de Louis-Charles-Marc Wüst, charpentier,

et de Mari-Susanne Kohler, sa femme, domiciliés à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Lupfig et Gallorbes les qua-
torze, quinze et seize avril mil neuf cent.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'Etat civil de
Gallorbes.

Signatures des époux :

Jaillet John
Elise Jaillet

Signatures des témoins :

Jules Mercier
Alfred Jaillet } à Lausanne.

L'officier de l'état civil :

A. Ormand Aubin

Communiqué : à l'Etat civil
de Gallorbes et Lupfig

N° 202

Jaquet et Leresche.

Nom et profession de l'époux :

A
Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit juin mil neuf cent _____ mil huit cent quatre-vingt-

_____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Jaquet Henri-Alexis _____ linneur _____de Gallorbes _____ domicilié à Gallorbes _____célibataire _____né à Gallorbes le sept décembre _____ mil huit cent soixante-neuf _____fils de David-Henri Jaquet, linneur à Gallorbes, _____et de feu Robt - Jussette née Glardon. _____2° Leresche Madeleine-Marthe _____ tailleuse de limes _____de Ballaigues _____ domiciliée à Gallorbes _____célibataire _____née à Ballaigues le deux mai _____ mil huit cent septante-neuf _____fille de feu Jules-Louis Leresche _____et de Anna-Maria née Neuenschwander, à Gallorbes. _____Les publications ont eu lieu à Gallorbes et Ballaigues le cinq mai mil
neuf cent _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Autorisation de l'Etat-civil
de Gallorbes. _____

Signatures des époux :

Henri Jaquet
Madeleine Jaquet

Signatures des témoins :

Jules Mercier
Alfred Jallat } à Lausanne.

L'officier de l'état civil :

Ch. Demand, NotaireCommuniqué : à l'Etat-civil
de Gallorbes et Ballaigues. _____

N^o 203

Schneider et Stucki

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *douze juin mil neuf cent* mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o *Schneider Edouard - Auguste* *boucher*

de *Aini (Berne)* domicilié à *Lausanne*

célibataire

né aux *Eaux Vives* le *sept mars* mil huit cent *septante quatre*

fils de *feu Samuel-Louis Schneider*

et de *Rosine Lebi, domiciliée à Chaux-de-Fonds*

2^o *Stucki Marie-Louise* *demoiselle de magasin*

de *Diemtigen (Berne)* domiciliée à *Yverdon*

célibataire

née à *Erlenbach (Berne)* le *six février* mil huit cent *septante quatre*

fille de *feu Jacob Stucki*

et de *Madeleine née Inutti, domiciliée à Erlenbach*

Les publications ont eu lieu à *Lausanne le premier, à Biglen, à Diem-*
tigen et à Yverdon le trois mai mil neuf cent

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Bi-

glen, Lausanne, Diemtigen et

Yverdon

Communiqué : *à l'Etat civil*

de Biglen, Diemtigen et Yverdon

Signatures des époux :

Edouard Schneider
Marie Schneider

Signatures des témoins :

E. Rance
Edouard Rossetat
Ros Schneider

L'officier de l'état civil :

Al. Bernard Lebi

N° 204

Lillet et Gourdou.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze juin mil neuf cent ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Lillet, Adrien employé de commercede Pampigny domicilié à Pullycélibatairené à Pampigny le vingt-deux juin mil huit cent septante-sixfils de Armand-Constant Lillet, agriculteuret de Elis-Marie-Louise née Guex, sa femme, domiciliée à Pully2° Gourdou, Marie-Françoise couturièrede Pontarlier (Doubs, France) domiciliée à Lausannecélibatairenée à Lausanne le douze octobre mil huit cent quatre-vingt,fille de feu Charles-Léon Gourdou,et de Hennette née Bedoy, sa veuve, domiciliée à Lausanne.Les publications ont eu lieu à Lausanne et à Pampigny le huit, à Pully
le dix et à Pontarlier le treize mai mil neuf cent.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Autorisation de l'Etat Civil
de Pully

Signatures des époux :

Adrien Lillet
Marie Lillet

Signatures des témoins :

Lillet Mauriel
Henri Carreron } Lausanne
Elisa Gourdou

L'officier de l'état civil :

Armand AubryCommuniqué : à l'Etat Civil
de Pampigny et de Pully et à la
Chancellerie Cantonale

N° 205

Borgeaud et Kohler

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze juin mil neuf cent mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Borgeaud, Georges-Charles instituteur

de Morrens domicilié à Ollon

célibataire

né à Lausanne le treize mai mil huit cent Septante-Sept

fils de feu Louis Borgeaud

et de Sophie-Heriette née Blanc, à Lausanne.

2° Kohler, Rose-Hélène sans profession

de Burgistein (Berne) domiciliée à Nosailles

célibataire

née à Nosailles le dix-huit novembre mil huit cent Septante-neuf

fille de feu Pierre-Abram-Louis Kohler

et de feu Jeannette née Steteli.

Les publications ont eu lieu à Kirchenthurnen, Nosailles et Morrens le
singt-sept et à Ollon le singt-huit mai mil neuf cent.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'Etat-civil
d'Ollon

Signatures des époux :

G. Borgeaud
R. Borgeaud

Signatures des témoins :

Steteli à Lausanne
Muller à Nosailles

L'officier de l'état civil :

A. Bernard

Communiqué : à l'Etat-civil
à Poliez-le-Grand, Ollon, Kirch-
thurnen et Fiez

N° 206

Duport et May.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui Seize juin mil neuf cent _____ mil huit cent quatre-vingt-

_____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Duport, Jules-François _____ employé d'hôtelde Pully _____ domicilié à Caux, Flandresveuf de Pauline née Gebrog dès le treize février mil huit cent quatre-vingt dix sept. _____né à Pully le onze septembre _____ mil huit cent cinquante-cinq _____fils de feu Louis-Samuel Duport _____et de feu Jeanne-Louise née Barbey _____2° May, Ellen-Mary _____ sans professionde Lincham (Angleterre) _____ domiciliée à Caux _____célibataire _____née à Lincham le vingt-huit février _____ mil huit cent septante-quatre _____fille de Joseph May, fermier _____et de Ellen née Brown, domiciliée à Oxford _____Les publications ont eu lieu aux Flandres et à Pully le vingt-huit et trente-un mai mil neuf cent, - dispense ayant été accordée des publications en Angleterre. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Autorisation de l'Etat-civil
de Montreux __________

_____Communiqué : à l'Etat-civil de
Pully et de Montreux et à la
Chancellerie Cant. _____

Signatures des époux :

J. Duport
Ellen Mary Duport

Signatures des témoins :

J. S. Duport
Henri Duport Pully
Alfred
Antoine Brilaminig
L'officier de l'état civil :de Duport, subr

N° 207

Comte et Dépierre

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-huit Juin mil neuf cent _____ mil huit cent quatre-vingt-

_____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Comte, Jean-Louis-Arnold-Marie,** *médecin*

de *Freibourg et de Remont* domicilié à *Freibourg*

célibataire

né à *Freibourg* le *deux novembre* _____ mil huit cent *septante*

fils de *feu Jean Etienne Marie Comte*

et de *feu Bertha Agathe Josephine née Zuber*

2^o **Dépierre, Marie-Alphonse-Isabelle,**

de *Habère-Poché (Haute-Savoie)* domiciliée à *Lausanne*

célibataire

née à *Lausanne* le *dix-neuf Janvier* _____ mil huit cent *septante-trois*,

fille de *feu Jean Joseph Clément Dépierre*

et de *Marie Gertrude Amélie née Adame, la veuve, à Lausanne*

Les publications ont eu lieu à *Lausanne, Remont, Freiburg et Habère-Poché*, les
vingt-deux Mai et cinq Juin mil neuf cent _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

attestation de l'état civil de
Freibourg

Signatures des époux :

J. Comte
Isabelle Comte

Signatures des témoins :

M. Bertrand
J. Blanc
Louis Parel
Comte Jean
Maria Dépierre
veuve Blanc

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'état civil de
Freibourg et Remont au la *Mairie*
de

N° 208

Anger et Coulin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

208

Aujourd'hui dix-neuf Juin mil neuf cent _____ mil huit cent quatre-vingt- _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Anger, Ernest Jean, négociant _____
de Lausanne domicilié à Lausanne,
célibataire _____

né à Lausanne le quatre-vingt _____ mil huit cent Septante-six
fils de Frederic Oswald Anger, Secrétaire municipal,
et de Anna Perret, sa femme, domiciliés à Lausanne

2° Coulin, Jeanne Louise, sans profession, _____
de Genève domiciliée à Lausanne,
célibataire _____

née à Genève le cinq décembre _____ mil huit cent Septante-huit
fille de Jean David Coulin, décédé,
et de Céline Denise Raymond, sa veuve à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne & à Genève le deux Juin mil neuf cent _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissances des Epoux _____
Promesse de mariage _____
Certificats de publication de _____
Lausanne & Genève _____

Communiqué: à l'Etat Civil C^h _____
de Genève _____

Signatures des époux :

Ernest Anger _____
Jeanne Anger _____

Signatures des témoins :

P. P. P. } _____
Alph. Bernat. } à Lausanne _____

L'officier de l'état civil :

[Signature] _____

N° 209

Briglia et Dobler

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt juin mil neuf cent, à trois heures ~~mil huit cent quatre-vingt-~~
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° **Briglia, Robert,** Ingénieur,

de Palmi | Reggio Calabria | Italie, domicilié à Metz

célibataire,

né à Palmi le vingt quatre avril mil huit cent Septante deux

fils de Angelo Briglia, décédé,

et de Louise Metz, sa veuve, à Palmi,

2° **Dobler, Kottene Charlotte-Elise,**

de Mümliswyl | Kammiswyl | Soleure | domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Wolkhusen | Lucerne le quatorze avril mil huit cent Septante sept

fille de Georg Schlegel, décédé,

et de Elise née Zumbühl, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Mümliswyl, Lausanne, Metz et Palmi, les vingt sept, vingt huit avril et premier mai mil neuf cent.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux - Promesses de mariage - Certificats de publication de Palmi, Metz, Lausanne et Mümliswyl. Permis du Département de Justice à Police

Signatures des époux :

Ing. Roberto Briglia
Kottene Briglia

Signatures des témoins :

M. Kottene à Lausanne
J. P. Pysanoff à Lucerne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué: à l'état civil de Mümliswyl & à la Chancellerie Ch.

N° 210

Gann & Vetterli

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-un Juin mil neuf cent — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Gann, Charles-Wilhelm, Tailleur,

de Conweiler (Wurtemberg) domicilié à Lausanne,

célibataire

né à Conweiler le quinze Juin mil huit cent Septante-deux

fils de Jean Adam Gann, ancien maître charpentier

et de Frédérique Jacobine née Jack, sa femme, domiciliés à Conweiler

2° Vetterli, Anna-Thabita, Cuisinière,

de Kattenbach-Wagenhausen (Thurgovie) domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Wagenhausen le vingt-huit Juin mil huit cent Septante-un

fille de Paul Vetterli

et de Anna née Marti, sa femme, les deux célibataires.

Les publications ont eu lieu à Conweiler, Kattenbach & Lausanne les vingt-deux et vingt-trois mai mil neuf cent.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de
Lausanne, Conweiler & KattenbachPermis du Département de Justice &
PoliceCommuniqué: à l'Etat Civil de
Kattenbach & à la Chancellerie

Signatures des époux :

Charles Wilhelm Gann.
Anna Thabita Gann

Signatures des témoins :

Dr. Schweizer
Ant. Zimmermann

L'officier de l'état civil :



N° 211

Martinet et Jaumin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-cinq Juin mil neuf cent _____ mil huit cent quatre-vingt-

_____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Martinet, Edmond-Férensi**, Pharmacien

de Mont-la-Ville _____ domicilié à Oron-la-Ville _____

célibataire _____

né à Orbe le quatre octobre _____ mil huit cent Septante-trois _____

fils de Léon Martinet, Pharmacien à Bière _____

et de Caroline Emma née Richard, la femme, à Oron-la-Ville _____

2^o **Jaumin, Caroline**,

de Rivaz _____ domiciliée à Lausanne _____

Célibataire _____

née à Essertel le vingt-deux Mai _____ mil huit cent Septante-dix _____

fille de feu Emile Jaumin _____

et de Augustine Henriette Léna née Bion, la veuve, à Lausanne _____

Les publications ont eu lieu à Oron-la-Ville, Mont-la-Ville & Lausanne les vingt-deux vingt-trois Mai mil neuf cent _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Authentification de l'Etat Civil d'Oron

Signatures des époux :

Edmond Martinet

Caroline Martinet

Signatures des témoins :

Richard Jaumin
Saul Jaumin

Rene Martinet
Officier de l'état civil :

Communiqué : à l'Etat Civil de L'Isle,

Oron & Chardens.

de Bernard, etc

N° 212

Mojonnier & Traud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-six juin mil neuf cent — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Mojonnier, Henri-Alexis, Chef de Service à la B.C.V.

de Mézières domicilié à Landanne

célibataire

né à Belmont de Landanne le vingt-cinq Janvier mil huit cent soixante-six,

fils de Charles Mojonnier, Concierge

et de Isaline Anna née Blane, la femme, domiciliés à Landanne

2^o Traud, Adèle,

de Bettens domiciliée à Landanne,

célibataire,

née à Bettens le vingt-sept août — mil huit cent septante-sept

fille de feu Théophile Lucien Traud

et de Ulme née Meylan, la veuve, domiciliée à Landanne.

Les publications ont eu lieu à Landanne, Mézières et Bettens, les vingt-neuf
huits Mai et premier Juin mil neuf cent —Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de
Mézières, Bettens & Landanne

Communiqué: à l'Etat Civil de

Mézières & Poliez-le-Grand

Signatures des époux :

H. Mojonnier

Adèle Mojonnier

Signatures des témoins :

Curchod Meylan
Meylan Landanne

L'officier de l'état civil :



N° 213

Moillen & Wiedmer
née **Nicolas Reitz**
Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-dix Juin mil neuf cent _____ mil huit cent quatre-vingt-

_____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Moillen, Eugène-Vincent**, Marchand de bois,

de Oumont-Dessus _____ domicilié à Oumont-Dessus _____

veuf en secondes nocces de la demoiselle Elisabeth Francoys dès le dix-huit novembre
mil huit cent quatre-vingt-dix-sept _____

né à Oumont-Dessus le trente-un Juillet _____ mil huit cent soixante-trois _____

fils de feu Jean François Moillen _____

et de Marie Catherine née Nicotier, La Veuve, à Oumont-Dessus _____

2^o **Wiedmer née Reitz, Henriette-Emilie**, Couturière,

de Signau (Suisse) _____ domiciliée à Lussimont _____

divorcée en premières nocces d'Alexandre Wiedmer dès le vingt-quatre février mil huit
cent quatre-vingt-douze, _____

née à Esfeld (Suisse) le onze Juillet _____ mil huit cent cinquante-six _____

fille de feu Jean Reitz _____

et de feu Henriette Hostler _____

Les publications ont eu lieu à Signau, Oumont-Dessus & Lussimont, les sept
huit Juin mil neuf cent _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

_____ autorisation de l'Etat Civil à _____
Oumont-Dessus _____

Communiqué : à Oumont-Dessus _____
à Signau _____

Signatures des époux :

Eugène Vincent Moillen
Henriette Moillen

Signatures des témoins :

_____ } à Lussimont
_____ }
_____ }

L'officier de l'état civil :

N^o 214

Rozzelet et Pelet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt huit juin mil neuf cent ~~mil huit cent quatre vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Rozzelet, Charles-Emile, Employé de Banque

des Bayards (Neuchâtel) domicilié à Lausanne,

célibataire

né à Couvet (Neuchâtel) le dix huit avril mil huit cent septante quatre

fils de Charles-Léo Rozzelet, décaé,

et de Marie-Elisabeth Romand, à Lausanne

2^o Pelet, Julia-Lisa, sans profession

de Pexes & Pessens domiciliée à Lausanne,

célibataire

née à Lausanne le vingt huit juin mil huit cent septante six

fille de Jules Pelet, négociant

et de Jenny Marie Jaquet, sa femme, domiciliés à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, aux Bayards & à Pexes & Pessens
les vingt six & vingt huit mai mil neuf cent

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Lausanne, Les Bayards & Pexes &

Pessens

Communiqué: à l'Etat Civil des

Bayards & de St-Ciergez

Signatures des époux :

Charles-Emile Rozzelet
Julia-Lisa Pelet

Signatures des témoins :

Henri Jany, à Ancel (Soubin)
Camille Faurand, aux Bayards

L'officier de l'état civil :

[Signature]

7-270

N° 215

Gavillet et Blanc

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-huit Juin mil neuf cent ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Gavillet, Henri-Féli, Boulanger

de Pency et de Vucherens domicilié à Landanne

célibataire

né à Pency le vingt huit octobre mil huit cent Septante-trois

fils de Jules Gavillet, agriculteur à Attalens

et de feu Emma née Deléport, sa femme

2° Blanc, Adolphine-Matie-Emilie, Couturière

de Landanne domiciliée à Landanne

célibataire

née à Landanne le deux mai mil huit cent Septante

fille de feu Louis Jean Blanc

et de Julie Marguerite Golay, sa veuve, à Landanne

Les publications ont eu lieu à Landanne, Vucherens & Pency, les cinq, sept & huit Juin mil neuf cent.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Pency, Vucherens & Landanne.

Communiqué: à l'Etat Civil de

Moudon & de Corcelles.

Signatures des époux :

Henri Gavillet

Adolphine Gavillet

Signatures des témoins :

H. Blanc

Maurice Gavillet

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 216

Regamey et Schoch

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

51-288

Aujourd'hui vingt-huit mai mil neuf cent — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Regamey, Gustave-Auguste, Comptable

de Lausanne domicilié à Lausanne,

célibataire

né à Lausanne le seize mai — mil huit cent septante-quatre

fils de feu Eugène Frédéric Leonard Regamey

et de feu Marie Céline Denys, sa femme,

2^o Schoch, Hélène-Bertha, Médecine,

de Winterthur domiciliée à Lausanne,

célibataire,

née à Winterthur, le dix-sept février — mil huit cent quatre-vingt-trois

fille de feu Henri Schoch

et de Caroline Bachofen, sa mère à Winterthur

Les publications ont eu lieu à Lausanne & à Winterthur le vingt-deux mai
mil neuf cent

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

Consentement de la mère de l'Epoux

et acte de décès du père

Promesse de mariage

Certificats de publication de
Lausanne & Winterthur

Communiqué: à l'Etat Civil de

Winterthur

Signatures des époux :

Gustave Regamey

Bertha Regamey

Signatures des témoins :

Julien Regamey, à Fribourg

Hermann von Abo, à Winterthur

L'officier de l'état civil :



N^o 217

Raboud et Gendte

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-huit Juin mil neuf cent — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Raboud, François-Alfred, menuisier,

de Villarsvireaux (Fribourg) domicilié à Landerne,

célibataire

né à Euvillens (Fribourg) le dix-huit mai — mil huit cent soixante-deux

fils de feu François Raboud

et de feu Philomène née Merand

2^o Gendte, Marie-Françoise, ménagère,

de Montagny-les-Monts & de Fribourg domiciliée à Vevey, en Suisse

Célibataire

née à Charannes sous Orserrens le vingt-deux Juin mil huit cent soixante-quatre,

fille de feu Claude Joseph Gendte

et de Marguerite Rosalie née Clerc, domiciliée à Fribourg

Les publications ont eu lieu à Landerne, Vevey, Fribourg, Villarsvireaux & Montagny-les-Monts les cinq, six & sept Juin mil neuf cent.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Villarsvireaux, Montagny-les-Monts, Fribourg

Landerne & Vevey

Communiqué : à l'Etat Civil de

Villarsvireaux, Montagny, Fribourg &

Vevey

Signatures des époux :

Alfred Raboud fils

Marie Raboud

Signatures des témoins :

Magnin Jean

Raboud Léon } Landerne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 218

Cothéary & Cothéary

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-huit Juin mil neuf cent — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° *Cothéary, Louis-François,* agriculteur

de *Brenles & de Dompierre* domicilié à *Brenles*

veuf de *Emma* née *Cachin* dès le six Juillet mil huit cent quatre-vingt-onze

né à *Brenles* le trois Janvier — mil huit cent cinquante-huit

fils de *Jacques François Cothéary*

et de *Marianne* née *Gavin*, les deux décédés

2° *Cothéary, Alida,*

de *Dompierre* domiciliée à *Brenles*

Célibataire

née à *Dompierre* le vingt-six Novembre — mil huit cent soixante-neuf

fille de *Sammuel Cothéary*, agriculteur

et de *Julie Elise* née *Grandaz*, domiciliés à *Dompierre*

Les publications ont eu lieu à *Brenles & Dompierre* le premier mai mil neuf cent

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'Etat Civil de
Brenles Lucens

Signatures des époux :

François Louis Cothéary
Alida Cothéary

Signatures des témoins :

Maumont }
Puech } *Lucens*

L'officier de l'état civil :

Communiqué : à l'Etat Civil de
Lucens

[Signature]

N° 219

Michel et Rickli

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trois juillet mil neuf cent mil huit cent quatre-vingt
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Michel, Paul, Employé I. S.

de Ringgenberg (Berne) domicilié à Lausanne,

Célibataire

né à Lausanne le deux avril mil huit cent septante-huit

fil de Christian Michel, portier à Lausanne

et de feu Elisabeth Doder, sa femme

2° Rickli, Victoria-Frédérica dite Emilie, Compositrice

de Wungenried (Berne) domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Lausanne le vingt Janvier mil huit cent septante-six

filles de Gottfried Rickli, Chauffeur

et de Victoria Ittli, sa femme, domiciliés à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Ringgenberg & Wungen, les vingt
& dix Juin mil neuf cent

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux
Promesse de mariage
Certificats de publication de
Ringgenberg, Wungen & Lausanne

Communiqué: à l'Etat civil de
Ringgenberg & Wungen

Signatures des époux :

Emichel
Emilie Michel

Signatures des témoins :

Ittli
Rickli } Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Imp. H. Vallotton, Goss & C., rue de la Louve, 2.

N^o 220

Lüthi & Kuenzi

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trois juillet mil neuf cent _____ mil huit cent quatre-vingt _____
 _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Lüthi, Rodolphe, _____ Tonnelier, _____

de Langnau (Berne) _____ domicilié à Langnau, _____

Célibataire _____

né à Berne le premier octobre _____ mil huit cent septante-six _____

fils de Elisabeth Lüthi née Schneider, _____

et de _____

2^o Kuenzi, Mathilde, _____ Cuisinière, _____

de Trub (Berne) _____ domiciliée à Langnau, _____

célibataire _____

née à Morat le neuf Mars _____ mil huit cent septante-six _____

fille de Christian Kuenzi, Charbonnier _____

et de Anna Farnacht, domiciliée à Morat. _____

Les publications ont eu lieu à Langnau, Langnau & Trub, les deux et
treize juin mil neuf cent _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

_____ actes de naissance des Epoux _____

_____ Promesse de mariage _____

_____ Certificats de publication de
Langnau & Trub. _____

_____ Communiqué: à l'Etat Civil de
Langnau & Trub. _____

Signatures des époux :

Lüthi Rodolphe
Mathilde Lüthi

Signatures des témoins :

Wespi Jacob
Méuri Théophile } Langnau

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 221

Herter & Buttet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement rendu le 30 Janvier 1908
Attesté exécutoire le 25 Avril suivant, le Tribunal
civil du District de Lausanne a déclaré par
divorce le mariage insécut et contre :

Le divorce a été prononcé contre la
femme en vertu de l'art. 146 lettre a de la
loi fédérale du 24 Décembre 1874.

Lausanne le 10 Mai 1908

L. Off. de l'Etat Civil :

[Signature]

Aujourd'hui trois juillet mil neuf cent _____ mil huit cent quatre-vingt _____

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Herter, Paul Henri,** _____

de Lavigny _____ domicilié à Lausanne _____

célibataire _____

né à Lausanne le trois juin _____ mil huit cent septante-huit _____

fils de Charles Georges Herter, *secrétaire* _____

et de Marie Madeleine Philippine Waser, *sa femme*, domiciliée à Lausanne _____

2° **Buttet, Alice,** _____

de Fexens _____ domiciliée à Lausanne _____

Célibataire _____

née à Seignaux le six Mars _____ mil huit cent quatre-vingt-deux _____

fille de Jean Daniel Buttet, *marchand* _____

et de Jeanne Susanne née Olet, *sa femme*, domiciliés à Seignaux _____

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Fexens & Lavigny les vingt-sept et
vingt-huit Mars mil neuf cent _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux _____

Consentement du père de l'Epoux _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication de _____

Lavigny, Fexens & Lausanne _____

Signatures des époux :

Herter Paul

Buttet Alice

Signatures des témoins :

[Signature]
[Signature]

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'Etat Civil de
Lavigny & Oron.

N° 222

Beausire & Veillard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trois juillet mil neuf cent _____ mil huit cent quatre-vingt

_____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Beausire, Marc-Louis** Parteur

de Ependes _____ domicilié à Grayon _____

célibataire _____

né à Mont-la-Ville le vingt-quatre mars _____ mil huit cent septante-trois,

fils de Alexandre Louis Beausire,et de Fanny Louise née Roberti2^o **Veillard, Marguerite-Émilie-Catoline**,

de Aigle _____ domiciliée à Landanne _____

célibataire _____

née à Aigle le onze septembre _____ mil huit cent septante-trois,

fille de Charles Adrien Emile Veillardet de Hortense Fanny Adélaïde née LottetLes publications ont eu lieu à Landanne, Aigle, Ependes & Grayon, les cinq
dix, huit & neuf Juin mil neuf cent _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Autorisation de l'Etat Civil de

Grayon _____

Signatures des époux :

M^l BeausireEmilie Beausire

Signatures des témoins :

Beausire J. Rosset
à Ependes
A. Veillard
à Landanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'Etat Civil de

Grayon Aigle & Belmont _____

N° 223

Delacettaz et Kolb.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre juillet mil neuf cent _____ mil huit cent quatre-vingt-

_____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Delacettaz, Charles-Louis-Jaques**, *Secrétaire*

de *Corbeyrier* _____ domicilié à *Lausanne* _____

célibataire _____

né à *Lausanne* le dix-neuf novembre _____ mil huit cent *soixante-neuf* _____

fils de *feu Jules François Adolphe Delacettaz* _____

et de *Pauline Suzanne Charlotte Chantens, La Veuve, à Lausanne* _____

2^o **Kolb, Emma Henriette**, *sans profession*

de *Chavannes des Bois* _____ domiciliée à *Lausanne* _____

célibataire _____

née à *Lausanne* le vingt sept février _____ mil huit cent *septante-neuf* _____

fille de *feu Félix Kolb* _____

et de *Anna Devogez, à Lausanne* _____

Les publications ont eu lieu à *Corbeyrier, Chavannes-des-Bois & Lausanne* _____
 les quinze & seize juin mil neuf cent _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication de _____

Corbeyrier, Chavannes-des-Bois & _____

Lausanne _____

Communiqué : à l'Etat Civil _____

de *Coppet & Vigli* _____

Signatures des époux :

C. Delacettaz

E. Delacettaz

Signatures des témoins :

L. Pache
L. Hegame

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 224

Marti et Leuthold

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq juillet mil neuf cent _____ mil huit cent quatre vingt

_____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Marti, Albert-Henri, employé de bureau

de Guggisberg | Basel | domicilié à Lausanne,

célibataire

né à Lausanne (La Salaz) le deux mai _____ mil huit cent septante-cinq

fils de Alexandre Jules Marti, marchand à Lausanne

et de feu Jeanne Marie Penvenne, sa femme.

2^o Leuthold, Louise-Bertha, sans profession

de Hitzel | Zurich | domiciliée à Morges,

célibataire

née à Hère Echichens le six-sept-dix _____ mil huit cent septante-cinq

fille de Otto Jean Leuthold, agriculteur à Morges

et de feu Jeanne Marianne Saugy, sa femme

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Guggisberg, Hitzel & Morges, les
deux, quatre et seize juin mil neuf cent _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Guggisberg, Hitzel, Morges & Lausanne

Communiqué: à l'Etat Civil de

Guggisberg, Hitzel & Morges.

Signatures des époux :

Albert-Henri Marti
Louise-Bertha Leuthold

Signatures des témoins :

J. Schaefer
A. Schaefer

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 225

Jeanenaud et Weissbrodt

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq Juillet mil neuf cent _____ mil huit cent quatre-vingt _____

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Jeanenaud, Gustave Marcel**, — Journalier

de Travers (Neuchâtel) _____ domicilié à Lusonne _____

célibataire _____

né à Cernier (Neuchâtel) le vingt Janvier _____ mil huit cent Septante-sept _____

fils de feu Louis Henri Samuel Jeanenaud _____

et de Eugénie née Lenobel, de Veve, à Lusonne _____

2^o **Weissbrodt, Louise-Cécile**, — Comptable

de Gals (Berne) _____ domiciliée à Lusonne _____

Célibataire _____

née à Lusonne le dix août _____ mil huit cent Septante-neuf _____

fille de Alexandre Samuel Weissbrodt, poëte _____

et de Rosine Schaffroth, de Veve, domiciliés à Lusonne _____

Les publications ont eu lieu à Lusonne, Travers & Gals, les cinq & dix Juin _____ mil neuf cent _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication de _____
Travers, Gals & Lusonne _____

Communiqué : à l'Etat civil de _____

Travers & de Gampelen _____

Signatures des époux :

Gustave Marcel Jeanenaud
Louise Cécile Jeanenaud

Signatures des témoins :

Thyssen Alexandre
Renouard

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 226

Jensen & Webb

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq Juillet mil neuf cent _____ mil huit cent quatre-vingt

_____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Jensen, Jean-Johannes-Théodore**, Photographe,

de Kiel (Russie) _____ domicilié à Lundenne _____

Célibataire _____

né à Kiel, le vingt-un Juin _____ mil huit cent septante-quatre _____

fils de Jules Christian Frédéric Jensen, décédé _____

et de Jeanne Mathilde Marguerite née Andersen, la veuve à Kiel _____

2^o **Webb, Alice**, _____ sans profession _____

d'origine anglaise _____ domiciliée à Lundenne _____

Célibataire _____

née à Londres (Angleterre) le vingt-huit novembre _____ mil huit cent soixante-neuf _____

fille de Edwin Murray Webb, décédé _____

et de Ann née Marchant, la femme, décédée _____

Les publications ont eu lieu à Lundenne & à Kiel, les deux et six-vingt mai
mil neuf cent _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

_____ Actes de naissance des Epoux _____

_____ Promesse de mariage _____

_____ Certificats de publication de Lundenne

_____ & de Kiel _____

_____ Dispense des publications en Angleterre _____

_____ Permis du Département de Justice à

_____ Police _____

Communiqué: à la Chancellerie de _____

Signatures des époux :

_____ Jean Jensen _____

_____ Alice Jensen _____

Signatures des témoins :

_____ P. Seyditz _____

_____ C. Bergmann } Lundenne

L'officier de l'état civil :

N° 227

Keller et Corminboeuf

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq juillet mil neuf cent _____ mil huit cent quatre vingt _____

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Keller, Jules-Kenzi**, Contremaitre J. S.

de Villars-Epeney _____ domicilié à Lausanne

divorcé en premières noces de Aline Sophie née Jantz dès le seize mars mil neuf cent _____

né à St-Livres le vingt-quatre février _____ mil huit cent soixante-sept

fils de Jean Etienne Samuel Keller, tailleur à Lausanne

et de Suzanne née Favre, la femme, décédée

2^o **Corminboeuf, Sophie**, ménagère

de Domdidier (Fribourg) _____ domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Réchettes le vingt septembre _____ mil huit cent soixante-neuf

fille de François Corminboeuf, agriculteur

et de Marquerite Ribotel, domiciliés à Domdidier

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Villars-Epeney & Domdidier les deux et quatre juin mil neuf cent _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Déclaration de divorce

Certificats de publication de Villars

-Epeney, Domdidier & Lausanne

Communiqué : à l'Etat Civil de

Yvernaud & Domdidier

Signatures des époux :

Henri Keller

Sophie Keller

Signatures des témoins :

Samuel Keller

Louis Genier à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 228

Bignens et Röthlisberger

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq juillet mil neuf cent _____ mil huit cent quatre-vingt-

_____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Bignens, Rodolphe Louis**, contrôleur à la C^{ie} de navigation
de Vaulion domicilié à Lausanne, Cuchyveuf en premières nocces de Charlotte Henriette née Nicols de la trenté novembre mil
huit cent quatre vingt dix septné à Brétigny le trois mai _____ mil huit cent soixante-neuf _____fils de Jean Louis Constant Bignens, Sieur _____et de Jeanette née Correvon, la femme, domiciliée à Cuchy _____2^o **Röthlisberger, Caroline**, cuisinière, _____de Langnau | Berne | _____ domiciliée à Lausanne _____

Célibataire _____

née à Quadrswyl | Berne | le vingt-cinq décembre mil huit cent septante-trois _____fille de Christian Röthlisberger, agriculteur à Zellbruck | Berne | _____et de Elisabeth née Aebi, la femme, décédée. _____Les publications ont eu lieu à Langnau, Vaulion & Lausanne les dix-sept,
dix-huit et dix-neuf mai mil neuf cent _____Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées:

_____ actes de naissance des Epoux _____

_____ acte de décès de la 1^{re} femme des Epoux _____

_____ Promesse de mariage _____

_____ Certificats de publication de Vaulion _____

Langnau & Lausanne _____

Communiqué: à l'Etat Civil de _____

Vaulion & Langnau. _____

Signatures des époux :

R. BignensCaroline Bignens

Signatures des témoins :

C. BignensJ. Correvon } Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 229

Fatio et Amiguet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement rendu le 2 mai de l'année précédente le 6 juin 1912, le Tribunal civil du District de Luxembourg a déclaré nul le mariage contracté

Le divorce a été prononcé aux torts du mari qui ne pourra contracter un nouveau mariage avant trois ans à dater du présent jugement.

Luxembourg le 28 juin 1912

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Aujourd'hui cinq juillet mil neuf cent ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Fatio, Charles,** Chauffeur à l'usine à Gaz

de Orbe domicilié à Luxembourg

Célibataire

né à Luxembourg le vingt avril mil huit cent quatre-vingt

fils de Philippine Fatio, à Luxembourg

et de

2^o **Amiguet, Bertha,** Couturière

de Ollon domiciliée à Luxembourg

Célibataire

née à Luxembourg le huit novembre mil huit cent quatre-vingt-deux

fille de Jean François Amiguet coramier à Ollon

et de Marie Alexandrine Faure, la femme, à Luxembourg

Les publications ont eu lieu à Luxembourg Orbe & Ollon-Wissemuz, les vingt six & vingt sept mai mil neuf cent.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Premesse de mariage

Consentement du père de l'épouse

Certificats de publication de Orbe,

Ollon-Wissemuz & Luxembourg

Communiqué : à l'état civil d'Orbe &

d'Ollon.

Signatures des époux :

Fatio Charles

Fatio Bertha

Signatures des témoins :

Faure Constantin
Faure Constantin } à Luxembourg

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 230

Veit & Roehi

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq juillet mil neuf cent _____ mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Veit, Ferdinand _____ marié

de Bonndorf | Baden | _____ domicilié à Lausanne _____

célibataire _____

né à Bonndorf le vingt-dix Septembre _____ mil huit cent septante-quatre,

fils de Laurent Veit _____

et de Sophie née Kohler _____

2^o Roehi, Rosette, _____

de Oberwyl | Berne | (D/S. _____ domiciliée à Oberwyl D/S. _____

célibataire _____

née à Oberwyl le quatorze Novembre _____ mil huit cent septante-sept

fille de Jean Roehi, Charpentier _____

et de Elisabeth née Neuenchwander _____

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Oberwyl & Bonndorf les cinq et
neuf juin mil neuf cent _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication de Bonndorf _____

Oberwyl & Lausanne _____

Permis du Département de Justice & _____

Police. _____

Communiqué: à l'Etat Civil d'Oberwyl _____

& à la Chancellerie C^{te} _____

Signatures des époux :

Ferdinand Veit
Rosette Veit

Signatures des témoins :

Gabol Merkt
Gustave Pilloud } à Lausanne

L'officier de l'état civil :



N° 231

Jaccoud & Bovy

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq juillet mil neuf cent _____ mil huit cent quatre-vingt-

_____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Jaccoud, Arthur, négociant

de Chêvres domicilié à Lausanne

célibataire

né à Lausanne le dix-neuf novembre _____ mil huit cent septante-cinq

fils de Alfred Leonard Jaccoud, négociant

et de Wilhelmine Caroline Brauer, sa femme, domiciliés à Lausanne

2^o Bovy, Hélène-Marie, cuisinière

de Vufflens-le-Château domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Auziers le dix-sept juillet _____ mil huit cent septante-cinq

fille de Henri Louis Bovy, agriculteur à Auziers

et de Jenny Françoise Renette Favis née Renaud, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Chêvres & Vufflens-le-Château, les onze & treize jours mil neuf cent _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Chêvres, Vufflens-le-Château & Lausanne

Signatures des époux :

Arthur Jaccoud

Hélène Jaccoud

Signatures des témoins :

A. Jaccoud

E. Bovy } à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'Etat civil de

Chêvres & Vufflens-le-Château

N° 232

Sudheimer & Rossier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui onze Juillet mil neuf cent — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Sudheimer, Alexandre-Ferdinand-Férenzi, négociant

de Corsier & Vevay — domicilié à Lausanne —

veuf en premières nocces de Fanny Amélie Alice Bunnens, des le vingt-quatre février
mil huit cent quatre-vingt-dix-huit —

né à Lausanne le premier Juin — mil huit cent soixante-huit —

fils de feu Jean David Alexandre Sudheimer —

et de Philippine Emma Verdon, la Veuve, à Lausanne —

2° Rossier, Alice, — sans profession —

de Vevay & de Rougemont — domiciliée à Lausanne —

Célibataire —

née à Vevay le treize mai — mil huit cent septante-neuf —

fille de Jules Louis Rossier, ancien coiffeur —

et de Caroline Susanne née Desplands, la femme, domiciliés à Pully —

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Vevay, Corsier & Rougemont, les
vingt-six et vingt-sept Juin mil neuf cent —Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées:

cotes de naissance des Epoux —

acte de décès de la femme de l'Epoux —

Promesse de mariage —

Certificats de publications de

Corsier, Vevay, Rougemont & Lausanne —

Communiqué: à l'Etat Civil de

Corsier, Vevay & Rougemont —

Signatures des époux :

A. Sudheimer

A. Rossier

Signatures des témoins :

J. Rossier
M. Rossier
à Lausanne

L'officier de l'état civil :

A. Rossier

N° 233

Reymond et Fremat

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui onze Juillet mil neuf cent _____ mil huit cent quatre vingt

_____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Reymond, Antoine-Maxime**, _____ Journaliste _____

de Pontalban (Fribourg) _____ domicilié à Lausanne, _____

célibataire _____

né à Lausanne le vingt Septembre _____ mil huit cent Septante-deux _____

fils de Pierre Paul Gabriel Reymond, *accidé*, _____

et de Marie Catherine Anna Bay, *de Veure*, à Paris _____

2^o **Fremat, Cécile-Mathilde**, _____ *sans profession* _____

de St-Jean-d'Aulph (H^e Savoie) _____ domiciliée à Lausanne _____

célibataire _____

née à Lausanne le vingt-cinq avril _____ mil huit cent Septante-six _____

fille de Alexis Fremat, *négociant* _____

et de Marie Angélique Victoire Pichard, *de femme*, domiciliée à Lausanne _____

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Pontalban & St-Jean-d'Aulph, les vingt
Six, vingt-sept, huit & Neuf Juillet mil neuf cent _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux _____

consentement des parents de l'Epouse _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publications de _____

Pontalban, Lausanne & St-Jean-d'Aulph _____

Communiqué: à l'état civil de _____

Delley & à la Chancellerie C^h, _____

Signatures des époux :

Maxime Reymond
Cécile Reymond

Signatures des témoins :

A. Blanchard
P. Jaton } *Lausanne*

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 234

Duvoisin & Abrezol

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux Juillet mil neuf cent ~~mil huit cent quatre vingt~~
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Duvoisin, Louis-Victor, Electicien,

de Orges domicilié à Lausanne

célibataire

né à Colle le vingt-six Janvier mil huit cent soixante-deux

fils de feu Jacques Louis Duvoisin

et de feu Charlotte née Brion, sa femme

2^o Abrezol, Adèle-Marie-Anna, femme de chambre

de Monthorod domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Bougy Villars le six Novembre mil huit cent soixante-cinq

fille de feu Marc Samuel Henri Abrezol

et de Henriette Simette née Corday, sa veuve, à Monthorod

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Orges & Monthorod les cinq, huit et
neuf Juin mil neuf cent

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Orges, Monthorod & Lausanne

?

?

?

Communiqué: à l'Etat Civil de

Gimel & Montagny

?

Signatures des époux :

Louis Duvoisin

Adèle Duvoisin

Signatures des témoins :

Julien Golay

Ch. Herin

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 235

Delacombarz & Donzallaz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux Juillet mil neuf cent mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Delacombarz, Paul-Léon**, conducteur typographe

de Albeuve (Fribourg) domicilié à Lundanne

célibataire

né à Evian-les-Bains le dix-sept février mil huit cent septante-six

fils de feu Jacques Joseph Marcel Delacombarz

et de Suzanne Sophie Elise née Henneberg, de Veure, à Lundanne

2° **Donzallaz, Louise-Martine**,

de Corserey (Fribourg) domiciliée à Lundanne

célibataire

née à Châtillon (Fribourg) le dix-huit décembre mil huit cent quatre-vingt-un

fille de feu Jacques Joseph Donzallaz

et de Louise Célestine Filistoz, à Lundanne

Les publications ont eu lieu à Lundanne, Albeuve et Corserey, les dix-neuf et
vingt Juin mil neuf cent.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Consentement de la mère de l'Epouse

Promesse de mariage.

Certificats de publication de

Albeuve, Corserey & Lundanne

Communiqué : à l'Etat Civil de

Albeuve & Prégny

Signatures des époux :

Paul Delacombarz

Martine Delacombarz

Signatures des témoins :

Danzand Célestine

Delacombarz Jules } à Lundanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 236

Brügger & Lavanchy

Nom et profession de l'époux :

A Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux Juillet mil neuf cent _____ mil huit cent quatre-vingt

_____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Brügger, Victor, _____ Charcutier _____

de Kandergrund (Berne) _____ domicilié à Lausanne _____

célibataire _____

né à Chézres le sept Septembre _____ mil huit cent septante-sept _____

fils de Théophile Brügger, agriculteur _____

et de Julie née Pache, sa femme, domiciliés à Chézres _____

2^o Lavanchy, Lina Marie, _____ demoiselle de magasin _____

de Lutry et de Montpreveyres _____ domiciliée à Lausanne _____

célibataire _____

née à Lausanne le vingt-trois Mars _____ mil huit cent quatre-vingt _____

fille de Leonard Lavanchy, vigneron _____

et de Kestene Regamey, sa femme, domiciliés à Lausanne _____

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Lutry, Kandergrund & Montpreveyres
le neuf & dix Juin mil neuf cent _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication de Kandergrund
Lutry, Montpreveyres & Lausanne _____

Communiqué: à l'Etat Civil de Lutry

Kandergrund & Repey _____

Signatures des époux :

Vr Brügger

Lina Brügger

Signatures des témoins :

Edouard Lavanchy

L. _____ } à Lausanne

L'officier de l'état civil :

N° 237

Rozzat et Kreb

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux juillet mil neuf cent ~~mil huit cent quatre vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Rozzat, Victor,** Employé B.C.V.

de Granges domicilié à Lausanne,

célibataire

né à Lausanne le treize février mil huit cent Septante-deux

fils de feu François Rozzat

et de Anna Marie née Kieschi, La Vaux, à Lausanne

2° **Kreb, Olga-Rosa,** Demoiselle de magasin

de Kirchdorf (Berne) domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Kerbligen (Berne) le treize février mil huit cent Septante-neuf

fille de feu Rodolphe Kreb

et de Marie Louise née Scheidegger, à Berne

Les publications ont eu lieu à Granges, Kirchdorf & Lausanne les huit et
neuf juin mil neuf cent.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Granges,
Kirchdorf & Lausanne

Communiqué : à l'état civil de
Kirchdorf & de Granges

Signatures des époux :

V. Rozzat
Olga Kreb

Signatures des témoins :

J. Protmouir
E. Rozzat Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 238

**Matthey et Seve née
Petitpierre**
Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux Juillet mil neuf cent mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Matthey, Frédéric,** Ébéniste

de Castagniers du hock & de La Brévins, domicilié à Lansanne

veuf en premières noces de Marie Joséphine Dumond dès le vingt-deux avril mil
huit cent quatre-vingt-dix-huit

né à Bière le neuf octobre mil huit cent quarante-cinq

fils de feu Jean Louis Matthey

et de feu Jenny Françoise née Antice, la femme

2° **Seve née Petitpierre, Laure-Madeleine,**

de St Sotlin (Dième) France domiciliée à Lansanne

veuve en secondes noces de Jean Louis Seve dès le neuf mars mil huit cent quatre-vingt
unze

née à Wenschedel le vingt-cinq mars mil huit cent quarante-quatre

fille de feu Henri Lucien Petitpierre

et de feu Marie Elisabeth Heberer, la femme

Les publications ont eu lieu au hock, à la Brévins, à Castagniers & à Lansanne
les quinze et seize juin mil neuf cent & à St Sotlin le dix-sept juin

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

actes de décès des précédents conjoints

actes de décès des père & mère de l'Épouse

Promesse de mariage

Certificats de publication de Castagniers
de hock, de la Brévins, de St Sotlin & de Lansanne

Communiqué: à l'Etat Civil de

Gilly, de hock, de la Brévins & à la
Chancellerie de

Signatures des époux :

Frédéric Matthey
Laure Matthey

Signatures des témoins :

G. Matthey } à hock
Ch. Matthey }

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 239

Gex et Amy

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui douze juillet mil neuf cent ~~mil huit cent quatre vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Gex, Louis,* *Commerçant*

de *Dailens* domicilié à *Chailly / Lausanne*

célibataire

né à *S. Saphorin / Lavaux* le *vingt-un mars* mil huit cent *soixante-huit*

fil de *Samuel Felix Gex, ancien instituteur*

et de *Marie Elisabeth née Ducrot, la femme, domiciliée à Chailly*

2° *Amy, Mathilde-Louise-Julie,* *sans profession*

de *Ygens* domiciliée à *Lausanne*

Célibataire

née à *Lausanne* le *vingt-avril* mil huit cent *septante-une*

fille de *Albert Amy, ancien passementier*

et de *Marie Louise Pache, la femme, domiciliée à Lausanne*

Les publications ont eu lieu à *Lausanne, Dailens & Ygens* les *dix-neuf, vingt & vingt-un* juin mil neuf cent.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Dailens, Ygens & Lausanne

Communiqué : à l'Etat Civil de

Dailens & de St-Cergues.

Signatures des époux :

Louis Gex
J Amy

Signatures des témoins :

H. Amy à Berne
Maurice Chailly à Lutry

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 240

Salvisberg et Beninger

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux juillet mil neuf cent mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Salvisberg, Gottfried, Deulangerde Mühleberg | Reuss | domicilié à Lansumme

célibataire

né à Mühleberg le vingt-cinq mars mil huit cent quatre-vingtfils de Friedrich Salvisberg, décédé,et de Maria Anna née Wasserfallen, sa femme, décédée.2° Beninger, Bertha, Cuisinière,de Juss | Freiburg | domiciliée à Lansumme

célibataire

née à Gross-Gummlis | Freiburg | le vingt-neuf septembre mil huit cent septante-huitfille de Jean Beninger, décédéet de Rosina Weideli, sa mère à Salvagny près Morat.Les publications ont eu lieu à Lansumme, Mühleberg & Juss, les vingt-trois &
vingt-cinq juin mil neuf cent.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des EpouxPromesse de mariageCertificats de publication deMühleberg, Juss & Lansumme

Communiqué: à l'Etat Civil de

Mühleberg & Morat.

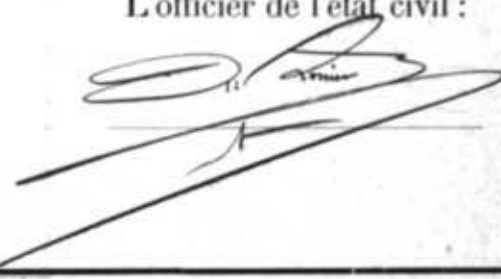
Signatures des époux :

Gottfried Salvisberg
Bertha Beninger

Signatures des témoins :

Gustave Müller
Hermann Werber Lansumme

L'officier de l'état civil :



N° 241

Künti et Gobillot

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement rendu le 24
Septembre 1903 relatif exécuté le
12 Décembre suivant, le Tribunal civil
du district de Courmayeur a dit en
ce divorce le mariage inoposé et contra.

Le divorce a été prononcé contre
le mari, qui ne pourra contracter un
nouveau mariage avant le délai de
dans dix l'exécution du jugement, en
vues de l'art. 106 § 1 et 2 de la loi
féderale du 22 Décembre 1874.

Courmayeur le 22 Décembre 1903

Off. de l'état civil :

[Signature]

Aujourd'hui quinze juillet mil neuf cent mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Künti, Kenci Wilhelm, Employé de Commerce

de Meikirch | Bâle | domicilié à Courmayeur

Célibataire

né à Boudvilliers (neuchâtel) le quatre mai mil huit cent Septante-cinq

fils de Frédéric Künti, décédé,

et de Marie née Hirsch, sa veuve, à Montaux

2° Gobillot, Eugénie Marie Thérèse, Demoiselle de magasin

de Ronchamp | Haute Savoie | France domiciliée à Courmayeur

Célibataire

née à Fribourg le dix novembre mil huit cent Septante-quatre

fille de Charles François dit Gustave Gobillot, décédé,

et de Marie Marguerite née Lancher, sa femme, décédée.

Les publications ont eu lieu à Courmayeur, Meikirch à Ronchamp, les vingt
dix et vingt huit Juin mil neuf cent.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

actes de décès des père et mère de

l'Epouse

Promesse de mariage

Certificats de publication de Meikirch

Ronchamp à Courmayeur

Communiqué : à l'Etat Civil de

Meikirch à la Chancelerie de

Signatures des époux :

Wilhelm Künti

Eugénie Künti

Signatures des témoins :

J. Gratant
M. Gratant } à Courmayeur

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 242

Blanc & Meister

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze juillet mil neuf cent ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Blanc, Jean-Émile**, ~~Receveur aux bagages D.S.~~

de Villaz-S'-Pierre | Feibourg | domicilié à Lussonne,

célibataire

né à Villaz-S'-Pierre le vingt-trois mai ~~mil huit cent septante-quatre~~,

fils de françois Victor Blanc, agriculteur à Villaz-S'-Pierre,

et de anne Virginie née Pillonnell, sa femme, décédée

2° **Meister, Bertha-Louise**, sans profession,

de Sumiswald | Berne | domiciliée à Villaz-S'-Pierre

célibataire

née à Sully le dix-sept décembre ~~mil huit cent septante-neuf~~

fille de Gottfried Meister, laitier à Sully,

et de Jenny Strauffer, sa femme, décédée.

Les publications ont eu lieu à Lussonne, Villaz-S'-Pierre & Sumiswald, les
vingt-dix & vingt-sept Juin mil neuf cent

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Villaz-S'-Pierre, Sumiswald & Lussonne

Communiqué: à l'Etat civil de

Villaz-S'-Pierre & Sumiswald

Signature des époux :

J. Blanc

Bertha Blanc

Signatures des témoins :

J. Schweg

Heinrich

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Par jugement du Tribunal des
districts de Lussonne rendu
en date du 20 mai 1914, déclaré
définitif et exécutoire le 24 juin
1914, le mariage inscrit ci-contre,
a été dissous par le divorce.
Le Tribunal a fixé à trois ans le
délai pendant lequel le mari
ne pourra a contracter un nouveau
mariage.

Inscrit le 15 juillet 1914

L'officier de l'état civil:

[Signature]

N^o 243

Sacco et Henry.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix sept juillet mil neuf cent _____ mil huit cent quatre-vingt-

_____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o Sacco, Angel-Louis-Joseph forgeron
de Curin (Italie) domicilié à Lausanne
célibataire

né à Curin le vingt mars mil huit cent septante-sept

fils de Joseph Sacco, décédé

et de Lucie Bolla, sa femme, décédée

2^o Henry, Rosalie-Marie-Thérèse chocolatière

de Cernignon (Haute Savoie) domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Curin le dix huit février mil huit cent septante-neuf

fille de Medardi Henry, manoeuvre maçon à Lausanne

et de Félicité Ghiotti, sa femme, décédée

Les publications ont eu lieu à Lausanne le seize mai, à Cernignon le
vingt mai et à Curin le trois juin mil neuf cent

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux, - Actes
de décès des père et mère de l'époux, - Actes de
décès de la mère de l'épouse & consentement de son
père, - Promesse de mariage, - Certificat
de publication de Curin, Lausanne et Cer-
nignon, - Permis du Dépt. de Justice
et Polie

Communiqué: à la Chancellerie

Cant^{on}

Signatures des époux :

Sacco Angelo
Rosalina Sacco

Signatures des témoins :

Rizziani Antoine
Guada Luigi
les deux à Lausanne

L'officier de l'état civil :

de Bernard Sube

N° 244

24-327

Bovet et Blanc.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement rendu le 30 Decem
bre 1909 adonné exécutoire le 11 mars
1910, le Tribunal civil au district de
Lausanne a décidé par le divorce
le mariage inséré et contracté
Le divorce a été prononcé aux trois
au mari, en vertu de l'art. 46. b. n. c. de
la loi fédérale du 24 Décembre 1874.
Lausanne le 14 avril 1910.
L'Officier de l'Etat civil.

Aujourd'hui dix sept juillet mil neuf cent _____ mil huit cent quatre-vingt-

_____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Bovet, Joseph - Clément _____ cocher _____

de Suboranges (Tribourg) _____ domicilié à Lausanne _____

célibataire _____

né à Suboranges le vingt-deux avril _____ mil huit cent septante-sept _____

fils de Jean-Marie Valentin Bovet, agriculteur à Suboranges _____

et de feue Agnès - Louise née Duress _____

2° Blanc, Marguerite - Hélène _____ cuisinière _____

de Lausanne _____ domiciliée à Lausanne _____

célibataire _____

née à Lausanne le trois février _____ mil huit cent quatre-vingt-deux _____

fille de Julie - Anna Blanc, domiciliée à New York _____

et de _____

Les publications ont eu lieu à Suboranges et à Lausanne le neuf juin _____

mil neuf cent _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des époux, - Acte
de notoriété constatant l'absence de la mère
de l'épouse, - Consentement de son
tuteur, - Promesse de mariage, - Cer-
tificat de publication d'Suboranges
et Lausanne. _____

Communiqué : à l'Etat civil de _____

Promasens. _____

Signatures des époux :

Clément Bovet
Marguerite Bovet

Signatures des témoins :

Blument
Pruocyp } à Lausanne.

L'officier de l'état civil :

Ch. Brunet Subot

N° 245

Martinelli et Martin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-sept juillet mil neuf cent _____ mil huit cent quatre-vingt-

_____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Martinelli Gaudenzio (Bernardo) Giuseppe charpentier
de Pella (Novare, Italie) _____ domicilié à Lausanne _____
célibataire _____

né à Pella le six juin _____ mil huit cent quatre-vingt-un _____

fils de Angelo Martinelli, menuisier _____

et de Angiolina Pollini, sa femme, domiciliés à Pella _____

2^o Martin Louise _____ blanchisseuse

de Rosinière _____ domiciliée à Lausanne _____

célibataire _____

née aux Planches, Montreux, le vingt-sept août _____ mil huit cent septante-huit _____

fille de Jean-Pierre Martin, agriculteur _____

et de Henriette Pauline née Clerc, sa femme, à Sonzier sur Montreux _____

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Rosinière et Pella les vingt-
deux, vingt-trois mai et dix juin mil neuf cent _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux. - Con-
sentement des père et mère de l'époux.
Promesse de mariage. - Certificat
de publication de Pella, Lausanne
et Rosinière. _____

Communiqué : à la Chancellerie
Canote et à l'Etat civil de Rossi-
nière. _____

Signatures des époux :

Martinelli Gaudenzio
Martinelli Louise

Signatures des témoins :

Metzker Eugène X
Barberi Angelo } Lausanne

L'officier de l'état civil :

Ch. Demand

N° 246

Guazzoni et Liazza

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-sept juillet mil neuf cent ~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Guazzoni Vincent dit Severo Serviteurde Golasecca (Milan, Italie) domicilié à Lausannecélibatairené à Golasecca le vingt-cinq juillet mil huit cent septante-sixfils de feu Charles Guazzoniet de Marie Mazzucchelli, sa veuve, o Golasecca.2° Liazza Marguerite tailleusede Biandrate (Novare, Italie) domiciliée à Lausannecélibatairenée à Locarno le onze octobre mil huit cent septante-unfille de feu Dominique Liazzaet de Catherine Fantoni, sa veuve, o Locarno.Les publications ont eu lieu à Lausanne, Golasecca et Biandrate
les deux, dix-sept et vingt-un juin mil neuf cent.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux. - Acte de décès du père de l'époux & consentement de sa mère. - Promesse de mariage. - Certificats de publication de Golasecca, Biandrate et Lausanne. Permis du Dép^t de Justice et Police.Communiqué : à la ChancellerieCanale

Signatures des époux :

Guazzoni SeveroGuazzoni Margherita

Signatures des témoins :

Joseph CardaniBarberi Angelo Lausanne

L'officier de l'état civil :

Al. Brunand Suber

N° 247

Martin et Cavin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-sept juillet mil neuf cent _____ mil huit cent quatre-vingt-

_____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Martin, John-Louis _____ voiturier

de Salleges St-Montagny _____ domicilié à Lausanne _____

célibataire _____

né à Chêne-d-Paquier le quatre décembre mil huit cent septante-huit _____

fils de Louis Martin, voiturier _____

et de Rosine-Hélène née Pochon, sa femme, domiciliés à Lausanne _____

2^o Cavin, Janny _____ cuisinière

de Bucherons _____ domiciliée à Lausanne, Bernes

célibataire _____

née à Epalinges le dix-neuf août _____ mil huit cent septante-six _____

fille de feu Louis Cavin _____

et de Jenny-Marie née Regamey, sa sœur, au Chalet à Gobet _____

Les publications ont eu lieu à Salleges et à Lausanne le trente juin et à
Bucherons le deux juillet mil neuf cent _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication de Salleges,
Lausanne et Bucherons _____

Communiqué : à l'Etat civil de

Montagny et de Moudon _____

Signatures des époux :

John Martin

Janny Martin

Signatures des témoins :

Mary Schapuis } à Lausanne
Hussey }

L'officier de l'état civil :

A. Duvaud

N° 248

Corbaz et Corbaz

Nom et profession de l'époux :

A Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-neuf juillet mil neuf cent _____ mil huit cent quatre-vingt-

_____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Corbaz Louis-Auguste-Stmand _____ agriculteurde Lausanne et du Mont _____ domicilié à Stige _____célibataire _____né à Stige le deux octobre _____ mil huit cent septante-quatre _____fils de feu Auguste Corbaz _____et de feu Fanny née Corbaz _____2° Corbaz Hélène _____ sans profession _____de Lausanne et du Mont _____ domiciliée à Stige, précéd. au Mont _____célibataire _____née au Mont le cinq novembre _____ mil huit cent septante-sept _____fille de feu Jean-David Corbaz _____et de Marie-Madelaine-Emilie née Aubrey, décédée _____Les publications ont eu lieu à Stige, au Mont et à Lausanne les quatorze, quinze et seize juin mil neuf cent _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Autorisation de l'Etat civil d'Stige

Signatures des époux :

L. Corbaz
Hélène Corbaz

Signatures des témoins :

C. J. ...
Louis Corbaz

L'officier de l'état civil :

de ...Communiqué : à l'Etat civil de
Romand et d'Stige

N^o 249

Capy et Meyer.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *dix-neuf juillet mil neuf cent* _____ mil huit cent quatre-vingt-

_____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o *Capy, Emile-Louis* _____ *charretier* _____

de *Sévery* _____ domicilié à *Lausanne* _____

célibataire _____

né à *Gland le huit novembre* _____ mil huit cent *Septante-deux* _____

fils de *Jean-Frédéric Capy, agriculteur à Yverdon* _____

et de *feu Marie née Stellig* _____

2^o *Meyer, Louise-Marie* _____ *repasseuse* _____

de *Balsthal (Solure)* _____ domiciliée à *Lausanne* _____

célibataire _____

née à *Bième le vingt-cinq août* _____ mil huit cent *Septante-six* _____

fille de *feu Victor Meyer* _____

et de *feu Elise née Bachmann* _____

Les publications ont eu lieu à *Lausanne, Sévery et Balsthal les vingt-trois, vingt-six et vingt-sept juin mil neuf cent* _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication de Sévery, Balsthal et Lausanne _____

Communiqué : à l'Etat civil de

Grancy et de Balsthal _____

Signatures des époux :

Emile Capy _____

Louise Capy _____

Signatures des témoins :

Peneux } _____
Maurin } *à Lausanne.*

L'officier de l'état civil :

de Bernard Aubert _____

N° 250

Métraux et Gay.

Nom et profession de l'époux :

Aujourd'hui vingt juillet mil neuf cent _____ mil huit cent quatre-vingt-

_____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Métraux, Henri _____ agriculteur _____de Fey _____ domicilié à Fey _____

Etat civil :

célibataire _____

Lieu et date de la naissance :

né à Fey le deux avril _____ mil huit cent septante _____

Noms, profession et

fils de feu Jean-David Métraux _____

domicile des parents :

et de Jeanne - Susette née Magnin, domiciliée à Fey. _____

Nom et profession de l'épouse :

2° Gay Marie-Louise _____ sans profession _____

Lieu d'origine et de domicile :

de Commugny _____ domiciliée à Bercher _____

Etat civil :

célibataire _____

Lieu et date de la naissance :

née à Rüttigen (Argovie) le trente mai _____ mil huit cent quatre-vingt _____

Noms, profession et

fille de feu Charles-Louis-Samuel Gay _____

domicile des parents :

et de feu Anna-Marie née Bercher. _____

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Fey le trois, à Commugny et à Bercher le
quatre juillet mil neuf cent. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Autorisation de l'Etat-Civil de Fey.

Signatures des époux :

Henri Métraux.Marie Métraux

Signatures des témoins :

Jules Durussel _____ à Fey.E. Fiquet _____ à Cugy.

L'officier de l'état civil :

Al. Duvaud Subr

Communiqué : à l'Etat-Civil de

Fey, Coppet et St Cierges.

N° 251

Durussel et Lakud.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt juillet mil neuf cent* _____ mil huit cent quatre-vingt-

_____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Durussel, Jules* _____ *agriculteur*

de *Bussy sur Mondou* _____ domicilié à *Fey* _____

célibataire _____

né à *Fey* le *dix décembre* _____ mil huit cent *septante-deux* _____

fil de *Rosalie Durussel née Monachon, domiciliée à Fey.* _____

et de _____

2° *Lakud, Alice* _____ *ouvrière de fabrique*

de *Ogens et de Biolley-Magnoux* _____ domiciliée à *Ogens* _____

célibataire _____

née à *Ogens* le *dix-huit juillet* _____ mil huit cent *quatre-vingt* _____

fille de *feu Louis-Aimé Tahud* _____

et de *Isaline née Tahud, domiciliée à Ogens.* _____

Les publications ont eu lieu à *Fey le trois, à Bussy, Ogens et Biolley-Magnoux le quatre juillet mil neuf cent.* _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'Etat civil de
Fey. _____

Communiqué : *à l'Etat civil à*
Moudou, Fey, St Gerget et Bonne-
Loze. _____

Signatures des époux :

Jules Durussel
Alice Durussel

Signatures des témoins :

Henri Métraux. *à Fey*
E. Piquet *à Fey*

L'officier de l'état civil :

A. Bernard Suber

N° 252

Liquet et Michon.

Nom et profession de l'époux :

1^o Liquet, Emile-Léon menuisier

A Lieu d'origine et de domicile :

de Genève et du Chêne domicilié à Cugy

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Cugy le vingt-sept novembre mil huit cent septante-neuf

Noms, profession et

fils de Auguste-Léon Piquet, menuisier

domicile des parents :

et de Jenny née Hennard sa femme, domiciliés à Cugy

Nom et profession de l'épouse :

2^o Michon, Glise ménagère

Lieu d'origine et de domicile :

de Froidesville domiciliée à Montherond s. Lausanne

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Poliez-le-Grand le neuf octobre mil huit cent quatre-vingt-un

Noms, profession et

fille de David-Jules Michon, agriculteur

domicile des parents :

et de Marie Farny née Panchaud, sa femme, domiciliés à Montherond

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Lausanne le neuf, au Sentier, au Bras-
sus, à Froidesville et à Cugy le dix, et à Genève le onze juin mil
neuf cent.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Autorisation de l'Etat civil de
Bottens

Signatures des époux :

Emile Piquet
Glise Piquet

Signatures des témoins :

Jules Durussel
Henri Métroux } s. Fey

L'officier de l'état civil :

Al. Brunard, s. Fey

Communiqué : à l'Etat civil
de Genève B.C., du Sentier et de
Bottens.

N° 253

Dobrian et Dunki

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt trois juillet mil neuf cent mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Dobrian, Alexandre étudiant en droit

de Pitești (dist. d'Argesh, Roumanie) domicilié à Lausanne

célibataire

né à Fedulesciu-Felzeri (Argesh) le douze / vingt quatre mil huit cent soixante-neuf

fil de feu Théodore Dobrian

et de Anna née Predesco, sa veuve, domiciliée à Pitești

2° Dunki, Jeanne-Lucie-Louise sans profession

de Genève, et d'Unter-Embrach (Zürich) domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Lausanne le douze mai mil huit cent septante-sept

filles de Alfred-Félix Dunki, agent d'assurances

et de Mari-Élisabeth Deperraz, sa femme, domiciliée à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le vingt-trois, à U. Embrach et
Genève le vingt-cinq juin et à Pitești les 17/30 juin et 25 juin / 8 juillet
mil neuf cent

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux - Actes
de décès du père de l'époux et conservateur
de sa mère - Promesse de mariage - Cer-
tificat de publication de Pitești, Lausan-
ne, Genève et U. Embrach - Permis du
Dépt de Justice et Police

Signatures des époux :

M. Th. Dobrian

A. Dobrian

Signatures des témoins :

N. Dunki, Nicolas Venet
Jeanne La Dunki

L'officier de l'état civil :

de Bernard Weber

Communiqué : à la Chancellerie
cantale et à l'Etat-civil de Genève
B. C. et U. Embrach

Le... le 9 janvier 1928 le Département
politique-fédéral a prononcé la
réintégration de dame veuve
Dobrian née Dunki, nom
si contre
dans le droit de cité des cantons de
Genève et Zurich et de 6 communes de
Genève et Unterembrach.
Lausanne, le 9 janvier 1928.
L'officier de l'état civil :

L. Baug
à Genève (Ch.) et
Unterembrach. R. du 5.3.28

N° 254

Geiser et Kaiser née Rudolf

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt-trois juillet mil neuf cent* mil huit cent quatre-vingt-_____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :1° *Geiser, Jean-Frédéric-Théodore* redacteurde *Langenthal (Berne)* _____ domicilié à *Granges (Soleure)**célibataire* _____né à *Langenthal* le *dix-huit avril* _____ mil huit cent *septante-quatre*fils de *Théodore Geiser, secrétaire* _____et de *Anna-Elisabeth née Rubin, sa femme, domiciliés à Zurich* _____2° *Kaiser née Rudolf, Anna* _____de *Lohn (Soleure)* _____ domiciliée à *Granges (Soleure)**veuve d'Emile Kaiser dès le treize février mil huit cent quatre-**vingt-seize* _____née à *Granges* le *vingt-cinq juillet* _____ mil huit cent *soixante-deux*fille de *Mrs. Joseph Rudolf, aubergiste* _____et de *Anna-Maria née Rus, sa femme, domiciliés à Granges* _____Les publications ont eu lieu à *Granges le vingt, à Langenthal et à Biberist* _____
le vingt-un juin mil neuf cent _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Autorisation de l'Etat-Civil de
Granges _____

_____Communiqué: *à l'Etat-Civil*
de Langenthal, Granges & Biberist

Signatures des époux :

Geiser, Théodore _____*Anna Geiser* _____

Signatures des témoins :

Charles Spatz _____*Pauline Boder* _____ } *hauteurs*

L'officier de l'état civil :

Ch. Duvaud _____

N° 255

Brauns et Strona.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Légitimation de :

1° Amranda Angèle, née à Sondrot le 24 avril 1888,

2° Auguste Clara, née à Curim le 27 octobre 1893,

3° Gustave Bladimir, né à Curim le 26 novembre 1894

Aujourd'hui vingt-trois juillet mil neuf cent ~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Brauns Maximilien-Gustave propriétaire de fabrique
de Bovermin (Salaï) domicilié à Curim (Italie)
divorcé en premières noces de Marie Albertine Gervasono dès le seize
mai mil neuf cent

né à Sion le treize novembre mil huit cent cinquante-quatre

fil de feu Charles-Hermann Brauns

et de Marie-Sophie-Berthe née Holle, sa veuve, à Sion

2° Strona Maria-Regina sans profession

de Curim domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Milan le six septembre mil huit cent cinquante-sept

fille de feu Jean-Baptiste Strona

et de Angela Pietra, sa veuve, à Curim

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Bovermin et Curim les dix-neuf,
vingt juin et premier juillet mil neuf cent

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux. - Acte
de mariage de l'époux avec mention du
divorce. - Extrait du jugement. - Pro-
messe de mariage. - Certificat de pu-
blication de Bovermin, Curim et Lau-
saune.

Communiqué : à l'Etat-civil de
Bovermin et à la Chancellerie Cant.

Signatures des époux :

Max Brauns

Maria Brauns

Signatures des témoins :

Brauns Woldemar

Brauns Christine
les deux à Lausanne.

L'officier de l'état civil :

Al. Bureau Suber

N^o 256Faure et Périllard.

Nom et profession de l'époux :

1^o Faure Ernest pasteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Ormont-dessus domicilié à Jemappes près-Mons (Belgique)

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Sevey le trente-un octobre mil huit cent septante-cinq

Noms, profession et

fils de Jean Faure, pasteur

domicile des parents :

et de Julie née Gallichet, sa femme, domiciliés à Sevey

Nom et profession de l'épouse :

2^o Périllard Mathilde sans profession

Lieu d'origine et de domicile :

de Mauborget domiciliée à Lausanne

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Sainte-Croix le trois mai mil huit cent septante-huit

Noms, profession et

fille de Alfred-Edouard-Henri Périllard, pasteur,

domicile des parents :

et de Eugénie née Jaccard, sa femme, domiciliés à Lausanne

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Lausanne et Ormont-dessus le dix-neuf,
à Mauborget le vingt et à Jemappes le vingt-quatre juin mil neuf
cent.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des époux.Promesse de mariage.Certificat de publication d'Ormont-dessus, Jemappes, Mauborget &Lausanne.Communiqué: à l'Etat-civild'Ormont-dessus & de Fiez.

Signatures des époux :

Ernest Faure.Mathilde Faure.

Signatures des témoins :

A. PérillardEugène Périllard Lausanne.Paul Faure Lausanne

L'officier de l'état civil :

de Bernard Aubert

N° 257

Dumuid et Siebenmann.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt quatre juillet mil neuf cent* ~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Dumuid, Louis-Henri* ~~_____~~ *concierge* ~~_____~~

de *Monnaz* ~~_____~~ domicilié à *Lausanne* ~~_____~~

célibataire ~~_____~~

né à *Monnaz le cinq janvier* ~~_____~~ mil huit cent *septante un* ~~_____~~

fils de *Marc-Louis Dumuid, agriculteur à Monnaz* ~~_____~~

et de *feu Jeanne-Louise née Henry, sa femme.* ~~_____~~

2° *Siebenmann, Berthe* ~~_____~~ *couturière* ~~_____~~

de *Aarau* ~~_____~~ domiciliée à *Lausanne* ~~_____~~

célibataire ~~_____~~

née à *Yverdon le dix-sept février* ~~_____~~ mil huit cent *septante cinq* ~~_____~~

fille de *feu Charles-Philippe Siebenmann* ~~_____~~

et de *Barbara-Louise née Rieckli, sa veuve, à Lausanne.* ~~_____~~

Les publications ont eu lieu à *Aarau le vingt-deux, à Monnaz et à Lausanne le vingt-trois juin mil neuf cent.* ~~_____~~

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux. ~~_____~~

Promesse de mariage. ~~_____~~

Certificat de publication de Monnaz, Lausanne et Aarau. ~~_____~~

~~_____~~

Communiqué : *à l'Etat civil à* ~~_____~~

Monnaz et à Aarau. ~~_____~~

~~_____~~

Signatures des époux :

Louis Dumuid. ~~_____~~

Berthe Dumuid ~~_____~~

Signatures des témoins :

A. Aldry. ~~_____~~ } *d'Aarau.*

L. Gachet ~~_____~~ }

L'officier de l'état civil :

A. Duvaud ~~_____~~

N^o 258Longchamp et Vaillens

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-quatre juillet mil neuf cent ~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Longchamp, Charles agriculteurde Chavannes le Beyron et de L'Isle domicilié à Lausannecélibatairené à Chavannes le Beyron le vingt-deux janvier mil huit cent cinquante-troisfils de feu Louis Longchampet de feu Catherine-Nanette veuve Chaillet, sa femme.2^o Vaillens, Louise-Stuétie couturièrede Lausanne domiciliée à Lausannecélibatairenée à Lausanne le cinq juillet mil huit cent soixante-quatrefille de Jean-Félix-Georges Vaillens, employeur de chaiseset de Nanette-Catherine-Louise Duperré, sa femme, à Lausanne.Les publications ont eu lieu à L'Isle, Chavannes le Beyron et Lausanne
les cinq, six et sept juillet mil neuf cent

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des époux.Promesse de mariage.Certificats de publication de Chavannes
le-Beyron, L'Isle et Lausanne.Communiqué: à l'Etat civil deGrancy et de L'Isle.

Signatures des époux :

Ch. Longchamp
L. Vaillens

Signatures des témoins :

B. Martin à Lausanne
J. Ausermet à Lausanne

L'officier de l'état civil :

Al. Demant Aubert

N° 259

Schwarz et Lanz

Nom et profession de l'époux :

Aujourd'hui vingt quatre juillet mil neuf cent mil huit cent quatre-vingt-
_____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Lieu d'origine et de domicile :

1° Schwarz, Jean cordonnier
 de Effingen (Argovie) domicilié à Lausanne

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Effingen le trois décembre mil huit cent septante-trois

Noms, profession et

fil de feu Jacob Schwarz

domicile des parents :

et de Susanne née Brack, sa veuve, à Effingen

Nom et profession de l'épouse :

2° Lanz, Ida repasseuse

Lieu d'origine et de domicile :

de Rütshelen (Berne) domiciliée à Lausanne

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Stangen (Berne) le vingt huit avril mil huit cent septante-huit

Noms, profession et

fille de Gottlieb Lanz, agriculteur

domicile des parents :

et de Elise Lanz, sa femme, domiciliée à Stangen

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Lausanne le vingt-six, à Effingen et
Lotyswil le vingt-sept juin mil neuf cent

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux
Promesse de mariage
Certificat de publication de Effin-
gen, Lausanne et Lotyswil

Signatures des époux :

Jean Schwarz
Ida Schwarz

Signatures des témoins :

Eng Meyer
Rob Lanz } à Lausanne

L'officier de l'état civil :

Al. Demarey Suber

Communiqué : à l'Etat civil
d'Effingen et Lotyswil

N° 260

Crausaz et Cordey.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-six juillet mil neuf cent mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Crausaz Louis-Henri employé au pénitencierde Chavannes sur Moudon domicilié à Lausannecélibatairené à Dommarin le onze janvier mil huit cent septante-cinqfils de feu Jules-Louis Crausazet de Henriette née Coinction, sa veuve, à Chamblon2^o Cordey Susanne-Françoise-Mline cuisinièrede Lavigny domiciliée à Lausannecélibatairenée à Echichens le vingt-cinq octobre mil huit cent soixante-huitfille de Louis-Henri Cordey, vigneronet de Jeanne-Marie Decrausaz, sa femme, domiciliés à Echichens.Les publications ont eu lieu à Lausanne le trois, à Chavannes et à La-
signy le cinq juillet mil neuf cent.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des époux.Promesse de mariage.Certificat de publication de Cha-
vannes, Lausanne et Lavigny.Communiqué: à l'Etat civilde Moudon et Bellens et Yens.

Signatures des époux :

Henri Crausaz.
Susanne Crausaz

Signatures des témoins :

Victor Chapuis à Lausanne
Louis Cordey
à Echichens.

L'officier de l'état civil :

Al. Bernard, sds

N° 261

Fallebert et Freymond

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-six juillet mil neuf cent — mil huit cent quatre-vingt-

_____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Fallebert Jules _____ maréchal

de Billars-Bramard _____ domicilié à Billars-Bramard

célibataire _____

né à Billars-Bramard le vingt-deux mai mil huit cent septante-cinq —

_____ fils de Edouard Fallebert, agriculteur _____

et de Elise née Paschoud, domiciliés à Billars-Bramard.

2° Freymond Mlice _____ couturière

de Saint-Cierges _____ domiciliée à Lausanne

célibataire _____

née à Billard le quatre mai _____ mil huit cent septante-sept —

_____ fille de Félix Freymond, maréchal _____

et de Gabrielle née Thorney, domiciliés à Billard.

Les publications ont eu lieu à Billars-Bramard et à St Cierges le six et à
Lausanne le sept juillet mil neuf cent.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'Etat civil de
Billard _____

Communiqué : à l'Etat civil de
Billard et St Cierges _____

Signatures des époux :

Jules Fallebert
Mlice Fallebert

Signatures des témoins :

M. Laurent }
A. Aubry } à Lausanne.

L'officier de l'état civil :

de Renaud Aubry

N° 262

Matthey et Bourgeois née Jaquet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-six juillet mil neuf cent ~~_____~~ _____ mil huit cent quatre-vingt-

_____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Matthey, Louis-Henri commisde Ballorbes _____ domicilié à Ballorbes _____veuf de Jenny née Grasset dès le quatre janvier mil neuf cent _____né à Ballorbes le vingt-un juin _____ mil huit cent trrente-neuf _____fils de feu David-François Matthey _____et de feu Louise-Françoise née Matthey, sa femme _____2° Bourgeois née Jaquet, Louise-Julie _____de Ballaigues _____ domiciliée à Ballorbes _____veuve de Jules-Alfred Bourgeois dès le cinq octobre mil huit cent qua-
tre-vingt-dix-sept _____née à Ballorbes le quatre mai _____ mil huit cent quarante-huit _____fille de feu Jacques-Henri Jaquet _____et de feu Adèle née Matthey, sa femme _____Les publications ont eu lieu à Ballorbes et à Ballaigues le sept juillet
mil neuf cent _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Autorisation de l'Etat Civil de
Ballorbes _____

Signatures des époux :

Matthey
Julie Matthey

Signatures des témoins :

Chambin
Maurent } d'aulanne

L'officier de l'état civil :

de Bureau AubertCommuniqué: à l'Etat Civil de
Ballorbes & de Ballaigues _____

N° 263

Guillet et Ray.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt-huit juillet mil neuf cent* — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° *Guillet Adrien-Ulysse* — *agriculteur*

de *Chêne et Paquier* — domicilié à *Champagne*

célibataire

né à *Champagne* le *trente-un octobre* — mil huit cent *septante-huit*

fils de *Ulysse Guillet, maréchal*

et de *Sophie-Augustine née Pathey, domiciliés à Champagne*

2° *Ray, Adeline-Louise* — *ménagère*

de *Sillars-Burquin* — domiciliée à *Champagne*

célibataire

née *à Champagne* le *vingt-deux décembre* — mil huit cent *septante-deux*

fille de *François-Louis Ray, agriculteur*

et de *Elise née Vaillfert, domiciliés à Champagne*

Les publications ont eu lieu à *Champagne, Sillars-Burquin et Chêne et Paquier* les *sept, huit et dix juillet mil neuf cent*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'Etat civil de Champagne

Signatures des époux :

Adrien Guillet
Adeline Guillet

Signatures des témoins :

Grandin
Maubert } *à Lantame*

L'officier de l'état civil :

de Bernard Suber

Communiqué : *à l'Etat civil à Donneloy, Champagne et Sic*

N° 264

Regamey et Lavanchy

Nom et profession de l'époux :

1^o Regamey, Miné contrôleur au L. S.

Lieu d'origine et de domicile :

de Lausanne domicilié à Lausanne

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Epalinges le dix-huit janvier mil huit cent septante-sept

Noms, profession et

fils de Auguste Regamey, garde champêtre

domicile des parents :

et de Fenny née Pache, sa femme, domiciliés à Lausanne.

Nom et profession de l'épouse :

2^o Lavanchy, Fanny couturière

Lieu d'origine et de domicile :

de Savigny et de Forel domiciliée à Lausanne

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Savigny le vingt-un juin mil huit cent septante-quatre

Noms, profession et

fille de Pierre-David Lavanchy, agriculteur

domicile des parents :

et de Louise née Piccard, sa femme, domiciliés vers chez les Blome

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Savigny le douze, à Lausanne et à Forel le quatorze juillet mil neuf cent.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des épouxPromesse de mariageCertificat de publication de Lausanne, Savigny et Forel

Communiqué: à l'Etat civil de Savigny et de Forel.

Signatures des époux :

Regamey
Fanny Regamey

Signatures des témoins :

Jean-Jacques
Emile Fischer Chailly

L'officier de l'état civil :

de Bernard

N° 265

Planchamp et Berthoud.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trente-un juillet mil neuf cent ~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Planchamp, Joseph-Marie aiguiseur

de Lullin (Haute Savoie, France) domicilié à Lausanne

célibataire

né à Lullin le dix mars mil huit cent septante-trois

fil de feu Marie Planchamp

et de Julie née Piollet, sa veuve, à Lullin

2° Berthoud, Marie-Julie cuisinière

de Abondance (Haute Savoie) domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Abondance le huit janvier mil huit cent septante-deux

fille de feu Pierre Berthoud

et de feu Philomène Cottour, sa femme

Les publications ont eu lieu à Lausanne le cinq, à Lullin et à Abon-
dance le dix juin mil neuf cent.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux, - Actes de décès du
père de l'époux & consentement de sa mère, - Actes
de décès des parents de l'épouse, - Promesse
de mariage, - Certificat de publication de
Lullin, Abondance et Lausanne, - Déclara-
tion de validité, - Permis du Dept. de
Justice et Police.

Communiqué : à la Chancellerie

Canet

Signatures des époux :

Planchamp Joseph Marie
Marie Julie Planchamp

Signatures des témoins :

Justin Ferrat
A. Vuattour
les deux à Lausanne.

L'officier de l'état civil :

Al. Bureau

N° 266

Rod et Regamey.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

46
2-330
Aujourd'hui vingt-un juillet mil neuf cent _____ mil huit cent quatre-vingt-
_____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Rod, Emile _____ agriculteur _____

de Popray, Corcelles le Forat, Mézières et Demoret domicilié à Bers chez les Blancs et Lausanne
célibataire _____

né à Corcelles le dix-sept septembre _____ mil huit cent soixante-six _____

fil de Jean-Emmanuel Rod, agriculteur Bers chez les Blancs _____

et de jeune Suzanne-Marguerite née Rod, sa femme _____

2° Regamey, Jeanne-Louise _____ sans profession _____

de Lausanne _____ domiciliée à Bers chez les Blancs _____

célibataire _____

née à Savigny le treize septembre _____ mil huit cent septante-huit _____

filles de Henri Regamey, agriculteur _____

et de Henriette née Chollet, domiciliée Bers chez les Blancs _____

Les publications ont eu lieu à Lausanne le douze, à Popray, Corcelles et Se-
mord le quatorze, et à Mézières le quinze juin mil neuf cent _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des époux _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication de Popray _____

Corcelles, Mézières, Demoret et Lau- _____

sanne _____

Communiqué: à l'Etat civil à _____

Popray, Mézières et Domeloye _____

Signatures des époux :

Emile Rod _____

Louise Rod _____

Signatures des témoins :

Grandchamp Samuel _____
Pilliard Jules _____

L'officier de l'état civil :

A. Renaud _____

N^o 267

Bachmann et Viollat

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-un juillet mil neuf cent — mil huit cent quatre-vingt-

_____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Bachmann, Hermann — commis au J. S.

de Lofingen (Argovie) — domicilié à Lausanne

célibataire

né à Bienne le sept mai — mil huit cent septante-quatre

fils de Jacob-Lionhard-Hermann Bachmann, mécanicien J. S.

et de Anna-Elisabeth née Brömmigam, sa femme, à Lucerne

2^o Viollat, Marie-Valérie — cuisinière

de Publier (Haute Savoie, France) — domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Publier le vingt-quatre mars — mil huit cent septante-quatre

fille de Jean Viollat, cultivateur

et de Philomène née Blanc, sa femme, domiciliés à Publier

Les publications ont eu lieu à Lofingen, Lausanne et Publier les vingt-deux, vingt-trois et vingt-quatre juin mil neuf cent

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux

Consentement des parents de l'épouse

Promesse de mariage

Certificats de publication de Lofingen, Lausanne et Publier

Communiqué : à l'Etat Civil de

Lofingen et à la Chancellerie Cant.

Signatures des époux :

H. Bachmann

Marie Viollat

Signatures des témoins :

J. Remy

Paul Haemig } à Lausanne

L'officier de l'état civil :

Al. Bernard, not.

N° 268

Falconnier et Delarageaz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trente-un juillet mil neuf cent _____ mil huit cent quatre-vingt-

_____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Falconnier, Charles-Louis _____ tuilier _____de Gullient _____ domicilié à Lonay _____veuf de Jeanne-Louise née Moudon des le deux avril mil huit cent
quatre-vingt-dix-neuf _____né à Lonay le sept février _____ mil huit cent quarante-quatrefils de feu Jean-Siméon Falconnier _____et de feu Jeanne-Françoise née Paquier _____2^o Delarageaz Henriette _____ sans profession _____de Tréverenges _____ domiciliée à Tréverenges _____célibataire _____née à Tréverenges le premier juin _____ mil huit cent soixante-quatrefille de feu Jean-Louis-Samuel Delarageaz _____et de feu Marie-Louise née Bonmottet _____Les publications ont eu lieu à Gullient, Lonay et Tréverenges le trente
juin mil neuf cent _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Autorisation de l'Etat Civil de
Lonay _____

Signatures des époux :

C Falconnier
H Delarageaz

Signatures des témoins :

Jos Chevalley, Lausanne
La Rosser, Douges

L'officier de l'état civil :

A. B. B.Communiqué : à l'Etat Civil de
Mézières et Lonay _____

N° 269

Huguenin et Matthey

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *deux août mil neuf cent* mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Huguenin, Eugène - Fernand* négociant

de *Pizy* domicilié à *Lausanne*

célibataire

né à *Paris le dix octobre* mil huit cent *septante-trois*

fil de *Louise-Henriette Huguenin, à Paris*

et de

2° *Matthey, Augusta-Laure* cuisinière

de *Lavigny, du Lode et de La Brévine* domiciliée à *Lausanne*

célibataire

née à *Stabonne le treize février* mil huit cent *septante-quatre*

filles de *Elisée-Samuel-Henri Matthey, vigneron*

et de *Louise née Marquiraux, sa femme, domiciliés à Stabonne*

Les publications ont eu lieu à *Lausanne le vingt-six, à Lavigny, au Lode et à la Brévine le vingt-sept et à Pizy le trente juin mil neuf cent*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux

Promesse de mariage

Certificat de publication de Pizy,

Lausanne, Lavigny, Le Lode et la

Brévine

Signatures des époux :

Eugène Fernand Huguenin

Augusta Huguenin

Signatures des témoins :

P. H. Angel } *à Lausanne*

M. Matthey } *à Stabonne*

L'officier de l'état civil :

A. B. B. B.

Communiqué : *à l'Etat civil de Gimet, Billars sous Yens, Le Lode & La Brévine*

N° 270

Bonello et Richoz

Nom et profession de l'époux :

1^o *Bonello, Félix - Antoine* serrurier

Lieu d'origine et de domicile :

de *Biella (Novare, Italie)* domicilié à *Lausanne*

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à *Biella le trente octobre* mil huit cent *septante-deux*

Noms, profession et

fils de *feu Biaggio Bonello*

domicile des parents :

et de *Fortunata née Bora, sa veuve, à Biella*

Nom et profession de l'épouse :

2^o *Richoz, Brigide - Louise* couturière

Lieu d'origine et de domicile :

de *Gauderens (Fribourg)* domiciliée à *Lausanne*

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à *Mordens (Fribourg) le quatre juillet* mil huit cent *septante-six*

Noms, profession et

fille de *feu Jean - Louis Richoz*

domicile des parents :

et de *feu Marie - Catherine - Lucie née Bossy, sa femme*

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Lausanne, Gauderens et Biella les vingt-six, vingt-sept mai et dix juin mil neuf cent*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

*Actes de naissance des époux**Promesse de mariage**Certificats de publication de Biella, Lausanne et Gauderens**Permis du Département de Justice & Police*Communiqué: *à la Chancellerie**Canal & à l'Etat civil d'Ursy*

Signatures des époux :

*Bonello Felix**Louise Bonello*

Signatures des témoins :

*Auguste Morel**Pichonny Philaire*

L'officier de l'état civil :

de Bernard Aubert

N° 271

Neuraz et Sallin.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux août mil neuf cent _____ mil huit cent quatre-vingt-

_____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Neuraz, Emile _____ menuisier

de Montriond (H^{te} Savoie, France) domicilié à Lausanne

célibataire

né à Lausanne le douze mai _____ mil huit cent septante-trois

fils de feu Claude Neuraz

et de Marie-Philomène Rey, sa veuve, à Lausanne

2^o Sallin, Modie-Marie _____ cuisinière

de Fiaugères, Besençon et Villaz St Pierre domiciliée à Lausanne
(Sribourg)

célibataire

née à Fiaugères le vingt-sept mars _____ mil huit cent septante-deux

fille de Gaspard Sallin, agriculteur

et de Josephine nie Dévaud, sa femme, domiciliés à Fiaugères.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Montriond et Villaz St Pierre les sept,
huit et dix et à Fiaugères et Besençon le onze juillet mil neuf cent _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux, - Actes de décès
du père de l'épouse & consentement de sa
mère, - Promesse de mariage, - Certificats
de publication de Montriond, Lausanne,
Fiaugères, Besençon et Villaz St Pierre.
Déclaration de validité. - Permis du
Dépt. de Justice et Polici.

Communiqué : à la Chancellerie C^o
et à l'Etat Civil de St Martin et
Villaz St Pierre

Signatures des époux :

Neuraz Emile

Neuraz Modie

Signatures des témoins :

J. Belkanni

Emil Rey ^{à Lausanne.}

Rey ^{à Romont.}

L'officier de l'état civil :

Al. Devaud Aubert

N° 272

Moser et Lamblanc.

Nom et profession de l'époux :

1^o Moser, Ernest commis de poste

Lieu d'origine et de domicile :

de Luzern (Berne) domicilié à Bâle

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Berne le seize août mil huit cent septante-six

Noms, profession et

fils de feu Christian Moser

domicile des parents :

et de Anna née Habegger domiciliée à Berne

Nom et profession de l'épouse :

2^o Lamblanc, Clara-Justine-Marie

Lieu d'origine et de domicile :

de Lausanne domiciliée à Lausanne

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Lausanne le vingt-un septembre mil huit cent septante-sept

Noms, profession et

fille de feu Louis-Daniel Lamblanc

domicile des parents :

et de feue Jenny née Riiben

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Höchstetten et Bâle les
sept, huit et dix juillet mil neuf cent

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Autorisation de l'Etat-Civil de
Bâle

Signatures des époux :

Ernest Moser
Clara Lamblanc

Signatures des témoins :

Louis Lamblanc
d'Lausanne
Ernest
d'BâleCommuniqué: à l'Etat-Civilde Höchstetten & de Bâle

L'officier de l'état civil :

Al. Renaud

N° 273

Paillard et Heger.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux août mil neuf cent _____ mil huit cent quatre-vingt-

_____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Paillard, Isaac-François _____ commerçant

de Sainte-Croix _____ domicilié à Lausanne _____

célibataire _____

né à Sainte-Croix le vingt-neuf novembre _____ mil huit cent soixante-quatre

_____ fils de feu Jacob-Antoine-Joseph-Salomon Paillard _____

et de feu Jeanne-Euphrasie née Paillard _____

2° Heger, Elisabeth _____ cuisinière

de Blumenstein (Berne) _____ domiciliée à Lausanne _____

célibataire _____

née à Blumenstein le vingt-quatre février _____ mil huit cent soixante-un

_____ fille de Jacob Heger, agriculteur à Blumenstein _____

et de feu Anna née Niderhäusern _____

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à Ste Croix, aux Granges,
et à Blumenstein les dix-sept, dix-huit, dix-neuf et vingt juillet
mil neuf cent _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication de Ste

Croix, des Granges, Lausanne

et Blumenstein _____

Signatures des époux :

Isaac Paillard

Elisabeth Paillard

Signatures des témoins :

Peuvoye }
Thaumont } à Lausanne.

L'officier de l'état civil :

Al. Duvaud

N° 274

Aldebert et Girardet.

Nom et profession de l'époux :

Aujourd'hui Sept août mil neuf cent _____ mil huit cent quatre-vingt-
_____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Lieu d'origine et de domicile :

1° Aldebert, Louis-Alphonse-Alfred agent de la Cie J. L. M.
d'origine française _____ domicilié à Lyon, 2^e arr^{dt} _____

Etat civil :

célibataire _____

Lieu et date de la naissance :

né à St Rome de Carn (Aveyron) le huit octobre mil huit cent soixante-sept _____

Noms, profession et

fils de Benjamin Aldebert, propriétaire _____

domicile des parents :

et de Eliza Peyre, sa femme, domiciliés à St Rome de Carn _____

Nom et profession de l'épouse :

2° Girardet, Alice _____ sans profession _____

Lieu d'origine et de domicile :

de Suchy _____ domiciliée à Lausanne _____

Etat civil :

célibataire _____

Lieu et date de la naissance :

née à Suchy le vingt-sept novembre _____ mil huit cent septante _____

Noms, profession et

fille de Daniel Girardet, rentier _____

domicile des parents :

et de Rosine née Rebaud, sa femme, domiciliés à Lausanne _____

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Lausanne le dix, à Suchy le douze, à Lyon
et St Rome de Carn le quinze juillet mil neuf cent _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des époux - Con-
sentement des parents de l'époux -
Promesse de mariage - Certificats de
publication de Lyon, St Rome de
Carn, Suchy et Lausanne - Déclaration
de validité - Formis du Département
de Justice et Police _____Communiqué : à la Chancellerie
Canet & à l'Etat Civil de Belmont _____

Signatures des époux :

Aldebert
Alice Aldebert

Signatures des témoins :

Aldebert à Rodes (Aveyron)
Aldebert à bord du Magenta
à Rouen

L'officier de l'état civil :

de Bernard Aldebert

N° 275

Borel et Matthey-Letit-Abram

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui Sept août mil neuf cent _____ mil huit cent quatre-vingt-

_____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Borel, Jules-Auguste-Alexandre équipier J. P.

de Neuchâtel et de Couvet _____ domicilié à Lausanne _____

célibataire _____

né à Suvernir (Neuchâtel) le quatre octobre mil huit cent septante-deux _____

fils de François-Alexandre-Napoléon Borel, menuisier _____

et de Marie née Javel, sa femme, domiciliés à Bôle (Neuchâtel) _____

2° Matthey-Letit-Abram, Julia-Hélène couturière

de Lode _____ domiciliée à Lausanne _____

célibataire _____

née à La Chaux de Fonds le vingt-deux juin mil huit cent septante-neuf _____

fille de feu Arnold Matthey-Letit-Abram _____

et de Marianne-Julie Racine, sa veuve, à Lausanne _____

Les publications ont eu lieu à Lausanne le trente juin, à Neuchâtel, à Couvet et au Lode le deux juillet mil neuf cent _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux _____

Promesse de mariage _____

Certificat de publication de Neu-

châtel, Couvet, Lausanne et Le

Lode _____

Communiqué : à l'Etat-Civil de

Neuchâtel, de Couvet et du Lode _____

Signatures des époux :

Jules Borel _____

Julia Borel _____

Signatures des témoins :

Edouard Farwig _____

Giuglia Guigina } Lausanne _____

L'officier de l'état civil :

A. Bernard _____

N° 276

Tetzer et Garin.

Nom et profession de l'époux :

1^o Tetzer, Jean commis au J. S.

Lieu d'origine et de domicile :

de Böbikon (Argovie) domicilié à Porrentruy

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Fisibach (Argovie) le vingt-six novembre mil huit cent septante-sept

Noms, profession et

fils de Jean Tetzer, cultivateur à Fisibach

domicile des parents :

et de Agathe née Baumgartner

Nom et profession de l'épouse :

2^o Garin, Alice-Marie couturière

Lieu d'origine et de domicile :

de Lavey domiciliée à Lausanne

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Lausanne le vingt-sept octobre mil huit cent soixante-neuf

Noms, profession et

fille de feu Jean-David-François-Louis Garin

domicile des parents :

et de Louise-Marguerite née Borgaud, domiciliée à Lausanne

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Porrentruy, Lavey, Böbikon et Lau-
sanne les dix, douze, treize et quatorze juillet mil neuf cent

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Autorisation de l'Etat civil de
Porrentruy.

Signatures des époux :

J. Tetzer
Alice Tetzer

Signatures des témoins :

L. Kutsch
G. Rivier } à Lausanne

L'officier de l'état civil :

A. Bonnard Dubon

Communiqué : à l'Etat civil de
Böbikon, Porrentruy & Berf

N° 277

Würz et Michel

Nom et profession de l'époux :

1° Würz, Frédéric relieur

Lieu d'origine et de domicile :

de Schramberg (Oberndorf, Wurtemberg) domicilié à Schramberg

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Schramberg le vingt huit mai mil huit cent Septante cinq

Noms, profession et

fils de Frédéric Würz, vitrier

domicile des parents :

et de Josephine née Maurer, sa femme, domiciliés à Schramberg

Nom et profession de l'épouse :

2° Michel, Anna-Rosalie institutrice

Lieu d'origine et de domicile :

de Goldswyl (Berne) domiciliée à Lausanne

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Lausanne le vingt un janvier mil huit cent Septante quatre

Noms, profession et

fille de Christian Michel, ancien parqueteur, à Renens

domicile des parents :

et de feue Elisabeth Toder, sa femme

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Ringgenberg et Schramberg
les dix sept, dix huit et dix neuf juillet mil neuf cent.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux
Promesse de mariage
Certificats de publication de Schram-
berg, Ringgenberg et Lausanne
Fornis du Dépt de Justice et Police.

Signatures des époux :

Frédéric Würz
Anna Würz

Signatures des témoins :

Guichet
Ant. Berninger
à Schramberg

L'officier de l'état civil :

de Bernard

Communiqué : à la Chancellerie
Canot x à l'Etat-Civil de Ring-
genberg

N° 278

Anthounet et Gavillet née Forestier.

Nom et profession de l'époux :

A Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *neuf août mil neuf cent* _____ mil huit cent quatre-vingt-

_____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o *Anthounet, Jules-Alexandre* _____ *manoeuvre* _____de *Pizy* _____ domicilié à *Lausanne* _____*divorcé en premières nocces d'Anne-Joséphine Heiland dès le huit*
décembre mil huit cent quatre-vingt-douze _____né à *Lausanne le vingt six novembre* mil huit cent *cinquante-six* _____fils de *Charlotte Anthounet, absente* _____

et de _____

2^o *Gavillet née Forestier, Alida-Stua* _____ *journalière* _____de *Peney et de Bucherens* _____ domiciliée à *Lausanne* _____*veuve en premières nocces de Jean-Daniel Gavillet dès le deux*
août mil huit cent quatre-vingt-dix-huit _____née à *Lucens le vingt-quatre avril* _____ mil huit cent *soixante-neuf* _____fille de *Louis Forestier, journalier à Lucens* _____et de *feu Jeanne-Félicie née Pidoux* _____Les publications ont eu lieu à *Lausanne le douze, à Peney et Bucherens*
le quatorze et à Pizy le quinze juin mil neuf cent _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Acte du 1^{er} mariage de l'épouse &
acte de décès de son mari _____*Pour l'acte de mariage de l'époux,*
*avec mention du divorce, voir vol.**8, fol^o 122. - Certificats de publica-*
tion de Pizy, Lausanne, Peney &
Bucherens. - Promesse de mariage. _____Communiqué: *à l'Etat Civil à*
Givind, Propraz & Moudon _____

Signatures des époux :

Anthounet Jules-Alex-
Anna Anthounet _____

Signatures des témoins :

J. Buzard
Leontine Verrey } *d'autre* _____

L'officier de l'état civil :

Ch. Demarec _____

N° 279

Werlen et Loretan.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui neuf août mil neuf cent _____ mil huit cent quatre-vingt-

_____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Werlen, Hermann _____ boulangier

de Serden (Salais) _____ domicilié à Lausanne _____

célibataire _____

né à Louèche les Bains le vingt-un juillet _____ mil huit cent septante-neuf _____

fils de Victor Werlen, agriculteur à Louèche les Bains _____

et de feu Marie née Grütting _____

2° Loretan, Pauline _____ femme de chambre

de Louèche les Bains _____ domiciliée à Louèche les Bains _____

célibataire _____

née à Louèche les Bains le deux septembre _____ mil huit cent quatre-vingt-deux _____

fille de Meinrad Loretan, guide _____

et de Marie née Kronnegg, sa femme, domiciliée à Louèche les Bains. _____

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Louèche les Bains et Héppe _____
les quatorze, quinze et seize juillet mil neuf cent. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux. _____

Consentement du père de l'épouse. _____

Promesse de mariage. _____

Certificats de publication de Héppe, _____

Lausanne et Louèche les Bains. _____

Communiqué : à l'Etat civil de _____

Héppe et Louèche les Bains. _____

Signatures des époux :

Werlen Hermann

Werlen Pauline

Signatures des témoins :

Schisberg Gotfried
Meidley Charles

L'officier de l'état civil :

de Bernard Adrien

N° 280

Zuncheddu et Vionnet

Nom et profession de l'époux :

Aujourd'hui neuf août mil neuf cent _____ mil huit cent quatre-vingt-

_____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Zuncheddu, Antoine-Jean _____ tailleur

Lieu d'origine et de domicile :

de Cresnouraghes (Cagliari, Italie) _____ domicilié à Lausanne _____

Etat civil :

célibataire _____

Lieu et date de la naissance :

né à Cresnouraghes le vingt-deux janvier _____ mil huit cent soixante-huit _____

Noms, profession et

fils de Joseph Zuncheddu, agriculteur à Cresnouraghes _____

domicile des parents :

et de feu Philomène née Zuncheddu _____

Nom et profession de l'épouse :

2^o Vionnet, Isabelle-Henriette _____ tailleuse

Lieu d'origine et de domicile :

de Sufflens-le-Château _____ domiciliée à Lausanne _____

Etat civil :

célibataire _____

Lieu et date de la naissance :

née au Hâvre le vingt-deux août _____ mil huit cent septante-cinq _____

Noms, profession et

fille de feu Marc-Henri-Louis Bionnet _____

domicile des parents :

et de feu Françoise Mormier _____

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Sufflens-le-Château et Cresnouraghes les premier, deux et vingt-sept mai mil neuf cent _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux _____Promesse de mariage _____Certificats de publication de Cresnouraghes, Lausanne et Sufflens-le-Château _____Permis du Dép't. de Justice et Police _____Communiqué : à la Chancellerie _____Canal et à l'Etat-Civil à Morigny _____

Signatures des époux :

Zuncheddu Antoine _____Zuncheddu Isabelle _____

Signatures des témoins :

Emil Gloor _____Perus Francis _____
les deux à Lausanne

L'officier de l'état civil :

Al. Ormazabal _____

N^o 281

Lizzoglio et Ceria.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *neuf août mil neuf cent* _____ mil huit cent quatre-vingt-

_____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o *Lizzoglio, Aristide-Jean-Ferdinand* _____ *cimenteur*

de *Bioglio (Novare Italie)* _____ domicilié à *Lausanne* _____

célibataire _____

né à *Bioglio le vingt-deux août* _____ mil huit cent *Septante-quatre* _____

fils de *Charles Lizzoglio, cimenteur* _____

et de *Rosa Fossati, sa femme, domiciliée à Lausanne* _____

2^o *Ceria, Marie* _____ *couturière*

de *Baldengo (Novare)* _____ domiciliée à *Lausanne* _____

célibataire _____

née à *Cherenois (H^e Savoie) le vingt-cinq avril* _____ mil huit cent *Septante-neuf* _____

fille de *Jean Ceria, menuisier à Lausanne* _____

et de *feu Marie-Philomène Satche, sa femme* _____

Les publications ont eu lieu à *Lausanne, Bioglio et Baldengo les*
vingt-six juin, huit et quinze juillet mil neuf cent _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux _____
Promesse de mariage - Certificats
de publication de Bioglio, Lau-
sanne et Baldengo - Permis du
Département de Justice et Police _____

Communiqué : *à la Chancellerie*

Cantonale _____

Signatures des époux :

Lizzoglio Aristide
Marie Lizzoglio

Signatures des témoins :

[Signature]
[Signature]

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 282

Hay et Palmer.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix août mil neuf cent _____ mil huit cent quatre-vingt-

_____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Hay, Henry-Edouard _____ négociantde Genève _____ domicilié à Londres _____célibataire _____né à Londres le huit avril _____ mil huit cent soixante trois _____fils de feu Eugène Hay _____et de Mary-Rebecca Mansell, sa veuve, domiciliée à Lausanne _____- 2° Palmer, Katharine-Frances dite Kate _____d'origine anglaise _____ domiciliée à Lausanne _____célibataire _____née à Southboro (Kent, Angleterre) le vingt-huit juillet mil huit cent soixante-huit _____fille de feu Henry-Spencer Palmer _____et de Mary-Jane Pearson Wright, sa veuve, domiciliée à Londres _____Les publications ont eu lieu à Lausanne, Genève et Londres les trois, qua-
tre et quinze juillet mil neuf cent _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des époux. - Pro-
messe de mariage. - Certificats
de publication de Genève, Londres
et Lausanne. - Déclaration conser-
laire dispensant des publications en
ce qui concerne la future épouse.Communiqué: à l'Etat civilde Genève B.C. et à la Chancellerie
de Genève

Signatures des époux :

Henry E. Hay
Kate F. Hay

Signatures des témoins :

Edmond Chavannes
William Bell
Edmond Chavannes

L'officier de l'état civil :

Edmond Chavannes

N° 283

Bett et Hay.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix août mil neuf cent _____ mil huit cent quatre-vingt-

_____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Bett, William _____ négociant

d'origine anglaise _____ domicilié à Pernau (Livonie, Russie)

célibataire _____

né à Kellins (Forfar, Ecosse) le trente octobre mil huit cent soixante-sept _____

fil de feu David Inches Bett _____

et de feu Janet Euphemia Stevenson, sa femme _____

2° Hay, Marguerite-Lilly dite Daisy _____

de Genève _____ domiciliée à Lausanne _____

célibataire _____

née à Berne le neuf juin _____ mil huit cent septante-un _____

fille de feu Eugène Hay _____

et de Mary-Rebecca Mansell, sa veuve, domiciliée à Lausanne _____

Les publications ont eu lieu à Genève et Lausanne les six et sept juillet et à Riga les 2/15, 9/22 et 16/29 juillet mil neuf cent _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux. - Pro-
messe de mariage. - Certificats des
publications à Riga, Genève et Lau-
sanne. - Discrets des publications en
Angleterre. - Permis du Département
de Justice et Police.

Signatures des époux :

William Bett
Daisy Bett

Signatures des témoins :

Edmond Chavannes
de Lausanne
Jean-Louis Hay
de Londres
M. J. ...
de Lausanne

L'officier de l'état civil :

de Pernau

Communiqué : à la Chancellerie
Canoté x à l'état-civil de Genève
(B. C.)

N° 284

Schwertfeger et Castille

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

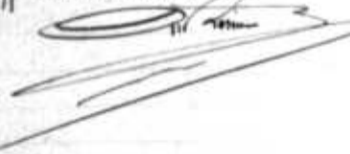
Date des publications :

Par Jugement rendu le 20 novembre 1908 déclaré définitif le 29 Janvier 1909, le Tribunal civil du district de Morzart a décerné pour le divorce le mariage inscrit ci-contre.

Le divorce a été prononcé en vertu de l'article 46 lettre B.C. de la loi fédérale du 27 décembre 1874.

Lausanne le 9 février 1909.

L'officier de l'état civil :



Aujourd'hui dix août mil neuf cent _____ mil huit cent quatre-vingt-

_____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Schwertfeger, Frédéric chauffeur

de Chardonnay domicilié à Aranches

célibataire

né à Aranches le seize juillet _____ mil huit cent septante-neuf

fils de Jérôme - Frédéric Schwertfeger

et de Jeanne-Nanette Foustier, née Mord, à Aranches

2° Castille, Adélaïde femme de chambre

d'origine française domiciliée à Genève

célibataire

née à Borbure, Pas de Calais, France le trente ^{nombre} no mil huit cent septante-cinq

fille de Celestin - Joseph Castille

et de Adélaïde - Marie - Joseph, née Delobelle, à Loos en Gohelle (Pas de Calais)

Les publications ont eu lieu à Aranches, Genève et Chardonnay les vingt-quatre, vingt-cinq et vingt-six juillet mil neuf cent

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Autorisation de l'Etat civil
d'Aranches

Signatures des époux :

Schwertfeger Frédéric
Schwertfeger Adélaïde

Signatures des témoins :

Cruteneu Louis
H. Grobet
Prêtre Châtelain
Lausanne

L'officier de l'état civil :

Al. Renaud Suber

Communiqué : à l'Etat civil de
Villars s/ Yous, Aranches & Genève
(B. C.) & à la Chancellerie Cant^{ale}

N° 285

Magnin et Jordan.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt acôt mil neuf cent mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Magnin, Edouard gendarme

de Corcelles St. Chavornay domicilié à Lausanne

célibataire

né à Corcelles St. Chavornay le vingt-neuf mai mil huit cent septante-trois

fils de Charles Magnin, agriculteur

et de Lydie nie Magnin, domiciliée à Corcelles St. Chavornay.

2^o Jordan, Marie

de Mezières domiciliée à Mezières

célibataire

née à Mezières le douze avril mil huit cent quatre-vingt

fille de Eugène Jordan, agriculteur

et de Eugénie nie Pouly, domiciliée à Mezières.

Les publications ont eu lieu à Mezières, Lausanne et Corcelles les vingt-trois,
singt-quatre et singt-huit juillet mil neuf cent

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Cor-
celles, Lausanne et Mezières.

Communiqué : à l'Etat civil de
Chavornay et de Mezières.

Signatures des époux :

Ed Magnin

Marie Magnin

Signatures des témoins :

Eug. Mellioret

Maurant à Carrouge
à Lausanne

L'officier de l'état civil :

A. Bonnaud

N° 286

Guibard et Quartier dit maire

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ceux août mil neuf cent _____ mil huit cent quatre-vingt-

_____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Guibard, Charles-Marie-Maurice _____ employé de banque
de Besançon (Doubs, France) _____ domicilié à Lausanne _____
célibataire _____

né à Besançon le vingt-huit février _____ mil huit cent septante-quatre
fils de Jules-Henri Guibard, monteur de boîtes de montres, à Besançon
et de feu Marie-Henriette Adélaïde Boiteux, sa femme. _____

2^o Quartier dit-Maire, Louise-Augusta _____ couturière
des Brenets (Neuchâtel) _____ domiciliée à Lausanne _____
célibataire _____

née à Yverdon le vingt-quatre mars _____ mil huit cent septante-quatre
fille de Louis-Ulysse Quartier dit-Maire, ancien horloger, à Orbe _____
et de feu Lina née Pauli, sa femme. _____

Les publications ont eu lieu aux Brenets, à Lausanne et à Besançon
les douze, quatorze et quinze juillet mil neuf cent _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux. - Acte de
dées de la mère de l'époux & consentement de
son père. - Promesse de mariage. - Certi-
ficat de publication de Besançon, de Lau-
sanne et des Brenets. - Déclaration de va-
lidité. - Formis du Département de Justice
et Police. _____

Communiqué : à la Chancellerie
Canal & à l'Etat-Civil des Brenets _____

Signatures des époux :

Ch. Guibard _____
Augusta Guibard _____

Signatures des témoins :

E. F. F. F. _____ } à Lausanne
S. M. M. M. _____

L'officier de l'état civil :

A. Demand, Officier _____

N° 287

Dessemontet et Cerez.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *quatorze août mil neuf cent* _____ mil huit cent quatre-vingt-
_____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Dessemontet. Constant* _____ *pasteur* _____
de *Belmont et de Gussy* _____ domicilié au *Mont sur Lausanne* _____
célibataire _____

né à *Yverdon le vingt-quatre octobre* _____ mil huit cent *septante-trois* _____
fils de *feu Samuel Dessemontet* _____
et de *feu Louise-Marguerite née Jossel, sa femme.* _____

2° *Cerez Jeanne-Louise* _____ *sans profession* _____
de *Lausanne et de Montpreveyres* _____ domiciliée à *Lausanne* _____
célibataire _____

née à *Lausanne le dix-neuf janvier* _____ mil huit cent *septante-huit* _____
fille de *George-Emmanuel Cerez, ancien employé S. S.* _____
et de *Louise Cerez, sa femme, domiciliés à Lausanne.* _____

Les publications ont eu lieu au *Mont, à Gussy, à Belmont et Lausanne*
le vingt-un et à Montpreveyres le vingt-trois juillet mil neuf cent _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'Etat civil de
Romand. _____

Communiqué : *à l'Etat civil à*
Romand, Belmont et Pully. _____

Signatures des époux :

Constant Dessemontet _____
Jeanne Dessemontet _____

Signatures des témoins :

G. Cerez _____
Louise Cerez _____ *G. Cerez* _____
à Lausanne. _____

L'officier de l'état civil :

A. Romand _____

N° 288

Lerrin et Mercier.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze août mil neuf cent — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Lerrin, Louis-Oscar — gerant —de Noiraique (Neuchâtel) — domicilié à Lausanne —divorcé en premières noces de Louise Maria Hofmann dès le douze
mai mil neuf cent —né à Noiraique le vingt-huit septembre — mil huit cent soixante-cinq —fils de Eugène Lerrin, horloger —et de Emilie Eulalie née Jeannot, sa femme, domiciliés à Noiraique.2^o Mercier, Eliza-Célestine —de Rantechaux (Doubs, France) — domiciliée à Lausanne —célibataire —née à Rantechaux le six avril — mil huit cent soixante-neuf —fille de Joseph-Constant Mercier, entrepreneur aux Combes (Doubs)et de feue Othilie Barthod, sa femme. —Les publications ont eu lieu à Lausanne, Noiraique et Rantechaux les
sept, neuf et quinze juillet mil neuf cent. —

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Acte de mariage de l'époux avec men-
tion du divorce, - Acte de naissance de
l'épouse, - Consentement de son père,
Acte de décès de sa mère, - Promesse de
mariage, - Certificats de publica-
tion de Noiraique, Lausanne &
Rantechaux —Communiqué: à l'Etat-civil de
Noiraique & à la Chancellerie —

Signatures des époux :

L. O. Lerrin
Célestine Mercier

Signatures des témoins :

J. Mercier
aux Combes
Edouard Desseuzens
Lausanne

L'officier de l'état civil :

Al. Prunand —

N° 289

Keller et Gétaz née Musermoz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *Seize août mil neuf cent* _____ mil huit cent quatre-vingt-

_____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Keller, Jean* _____ *ibénite*

de *Wald (Luzich)* _____ domicilié à *Lausanne* _____

célibataire _____

né à *Wald le vingt juillet* _____ mil huit cent *Septante-six* _____

fils de *feu Gaspard Keller* _____

et de *feu Elisabeth née Schaufelberger* _____

2° *Gétaz née Musermoz, Louise-Emma* _____ *blanchisseuse*

de *Château d'Oex* _____ domiciliée à *Lausanne* _____

veuve en premières noces de Louis-Henri Gétaz dit le dix-huit décembre mil huit cent quatre-vingt-dix-sept _____

née à *Nigle le vingt-six juin* _____ mil huit cent *Septante-un* _____

fille de *Jean-Pierre Musermoz, agriculteur à Lausanne* _____

et de *feu Julie-Louise-Victorine-Marguerite Walther, sa femme* _____

Les publications ont eu lieu à *Lausanne le trois, à l'Évraz le quatre, à Château d'Oex et à Wald le cinq juillet mil neuf cent* _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Acte de naissance de l'épouse - Acte du 1^{er} mariage de l'épouse. (Pour l'acte de décès de son mari voir fol: 22. fol: 331.) Promesse de mariage - Certificat de publication de Wald, Lausanne, Château d'Oex et L. Évraz.

Communiqué: *à l'Etat-Civil de Wald et Château d'Oex.*

Signatures des époux :

Jean Keller
Emma Keller

Signatures des témoins :

J. Donis
F. P... } *à Lausanne*

L'officier de l'état civil :

A. P...

N^o 290Regamey et Conod

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

9. ¹⁵¹ Aujourd'hui seize août mil neuf cent _____ mil huit cent quatre-vingt-
_____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Regamey, Emile _____ boucher _____

de Lausanne et de Savigny _____ domicilié à Lausanne _____

célibataire _____

né à Bettens le six juillet _____ mil huit cent septante - six _____

fils de feu Daniel Benjamin Regamey _____

et de feu Marguerite Jeanne née Clavel _____

2^o Conod, Lucie _____ cuisinière _____

des Clés et de Montcherand _____ domiciliée à Lausanne _____

célibataire _____

née à Dailent le vingt-six février _____ mil huit cent septante - six _____

fille de Charles David Conod, ancien laitier _____

et de Louisa Coeytaux, sa femme, domiciliés à Gully _____

Les publications ont eu lieu à Lausanne et aux Clés le vingt-huit, à Sa-
signy et à Montcherand le vingt-neuf juillet mil neuf cent _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des époux _____

Promesse de mariage _____

Certificat de publication de Lau-

sanne, Savigny, Les Clés & Mont-

cherand _____

Communiqué: à l'Etat-Civil de

Savigny, Romainmôtier et Orbe _____

Signatures des époux :

Emile Regamey
Lucie Regamey

Signatures des témoins :

Ch. Gensy
Paul & Myrse } Lausanne

L'officier de l'état civil :

Ch. Duvaud

N^o 291

Gounet et Trauchiger.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *Seize août mil neuf cent* _____ mil huit cent quatre-vingt-

_____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o *Gounet, Auguste-Louis* _____ *menuisier*

de *Saulion* _____ domicilié à *Lausanne* _____

célibataire _____

né à *Yverdon le neuf décembre* _____ mil huit cent *Septante-trois* _____

fils de *David-Louis Gounet, concierge* _____

et de *Nanette-Marie née Maulay, sa femme, domiciliés à Yverdon* _____

2^o *Trauchiger, Augustine-Louise* _____ *couturière*

de *Wysachenquaben (Berne)* _____ domiciliée à *Lausanne* _____

célibataire _____

née aux *Genèves sur Coffrane le seize janvier* _____ mil huit cent *Septante-huit* _____

fille de *Charles-Henri Trauchiger, manoeuvre de fabrique* _____

et de *Elise née Birki, sa femme, domiciliés à Lausanne* _____

Les publications ont eu lieu à *Lausanne, Erissay & Saulion les trois,*
quatre et six juillet mil neuf cent _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux _____

Promesse de mariage _____

Certificat de publication de Saulion _____

Lausanne et Erissay _____

Signatures des époux :

Louis Gounet

Louise Gounet

Signatures des témoins :

Christiane Birki
Christiane Birki

L'officier de l'état civil :

A. Brunel

Communiqué : *à l'Etat Civil de*
Saulion et Erissay _____

N° 292

Claret et Lesueur.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-sept août mil neuf cent _____ mil huit cent quatre-vingt-

_____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Claret, Mathias-Eugène _____ coiffeur _____de Consignon (Genève) _____ domicilié à Lausanne _____célibataire _____né à Plainpalais le seize juillet _____ mil huit cent septante-deux _____fils de feu Eugène Claret _____et de feu Suzanne Pantillon, sa femme _____2^o Lesueur, Antoinette-Albertine _____ repasseuse _____de Pin la Garenne (Orne, France) _____ domiciliée à Lausanne _____célibataire _____née au Pin la Garenne le vingt-sept juillet _____ mil huit cent septante-un _____fille de feu François-Alexandre Lesueur _____et de feu Célestine-Marie Moriset, sa femme _____Les publications ont eu lieu à Lausanne, Consignon et Pin la Garenne
les dix-sept, dix-huit et vingt-deux juillet mil neuf cent _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des époux _____Actes de décès des parents de l'épouse _____Promesse de mariage _____Certificats de publication de Con-
signon, Lausanne et Pin la Garenne _____Communiqué: à l'Etat Civil
de Genève (B.C.) & à la Charcellerie
Cantonale _____

Signatures des époux :

Eugène Claret
Antoinette Claret

Signatures des témoins :

F. Andrieux
W. Weber } à Lausanne

L'officier de l'état civil :

de Bernard Aubert

N° 293

Galibert et Delacourt.

Aujourd'hui dix-sept août mil neuf cent _____ mil huit cent quatre-vingt-

_____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° *Galibert, Albert-Élie* _____ *négoçant*

Lieu d'origine et de domicile :

d'origine française _____ domicilié à *Mazamet (Tarn)*

Etat civil :

célibataire _____

Lieu et date de la naissance :

né à *Aiguafonde (Tarn) le cinq décembre* _____ mil huit cent *soixante-trois*

Noms, profession et

_____ fils de *Frédéric Galibert rentier, domicilié à Mazamet*

domicile des parents :

_____ et de *feu Mathilde Guiraud, sa femme.*

Nom et profession de l'épouse :

2° *Delacourt, Berthe-Marie-Joséphine* _____

Lieu d'origine et de domicile :

d'origine française _____ domiciliée à *Lausanne, précéd. à Mazamet*

Etat civil :

célibataire _____

Lieu et date de la naissance :

née à *St Denis (Réunion) le treize juillet* _____ mil huit cent *soixante-dix-neuf*

Noms, profession et

_____ fille de *feu Charles-Hector Delacourt*

domicile des parents :

_____ et de *feu Marie-Madeline Debons, sa femme.*

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Lausanne et Mazamet les vingt-un et*
vingt-deux juillet mil neuf cent _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux - Consentement
du père de l'époux et acte de décès de sa mère.
Actes de décès des parents de l'épouse - Pro-
messe de mariage. - Certificats de publica-
tion de Mazamet et Lausanne. - Déclaration
de validité. - Permis du Département de
Justice et Police _____

Communiqué : *à la Chancellerie*

Canet _____

Signatures des époux :

Galibert
Berthe Galibert

Signatures des témoins :

Paullet _____ *à Mazamet*
Y. Canton _____

L'officier de l'état civil :

Al. Prunaud Dubon

N^o 294Seiler et Dentan

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt un août mil neuf cent mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Seiler Louis - Hermann confiseurde Liestal (Bâle Campagne) domicilié à Lausannecélibatairené à Rolle le douze décembre mil huit cent septantefils de Jean - Charles Seiler, ancien tonnelieret de Louise Demartines, sa femme, domiciliés à Lausanne.2^o Dentan Marguerite - Julie - Louisede Lutry domiciliée à Lausannecélibatairenée à Lausanne le neuf mai mil huit cent septante - cinqfille de Jules - Jean Alfred Dentan, employé de commerceet de Julie - Caroline Erning, sa femme, domiciliés à Lausanne.Les publications ont eu lieu à Lausanne, Lutry et Liestal les trente - un juillet, premier et deux août mil neuf cent.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des époux
Promesse de mariage
Certificats de publication de Liestal,
Lausanne et Lutry

Communiqué: à l'Etat - civil
 de Liestal et Lutry

Signatures des époux :

Louis - Hermann Seiler
Marguerite Seiler

Signatures des témoins :

Chr. Seiler - Demartines
Ferdin Seiler
tous à Lausanne

L'officier de l'état civil :

de Bernard

N° 295

Nicollerat et Lehmann

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-un août mil neuf cent mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Nicollerat, Louis-Henri typographe

de Bex domicilié à Lausanne

célibataire

né à Bex le vingt-six novembre mil huit cent soixante-trois

fils de Isaac Nicollerat, agriculteur à Bex

et de feu Marie-Marguerite Kopfel, sa femme.

2° Lehmann, Rosette femme de chambre

de Signau (Berne) domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Affoltern i/E (Berne) le dix août mil huit cent soixante

fille de feu Jean Lehmann

et de feu Serena Pfister.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le vingt-un juillet, à Bex
et à Signau le premier août mil neuf cent.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux.

Promesse de mariage.

Certificats de publication de Bex,
Lausanne et Signau.

Signatures des époux :

H. Nicollerat
R. Lehmann

Signatures des témoins :

[Signature]
Lo Roue } Lausanne

L'officier de l'état civil :

A. Bureau

N° 296

DubreZ et Quazzola

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

L'6 Aujourd'hui vingt-un août mil neuf cent ⁹⁸ ~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° DubreZ, Edmond-Eugène employé de bureaude Lausanne domicilié à Lausannecélibatairené à Ferney-Voltaire (Ain) le deux décembre mil huit cent septante-quatrefils de défunte Joséphine Dubrez née Mariéchal

et de

2° Quazzola, Lucie-Louise couturièrede Barallo (Novare, Italie) domiciliée à Lausannecélibatairenée à Lausanne le six avril mil huit cent septante-neuffille de Joséph-Antoine-Marie Quazzola, serrurieret de Louise Bontems, sa femme, domiciliés à LausanneLes publications ont eu lieu à Lausanne le sept juillet mil neuf cent

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Akte de naissance de l'épousePromesse de mariageCertificat de publication de LausanneDéclaration consulaire dispensant des publications en ItalieCommuniqué: à la Chancellerie etc.

Signatures des époux :

Ed DubrezLucie Dubrez

Signatures des témoins :

Joséph Quazzola
les deux à Lausanne

L'officier de l'état civil :

Al. Renaud

N° 297

Clerc et Rochat.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt-un août mil neuf cent* _____ *mil huit cent quatre-vingt-*

_____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Clerc, Gaspard* _____ *boulangier* _____

de *Froidesville* _____ domicilié à *Lausanne* _____

célibataire _____

né à *Froidesville le seize février* _____ mil huit cent *septante-cinq* _____

fils de *feu Jean-François Clerc* _____

et de *Rose née Vaut, sa veuve, à Froidesville* _____

2° *Rochat, Janny-Florentine* _____ *sans profession* _____

de *L'Abbaye* _____ domiciliée à *Lausanne* _____

célibataire _____

née au *Pont de l'Abbaye le trois avril* _____ mil huit cent *septante-six* _____

fille de *Louise-Florentine Rochat, domiciliée à Saulion* _____

et de _____

Les publications ont eu lieu à *L'Abbaye, Lausanne et Froidesville les*
vingt-sept, vingt-huit et vingt-neuf juillet mil neuf cent. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux _____

Promesse de mariage _____

Certificat de publication de Froidesville, Lausanne et L'Abbaye _____

Signatures des époux :

Gaspard Clerc _____

Florentine Clerc _____

Signatures des témoins :

J. Meylan
E. Bourgeois } *à Lausanne*

L'officier de l'état civil :

A. Bureau _____

N^o 298Fisch et Maillard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-deux août mil neuf cent ³⁹⁸ mil huit cent quatre-vingt-_____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :1^o Fisch, Charles-Albert commerçantde Aarau domicilié à Lausannecélibatairené à Bâle le trente-un mars mil huit cent septante-troisfils de feu Charles-Albert Fischet de Marie-Emilie née Bogt, sa veuve, à Aarau2^o Maillard, Alice-Catherine-Henriettede Sevey domiciliée à Lausannecélibatairenée à Lausanne le treize septembre mil huit cent septante-septfille de feu Eugène-Samuel Maillardet de Laure-Mathilde Billoy, sa veuve, à LausanneLes publications ont eu lieu à Lausanne le sept, à Aarau et Sevey le
huit août mil neuf cent.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des épouxPromesse de mariageCertificat de publication d'AarauLausanne et Sevey__

Signatures des époux :

Alice
de Fisch

Signatures des témoins :

C. Schmid
Maignon } Lausanne

L'officier de l'état civil :

de Demand

N° 299

Bovat & Vernez

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-trois août mil neuf-cent — mil huit-cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Bovat, Ulysse,* agriculteur,

de *Corniaz* domicilié à *Corniaz*

célibataire

né à *Lovattens* le dix février — mil huit cent septante-trois,

fils de *François Bovat*

et de *Jeanne Marguerite née Pradox, agricultrice à Corniaz*

2° *Vernez, Anna,* ménagère,

de *Villars-Bramard* domiciliée à *Villars-Bramard*

célibataire

née à *Villars-Bramard* le seize avril — mil huit cent septante-huit

fille de *Henri Ami Vernez*

et de *Julie née Jacquiez, agricultrice à Villars-Bramard.*

Les publications ont eu lieu à *Corniaz à Villars-Bramard* le cinq août mil neuf-cent

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat civil de Villars.

Signatures des époux :

Bovat Ulysse
Bovat Anna

Signatures des témoins :

J. Pamblan
Prudhomme } *Lusanne*

Communiqué : à l'Etat civil de

Villars.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 300

Poget et Gros

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-trois août mil neuf cent — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Poget, Alphonse, — chauffeur —

de Algier — domicilié à Lonsanne, —

célibataire —

né à Algier le vingt-sept décembre — mil huit cent septante-cinq —

fils de feu Charles Frédéric Poget —

et de Marie Louise Werly, sa veuve, à Lonsanne, —

2° Gros, Emma, — dans profession, —

de Echichens — domiciliée à Lonsanne —

célibataire —

née à Echichens le seize janvier — mil huit cent quatre-vingt —

fille de Marie Louis Henri Gros, agriculteur à Echichens —

et de feu Marguerite née Babud, sa femme —

Les publications ont eu lieu à Lonsanne, Algier & Echichens, les vingt-quatre, vingt-sept & vingt-huit juillet mil neuf cent. —

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des époux —

Promesse de mariage —

Certificats de publication de Algier —

Echichens & Lonsanne. —

Communiqué: à l'Etat Civil de —

Algier & Vufflens-la-Ville —

Signatures des époux :

Poget Alphonse

Emma Poget

Signatures des témoins :

J. Jamblan

Poumppe } à Lonsanne

L'officier de l'état civil :



N° 301

Légeret et Fontannaz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-trois août mil neuf cent _____ mil huit cent quatre-vingt

_____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Légeret, Eugène,* *Jardinier*

de *Chexbres* domicilié à *Lansanne*

célibataire

né à *Fuidoux* le onze Mars _____ mil huit cent *Septante-trois*

fils de *Marc Louis Légeret, agriculteur à Fuidoux*

et de *feue Jeanne Louise née Durussel*

2° *Fontannaz, Louise-Marguerite, Repasseuse*

de *Lutry & d'Epesses* domiciliée à *Lansanne*

célibataire

née à *Lansanne* le vingt-deux décembre _____ mil huit cent *Septante-trois*

fille de *François Rodolphe Fontannaz Securier,*

et de *Monsieur Charlotte née Ingoldet, dafemme, domiciliée à Lansanne*

Les publications ont eu lieu à *Lansanne, Chexbres, Lutry & Epesses* les vingt-quatre
vingt-cinq & vingt-dix Juillet mil neuf cent _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Chexbres, Lutry, Epesses & Lansanne

Communiqué : à l'Etat Civil de *Chexbres*

Lutry & Epesses

Signatures des époux :

Légeret Eugène
Louise Légeret

Signatures des témoins :

Légeret V. recteur
Lina Blanc *les deux à Lansanne*

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 302

Oberholzer et Curchod

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-huit août mil neuf cent — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Oberholzer, Paul-Marius**, Employé de commerce
de Grenchthal | Zurich | domicilié à Lausanne,
célibataire

né à Genève le quinze Juin — mil huit cent septante-six

fils de Jacob Oberholzer, commerçant,

et de Rose Léonie Huguenin, sa femme, domiciliés à Genève,

2° **Curchod, Louise-Amélie**, sans profession,

de Dommarin et Villars-Biccolin domiciliée à Lausanne

célibataire,

née à Lausanne le dix-neuf Juillet — mil huit cent septante-deux

fille de feu Sébastien Curchod,

et de feu Fanny Henriette Martin, sa femme

Les publications ont eu lieu à Grenchthal, Dommarin, Villars-Biccolin et Lausanne

les deux, trois et quatre août mil neuf cent.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Grenchthal, Dommarin, Villars-Biccolin

et Lausanne.

Communiqué: à l'Etat Civil de

Grenchthal et de Bottens.

Signatures des époux :

P Oberholzer

Amélie Oberholzer

Signatures des témoins :

Samuel Martin à Lausanne

Léon Huguenin à Genève

L'officier de l'état civil :

de Bernard Aubert

Reçu par le ch. de l'Etat civil de Genève. Le 17 août 1897, Paul-Marius Oberholzer, mentionné ci-dessus, a été reçu citoyen genevois, résidant à la commune de Lausanne, le 17 août 1897. L'officier de l'état civil. Recu.

Lequel l'Etat civil de Genève (B. G.) Grenchthal et Poliez-le-Grand.

N° 303

Blanc & Argence

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

62/89

Aujourd'hui vingt-huit août mil neuf cent — mil huit cent quatre-vingt — par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Blanc, Jean-Charles-Émile**, *Éditeur*
de *Lausanne* domicilié à *Lausanne*
célibataire

né à *Lausanne* le quatorze juillet — mil huit cent *Septante-six*
fils de *Jean Charles Blanc*
et de *Sophie Stahli, sa veuve, à Lausanne*

2° **Argence, Marie-Louise**, *Demoiselle de magasin*,
de *Lyon (3^e arr^t)* domiciliée à *Lausanne*
célibataire

née à *Lyon (3^e arr^t)* le sept février — mil huit cent *Septante-huit*
fille de *Joseph Théophile Argence, représentant, domicilié à Lyon*
et de *Marie Eglantine Emilie Chapel, sa femme, à Lausanne*

Les publications ont eu lieu à *Lausanne & à Lyon* le vingt-un juillet —
vingt-huit mil neuf cent

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

- *Actes de naissance des Epoux* —
- *Contentement des père & mère de l'Epoux* —
- *Jeunesse de mariage* —
- *Certificats de publications de Lausanne & Lyon* —

Communiqué : à la Chancellerie C^h

Signatures des époux :

Emile Blanc
Jean Blanc

Signatures des témoins :

Pierre Louis dit Delorme
M. J. ... } *Lausanne*

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Imp. H. Vallotton, Gues & C^o, rue de la Loève, 2.

N° 304

Meylan & Papaux

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement rendu le 23 Decbr 1909 déclaré exécutoire le 1 mars 1910 le Tribunal de première instance de Genève a donné pour le divorce le mariage inscrit et coté.

Le divorce a été prononcé contre la femme, en vertu de l'art. 103. de la loi fédérale du 24 décembre 1874.
Lansanne le 4 Mars 1910
L'officier de l'Etat civil :

Aujourd'hui vingt-huit août mil neuf cent _____ mil huit cent quatre-vingt-

_____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Meylan, Paul-Louis,** tailleur

de Chenit domicilié à Lansanne,

célibataire _____

né au Sentier le deux juillet _____ mil huit cent soixante-un

fils de feu Louis Frédéric Meylan

et de feu Louise Henriette née Golay

2° **Papaux, Marie-Alexandrine,** Cuisinière,

de Trévansy | Fribourg domiciliée à Lansanne,

célibataire _____

née à Trévansy le six août _____ mil huit cent septante-sept

fille de Mélanie Marguerite Papaux, à Genève,

et de _____

Les publications ont eu lieu à Lansanne, Trévansy, Le Sentier & Le Buisson les
deux juillet & premier août mil neuf cent _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

_____ actes de naissance des Epoux _____

_____ Promesse de mariage _____

_____ Certificats de publication de Trévansy _____

_____ Le Sentier, Le Buisson & Lansanne _____

_____ Communiqué: à l'Etat civil de _____

_____ Sentier & de Trévansy. _____

Signatures des époux :

Paul Meylan

Marie Meylan

Signatures des témoins :

Antoine }
Maurice } à Lansanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 305

Pailard et Dentan

née Quartier
Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt huit août mil neuf cent ~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o **Pailard, Ferdinand John Auguste**, *Confiseur*

de Coppet domicilié à *Lausanne*

divorcé en premières noces de *Thérèse Papio* au le cinq mai mil neuf cent

né à Coppet le six juillet mil huit cent *soixante*

fil de feu *Jean Marie Pailard*

et de *feue Jeanne Antoinette née Favrot*

2^o **Dentan née Quartier, Cécile Isabelle**, *Comptable*

de *Lutry* domiciliée à *Lausanne*

veuve en premières noces d'Antoine Jules Dentan au le trois juillet mil huit cent *quatre-vingt-dix-sept*

née à *Arvegnier (Neuchâtel)* le vingt six mai mil huit cent *soixante-trois*

fille de feu *Jules Henri Quartier*

et de *feue Cécile Isabelle née Bertholet*

Les publications ont eu lieu à *Lutry, Coppet - Lausanne*, les huit dix et onze août mil neuf cent

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

acte de divorce des Epoux

acte de décès du mari des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication à

Coppet, Lutry et Lausanne

Signatures des époux :

Ferdinand Pailard

Cécile Dentan

Signatures des témoins :

Chantre
Maurent } à *Lausanne*

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué: à l'Etat Civil de
Coppet et de Lutry

N° 306

Gerzner & Graf

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trente deux mil neuf cent _____ mil huit cent quatre-vingt-

_____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Gerzner, Jean-Joseph, _____ Vannier _____

de Einsiedeln / Schwytz / _____ domicilié à Lausanne, _____

célibataire _____

né à Lengnau le dix septembre _____ mil huit cent septante-neuf _____

fils de feu Jean Gerzner _____

et de feu Rose née Schiltz, la femme _____

2^o Graf, Louise-Cécile, _____ Vannier _____

de Schwytz _____ domiciliée à Lausanne _____

célibataire _____

née à Vevey le vingt-cinq juin _____ mil huit cent quatre-vingt-trois _____

fille de André Graf, vannier _____

et de Catherine née Fickler, la femme, domiciliés près Lausanne _____

Les publications ont eu lieu à Einsiedeln, Schwytz & Lausanne, les dix et onze
sept mil neuf cent _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des époux _____

Consentement du père de l'épouse _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication de Einsiedeln

Schwytz & Lausanne _____

Communiqué: à l'état civil de _____

Schwytz & Einsiedeln. _____

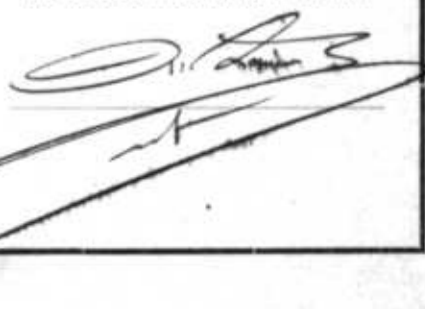
Signatures des époux :

L'époux ne sachant écrire a fait une croix
Jansel Gerzner

Signatures des témoins :

Wys, Trucy
H. Meibaud Fard

L'officier de l'état civil :



N° 307

Pasche et Käuzerman

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trente deux mil neuf cent _____ mil huit cent quatre-vingt-

_____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o Pasche, François-Louis, _____ Maître Charpentier _____

de Lavoy-Morcles et d'Oron-la-Ville _____ domicilié à Lausanne _____

veuf en premières nocces d'Adèle Fanny Peditquin des le vingt-un février mil huit cent quatre-vingt dix-neuf _____

né à Bex le vingt-un novembre _____ mil huit cent cinquante-neuf _____

fils de feu Roland François Louis Pasche _____

et de feu Marie Etienne née Rossier _____

2^o Käuzerman, Jeanne-Anna, _____

de Egliswyl (Argovie) _____ domiciliée à Lausanne _____

célibataire _____

née à Lausanne le vingt huit Juillet _____ mil huit cent Septante-deux _____

fille de feu Jean Käuzerman _____

et de Anna Niklès, la veuve, à Lausanne _____

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Lavoy, Oron & Egliswyl les vingt-quatre, vingt-cinq & vingt-six Juillet mil neuf cent _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux _____

acte de décès de la 1^{re} femme de _____

l'Epoux _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publications de _____

Lavoy, Oron-la-Ville, Egliswyl & Lausanne _____

Communiqué: à l'Etat Civil de _____

Bex, Oron & Egliswyl. _____

Signatures des époux :

F. Pasche
Jeanne Pasche

Signatures des témoins :

A. Müller
H. Midland

L'officier de l'état civil :

[Signature]

2-97

N° 308

Blanc & Jaccaud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui hrente deux mil neuf cent ~~mil huit cent quatre vingt~~
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Blanc, Jules-Auguste, tailleur de pierre

de Lansanne domicilié à Lansanne

célibataire

né à Lansanne le vingt-deux Juin mil huit cent septante-six

fils de Jean Jules-Auguste François Blanc

et de Suzanne Emmy Kohler, la veuve à Lansanne

2^o Jaccaud, Céline, Centurière

de Villars-Biccartin & Chardonnay-Montaubien domiciliée à Lansanne

célibataire

née à Villars-Biccartin le huit février mil huit cent septante-sept

fille de Jean Eugène Jaccaud

et de Elise née Viet, la veuve à Chardonnay

Les publications ont eu lieu à Lansanne, Villars-Biccartin & Montaubien, Chardonnay
le sept & neuf deux mil neuf cent.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publications de Lansanne

Villars-Biccartin & Chardonnay-Montaubien.

Communiqué: à l'Etat Civil de

Poliez-le-Grand & St-Cerges.

Signatures des époux :

Blanc Jules

Blanc Céline

Signatures des témoins :

Ed Blum

J. Blanc

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 309

Brun & Besson

Nom et profession de l'époux :

Aujourd'hui *vingt deux mil neuf cent* _____ *mil huit cent quatre-vingt* _____

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Brun, Pierre,** *facteur postal*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Entlebuch (Lucerne)* _____ domicilié à *Lansanne* _____

Etat civil :

célibataire _____

Lieu et date de la naissance :

né à *Adligenswil (Lucerne)* le *onze décembre* _____ *mil huit cent septante* _____

Noms, profession et

_____ fils de *feu Pierre Brun* _____

domicile des parents :

et de *feue Marie Brunner* _____

Nom et profession de l'épouse :

2^o **Besson, Marie-Alphonsine,** *Cuisinière*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Bofflens* _____ domiciliée à *Lansanne* _____

Etat civil :

célibataire _____

Lieu et date de la naissance :

née à *Bofflens* le *vingt sept mars* _____ *mil huit cent septante quatre* _____

Noms, profession et

_____ fille de *Louis Besson, agriculteur* _____

domicile des parents :

et de *Louise Jenny, née Cheseaux, la femme, domiciliée à Bofflens* _____

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Bofflens Lansanne & Entlebuch* les *dix onze* _____
& seize *deux mil neuf cent* _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

_____ *actes de naissance des Epoux* _____

_____ *Promesse de mariage* _____

_____ *Certificats de publication de* _____

_____ *Entlebuch, Lansanne & Bofflens* _____

_____ *Communiqué: à l'état civil* _____

_____ *d'Entlebuch & Remmimötter* _____

Signatures des époux :

Pierre Brun.

Marie Besson

Signatures des témoins :

Pierre Brun

Gustave Durussal

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 310

Reymond & Blanc

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trente et un mil neuf cent _____ mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Reymond, Benoit-Samuel dit Alexis**, Jardinier

de Donatrye _____ domicilié à Lausanne, _____

célibataire _____

né à Avenches le vingt avril _____ mil huit cent Septante-quatre _____

fils de feu Benoit Louis Reymond _____

et de Marie Louise née Savary, la veuve, à Payerne _____

2^o **Blanc, Augustine-Ida**, _____ Repasseuse

de Lausanne _____ domiciliée à Lausanne _____

célibataire _____

née à Avenches le quatorze octobre _____ mil huit cent Septante-sept _____

fille de feu Jules Marc Blanc _____

et de Marie Louise née Dubroz, la veuve, à Lausanne _____

Les publications ont eu lieu à Lausanne & Donatrye les vingt-quatre & vingt
six Juillet mil neuf cent _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication de Donatrye

& Lausanne _____

Communiqué: à l'Etat Civil _____

d'Avenches & _____

Signatures des époux :

Alexis Reymond _____

Ida Reymond _____

Signatures des témoins :

Gustave Durussel }
Rodolphe Beyeler } à Lausanne

L'officier de l'état civil :



N° 311

Cavazzario et Conterio

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trente août mil neuf cent mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Cavazzario, Antoine**, Maire

de Castello (Côme) Italie domicilié à Lusanne

veuf en premières noces d'Antonia Piemoli dès le dix-huit octobre mil huit cent quatre-vingt-dix-sept

né à Castello le neuf septembre mil huit cent septante-deux

fil de feu Angel Cavazzario

et de feu Marie Thérèse Bernasconi

2° **Conterio, Marie-Joséphine Rachel**, Comptable

de Piedimulera (Novare) Italie domiciliée à Lusanne

célibataire

née à Piedimulera le dix-neuf mars mil huit cent septante-quatre

fille de feu Pierre Conterio

et de feu Thérèse Mazza

Les publications ont eu lieu à Lusanne, Castello et Piedimulera, les trente Juin, quinze & vingt-deux Juillet mil neuf cent

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Acte de décès de la 1^{re} femme de l'Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de
Castello Piedimulera & Lusanne

Permis du Département de Justice
& Police

Communiqué : à la Chancellerie

Cantonale

Signatures des époux :

Cavazzario Antoine
Cavazzario Giuseppina

Signatures des témoins :

Ernest Conterio

Georges Antonin

1^{er} adj. à Lusanne
L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 312

2-43

Garnier et Clere

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trente deux mil neuf cent _____ mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Garnier, Paulin-Olivier, Employé de bureau

de Lausanne _____ domicilié à Lausanne _____

célibataire _____

né à Montend (H^e Savoie) le neuf avril _____ mil huit cent Septante-Six _____

fils de feu Claude Garnier _____

et de Marie Alphonsine née Braize, domiciliée à Lausanne _____

2^o Clere, Louise-Augusta, Couturière

de Savoie _____ domiciliée à Lausanne _____

célibataire _____

née à Montpreveyez le dix-huit Septembre _____ mil huit cent Septante-Six _____

fille de Marc François Clere, cafetier _____

et de Honorine Ruffaz, domiciliés à Lausanne _____

Les publications ont eu lieu à Lausanne & à Savoie le vingt-huit & trente
Juillet mil neuf cent _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de
Lausanne & Savoie _____

Communiqué: à l'Etat Civil

de Chavornay _____

Signatures des époux :

Garnier

Augusta Garnier

Signatures des témoins :

L'officier de l'état civil :

L'officier de l'état civil :

N° 313

Rey et Mazronnet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement rendu le 23 avril 1904 déclaré exécutoire le 8 juillet suivant, le tribunal civil du district de Courmayeur a déclaré par le divorce le mariage inscrite ci-dessus.

Le divorce a été prononcé contre la femme en vertu de l'art. 26 §. 6. de la loi fédérale du 24 décembre 1874.

Courmayeur le 16 juillet 1904

L'Off. de l'état civil :

[Signature]

Aujourd'hui trente deux mil neuf cent _____ mil huit cent quatre-vingt

_____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Rey, Marc-François-Louis,** agriculteur _____

de Echichens _____ domicilié aux Monts de Pully _____

célibataire _____

né à Courmayeur le dix-huit décembre _____ mil huit cent soixante-deux _____

fils de Jean Louis Rey, agriculteur aux Monts de Pully _____

et de femme Jeanne Susanne Duffier la femme _____

2^o **Mazronnet, Lina,** _____ couturière _____

de Ependas _____ domiciliée aux Monts de Pully _____

célibataire _____

née à Ependas le dix-huit mai _____ mil huit cent quatre-vingt _____

fille de Henri Vincent Mazronnet _____

et de Jeanne Marie née Deschamps, agricultrice à Savigny _____

Les publications ont eu lieu à Pully, Ependas & Echichens le trente-un mai, première et deux juin mil neuf cent _____.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat civil de Pully _____

Communiqué : à l'Etat Civil _____

à Courmayeur, Pully & Belmont. _____

Signatures des époux :

Marc Rey
Lina Rey

Signatures des témoins :

Charles Gillieron
Louis Breitenstein } *[Signature]*

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 314

Keller et Keller née Ruyrecht

Aujourd'hui premier Septembre mil neuf cent ~~mil huit cent quatre vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux :

1° Keller, Charles, garde forestier D.S.

Lieu d'origine et de domicile :

de Bâle domicilié à Berne

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Bâle le vingt-sept février mil huit cent septante-trois

Noms, profession et

fils de François Keller, aîné

domicile des parents :

et de Eva née Heid, à Bâle

Nom et profession de l'épouse :

2° Keller née Ruyrecht, Elizabeth-Louise, tailleur

Lieu d'origine et de domicile :

de Bâle domiciliée à Lausanne

Etat civil :

veuve de Philippe Keller dè le cinq novembre mil huit cent quatre-vingt-quinze

Lieu et date de la naissance :

née à Luzern le neuf août mil huit cent soixante-sept

Noms, profession et

fille de Elizabeth Ruyrecht, à Luzern

domicile des parents :

et de

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Berne & Bâle les trente-un juillet premier et trois août mil neuf cent

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'Etat Civil de Berne

Signatures des époux :

Keller Karl
Louise Keller

Signatures des témoins :

Josph Keller à Lausanne
Emma Heilmann à Berne

Communiqué: à l'Etat Civil de

Bâle & de Berne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 315

Aigroz & Lagnaz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui premier Septembre mil neuf cent ~~mil huit cent quatre vingt~~
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o **Aigroz, Eugène,** agriculteur

de Combremont-le-Petit domicilié à Moudon

divorcé de Julie Gillieron née le vingt-six Juillet mil huit cent quatre-vingt dix
sept

né à Villars-Bramard le trente-un Juillet mil huit cent cinquante-six

fils de Jacques Aigroz, agriculteur

et de Marie née Dubois, domiciliés à Cussy

2^o **Lagnaz, Lina,** ménagère

de Bussy-Moudon domiciliée à Moudon

célibataire

née à Apples le vingt-cinq décembre mil huit cent soixante-huit

fille de Jacques Philippe Lagnaz, décédé

et de Marie Henriette née Dubois, domiciliée à Bussy

Les publications ont eu lieu à Moudon, Combremont-le-Petit & Bussy, le
quinze août mil neuf cent

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat Civil
de Moudon

Signatures des époux :

Eugène Aigroz
Lina Aigroz

Signatures des témoins :

Challegre
Dubois

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué: à l'Etat Civil de
Moudon & Combremont-le-Grand

N° 316

Decollogny et Farchoud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre septembre mil neuf cent ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Decollogny, Louis-Férenti, agriculteur

de Apples et Reverolles domicilié à Apples,

célibataire

né à Apples le vingt-neuf septembre mil huit cent Septante-sept

fils de Marc Louis Férenti Decollogny, agriculteur

et de Louise née Meyer, sa femme, domiciliés à Apples.

2^o Farchoud, Marie, sans profession

de Lutry & de Villetta domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Cuarnens le quatre août mil huit cent Septante-cinq

fille de Charles Marc Férenti Farchoud, professeur

et de Stéphanie Constance née Meyer, sa femme, domiciliés à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Apples, Lutry, Villetta & Reverolles, les quatorze, quinze et dix-sept août mil neuf cent

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'état civil d'Apples

Signatures des époux :

L. Decollogny

M. Farchoud

Signatures des témoins :

H. Decollogny d'Apples

F. Farchoud de Lausanne

L'officier de l'état civil :

M. Brunel

Communiqué : à l'état civil d'Apples

Vulliezans, Lutry & Cully

N° 317

Leuch & Weber

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *quatre Septembre mil neuf cent* ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Leuch, Arthur-Karimann*, - Dessinateur architecte,

de *Brithnan | Crjovic |* domicilié à *Lausanne*,

célibataire

né au *Sentier* le *premier mai* mil huit cent *Septante-six*

fils de *Samuel Leuch, tailleur*,

et de *Guillaume née Dent, domiciliés au Sentier*

2° *Weber, Catherine-Anna*, Couturière

de *Gossau | Zurich |* domiciliée à *Lausanne*

célibataire

née à *Lausanne* le *neuf août* mil huit cent *Septante-quatre*

fille de *Jean Weber, Cafetier*

et de *Louise Zettel, sa femme, domiciliés à Lausanne*

Les publications ont eu lieu à *Lausanne, Brithnan & Gossau, les sept & huit*
août mil neuf cent.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Brithnan, Gossau & Lausanne

Communiqué : à l'Etat Civil de

Brithnan & Gossau

Signatures des époux :

Arthur Leuch

Anna Leuch

Signatures des témoins :

J. Weber
Moser } *Lausanne*

L'officier de l'état civil :

A. P. ...

N° 318

Rochat et Benz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre Septembre mil neuf cent — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Rochat, Charles Philippe Louis Isaac, conducteur d.S.

des lieux de l'abbaye — domicilié à Landanne —

veuf en premières nocces de Emilie Dufaux ais le dix huit Juin mil huit cent qua-
tre-vingt dix-neuf —

né à Landanne le vingt octobre — mil huit cent soixante-huit —

fils de feu Jean Alexandre Frederich Rochat —

et de feu Anne Marie Louise Pauline Zwahlen sa femme —

2° Benz, Elise Marie, Demoiselle de mayence

de Thierachern | Basse | — domiciliée à Landanne —

célibataire —

née à Landanne le vingt-un décembre — mil huit cent soixante-huit —

fille de feu Jean David Benz —

et de Elisabeth Ficker, domiciliée à Landanne —

Les publications ont eu lieu au lieu de l'abbaye & à Landanne le onze et à
Thierachern le treize août mil neuf cent —

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux —

acte de décès de la 1^{re} femme de
l'Epoux —

Promesse de mariage —

Certificats de publications de
Landanne, de lieu l'abbaye &
Thierachern —Communiqué: à l'Etat Civil
au lieu, de l'abbaye & de Thierachern —

Signatures des époux :

Ch. Rochat
Marie Rochat

Signatures des témoins :

J. Regamey
J. D...

L'officier de l'état civil :

Ch. Demand...

N^o 319

13-317
68

Blanc & Sarbach

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre Septembre mil neuf cent _____ mil huit cent quatre vingt _____

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Blanc, Charles-Jules,** Coiffeur

de Lausanne domicilié à Lausanne

célibataire

né à Lausanne le dix sept février _____ mil huit cent quatre vingt _____

fils de feu Marc Jean Louis Blanc

et de feue Françoise née Matthey, sa femme

2^o **Sarbach, Rosina,** Couturière

de Fentigen | Berne domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Lausanne le dix septembre _____ mil huit cent Septante-Sept

fille de feu Jean Sarbach

et de feue Rosina Wüthrich, sa femme

Les publications ont eu lieu à Lausanne & Fentigen les quatorze & treize sept mil neuf cent

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de
Lausanne & Fentigen.

Communiqué : à l'Etat Civil de
Fentigen

Signatures des époux :

Blanc Charles

Rosina Blanc

Signatures des témoins :

Ernest Schumacher

Eugenie Hoffmann

L'officier de l'état civil :

de Bernard Anker

N° 320

Dantchakoff & Grigorevsky

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre Septembre mil neuf cent — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Dantchakoff, Eugène, — Etudiant en médecine —

de Odessa | Russie | — domicilié à Lausanne, —

célibataire —

né à Pavlograd | Russie | le 24 Mars / 5 avril — mil huit cent Septante-cinq —

fils de Théodore Dantchakoff, officier en service —

et de Vassa née Finkovskaya, la femme, domiciliés à Kamentchoug | Russie | —

2^o Grigorevsky, Wéra, — Etudiante en médecine —

de St Pétersbourg | Russie | — domiciliée à Lausanne, —

célibataire —

née à St Pétersbourg le dix / dix-huit Mars — mil huit cent Septante-six —

fille de Michel Grigorevsky, Conseiller d'Etat —

et de Marie née Mozosoff, la femme, domiciliés à St Pétersbourg —

Les publications ont eu lieu à Lausanne à l'Eglise Russe de Genève, les quatorze
Juillet vingt-huit cent mil neuf cent.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Lausanne à l'Eglise russe de Genève.

Permis du Département de Justice

à Police

Communiqué: à la Chancellerie

Cantonale

Signatures des époux :

Eugène Dantchakoff
Wéra Dantchakoff

Signatures des témoins :

V. Kulechikov }
St Joroff } à Lausanne

L'officier de l'état civil :

Ch. Renaud

N° 321

Caragrande et Boggia

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix Septembre mil neuf cent ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Caragrande, Decio-Jean**, *Sergent*

de *Chivasso (Susa) Italie* domicilié à *Lausanne*,

célibataire

né à *Chivasso* le *trante-un juillet* mil huit cent *septante-quatre*

fil de feu *Antoine Caragrande*,

et de *Josephine Balocco La Veuve*, domiciliée à *Vercelli*

2° **Boggia, Valentine-Marguerite-Adelaïde**,

de *Cusino (Novara) Italie* domiciliée à *Lausanne*,

célibataire

née à *Lausanne* le *dix-neuf Janvier* mil huit cent *septante-six*

filie de *Etienne Boggia*, *Entrepreneur*,

et de *Catherine Adrienne Chiocci*, *La femme*, domiciliée à *Lausanne*

Les publications ont eu lieu à *Lausanne & Chivasso*, les *dix-sept & vingt-neuf* *Juillet* mil neuf cent.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de
Chivasso & Lausanne.

Dispense des publications à Cusino.

Permis du Département de Justice

& Police.

Communiqué : à la Chancellerie

Cantonale.

Signatures des époux :

Decio Caragrande
Adelaïde Caragrande

Signatures des témoins :

Leonini Boggia
Luis Pion *Lausanne*

L'officier de l'état civil :

Alfred Schmid

N° 322

Cotnu & Baudin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix septembre mil neuf cent _____ mil huit cent quatre-vingt-

_____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Cotnu, Ernest David, secrétaire apparenteur,de Chamblon _____ domicilié à Luxembourg _____veuf en premières noces de Catherine Henriette Clément de le vingt-huit octobre mil
huit cent quatre-vingt-dix-huit _____né à Luxembourg le dix août _____ mil huit cent septante-quatre _____fils de Louis Frédéric Jean Cotnu, marchand fondeur à Luxembourg _____et de feue Louise Nops (Nops) la femme _____2^o Baudin, Hortense Eugénie, Cuisinière,de Mollens _____ domiciliée à Luxembourg _____

célibataire _____

née à Mollens le treize mai _____ mil huit cent septante-deux _____fille de Louis Daniel Baudin, agriculteur _____et de Louise Félicie née Baudin la femme, domiciliée à Mollens _____Les publications ont eu lieu à Luxembourg, Chamblon & Mollens les quatre
dix-sept & dix-huit août mil neuf cent _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

_____ actes de naissance des Epoux _____

_____ acte de décès de la 1^{re} femme de

l'Epoux _____

_____ Promesse de mariage _____

_____ Certificat de publication de

publication de Chamblon, Luxembourg

& Mollens _____

_____ Communiqué: à l'Etat Civil de

Montagny & Mollens _____

Signatures des époux :

Ernest CotnuHortense Cotnu

Signatures des témoins :

Louis J. BaudinAmélie Baudin Mollens

L'officier de l'état civil :

Al. P. M. S.

N° 323

Bietti & Kirsch

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui six Septembre mil neuf cent _____ mil huit cent quatre-vingt-

_____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Bietti, Leon-Jean,** _____ magasinier au téléphone

de Schuyman (Bene) _____ domicilié à Lussanne _____

Célibataire _____

né à Bienna le premier novembre _____ mil huit cent septante-trois _____

fils de feu Frédéric Bietti _____

et de Louise Julie née Dargi, sa veuve, à Chardonne _____

2° **Kirsch, Elise,** _____ Cuisinière _____

de Trub (Bene) _____ domiciliée à Lussanne _____

Célibataire _____

née à Courmayeur le dix juillet _____ mil huit cent soixante-huit _____

fille de feu Jean Kirsch _____

et de feu Susanne Catherine Creschbacher _____

Les publications ont eu lieu à Lussanne, Schuyman & Trub, les quatorze et quinze _____ deux mil neuf cent _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

_____ actes de naissance des Epoux _____

_____ Promesse de mariage _____

_____ Certificats de publication de _____

_____ Schuyman, Trub & Lussanne _____

_____ Communiqué: à l'Etat Civil de _____

_____ Schuyman & de Trub. _____

Signatures des époux :

_____ Leon Bietti _____

_____ Elise Bietti _____

Signatures des témoins :

_____ Javice Challet, à Lussanne _____

_____ Bertha Widmer à Chardonne _____

L'officier de l'état civil :

_____ A. Guinand _____

N° 324

Bezençon et Breit

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui six Septembre mil neuf cent _____ mil huit cent quatre-vingt _____
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Bezençon, Gustave-François, ouvrier de Ville

de Donneloye domicilié à Lausanne

célibataire

né à Lausanne le vingt-trois Juin _____ mil huit cent Septante-sept

fils de Jacques-François Bezençon, ouvrier de Ville à Lausanne

et de Marie Anna Binygeli, sa femme.

2^o Breit, Cathérine-Louise, Cuisinière,

de Rüthi bei Thunnen | Berne domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Lutry le quatorze Mars _____ mil huit cent quatre-vingt-un

fille de Louis David Breit, vigneron

et de Clara Burnat, sa femme, domiciliés à Prilly

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Rüthi & Donneloye les vingt-quatre,
vingt-cinq & vingt-six Juillet mil neuf cent _____.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Consentement du père de l'Epouse

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Donneloye, Rüthi & Lausanne

Communiqué: à l'Etat Civil de

Molendins & Kirchenthurnen

Signatures des époux :

Gustave Bezençon
Louise Bezençon

Signatures des témoins :

Breit à Prilly
J. Raymond à Lausanne

L'officier de l'état civil :

A. Brunard

N° 325

Sarbach et Utz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit Septembre mil neuf cent _____ mil huit cent quatre-vingt

_____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Sarbach, Rodolphe, _____ Imprimeur lithographe,

de Feutigen (Borne) _____ domicilié à Lussane,

célibataire _____

né à Feutigen le vingt-quatre Janvier _____ mil huit cent Septante-trois _____

fils de Jean Sarbach, _____

et de Marie Anna née Dappen _____

2^o Utz, Anna, _____ sans profession _____

de Sumiswald (Borne) _____ domiciliée à Feutigen _____

Célibataire _____

née à Feutigen le deux avril _____ mil huit cent Soixante-neuf _____

fille de Isaac Utz _____

et de Marie Elisabeth née Granwyler, _____

Les publications ont eu lieu à Feutigen, Feutigen, Sumiswald & Lussane
les trente & trente-un Juillet mil neuf cent _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

_____ Actes de naissance des Epoux _____

_____ Promesse de mariage _____

_____ Certificats de publication de _____

Feutigen, Sumiswald, Lussane et _____

Feutigen _____

Communiqué : à l'Etat Civil de _____

Feutigen, Sumiswald & Feutigen _____

Signatures des époux :

_____ Rudolf Sarbach _____

_____ Anna Sarbach _____

Signatures des témoins :

_____ *[Signature]* _____
_____ *[Signature]* _____

L'officier de l'état civil :

_____ *[Signature]* _____

N° 326

Ponti et Quazzola

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit Septembre mil neuf cent _____ mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Ponti, Joseph-Jules,** _____de Bogno (Novate) Italie _____ domicilié à Lansanne,

célibataire _____

né à Bogno le vingt-deux Octobre _____ mil huit cent septante-cinqfils de feu Jules Paul Pontiet de Marie Celestine Gintini2^o **Quazzola, Marie,** _____de Varallo (Novate) Italie, _____ domiciliée à Lansanne,

célibataire _____

née à Lansanne le vingt-huit décembre _____ mil huit cent quatre-vingt-neuffille de Joseph Antoine Marie Quazzola, serrurier,et de Marie Bontempo, la femme, domiciliée à LansanneLes publications ont eu lieu à Lansanne & à Bogno les dix-sept & vingt-neuf
juillet mil neuf cent _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux _____

Actes de décès des père & mère de l'Epoux _____

Consentement du père de l'Epouse _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication de Bogno & Lansanne _____

Dépense des publications à Varallo _____

Permis du Département de Justice & Police _____

Communiqué : à la Chancellerie C^o _____

Signatures des époux :

Ponti Jules
Marie Ponti

Signatures des témoins :

Colianchi
Joseph Quazzola } à Lansanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 327

Danthe et Binkert

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit Septembre mil neuf cent ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Danthe, Ulysse**, Employé de Commerce

de Gossens domicilié à Lussimont

célibataire

né à Cronay le treize novembre mil huit cent septante-trois

fils de Jules Danthe, agriculteur

et de Julie née Duruz de femme, domiciliés à Cronay

2^o **Binkert, Marie-Sophie**, Cuisinière

de Leitstadt (Argovie) domiciliée à Lussimont

célibataire

née à Suggern (Argovie) le sept Septembre mil huit cent septante-quatre

fille de feu Joseph Binkert

et de Crescentia née Vögeli, de veuve, à Suggern

Les publications ont eu lieu à Lussimont, Leitstadt & Gossens les trente-un juillet premier et deux août mil neuf cent

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Gossens, Leitstadt & Lussimont.

Communiqué : à l'état civil de

Lussimont & Leitstadt.

Signatures des époux :

Ulysse Danthe

Marie Danthe

Signatures des témoins :

Paul Galat, à Lussimont

Pauline Schaub, à Pulley

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 328

Wehly & Sauer

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix Septembre mil neuf cent mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Wehly, Henri-Jules, Mécanicien S. S.

de Oche domicilié à Lausanne,

célibataire

né à Oche le vingt-huit mars mil huit cent septante-deux

fils de Jean Auguste Wehly

et de Louise Fatio, la veuve à Lausanne,

2^o Sauer, Rosa, Coiffeuse

de Sigiswyl (Berne) domiciliée à Berne,

célibataire

née à Ligerz (Berne) le huit Janvier mil huit cent septante-trois

fille de Jean Sauer, vigneron,

et de Marie Elisabeth Santschi, domiciliée à Ligerz

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Sigiswyl, Oche & Berne, les quatre-vingt-dix & vingt-huit août mil neuf cent

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Oche, Sigiswyl, Lausanne & Berne.

Communiqué: à l'Etat Civil de

Oche, Sigiswyl & Berne.

Signatures des époux :

H. Wehly

Rosa Wehly

Signatures des témoins :

Ch. Maillane

David Louis

L'officier de l'état civil :



N° 329

Anselme et Sudheimer

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui enze Septembre mil neuf cent _____ mil huit cent quatre vingt

_____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Anselme, Emile-Louis, _____ agriculteur _____

de L'Isle _____ domicilié à L'Isle, _____

veuf d'Elise Fanny Mermoud née Guyax de le trois mai mil huit cent quatre
vingt dix-neuf _____

né à L'Isle le deux novembre _____ mil huit cent cinquante-neuf _____

fils de François Rodolphe Anselme, _____

et de Jeanne Françoise née Dupuis _____

2° Sudheimer, Henriette-Louise-Isaline-Françoise

de Corsier _____ domiciliée à Lansanne, _____

célibataire _____

née à Lansanne le trente-un octobre _____ mil huit cent soixante-neuf _____

fille de Joseph Samuel Henri Louis Sudheimer _____

et de Françoise Henriette Martin, la femme, domiciliée à Lansanne _____

Les publications ont eu lieu à L'Isle, Lansanne et Corsier les vingt-sept, _____
vingt-huit et trente juillet mil neuf cent _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

_____ autorisation de l'Etat Civil de
L'Isle _____

Signatures des époux :

_____ Emile Anselme
_____ Henriette Anselme

Signatures des témoins :

_____ A. Suchautier-Rattier
à Lansanne
_____ Capit. Louis à L'Isle

L'officier de l'état civil :

Communiqué : à l'Etat Civil de
L'Isle et Corsier _____

N° 330

Clément & Clérici

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui onze Septembre mil neuf cent _____ mil huit cent quatre-vingt-

_____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Clément, Henri-Louis,** _____ négociant _____

de Granges _____ domicilié à Lussanne _____

célibataire _____

né à Lussanne le huit février _____ mil huit cent Septante-deux _____

fils de feu Georges Louis Clément _____

et de feu Lucie Anna Dinger, sa femme _____

2^o **Clérici, Julie-Lucie-Blanche,** _____ sans profession _____

de Cambré (Novare) Italie, _____ domiciliée à Lussanne, _____

célibataire, _____

née à Lussanne le vingt-deux Juin _____ mil huit cent quatre-vingt-un _____

fille de Angelo Philippe Clérici, entrepreneur, _____

et de Julie Marie née Chevalier, sa femme, domiciliés à Lussanne _____

Les publications ont eu lieu à Granges & à Lussanne le onze août mil neuf cent _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

_____ actes de naissance des Epoux _____

_____ Consentement des père & mère de
l'Epouse _____

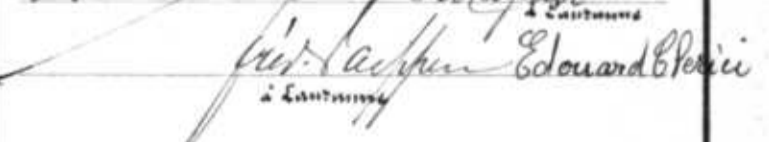
_____ Promesse de mariage _____

_____ Certifications de publication de Granges
& Lussanne et dispense des publications
à Cambré. _____Communiqué: à l'état civil de _____
Granges & à la Chancellerie de _____

Signatures des époux :



Signatures des témoins :



L'officier de l'état civil :



N° 331

Amy et Gillard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *treize Septembre mil neuf cent* ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Amy, Julien Charles Jules,* architecte

de *Sainte Croix,* domicilié à *Laudanne,*

célibataire

né à *Laudanne le vingt six Mai* mil huit cent *Septante-six*

fil de *Julien Jean Pierre Louis Amy,* Charpentier

et de *Marie Beugnot, la femme,* domiciliés à *Laudanne*

2° *Gillard, Adèle Elise,* Couturière

de *Mézères & Montprevoises* domiciliée à *Laudanne*

célibataire

née à *Corsaux le vingt Mars* mil huit cent *Septante-deux*

fille de *feu Jean François Gillard,*

et de *Adèle née Meylan, la veuve,* à *Laudanne*

Les publications ont eu lieu à *Laudanne, Mézères, Ste Croix - Les Ganges & Montprevoises*
les vingt-huit, vingt-neuf, trente & trente-un août mil neuf cent

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Ste Croix

Les Ganges, Laudanne, Mézères &

Montprevoises.

Communiqué : à l'Etat civil de

Ste Croix, Mézères & Popraz.

Signatures des époux :

Julien Amy

Elise Amy

Signatures des témoins :

Ameylan à *Laudanne*

E. Beugnot à *Laudanne*

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 332

Perillat et Forestier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui treize Septembre mil neuf cent — mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Perillat, John Charles Adolphe, *Voyageur de Com^{te}*de Quillier & de Mauterget domicilié à Lansanne

célibataire

né à Lansanne le dix septembre — mil huit cent septante-cinqfils de Charles John Perillat, *Comptable*et de Jenny Quil, *de femme*, domiciliés à Lansanne2^o Forestier, Emilie Louise Julie, *Costurière*de Luty, Cully, Riez & Cordier domiciliée à Lansanne

célibataire

née à Lansanne le vingt-neuf juillet — mil huit cent septante-unfille de Jean Eugène Jean Forestieret de Marie Louise Vez, *de veuve*, à LansanneLes publications ont eu lieu à Lansanne, Luty, Cordier, Quillier, Cully & Riez, les vingt-un, vingt-deux, vingt-trois & vingt-quatre août mil neuf cent —

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des EpouxPromesse de mariageCertificats de publication de QuillierMauterget, Lansanne, Luty, Cully, Riez& Cordier.

Communiqué: à l'Etat Civil de

Quillier, Luty, Cully & Cordier.

Signatures des époux :

J. Perillat
E. Forestier

Signatures des témoins :

V. Rottens
A. Serinex } Lansanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 333

Chappuis & Mingard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui treize Septembre mil neuf cent mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Chappuis, Jules Henri,** *Centré aux C.L.*

de Savigny & de Forel domicilié à Lonsenne,

Célibataire

né à Savigny le trente Juin mil huit cent Septante,

fil de feu George François Chappuis

et de feu Jeanne Françoise Louise née Pasche

2° **Mingard, Eugénie,** *mediste*

de Chapelles domiciliée à Lonsenne,

Célibataire

née à Chapelles le quatre décembre mil huit cent Septante

fille de feu Jules Pierre Adam Mingard,

et de Louise née Veyre, de Vaux, domiciliée à Chapelles

Les publications ont eu lieu à Lonsenne, Savigny, Chapelles & Forel, les quatorze
quinze, seize & dix sept août mil neuf cent

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Savigny, Forel, Lonsenne & Chapelles

Communiqué: à l'Etat Civil de

Savigny, Forel & St-Cierge.

Signatures des époux :

Jules Chappuis
Eugénie Chappuis

Signatures des témoins :

Louis Fary
P. Fary
Christine

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 334

Blanc & Nicolet dit Félix

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement du Tribunal de 1^{re} instance de Genève, rendu en date du 27 juin 1917, déclaré définitif et exécutoire le 30 août 1917, le mariage inscrit ci-contre, a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à un an le délai pendant lequel les époux ne pourront contracter un nouveau mariage.

Inscrit le 22 août 1917.
L'officier de l'état civil :

Pucot
Révisé du 30. 10. 17.

Aujourd'hui treize Septembre mil neuf cent _____ mil huit cent quatre-vingt

_____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o Blanc, Henri François Jules, _____ Charvetier

de Lausanne, _____ domicilié à Lausanne, _____

célibataire _____

né à Lausanne le vingt-un mai _____ mil huit cent quatre-vingt-deux _____

fils de Hortense Blanc, à Lausanne, _____

et de _____

2^o Nicolet dit Félix, Amanda, _____ Ménagère

de La Sagne et des Ponts (Nanchâtel) _____ domiciliée à Lausanne, _____

célibataire _____

née à Lausanne le six Septembre _____ mil huit cent quatre-vingt-trois _____

filles de Félix Nicolet dit Félix, Vendeur, _____

et de Caroline née Milliet, la femme, domiciliée à Lausanne, _____

Les publications ont eu lieu à Lausanne, La Sagne & Les Ponts, le dix-huit août mil neuf cent _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux _____

Consentements de la mère de _____

l'Epoux & du père de l'Epouse _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication de _____

Lausanne, La Sagne & Les Ponts _____

Communiqué: à l'Etat Civil de _____

La Sagne & des Ponts _____

Signatures des époux :

Blanc Henri

Amanda Blanc

Signatures des témoins :

Maurice
Pucot
Lausanne

L'officier de l'état civil :

Pucot

N° 335

Wagnière et Wagnière

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze Septembre mil neuf cent _____ mil huit cent quatre-vingt-

_____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Wagnière, Eugène François**, agriculteur

de Fey et de Rucyres

domicilié à Fey

célibataire

né à Fey, le vingt-sept mars

mil huit cent Septante-sept

fils de Kébi Wagnière, agriculteur

et de Marie née Jaminet, à Fey.

2^o **Wagnière, Rosa**, ménagère

de Fey et Rucyres

domiciliée à Fey

célibataire

née à Fey le dix-sept mai

mil huit cent Septante-sept

fille de Louis Fraëli Wagnière, agriculteur,

et de Henriette née Lantant, à Fey

Les publications ont eu lieu à Fey et à Rucyres le vingt-trois juillet mil neuf cent _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

_____ Custodiation de l'état civil de

Fey

Signatures des époux :

Eugène Wagnière

Rosa Wagnière

Signatures des témoins :

M. Beuzon à Gurnacres-la-Ville

Maurent à Rucyres

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'état civil de Fey

N° 336

Huguenin et Blanc

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze Septembre mil neuf cent — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Huguenin, Charles-Auguste**, *Gratifié substitut de la J. de Paix*

de La Sarraz (Vaud) et du Locle (Neuchâtel) — domicilié à Lausanne, —

célibataire —

né à Lausanne le onze Juillet — mil huit cent septante-six —

fils de Edouard Auguste Albin Huguenin, absent, —

et de Henriette Marie Béringet, sa femme, à Lausanne —

2° **Blanc, Rose-Julie**, *sans profession* —

de Belmont à Lausanne — domiciliée à Lausanne —

célibataire —

née à Lausanne le quatorze avril — mil huit cent quatre-vingt —

fille de Jean Charles Lucien Blanc —

et de Jeanne Marie Henriette Bergaud, sa mère, à Lausanne —

Les publications ont eu lieu à La Sarraz, Le Locle, Belmont & Lausanne, le quatre août mil neuf cent.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

*Actes de naissance des Epoux**Promesse de mariage**Certificats de publication de**La Sarraz, Le Locle, Belmont &**Lausanne*

Communiqué: à l'Etat Civil de

La Sarraz, Le Locle & Belmont &

Signatures des époux :

*C. Huguenin**Rose-Julie Blanc*

Signatures des témoins :

*Cellorax**A. Manfroy* } à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N^o 337

Richli et Nottaris

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze Septembre mil neuf cent _____ mil huit cent quatre-vingt-

_____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Richli, Anton Lorenz dit Emile**, Employé de Commerce

de Ruswil Lucerne domicilié à Genève

célibataire

né à Lucerne le dix mai mil huit cent Septante-trois

fils de Lorenz Richli

et de Margareta Koch, la femme, décédée

2^o **Nottaris, Catherine-Kentiette-Marguerite**,

de Berzona Tessin domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Morges le vingt-un Juillet mil huit cent Septante-sept

fille de Albino Nottaris, Charpentier à Lausanne

et de Jeanne Marie Louise Catherine Dupuis, la femme

Les publications ont eu lieu à Genève, Ruswil, Berzona & Lausanne les vingt-
cinq, vingt-huit et trente-un août mil neuf cent _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'Etat Civil
de Genève

Signatures des époux :

Richli
Richli

Signatures des témoins :

J. Dupuis
Nottaris } à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'Etat Civil de
Genève (Ruswil) Berzona & Ruswil.

N° 338

Vulliemmin & Bonnard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze Septembre mil neuf cent _____ mil huit cent quatre-vingt

_____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Vulliemmin, Auguste**, Technicien

de Hecquen et de Pomy _____ domicilié à Lonsanne _____

célibataire _____

né à Lonsanne le neuf septembre _____ mil huit cent soixante-neuf _____

fils de Charles Auguste Wilhelm Vulliemmin, Professeur _____

et de Caroline Elise Juliette Vautier, Sa femme, domiciliés à Lonsanne _____

2^o **Bonnard, Louise Adèle Alix**, sans profession

de Lyon & d'Anax _____ domiciliée à Lonsanne _____

célibataire _____

née à Lyon le quatorze Mars _____ mil huit cent soixante-quatre _____

fille de Samuel Henri Bonnard, décédé _____

et de Anne Berthe Hort. Biner, Sa mère, à Lonsanne _____

Les publications ont eu lieu à Lonsanne, Hecquen, Pomy, Lyon & Anax les dix-huit et vingt et un mil neuf cent _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication de Hecquen _____

Pomy, Lyon, Anax & Lonsanne _____

Communiqué: à l'Etat Civil de _____

Hecquen, Hecquen, Lyon & Pomy _____

Signatures des époux :

Auguste Vulliemmin
Adèle Vulliemmin

Signatures des témoins :

Albert Bonnard
Alphonse Vulliemmin, A. Vulliemmin
à Lonsanne à Lonsanne
Ch. Vulliemmin, M^{le} Bonnard
Noël

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 339

Bertani & Bo

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

rep. 19.9.46

Aujourd'hui dix-huit Septembre mil neuf cent — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Bertani, Adelmo,** Mercen,

de Reggio nell'Emilia | Italie domicilié à Laudanne,

célibataire

né à Reggio nell'Emilia le vingt-huit mars mil huit cent septante-trois,

fils de Leopoldo Bertani, négociant à Reggio

et de Adèle Ganassi, sa femme, alceà,

2° **Bo, Catherine-Marguerite,** Cuisinière,

de Gassino | Lucin | Italie domiciliée à Laudanne

célibataire

née à Gassino le quatorze mai mil huit cent septante-trois

fille de Baptiste Bo, agriculteur,

et de Rosa Piatti, sa femme, domiciliés à Gassino.

Les publications ont eu lieu à Laudanne, Reggio & Gassino, les dix & vingt-deux Juillet mil neuf cent

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesses de mariage

Certificats de publication de Reggio Gassino & Laudanne

Permis du Département de Justice & Police

Communiqué : à l'état civil &

Chancellerie Cantonale

Signatures des époux :

Bertani Adelmo
Catherine Bertani

Signatures des témoins :

Piatti Giuseppe
Piatti Engrigia } Lucin

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 340

Gausson et Derivaz née Howard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt Septembre mil neuf cent _____ mil huit cent quatre-vingt-

_____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Gausson, Charles Théodore Georges**, Comptable à la
Cie de Navigation

de Genève _____ domicilié à Lausanne _____

Célibataire _____

né à Nyon le trente Mars _____ mil huit cent septante-deux _____

fils de Jean Louis Gausson, rentier à Lausanne _____

et de Léonore Hortense Raigne _____

2^o **Derivaz née Howard, Jane**, _____

de St Gingolph (Valais) _____ domiciliée à Clarens (Basel) _____

veuve en premières nocces de Gustave Louis Derivaz dès le seize avril mil huit cent
quatre-vingt dix-neuf _____

née à Vienne (Isère) le vingt-quatre novembre _____ mil huit cent septante-quatre _____

fille de feu Jane Howard _____

et de _____

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Clarens (Châteland), St Gingolph et Genève
les vingt cinq, vingt-dix & vingt-sept août mil neuf cent, _____Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées:

_____ Actes de naissance des Epoux _____

_____ Promesse de mariage _____

_____ Certificats de publication de _____

Genève, St Gingolph, Clarens & Lausanne _____

_____ Acte de décès du mari de l'Epouse _____

Communiqué: à l'Etat Civil de _____

Genève (B.C.), St Gingolph & Montreux _____

Signatures des époux :

_____ Gausson _____

_____ Jane Gausson _____

Signatures des témoins :

_____ à Berne _____

_____ à Lausanne _____

L'officier de l'état civil :

N° 341

Zuber et Mäder

Nom et profession de l'époux :

Aujourd'hui vingt Septembre mil neuf cent _____ mil huit cent quatre-vingt _____

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Zuber, Henri-Julien, — Conducteur I. S. —

Lieu d'origine et de domicile :

de Eriswyl | Berne | & de Pully — domicilié à Lausanne —

Etat civil :

célibataire —

Lieu et date de la naissance :

né à Lausanne le vingt-neuf août _____ mil huit cent septante-cinq _____

Noms, profession et

fils de Joseph Théodore Zuber, Chef de Train I. S. —

domicile des parents :

et de Sophie Peitrequin, sa femme, domiciliés à Lausanne —

Nom et profession de l'épouse :

2° Mäder, Marie-Amélie, — Couturière —

Lieu d'origine et de domicile :

de Mühleberg | Berne | — domiciliée à Lausanne —

Etat civil :

célibataire —

Lieu et date de la naissance :

née à Cormier (Neuchâtel) le premier décembre _____ mil huit cent septante-quatre _____

Noms, profession et

fille de feu Christian Mäder —

domicile des parents :

et de feu Marianne née Rétlatsberger —

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Mühleberg, Eriswyl & Pully, les premiers 23
Septembre mil neuf cent _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux —

Promesse de mariage —

Certificats de publication de Pully —

Eriswyl, Mühleberg & Lausanne —

Signatures des époux :

Zuber J.

Amélie Zuber

Signatures des témoins :

J. Zuber }
& Zuber } à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'Etat Civil de

Eriswyl, Mühleberg & Romanel. —

N° 342

Suc et Monnard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt Septembre mil neuf cent _____ mil huit cent quatre-vingt

_____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Suc, Marius-Martin**, marchand ferain

de Toulouse | H^e Garonne | domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Toulouse le huit Juillet _____ mil huit cent Septante-sept

fils de Jean Louis Suc, marchand ferain

et de Antoinette Martine Marty, domiciliés à Bienné

2° **Monnard, Marie-Madeleine**, femme de chambre

de Attalens | Fribourg | domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Attalens le vingt-deux Juillet _____ mil huit cent quatre-vingt

fille de Jean Julien Monnard, agriculteur

et de Marie Ludwine Pesse, la femme, domiciliés à Attalens

Les publications ont eu lieu à Attalens, Lausanne & Toulouse, les onze, quatorze & quinze Juillet mil neuf cent _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

Consentement des parents de l'Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Toulouse Attalens & Lausanne

Déclaration de Validité

Permis du Département de J^e Police

Communiqué: à Attalens & à la

Chancellerie etc

Signatures des époux :

Marius Suc
Marie Suc

Signatures des témoins :

Del. Herber
Eugenie Herber

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Le 16 Février 1924 le Département politique fédéral a prononcé la réintégration de Marie Madeleine Suc née Monnard, mentionnée ci-contre dans le droit du chef du canton de Fribourg et de la commune de Attalens.

Lausanne, le 11 mars 1924.

L'officier de l'état civil:

[Signature]

Agé de Attalens. F. du 14.5.24

N° 343

Burnand et Lin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt Septembre mil neuf cent ~~mil huit cent quatre vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Burnand, Louis, facteur postal

de Vulliens domicilié à Lausanne

célibataire

né à Epalinges le vingt-neuf juillet mil huit cent septante-six

fil de feu Lucard Burnand

et de Josephine née Raymond, la Veuve, à Chevilly

2° Lin, Mina-Alice-Elise, sans profession

de Riez & de Lutry domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Lausanne le vingt-un juillet mil huit cent septante-sept

filie de Alexis Lin, jardinier

et de Jeanne Fanny Fleury, la femme, domiciliés à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Lutry, Riez & Vulliens les premier et trois Septembre mil neuf cent

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de
Vulliens, Riez, Lutry & Lausanne

Communiqué : à l'Etat Civil de

Cully, Lutry & Mézières

Signatures des époux :

L. Burnand

Mina Burnand

Signatures des témoins :

Lin Alexis

Fischer Emile } à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 344

Prod'hom & Bryand

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt Septembre mil neuf cent _____ mil huit cent quatre-vingt

_____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Prod'hom, Charles-Marc,** — Marchand de primeurs

de Montherod _____ domicilié à Lausanne, _____

célibataire _____

né à Ferrey le quatorze avril _____ mil huit cent Septante-deux _____

fils de Charles Rodolphe Prod'hom, agriculteur à Morges _____

et de feu Julie née Corday, sa femme, _____

2° **Bryand, Louise-Eugénie-Elise,** Couturière, _____

de Pully _____ domiciliée à Lausanne, _____

célibataire _____

née à Lausanne le cinq février _____ mil huit cent quatre-vingt-trois _____

fille de Louis Ernest Bryand, serrurier _____

et de Marie née Vulliamin, sa femme, domiciliée à Lausanne _____

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Pully & Montherod, les vingt-quatre, vingt-cinq & vingt-sept juillet mil neuf cent _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

_____ Actes de naissance des Epoux _____

_____ Consentement au père de l'Epouse _____

_____ Promesse de mariage _____

_____ Certificats de publication de Montherod,

Lausanne & Pully _____

_____ Communiqué: à l'Etat Civil de _____

Gimel & Nyon _____

Signatures des époux :

C Prod'hom _____

Le Prod'hom _____

Signatures des témoins :

Lucien Joyeux _____

_____ } Lausanne

L'officier de l'état civil :

Par jugement du Tribunal du district de Lausanne, rendu en date du 3 juillet 1884, déclaré définitif & exécutoire le 2 septembre 1884, le mariage inscrit ci-contre, a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à deux ans le délai pendant lequel les deux époux ne pourront contracter un nouveau mariage.

Inscrit le 23 septembre 1884
L'officier de l'état civil :

Receveur

N° 345

Delacretaz & Cuénoud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt Septembre mil neuf cent — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Delacretaz, Julien-Louis**, sculpteur

de Corbeyrie domicilié à Lausanne

célibataire

né à Lausanne le deux juin — mil huit cent Septante-six

fils de feu Jules François Adolphe Delacretaz

et de Pauline Suzanne Charlotte Chandon, sa veuve à Lausanne

2° **Cuénoud, Emma-Sophie-Julia**, sans profession

de Grandvaux & de Lutry domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Lausanne le vingt-huit Janvier — mil huit cent Septante-neuf

filles de Jean Louis Cuénoud, Charpentier à Lausanne

et de feu Julie Viret, sa femme

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Corbeyrie, Lutry et Grandvaux, les vingt-huit, vingt-neuf & trente et un mil neuf cent

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Corbeyrie, Grandvaux, Lutry & Lausanne

Communiqué : à l'Etat Civil

d'origine, Cully & Lutry

Signatures des époux :

Julien Delacretaz

Emma Delacretaz

Signatures des témoins :

Constant Vey
Max Richeton

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 346

Leb soit Lob et Grumbach

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt un Septembre mil neuf cent _____ mil huit cent quatre vingt _____

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Leb soit Lob, Henri, Coiffeurde Montbéliard Doubs, France domicilié à Paris XVII^e arr^t

célibataire

né à Evanches le vingt cinq février _____ mil huit cent Septante trois _____

fils de Louis Leb soit Lob, ancien marchand de détail à Evanches _____

et de feu Emma Levy, sa femme, _____

2^o Grumbach, Irma, Commercantede St Julien, H^e Savoie, France, domiciliée à Lussanne, _____

célibataire

née à Lussanne le trente décembre _____ mil huit cent Septante quatre _____

fille de Victor Grumbach, marchand de bétail _____

et de Adèle Lob, sa femme, domiciliée à Lussanne _____

Les publications ont eu lieu à Lussanne Montbéliard, Paris & St Julien les
vingt huit vingt deux & neuf Septembre mil neuf cent _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux - Consentement

du père de l'Epoux & acte de décès de la mère

Consentement des parents de l'Epouse -

Promesse de mariage - Certificats de publi-

cation de Montbéliard, Paris, St Julien &

Lussanne - Déclaration de Validité - Formis

du Département de Justice & Police.

Communiqué à l'état civil la Chancellerie

de Cantonale.

Signatures des époux :

Signatures des témoins :

L'officier de l'état civil :

N° 347

Pochon et Rod

Nom et profession de l'époux :

Aujourd'hui vingt-cinq Septembre mil neuf cent — mil huit cent quatre-vingt-
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:
1° *Pochon, Marius,* négociant

Lieu d'origine et de domicile :

de *Chêne & Paquier* domicilié à *Louvanne*

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à *Cocelles-le-Jorat* le neuf octobre — mil huit cent *soixante-cinq*

Noms, profession et

fil de *feu Henri Pochon*

domicile des parents :

et de *Jeanne Marie* née *Billand* sa veuve à *Louvanne*,

Nom et profession de l'épouse :

2° *Rod, Adèle,* sans profession,

Lieu d'origine et de domicile :

de *Repreux, Cocelles & Mézières* domiciliée à *Le Mont sur Louvanne*

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à *Louvanne* le vingt-quatre Septembre — mil huit cent *septante-quatre*,

Noms, profession et

fille de *feu Pierre Abram Rod*

domicile des parents :

et de *Louise Carvin*, sa veuve, au mont

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Mézières, Louvanne, Chêne & Paquier, Repreux, Cocelles & Le Mont* les vingt-quatre, vingt-cinq & vingt-six deux mil neuf cent

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publications de Chêne &

Paquier, Louvanne, Repreux, Cocelles-le-Jorat,

Mézières & Le Mont.

Communiqué : à l'Etat Civil à *Dommeleux*

Repreux, Mézières & Remandel.

Signatures des époux :

Marius Pochon
A. Rod

Signatures des témoins :

Jozef Pochon
C. Pochon d'Esfontaines

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 348

Perrin et Cannetta

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-cinq Septembre mil neuf cent — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Perrin, François-Louis**, employé de bureau

de Chavannes-le-Chêne domicilié à Lausanne,

célibataire

né à Chavannes-le-Chêne le treize Janvier — mil huit cent septante-cinq —

fils de Anna Perrin, domiciliée à Lausanne

et de

2° **Cannetta, Berthe-Marie-Madelaine dite Bertha**

de Oggebbio (Novare) Italie, domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Lausanne le dix-neuf Juillet — mil huit cent septante-six —

fille de Jacques Stefano Cannetta, maçon,

et de Josephite Vandœuvre-Rutk, la femme, domiciliés à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Chavannes-le-Chêne & à Lausanne le vingt-un
Juillet mil neuf cent

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Chavannes-

le-Chêne & Lausanne

Dispense des publications à Oggebbio

Communiqué: à l'Etat Civil de

Yvernaud & à la Chancellerie C^{le}

Signatures des époux :

Perrin Louis

Bertha Perrin

Signatures des témoins :

Moarreau

Perrin

les deux à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Par jugement rendu le 17
mars 1913 déclaré définitif et
exécutoire le 10 avril suivant, le
Tribunal du district de Lausan-
ne a dissous le mariage inscrit
ci-dessus.

Le divorce a été prononcé
contre le mari en vertu de l'arti-
-cle 138 C.C.S. Celui-ci ne
peut se remarier avant l'ex-
-piration du délai de un an.

Lausanne le 30 avril 1913

L'Officier de l'Etat-civil;

H. Lichaut

[Signature]

N° 349

Roulier & Borgeaud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-cinq Septembre mil neuf cent ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Roulier, Albert-Frédéric, Instituteur,

de Yvonand domicilié à Grenchy

célibataire

né à Yvonand le Sept mai mil huit cent Septante-trois,

fils de feu Jean Frédéric Roulier

et de Julie née Roulier, à Grenchy

2° Borgeaud, Marie-Amélie, Instituteur

de Pully domiciliée à Pampigny

célibataire

née à Lausanne le vingt-six Janvier mil huit cent Septante-trois

filles de Georges Rodolphe Borgeaud, marchand tailleur

et de feu Louise Marie née Dement

Les publications ont eu lieu à Grenchy, à Yvonand, à Pampigny & à Pully les vingt-dix, vingt-sept et trente-croix mil neuf cent

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat civil de Grenchy

Communiqué : à l'Etat civil

d'Yvonand, Grenchy & Pully

Signatures des époux :

A. Roulier

M. Borgeaud

Signatures des témoins :

J. Borgeaud à Lausanne

Paul Roulier à Grenchy

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 350

Baudet et Schoensfeld

Nom et profession de l'époux :

Aujourd'hui vingt-sept septembre mil neuf cent — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Baudet, Jules-Samuel**, — Contrôleur au L. O.

Lieu d'origine et de domicile :

de Etagnières, — domicilié à Landanne —

Etat civil :

Célibataire —

Lieu et date de la naissance :

né à Etagnières le neuf Juin — mil huit cent Septante-cinq —

Noms, profession et

fils de Julie Baudet, décédée, —

domicile des parents :

et de —

Nom et profession de l'épouse :

2^o **Schoensfeld, Eva-Bertha**, — Cuisinière, —

Lieu d'origine et de domicile :

d'origine américaine — domiciliée à Paudex —

Etat civil :

Célibataire —

Lieu et date de la naissance :

née à Rochester (Minnesota, Amérique) le neuf août mil huit cent Septante-cinq —

Noms, profession et

fille de Gustave Schoensfeld, agriculteur en Amérique, —

domicile des parents :

et de Frau Urdela née Mark, la femme —

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Etagnières, à Landanne & à Paudex, les vingt-huit et trente août mil neuf cent —

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux —

Promesse de mariage —

Certificats de publication d'Etagnières
Landanne & Paudex. —

—

—

Communiqué : à l'Etat Civil de Pully

& d'Etagnières. —

—

Signatures des époux :

Baudet Jules**Bertha Baudet**

Signatures des témoins :

Jules Bolliger à Lutry**Joseph Martin** à Landanne

L'officier de l'état civil :



N° 351

Schnell & Trolliet

Nom et profession de l'époux :

Aujourd'hui vingt-sept septembre mil neuf cent — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Schnell, Frédéric-Werner, généraliste

Lieu d'origine et de domicile :

de Berthoud (Berne) domicilié à Lausanne

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Berne le vingt-cinq mars — mil huit cent septante-sept

Noms, profession et

fils de Charles Louis Schnell, commerçant

domicile des parents :

et de Anna Emilia Grimm, domiciliés à Berne

Nom et profession de l'épouse :

2° Trolliet, Henriette, Conturière

Lieu d'origine et de domicile :

de Dailens domiciliée à Lausanne

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Paris M^e ant. le huit février — mil huit cent septante-six

Noms, profession et

fille de feu Henri François Trolliet,

domicile des parents :

et de Marie Julie Sabot, sa veuve, à Bussigny

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Dailens, Berthoud & Lausanne, les six-sept & dix-huit août mil neuf cent.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Berthoud, Lausanne & Dailens

Communiqué : à l'Etat Civil de

Berthoud & de Dailens

Signatures des époux :

W. Schnell épouse

Henriette Schnell

Signatures des témoins :

J. Spengler

Ed. Sulzberger

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 352

Cherret et Guillard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-sept Septembre mil neuf cent — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Cherret, Edmond, ———— Enseignant aux écoles communales

de Bas-Vully / Ribourg / ———— domicilié à Lansanne

célibataire

né à Bondevilliers (Neuchâtel) le vingt-cinq Juin mil huit cent Septante-sept

fils de Henri Cherret, marchand à Bonvillard

et de Jeanne Rosette née Elie, sa femme

2^o Guillard, Elise Eugénie, ———— sans profession

de Bex ———— domiciliée à Bex

célibataire

née à Bex le six Mai ———— mil huit cent Septante-huit

fille de David Isaac Guillard, négociant

et de Jeanne Lydie née Ducrot, sa femme, domiciliés à Bex

Les publications ont eu lieu à Lansanne, à Bex, à Nant et à Bas-Vully
des huit à dix Septembre mil neuf cent

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publications de
Nant, Bas-Vully, Lansanne et Bex

Communiqué: à l'état Civil

de Nant et de Bex.

Signatures des époux :

E. Cherret

Eug. Cherret

Signatures des témoins :

P. Caminada } à Lansanne
J. Brugger }

L'officier de l'état civil :



N° 353

Goltzraux et Wettstein

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-sept septembre mil neuf cent — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Goltzraux, Gustave,** — Employé de Commerce —

de Chavannes-le-Chêne et Uvins — domicilié à Landanne —

célibataire —

né à Gossens le six novembre — mil huit cent septante-sept —

fils de Louis Emile Goltzraux, agriculteur à Gossens —

et de feu Rosine née Borey, sa femme. —

2^o **Wettstein, Caroline-Rosa,** Couturière, —

de Männedorf (Zürich) — domiciliée à Landanne —

célibataire —

née à Männedorf le vingt-huit octobre — mil huit cent septante-sept —

fille de feu Jacob Wettstein —

et de Caroline Bolliger, sa veuve, à Männedorf —

Les publications ont eu lieu à Uvins, Landanne, Männedorf & Chavannes-le-Chêne les quatre et cinq septembre mil neuf cent.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux
 Promesse de mariage
 Certificats de publication de
 Chavannes-le-Chêne, Uvins, Landanne
 et Männedorf.

Communiqué : à l'Etat Civil
 d'Uvins, Uvins & Männedorf.

Signatures des époux :

G. Goltzraux
 Rosa Goltzraux

Signatures des témoins :

J. Saurin à Morgeat
 G. Faut à Landanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 354

Fagioli et Pfammatter

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-sept Septembre mil neuf cent — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Fagioli, Joseph-Antoine, Charpentier

de Sondrio | Italie | domicilié à Lausanne

célibataire

né à Sondrio le vingt-six Mars — mil huit cent soixante-six

fils de feu Joseph Fagioli

et de feu Apollonie Mosci

2^o Pfammatter, Mathilde, Blanchisseuse

de Eischoll | Valais | domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Eischoll le six novembre — mil huit cent septante-huit

fille de Etienne Pfammatter, agriculteur

et de Barbara née Umacker, domiciliés à Eischoll

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Eischoll & Sondrio les vingt-quatre
vingt-six Juillet, cinq & douze août mil neuf cent

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de
Sondrio, Lausanne & EischollPermis du Département de
Justice & PoliceCommuniqué : à l'état Civil d'Eischoll
& à la Chancellerie de

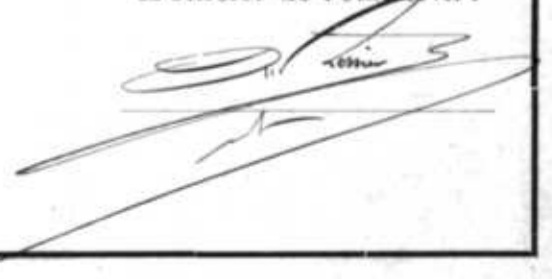
Signatures des époux :

Fagioli Joseph
Mathilde Fagioli

Signatures des témoins :

Balth. Geyss
Albert Mardue } Lausanne

L'officier de l'état civil :



N° 355

Crosset et Calame-Longjean
née Gisolon

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Sur jugement rendu le 27 décembre 1901 déclaré exécutoire le 25 janvier 1902, le tribunal civil du District de Lonsanne a déclaré par le divorce le mariage insaisi et contre.

Le divorce a été prononcé contre le mari en vertu de l'article 117 de la loi fédérale du 24 décembre 1874.

Lonsanne le 3 février 1902
L'Off. de l'Etat Civil.

Aujourd'hui vingt-sept Septembre mil neuf cent — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Crosset, Emile-François,** Charpentier

de Olon domicilié à Lonsanne,

divorcé en premières noces de Jenny Barraud aîs le cinq décembre mil huit cent quatre-vingt-neuf

né à Villars sur Olon le vingt-quatre Juillet — mil huit cent cinquante-trois,

fils de feu Jean Pierre Crosset

et de feu Louise Dornand, sa femme.

2° **Calame-Longjean née Gisolon, Hélène,** lingère

de Roche domiciliée à Lonsanne

veuve en premières noces de Jules François Calame-Longjean aîs le vingt six octobre mil huit cent quatre-vingt-dix-huit

née à Lonsanne le onze Septembre — mil huit cent soixante-sept

fille de Charles Marc Louis Gisolon, cordonnier,

et de Julie Vial, sa femme, domiciliés à Lonsanne

Les publications ont eu lieu à Lonsanne, Olon-Buimoz & au Roche les vingt-une, vingt-deux & vingt-trois août mil neuf cent

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Voici acte de mariage (1°) de l'époux
Vol: I fol: 273. — acte de naissance
de l'épouse. Vol: 18 fol: 71. — acte de
décès de son 1° mari Vol: XXIII fol: 354

Signatures des époux :

Crosset Emile
Crosset Hélène

Signatures des témoins :

M^c Gisolon }
Paul Dupertuis } à Lonsanne

L'officier de l'état civil :

Communiqué : à l'Etat Civil
d'Olon & du Roche.

N° 356

Wyttenbach et Kuentlin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-sept Septembre mil neuf cent ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Wyttenbach, Jean Jacob, employé d'hôtel

de Goldiwyl (Berne) domicilié à Lussembourg,

célibataire

né à Neuchâtel le seize Septembre mil huit cent septante-huit

fils de feu Jacob Wyttenbach

et de feu Anna Barbara née Fitzer

2^o Kuentlin, Marie Marguerite, domestique,

de Fribourg domiciliée à Fribourg

célibataire

née à Fribourg le vingt Septembre mil huit cent septante-trois

fille de feu Louis Kuentlin

et de Marie née Brullhart, sa veuve, à Fribourg

Les publications ont eu lieu à Echoune, Fribourg & Lussembourg les sept et huit
Septembre mil neuf cent

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Echoune
Lussembourg & Fribourg

Communiqué: à l'Etat Civil de

Echoune & Fribourg.

Signatures des époux :

Jacob Wyttenbach

Mary. Wyttenbach

Signatures des témoins :

Imfeld Jacques }
Jean Aruz } Lussembourg

L'officier de l'état civil :

N° 357

Gros & Combépine

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-sept Septembre mil neuf cent ~~mil huit cent quatre vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Gros, Auguste-Henri-Julien**, agriculteur

de Echichens domicilié à Lunan

célibataire

né à Dullat le vingt Septembre mil huit cent soixante-neuf

fils de Jean Louis Gros, agriculteur à Mont d'Rollé

et de feu Marie Sophie Muston, sa femme

2° **Combépine, Louise-Augustine**, blanchisseuse

de Danges domiciliée à Pully

célibataire

née à Pully le seize juin mil huit cent soixante

fille de feu Auguste Samuel Combépine

et de feu Louise née Favre, sa femme

Les publications ont eu lieu à Lunan, Danges, Pully & Echichens, les quatre, six & huit Septembre mil neuf cent.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publications de

Echichens, Lunan, Danges

Pully

Communiqué: à l'Etat Civil de

Munoz, Lunan & Pully

Signatures des époux :

Gros Julien

Gros Louise

Signatures des témoins :

Barley Henri

Golaz Adrien

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Imp. H. Vallotton, Gros & Co, rue de la Louve, 2.

N° 358

Tétaz & Bichez

Nom et profession de l'époux :

1^o Tétaz, Lionce, Instituteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Chamblon domicilié à Eclépens,

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Lausanne le dix-neuf mars mil huit cent septante-neuf

Noms, profession et

fils de feu Lionce François Tétaz,

domicile des parents :

et de feu Marie Ecoffey, sa femme,

Nom et profession de l'épouse :

2^o Bichez, Henriette-Jeanne, sans profession,

Lieu d'origine et de domicile :

de Fentigen (Berne) domiciliée à Lausanne

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Vevey le vingt-cinq décembre mil huit cent septante-sept

Noms, profession et

fille de feu Rodolphe Bichez

domicile des parents :

et de feu Marie Joséphine Becker sa femme

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Chamblon, Eclépens et Fentigen le sept
à Lausanne le huit septembre mil neuf cent

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'Etat civil
de La Suzzara.

Communiqué: à l'Etat civil de
Montagny, La Suzzara & Fentigen

Signatures des époux :

L. Tétaz

H. Bichez

Signatures des témoins :

Allegrini à Lausanne
Pelloni à Montbéliard

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 359

Herzen & Concioti

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt sept Septembre mil neuf cent mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° **Herzen, Nicolas,** Professeur à l'Université

de Châtel du Morat (Suisse) domicilié à Lausanne,

célibataire

né à Fiesole (Florence) Italie le cinq Juin mil huit cent soixante-troize,

fils de Alexandre Herzen, professeur à l'Université,

et de Thérèse Filici, sa femme, domiciliés à Lausanne

2° **Concioti, Hélène,** Etudiante en médecine

d'origine russe domiciliée à Lausanne,

célibataire

née à Ezeron (Jassy) Roumanie le trois/quinze mai mil huit cent soixante-seize

fille de Wassili Matseef Concioti, propriétaire

et de Leukoff Constantinowicz née Chaddon, sa femme, domiciliés à Ezeron

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Châtel du Morat & Eglise russe de Genève les dix huit et dix-neuf août mil neuf cent

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Châtel du Morat, Lausanne & Genève

(Eglise russe)

Communiqué : à l'état civil de

Morat & à la Chancellerie

Signatures des époux :

N. Herzen, prof.
Hélène Herzen

Signatures des témoins :

Jasnis Monod & Herzen

Henri Emmanuel

Edouard Herzen

Maria Gotsi

L'officier de l'état civil :

Valdi-Kerze

N° 360

Deccé & Polencent

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-neuf Septembre mil neuf cent — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Deccé, Jules-Frédéric, — Camionneur —

de Commugny & de Genève, — domicilié à Lansanne —

célibataire —

né à Commugny le dix-neuf novembre — mil huit cent septante-trois —

fils de John-Jacques Deccé, agriculteur —

et de Joséphine-Julienne née Vulliet, sa femme domiciliée à Commugny —

2° Polencent, Hélène-Louise-Suzanne, —

de Commugny — domiciliée à Commugny —

célibataire —

née à Commugny le vingt-sept novembre — mil huit cent septante-neuf —

fille de Louis-Marie Polencent, agriculteur à Commugny —

et de feu Marie-Berthe Mesmay, sa femme —

Les publications ont eu lieu à Genève, Commugny & Lansanne les treize, quatorze
& quinze Septembre mil neuf cent.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux —

Promesse de mariage —

Certificats de publication de Commugny

Genève & Lansanne —

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

Signatures des époux :

Jules Deccé

Hélène Deccé

Signatures des témoins :

L. Polencent & Polencent

à Commugny

à Lansanne

L'officier de l'état civil :

de Jean-Jacques Deccé

Communiqué: à l'Etat Civil de

Coppet & Genève (B.C.) —

N° 361

Mury & Antenen

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui premier octobre mil neuf cent _____ mil huit cent quatre-vingt-

_____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Mury, Louis-Joseph, commis de percepteur,

des Châtellards (Monteux) domicilié à Lausanne,

célibataire,

né à Vannes (Seine) le vingt-un janvier _____ mil huit cent Septante-cinq

fil de feu Henri Georges Mury

et de feu Antoinette Louise Gabrielle Lohaye, sa femme

2^o Antenen, Louise-Émilie, sans profession

de Orpund (Bâle) domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Lausanne le sept novembre _____ mil huit cent Septante-deux

fille de Abraham Antenen, cordonnier

et de Nanette Giecki, sa femme, domiciliés à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne au Châtellard & à Orpund le dix-sept Septembre mil neuf cent _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesses de mariage

Certificats de publication du Châtellard
Lausanne & Orpund.

Communiqué : à l'Etat Civil de

Monteux & Goltstadt.

Signatures des époux :

L. Mury

Emilie Mury

Signatures des témoins :

J. Monod } Lausanne
Le Blanc }

L'officier de l'état civil :

de Bernard

N° 362

Kitzig et Arn

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux octobre mil neuf cent _____ mil huit cent quatre-vingt

_____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Kitzig, Wilhelm**, _____ employé à la C^{ie} de navigationde **amsoldingen** | **Berne** | _____ domicilié à **Lausanne** (Vuchy) | _____

Célibataire, _____

né à **amsoldingen** le quinze août _____ mil huit cent septante-trois _____fils de **Jean Louis Kitzig**, décédé, _____et de **Marguerite née Dubach**, la femme, décédée, _____2^o **Arn, Rosa dite Eliza**, _____ cuisinière, _____de **Büetigen** | **Berne** | _____ domiciliée à **Pully**, _____

célibataire _____

née à **Büetigen** le vingt-quatre février _____ mil huit cent septante-six _____fille de **Samuel Arn**, décédé, _____et de **Madeline née Jona**, la veuve à **Büetigen** _____Les publications ont eu lieu à **Lausanne**, **Pully**, **amsoldingen** & **Büetigen**
(**Diesbach**) les vingt-huit et trente août mil neuf cent _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

_____ Actes de naissance des Epoux _____

_____ Promesse de mariage _____

_____ Certificats de publication de

Lausanne, **Pully**, **amsoldingen** &**Diesbach** _____

Communiqué: à l'Etat Civil

de **amsoldingen**, **Diesbach** b/B &**Pully** _____

Signatures des époux :

Kitzig Wilhelm
Rosa Kitzig

Signatures des témoins :

Jacques Frey } si **Lausanne**
Gandry }

L'officier de l'état civil :



N° 363

Zürcher et Seiler

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux octobre mil neuf cent ~~mil huit cent quatre vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Zürcher, Jules,** demourant

de Fentigen (Geneve) domicilié à Lausanne

célibataire

né à Presinge (Geneve) le six sept octobre mil huit cent Septante-quatre

fils de Jean Zürcher, décédé

et de Marie Caroline Dupraz, du Vevey, à Vil-la-Grand (Haute Savoie)

2° **Seiler, Emilie,** ceptrice

de Neuchâten (Bade) domiciliée à Lausanne

célibataire

née aux Eaux-Vives (Geneve) le cinq août mil huit cent Septante-neuf

fille de Antoine Seiler, décédé,

et de Thérèse née Fröndle, La femme, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Neuchâten et Fentigen, les premier, deux et trois Septembre mil neuf cent

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux.

acte de décès du père de l'Epouse

contentement de la mère.

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Fentigen, Neuchâten, à Lausanne

Communiqué : à l'état civil de

Fentigen & à la Chancellerie Ch

Signatures des époux :

Jules Zürcher
Emilie Zürcher

Signatures des témoins :

Lucy à Geneve
Eugene P. P. à Neuchâten

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 364

Ozeley & Knebel Kenchoz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre octobre mil neuf cent ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Ozeley, Aimé, agriculteur

de Oppens, Buecher et Aueyres domicilié à Lussanne,

célibataire

né à Chém et Lignies le dix Mars mil huit cent Soixante-trois

fils de Jean Daniel Ozeley, agriculteur à Oppens

et de Rosine née Pochon, la femme, décédée

2^o Knebel née Kenchoz, Julie, garde-barrière au J. S.

de La Sarras domiciliée à Lussanne,

veuve en premières noces de Félix Henri Knebel dès le quatre Mai mil huit cent quatre-vingt-deux

née à Gollion le dix-neuf août mil huit cent Soixante-sept

fille de Frédéric Auguste Kenchoz, décédé,

et de Sabine née Chanel, la veuve à Rossinière

Les publications ont eu lieu à Lussanne, Oppens, Buecher & La Sarras les premier, trois et quatre Septembre mil neuf cent.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Oppens,

Buecher, Aueyres, La Sarras & Lussanne

Communiqué: à l'Etat Civil de

Lussanne, St Georges, Fey & La Sarras

Signatures des époux :

Aimé Ozeley
Julie Ozeley

Signatures des témoins :

Grandchamp Fel } à Lussanne
Gantij }

L'officier de l'état civil :



N° 365

Belet & Steinhauer

Nom et profession de l'époux :

Aujourd'hui quatre octobre mil neuf cent ~~mil huit cent quatre vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Belet, Ulysse-Émile, menuisier

Lieu d'origine et de domicile :

de Mont & Lausanne domicilié à Lausanne

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Lausanne le vingt quatre juillet mil huit cent septante trois

Noms, profession et

fils de Benjamin Belet marchand de bois à Lausanne

domicile des parents :

et de Lina Lissmann, la femme décédée

Nom et profession de l'épouse :

2° Steinhauer, Rosine,

Lieu d'origine et de domicile :

de Guggisberg, Suisse domiciliée à Palézieux

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Palézieux le vingt un avril mil huit cent septante cinq

Noms, profession et

fille de Jacques Henri Steinhauer agriculteur

domicile des parents :

et de Jeanne Elida née Amundsen, la femme domiciliée à Palézieux

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Palézieux, Le Mont, Lausanne & Guggisberg
les jours quatorze, quinze & dix sept Septembre mil neuf cent.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Lausanne, Palézieux, Guggisberg &

Le Mont

Signatures des époux :

Ulysse Belet

Rosine Belet

Signatures des témoins :

Benjamin Belet à Lausanne

H. Steinhauer à Palézieux

L'officier de l'état civil :

Communiqué : à l'Etat Civil

de Palézieux, Guggisberg & Romanel.

N° 366

Ziörjen & Raasflaub

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix octobre mil neuf cent _____ mil huit cent quatre-vingt-

_____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Ziörjen, Jacob, _____ habitant _____

de Zweidimmen (Borne) _____ domicilié à Clarmont _____

célibataire _____

né à Zweidimmen le quatorze Septembre _____ mil huit cent septante-deux _____

fils de Jean Ziörjen, agriculteur _____

et de Marie née Willner, la femme, domiciliée à Gessenay _____

2° Raasflaub, Suzanne-Catherine, domestique _____

de Gessenay (Borne) _____ domiciliée à Applet _____

célibataire _____

née à Gessenay le dix-huit décembre _____ mil huit cent septante-quatre _____

fille de Christian Raasflaub, cordonnier _____

et de Suzanne Catherine née Schwenter, domiciliée à Gessenay _____

Les publications ont eu lieu à Gessenay, Applet, Zweidimmen & Clarmont les
treize et quatorze Septembre mil neuf cent _____Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat Civil de
Clarmont (Vullierens) _____

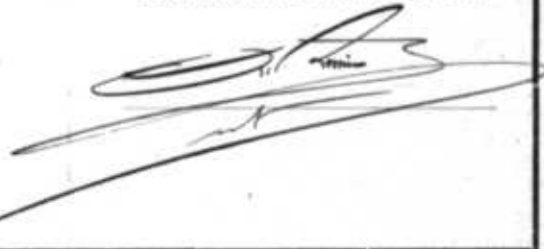
Signatures des époux :

Jacob Ziörjen
Suzanne Catherine Ziörjen

Signatures des témoins :

Maurice
Gandjeu } à l'instance

L'officier de l'état civil :



N° 367

Kurni & Barbey

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *six octobre mil neuf cent* mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Kurni, Jean*, *Professeur*

de *Quibou | Berne* domicilié à *Neuchâtel*

célibataire

né à *Quibou le quatre juin* mil huit cent *septante-trois*

fil de *Jean Kurni*

et de *Marie née Gutknecht, décédée*

2° *Barbey, Alice*,

de *Chexbres* domiciliée à *Lausanne*

célibataire

née à *Neuchâtel le vingt-trois Janvier* mil huit cent *septante-sept*

fille de *Albert Barbey, négociant*,

et de *Marie née Meizel, à Lausanne*

Les publications ont eu lieu à *Lausanne, Neuchâtel, Wyletoltigen et Chexbres* les *première, trois et six Septembre mil neuf cent*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat Civil de
Neuchâtel.

Signatures des époux :

J. Kurni
A. Barbey

Signatures des témoins :

Albert Barbey
Edo. Meizel
[Signature]

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'Etat Civil de
Neuchâtel Wyletoltigen & Chexbres.

N° 368

Lefebvre & Vionnet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui neuf octobre mil neuf cent _____ mil huit cent quatre-vingt

_____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Lefebvre, Louis-Camille-Raphaël, peintre décorateur

de Rouen Seine-Inférieure France _____ domicilié à Lanvaine _____

célibataire _____

né à Rouen le dix-huit octobre _____ mil huit cent septante-trois _____

fils de Camille Ferdinand Lefebvre, peintre _____

et de Félicité Adélaïde Duval, sa femme, domiciliés à Rouen _____

2^o Vionnet, Laure-Gustave-Catherine, _____

de Vufflens-le-Château _____ domiciliée à Lanvaine _____

célibataire _____

née à Vufflens-le-Château le dix sept avril _____ mil huit cent septante-trois, _____

fille de feu Marc Laurent Vionnet _____

et de feu Alexandrine Cécile Marchez, sa femme _____

Les publications ont eu lieu à Lanvaine, Vufflens & Rouen, les vingt-quatre, vingt-cinq, vingt-six, vingt-sept & vingt-neuf avril mil neuf cent _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

_____ Actes de naissance des Epoux _____

_____ Consentement des parents des Epoux _____

_____ Promesse de mariage _____

_____ Certificats de publication de Rouen, Lanvaine et Vufflens-le-Château _____

_____ Déclaration de Validité _____

_____ Permis du Département de Justice & Police _____

_____ Communiqué : à la Chancellerie C^{le} _____

_____ à l'Etat civil de Monnaz _____

Signatures des époux :

L. Lefebvre
Laure Lefebvre

Signatures des témoins :

Hachin
Rudin } Lanvaine

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 369

Anex dit Chenaud & Ulrich

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui neuf Octobre mil neuf cent _____ mil huit cent quatre-vingt _____

_____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o **Anex dit Chenaud, Rodolphe**, agent de police

de Ollon domicilié à Lausanne

célibataire

né à Ollon le dix-huit avril _____ mil huit cent septante-cinq

_____ fils de Gédon Anex dit Chenaud, agriculteur à Ollon

_____ et de feue Marie Elida née Croptier

2^o **Ulrich, Suzanne**, Cuisinière

de Unterstammheim | Zurich domiciliée à Ollon

célibataire

née à Fensterthalen | Zurich le vingt-huit janvier mil huit cent septante-sept

_____ fille de Eusime Ulrich, domicilié à Schaffhouse

_____ et de _____

Les publications ont eu lieu à Ollon, Hérimoz, Lausanne et Unterstammheim
le quinze Septembre mil neuf cent _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

_____ actes de naissance des Epoux _____

_____ Promesse de mariage _____

_____ Certificats de publication de _____

_____ Ollon, Hérimoz, Lausanne et Unterstammheim _____

_____ Communiqué: à l'Etat Civil _____

_____ d'Ollon & d'Unterstammheim _____

Signatures des époux :

_____ Rodolphe Anex _____

_____ Suzanne Ulrich _____

Signatures des témoins :

_____ P. Anex à Lausanne _____

_____ Marguerite Anex à Ollon _____

L'officier de l'état civil :

N° 370

Martignoni et Pahud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui neuf octobre mil neuf cent ~~mil huit cent quatre vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Martignoni, André-Virgile,** Cimentierde Porto-Valtravaglia (Côme) Italie domicilié à Lansanneveuf en premières nocces de Marie-Anne Fuchs, dès le dix-neuf octobre mil huit cent
quatre-vingt-dix-neufné à Porto-Valtravaglia le sept juillet mil huit cent septante-deuxfils de feu Demetrio Martignoniet de feu Marianne Parodi2° **Pahud, Augusta-Lina,** Ménagèrede Oyens domiciliée à Lansannecélibatairenée à Oyens le dix-sept novembre mil huit cent septante-septfille de siègne Jules Pahud, Aubergisteet de siègne née Emery, domiciliés à GossenoLes publications ont eu lieu à Lansanne, Oyens & Porto-Valtravaglia les sept, neuf
& vingt-six août mil neuf cent

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epouxacte de décès de la 1^{re} femme des EpouxPromesse de mariageCertificats de publication de Porto-Valtravaglia,Lansanne & OyensPermis du Département de Justice& Police

Communiqué: à la Chancellerie de

à l'état Civil de S^t Cergio

Signatures des époux :

Martignoni André
Martignoni Lina

Signatures des témoins :

E. Guere
Eugène Marzano Lansanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 371

Lavanchy et Blanc

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

65. Aujourd'hui neuf octobre mil neuf cent _____ mil huit cent quatre-vingt-
_____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° **Lavanchy, Constant-Charles**, garde frontière
de Lutry & Forcl domicilié à Nyon
célibataire

né à Savigny le dix-neuf août _____ mil huit cent Septante-dix
fils de Charles François Lavanchy, agriculteur
et de Louise née Décombar, sa femme, domiciliés à Savigny

2° **Blanc, Anna-Lucie**, ménagère
de Lausanne domiciliée à Vers-chez-les-Blanc
célibataire

née aux Râpes de Lausanne le deux décembre - mil huit cent Septante-sept
fille de Paul Henri Blanc, agriculteur
et de Louise Jenny née Décombar, sa femme, domiciliés vers-chez-les-Blanc

Les publications ont eu lieu à Lausanne le quatorze, à Lutry & Nyon le quinze
et à Forcl le dix-sept août mil neuf cent _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'Etat Civil de Nyon

Signatures des époux :

Constant Lavanchy
Anna Lavanchy

Signatures des témoins :

Maurent
Sponting } à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'Etat Civil de
Lutry, Forcl & Nyon

N° 372

Champendal et Rapin née
Bovard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui neuf octobre mil neuf cent _____ mil huit cent quatre-vingt-

_____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Champendal, Emile Louis, adjoint de service des seconds publics

de Ballens _____ domicilié à Lausanne _____

veuf en premières noces de Rosa Kindlimann des le deux septembre mil huit cent
quatre-vingt-dix-huit _____

né à Ballens le vingt-huit septembre _____ mil huit cent cinquante-huit _____

fils de François Henri Champendal, agriculteur à Ballens _____

et de feu Staline née Ronget, sa femme _____

2^o Rapin née Bovard, Julie Adèle, _____

de Corcelles près Payerne _____ domiciliée à Corcelles près Payerne _____

veuve en premières noces d'Eloy Rapin des le sept août mil huit cent quatre-
vingt-troize _____

née à Montagny le premier août _____ mil huit cent soixante-deux _____

fille de feu Albert Bovard _____

et de feu Louise Julie née Milliquet, sa femme _____

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Ballens & Corcelles près Payerne les
dix sept & dix-huit septembre mil neuf cent _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

_____ actes de précédent mariage des Epoux

_____ actes de décès des précédents conjoints

_____ Promesse de mariage _____

_____ Certificats de publication de Ballens

Lausanne & Corcelles près Payerne _____

Communiqué: à l'Etat Civil de _____

Molens & Corcelles. _____

Signatures des époux :

Champendal

Adèle Champendal

Signatures des témoins :

L. Milliquet

Jenny Milliquet à Lausanne

L'officier de l'état civil :



N° 373

Clément et Jaquier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix octobre mil neuf cent ~~_____~~ mil huit cent quatre-vingt

_____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Clément, Jaques-Louis**, Propriétaire

de Granges _____ domicilié à Granges _____

veuf de Maline née Geniez dè le sept mars mil neuf cent _____

né à Granges le quatre avril _____ mil huit cent trente _____

fils de Pierre David Clément, décédé, _____

et de Marianne née Fauroux, décédée _____

2° **Jaquier, Maline**, _____

de Vucherens _____ domiciliée à Genève _____

célibataire _____

née à Granges le vingt Juin _____ mil huit cent cinquante-huit _____

fille de Jean Daniel Jaquier, décédé, _____

et de Sophie née Clément, décédée _____

Les publications ont eu lieu à Granges, Vucherens & Genève les vingt-cinq, vingt-six & vingt-sept août mil neuf cent _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat Civil _____
de Granges _____

Signatures des époux :

Jaques Clément
Maline Clément

Signatures des témoins :

L. Jaquier à *Charmes*
L. Jaquier à *Charmes*

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'Etat Civil _____
de Granges, Moudon & Genève B.C. _____

N° 374

Mayor & Sudheimer

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui onze octobre mil neuf cent _____ mil huit cent quatre-vingt-

_____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Mayor, Charles-Lucien-Adolphe, Professeur de Chant

de Echallens _____ domicilié à Lausanne, _____

célibataire _____

né à Petit Saconnex (Genève) le deux mars _____ mil huit cent septante-six _____

fils de feu Adolphe Mayor _____

et de Marie Françoise née Pache, domiciliée à Lausanne _____

2^o Sudheimer, Hélène-Charlotte, maîtresse de piano,

de Corsier _____ domiciliée à Lausanne, _____

célibataire _____

née à Lausanne le dix septembre _____ mil huit cent septante-six _____

fille de feu François Louis Sudheimer _____

et de Marie Richly de Veve, domiciliée à Lausanne _____

Les publications ont eu lieu à Echallens, Lausanne & Corsier les vingt-quatre
et vingt-cinq septembre mil neuf cent _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

_____ Actes de naissance des Epoux _____

_____ Promesse de mariage _____

_____ Certificats de publication de

Lausanne, Echallens & Corsier _____

_____ Communiqué: à l'Etat Civil

d' Echallens & Corsier _____

Signatures des époux :

Charles Mayor

Hélène Mayor

Signatures des témoins :

E. Reilly

Speicher

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 375

Anchizi et Sapho

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui onze Octobre mil neuf cent ~~mil huit cent quatre vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Anchizi, Isidore**, Maçon

de Pettenasco | Novare | Italie, domicilié à Lausanne

célibataire

né à Pettenasco le onze Juillet mil huit cent Septante-cinq

fil de Jean Anchizi, agriculteur à Pettenasco

et de feu Catherine Fozzi,

2° **Sapho, Marie-Jeanne-Julienne**, ouvrière de fabrique

de Aoste | Turin | Italie domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Aoste le deux mai mil huit cent Septante-cinq

fille de Jean Baptiste Sapho, ancien maréchal à Aoste

et de Marie Joséphine Pèzet, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Pettenasco & Aoste les vingt-cinq
sept, deux & neuf Septembre mil neuf cent

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publications de

Pettenasco Lausanne & Aoste

Permis du Département de

Justice & Police

Communiqué : à la Chancellerie

Cantonale

Signatures des époux :

Anchizi Isidore
Anchizi Julienne

Signatures des témoins :

Jules Matella
Artho Dominique Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 376

Fiaux et Paris

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui onze octobre mil neuf cent _____ mil huit cent quatre-vingt-

_____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Fiaux, Emile,

agent de police

de Hermenches

domicilié à Lausanne

célibataire

né à Lussy (Sribomy) le huit avril _____ mil huit cent soixante-quatre

fils de feu Elie Fiaux

et de Jenny Françoise née Beller, la veuve, à Lausanne

2° Paris, Marie-Jenny-Elisa, cuisinière

de Leyrin & d'Yverne

domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Corbeyrier le quatorze avril _____ mil huit cent septante-six

fille de feu Jean Paris

et de Marie Louise Rittener-Ruff, la veuve, à Aigle

Les publications ont eu lieu à Yverne, Hermenches, Lausanne & Leyrin
les dix, onze & douze Septembre mil neuf cent _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de
Hermenches, Lausanne, Leyrin & Yverne

Communiqué: à l'Etat Civil

de Moudon, Leyrin & Aigle

Signatures des époux :

Emile Fiaux

Jenny Paris

Signatures des témoins :

Louis Remy à Lausanne

A. Beller, Moudon

L'officier de l'état civil :



N° 377

Rassiga & Zanella

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui en ce octobre mil neuf cent mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Rassiga, Jean-Pierre, Serrurier

de Drugno | Novate | Italie domicilié à Renens,

célibataire

né à Drugno le vingt-cinq mars mil huit cent soixante-neuf

fil de Jean Pierre Rassiga fumiste

et de Anna Maria Bonardi la femme, domiciliés à Drugno

2° Zanella, Rosa, couturière

de Dagnente | Novate | Italie domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Dagnente le vingt octobre mil huit cent quatre-vingt

fille de Joseph Zanella, maçon

et de Rosina Marchini la femme, domiciliés à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Renens, Drugno & Dagnente, les
vingt-huit et vingt-neuf août et neuf septembre mil neuf cent

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat Civil de
Romanel

Signatures des époux :

Rassiga Pierre
Rose Rassiga

Signatures des témoins :

Marretta Giuseppe
à Lausanne
Staheri Bernoni
à Renens.

L'officier de l'état civil :

Communiqué : à la Chancellerie
et à l'Etat Civil de Romanel

[Signature]

N° 378

Hug et Wälchli

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui onze octobre mil neuf cent _____ mil huit cent quatre-vingt-

_____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Hug, Hermann Ernest**, _____ typographe, _____

de Sutz (Argovie) _____ domicilié à Lausanne, _____

célibataire _____

né à Lausanne le deux février _____ mil huit cent Septante-huit

fils de feu Joseph Hug _____

et de Anna Brunner du Vuve, à Lausanne _____

2^o **Wälchli, Elise**, _____ Cuisinière, _____

de Brittnau (Argovie) _____ domiciliée à Lausanne _____

célibataire _____

née à Brittnau le trente-un août _____ mil huit cent Septante-six

fille de Jacob Wälchli agriculteur à Lenzburg _____

et de feue Emma née Wälchli _____

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Sutz & Brittnau les quinze et
six Septembre mil neuf cent _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

_____ Actes de naissance des Epoux

_____ Promesse de mariage

_____ Certificats de publication de Sutz

Lausanne & Brittnau

Communiqué: à l'état civil de _____

Sutz & Brittnau

Signatures des époux :

Hermann Hug
Elise Hug

Signatures des témoins :

Virginie }
R. Kelliker } à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 379

Badoux & Mégroz née Regamey
 Nom et profession de l'époux

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement du Tribunal... des...
 de Lausanne, rendu
 en date du 26 septembre 1932, déclaré
 définitif et exécutoire le 20 octobre
 1932, le mariage inscrit ci-contre
 a été dissous par le divorce.
 Le Tribunal a fixé à un an... le
 délai pendant lequel la femme
 ne pourra contracter un nouveau
 mariage.

Lausanne, le 1^{er} novembre 1932.

L'officier de l'état civil :

H. Leclercq
 Supp

Aujourd'hui onze octobre mil neuf cent _____ mil huit cent quatre vingt

_____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Badoux, John,** _____ agriculteur _____

de Moudon, Comillies & Crémis _____ domicilié au Chalet à Gobet _____

célibataire _____

né à Corcelles-le-Jorat le trois juin _____ mil huit cent septante-cinq _____

fils de François Badoux, agriculteur _____

et de Julie Porchet, la femme, domiciliés à Corcelles-le-Jorat _____

2^o **Mégroz née Regamey, Anna,** _____ ménagée _____

de Pully-le-Jorat _____ domiciliée au Chalet à Gobet _____

veuve en premières nocces de Charles Mégroz dès le onze Septembre mil huit cent
 quatre-vingt-dix-sept. _____

née à Monthieron & Lully le vingt-cinq _____ mil huit cent soixante-huit _____

fille de feu Emmanuel Regamey _____

et de Caroline Françoise née Rothier, la veuve, au Chalet à Gobet. _____

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Comillies, Crémis, Moudon & Pully
 les huit, neuf & dix novembre mil neuf cent _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
 après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
 de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
 par le mariage.

Pièces déposées :

_____ actes de naissance des Epoux _____

_____ acte de décès du premier mari de
 l'Epouse _____

_____ Promesse de mariage _____

_____ Certificats de publication de
 Moudon, Comillies, Crémis, Lausanne &
 Pully _____

_____ Communiqué : à l'Etat civil de
 Moudon, Lucens & Provenaz _____

Signatures des époux :

John Badoux
 Anna Badoux

Signatures des témoins :

Antoine }
 Pichard } à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 380

Derranger & Savoynée Grandjean
Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui onze octobre mil neuf cent _____ mil huit cent quatre-vingt

_____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Derranger, Denis,** employé au téléphonede Naz _____ domicilié à Lausanne,veuf en premières nocces de Elise Chappuis dès le onze Juillet mil huit cent
quatre-vingt-seize _____né à Naz le vingt-quatre Juillet _____ mil huit cent soixante-trois _____

fils de feu Julien Derranger _____

et de Jeanne Ursule Sakud, sa veuve, à Lausanne _____2° **Savoy née Grandjean, Marie-Adèle,** ménagèrede Attalens (Fribourg) _____ domiciliée à Lausanne _____veuve en premières nocces de Joseph Savoy dès le dix-neuf août mil huit
cent quatre-vingt-quinze _____née à Attalens le onze août _____ mil huit cent soixante-sept _____

fille de feu Joseph Grandjean _____

et de Marie née Monnard, sa veuve, à Attalens _____Les publications ont eu lieu à Lausanne, Naz & Attalens les dix-huit &
vingt-Septembre mil neuf cent _____Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

actes de décès des précédents conjoints

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Naz, Lausanne & Attalens.

Communiqué: à l'Etat Civil de

Naz & Attalens.

Signatures des époux :

Denis DerrangerMarie-Adèle Derranger

Signatures des témoins :

Perronnet } Lausanne
Grandjean }

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 381

Delévaux et Ogney

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui onze octobre mil neuf cent mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Delévaux, Charles-Emile, agriculteur

de Ginel domicilié à Lussan

célibataire

né à Ginel le treize février mil huit cent cinquante

fils de feu Jean Charles Alphonse Delévaux

et de feu Jeanne Salomé née Baud sa femme

2° Ogney, Emma-Janny, garde malades

de Doment-Dessous domiciliée à Lussan

Célibataire

née à Aigle le neuf mai mil huit cent cinquante-neuf

filles de feu Jean Vincent Félix Ogney

et de Françoise Bandy sa veuve, à Aigle

Les publications ont eu lieu à Lussan, Doment-Dessous & Ginel les dix-huit, vingt-un & vingt-deux septembre mil neuf cent

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Ginel, Lussan & Doment-

Dessous

Communiqué: à l'Etat Civil

de Ginel & Doment-Dessous

Signatures des époux :

Emile Delévaux

Emma Delévaux

Signatures des témoins :

Signatures of witnesses: [Handwritten signatures]

L'officier de l'état civil :

[Handwritten signature of the civil officer]

N° 382

Vannay & Burnens

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui onze Octobre mil neuf cent _____ mil huit cent quatre-vingt

_____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Vannay, Octave Louis, Passementier _____

de Reverentaz-Viomaz (Valais) _____ domicilié à Lansanne _____

célibataire _____

né à Ollon le dix Janvier _____ mil huit cent septante quatre _____

fils de Elie Vannay, menuisier _____

et de Mathilde De Lavy, domiciliés à Lansanne _____

2^o Burnens, Louise Jeanne Marguerite, lingère _____

de Oulens _____ domiciliée à Lansanne _____

célibataire _____

née à Lansanne le vingt-sept Mars _____ mil huit cent quatre-vingt-un _____

fille de feu Jean Louis Burnens _____

et de Henriette Louise Mottier née Charvat, la veuve, à Lansanne _____

Les publications ont eu lieu à Lansanne, Oulens & Reverentaz les quinze, dix-huit et dix-neuf Septembre mil neuf cent _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage. *lie Vannay soussigné le 12. Off: de l'Etat Civil :*

Pièces déposées:

_____ Actes de naissance des Epoux _____

_____ Consentement de la mère de l'Epouse _____

_____ Acte de décès du père _____

_____ Promesse de mariage _____

_____ Certificats de publication de _____

Reverentaz Lansanne & Oulens _____

Communiqué: à l'Etat Civil de _____

Reverentaz & Echallens. _____

Signatures des époux :

*Vannay**L. Burnens*

Signatures des témoins :

Mottier à Lansanne*T. Corbois* à Oulens.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 383

Stauffer & Blau

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui onze octobre mil neuf cent _____ mil huit cent quatre-vingt

_____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Stauffer, Louis**, ferblantier

de Sigiswyl | Berne domicilié à Lausanne

célibataire

né au Roche le vingt Septembre _____ mil huit cent Septante-sept

fils de feu Jacob Stauffer

et de feu Marianne née Villener

2^o **Blau, Emma Hulda**, Institutrice

de Berne & de Hottwyl | Berne domiciliée à Burgstein | Berne

célibataire

née à Herbligen | Berne le dix huit Septembre _____ mil huit cent Septante-trois

fille de Louis Rodolphe Gottfried Blau, agriculteur

et de Marguerite née Wenger, domiciliés à Burgstein

Les publications ont eu lieu à Lausanne le dix huit à Sigiswyl & à Berne le dix-neuf à Kirchenthuenen à vingt & à Hottwyl le vingt-deux Septembre mil neuf cent _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Sigiswyl

Lausanne, Berne, Hottwyl & Kirchenthuenen

Communiqué : à l'état civil de _____

Sigiswyl, Berne, Hottwyl & Kirchenthuenen

Signatures des époux :

Louis Stauffer

Hulda Blau

Signatures des témoins :

Schlucher Gottf.

Widmer Jean } à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N^o 384

Rey et Schwarz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui treize octobre mil neuf cent _____ mil huit cent quatre vingt

_____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Rey, Gustave Alfred, _____ Comptable _____

de Genève _____ domicilié à Lausanne _____

célibataire _____

né à Lausanne le vingt-six août _____ mil huit cent septante-quatre _____

fils de Alfred Rey, directeur à l'entrepôt _____

et de Elisa Louise Raymond, sa femme, domiciliés à Lausanne _____

2^o Schwarz, Olga-Nora, _____ Tailleur _____

de Oberlunggenegg | Berne | _____ domiciliée à Herzogenbuchsee _____

célibataire _____

née à La Ferrière | Berne | le premier avril _____ mil huit cent septante-six _____

fille de feu Christian Louis Schwarz _____

et de Elmire née Dumont, sa veuve à Sonvilier _____

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Genève, Schwarzenegg et Herzogenbuchsee le vingt-neuf août mil neuf cent _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication de _____

Genève, Lausanne, Schwarzenegg et _____

Herzogenbuchsee. _____

Communiqué: à l'Etat Civil à _____

Genève (B.C.) Schwarzenegg et _____

Herzogenbuchsee. _____

Signatures des époux :

Alfred Rey.

Olga Rey

Signatures des témoins :

Alfred Rey, époux à Lausanne
J. Adalbert Wullemier à Berne.

L'officier de l'état civil :

de Bureau

N° 385

Jaques & Béguin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui treize octobre mil neuf cent ~~mil huit cent quatre vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Jaques, Henri-Samuel-Marc**, Entrepreneur

d'origine française ensuite de naturalisation domicilié à Lausanne de droit à Paris 3^e arr^t
célibataire

né à Lausanne le treize Juin mil huit cent soixante

fil de feu Jean Daniel Jaques

et de Jeanne Françoise Combetron de Veure, à Lausanne

2° **Béguin, Marie-Marguerite**, sans profession

de Rocheport (Neuchâtel) domiciliée à La Chaux de Fonds

Célébataire

née à La Chaux de Fonds le dix Juin mil huit cent septante deux

filles de Samuel Alphonse Béguin hosteler à la Chaux de Fonds

et de feue Sophie Huguenin, sa femme

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Rocheport, La Chaux de Fonds et Paris
les premiers, deux, trois et neuf Septembre mil neuf cent

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

acte de décès du père de l'Epoux

Consentement de la mère

Promesse de mariage. - Certificats de publication de Paris, Lausanne, Rocheport & Chaux de Fonds

Déclaration de Validité

Permis du Département de Justice & Police

Communiqué : à la Chancellerie Ch

& à l'Etat Civil de Rocheport & Chaux de Fonds

Signatures des époux :

Henri Jaques

Marguerite Jaques

Signatures des témoins :

Nicollier J. Telet Lausanne

Chavan M. Béguin Rocheport
à Lausanne à Chaux de Fonds

L'officier de l'état civil :

M. Ormand

N° 386

Lugin & Ruquenin
- Viechaux

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui seize octobre mil neuf cent _____ mil huit cent quatre vingt

_____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Lugin, Néri, _____ Employé de Commerce

de lieu _____ domicilié à Landanne, _____

célibataire _____

né à Busy / Morge le premier décembre _____ mil huit cent soixante-trois _____

fils de Jules Henri Moïse Lugin, ancien régent _____

et de Fanchette Virginie Rechat, sa femme, domiciliés à Romanel / Morge _____

2^o Ruquenin-Viechaux, Julie Alexandrine,

des Loche et de La Champ au milieu _____ domiciliée à Landanne _____

célibataire _____

née au Loche le dix-sept juin _____ mil huit cent cinquante-neuf _____

fille de Edouard Ruquenin-Viechaux, décédé _____

et de Julie Frédérique Junod, sa femme, décédée _____

Les publications ont eu lieu à Landanne le Loche, La Champ au milieu & le lieu
les quinze, dix-sept et dix-huit septembre mil neuf cent _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

_____ Actes de naissance des Epoux

_____ Promesse de mariage _____

_____ Certificats de publication de _____

Landanne, le lieu, le Loche & La Champ

au milieu _____

Communiqué: à l'Etat Civil de _____

le lieu, du Loche & de La Champ au milieu _____

Signatures des époux :

Julie Lugin

Signatures des témoins :

A. Babet Renaud } _____

M. Babet Steinhauer } Landanne

L'officier de l'état civil :

N° 387

Schneider et Schönenberger

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux octobre mil neuf cent _____ mil huit cent quatre vingt

_____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Schneider, Frédéric-Ferdinand**, employé de bureau

de Seeberg | Reine | domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Mett | Reine | le deux août _____ mil huit cent septante-neuf

fil de Ferdinand Schneider facteur postal _____

et de Anna Suzanne née Messeli, domiciliée à Dième _____

2° **Schönenberger, Elisabeth**, Cuisinière

de Bütschwil | St Gall | domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Canstatt | Wurtemberg | le vingt-deux janvier mil huit cent septante-huit

filles de feu Joseph Antoine Schönenberger _____

et de Madeleine née Lang, domiciliée à Stuttgart _____

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Seeberg & Bütschwil le vingt-neuf Septembre mil neuf cent _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Seeberg Bütschwil & Lausanne

Communiqué : à l'état civil de

Seeberg & Bütschwil

Signatures des époux :

F. Schneider

E. Schönenberger

Signatures des témoins :

Auguste Lichtenstien

Charles Bérard les deux à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 388

Golay et Cuérel

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui seize octobre mil neuf cent _____ mil huit cent quatre-vingt-

_____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Golay, David-François,** _____ voyageur de Commerce

de Chenit _____ domicilié à Lausanne _____

divorcé en secondes nocces de Louise Charlotte Julie Boudry dès le dix-huit novembre
mil huit cent quatre-vingt _____

né à Chenit le vingt-sept juillet _____ mil huit cent cinquante _____

fils de Jacques Louis Golay, décédé, _____

et de Lucie née Meylan, décédée. _____

2^o **Cuérel, Méry-Françoise-Henriette,** _____ ménagère

de Villars St Croix _____ domiciliée à Villars St Croix _____

célibataire _____

née à Villars St Croix le vingt avril _____ mil huit cent soixante-quatre _____

fille de Ferdinand Cuérel, décédé _____

et de Susanne Marguerite Michon, décédée _____

Les publications ont eu lieu au Sentier & au Brassus le vingt à Villars St Croix &
à Lausanne le vingt-deux septembre mil neuf cent _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

_____ acte du précédent mariage de l'Époux
avec mention du divorce _____

_____ acte de naissance de l'Épouse _____

_____ Promesse de mariage _____

_____ Certificats de publication de _____

Villars St Croix, du Sentier-Brassus & de
Lausanne _____Communiqué: à l'état Civil au
Sentier & de Bussigny _____

Signatures des époux :

David Golay**Henriette Golay**

Signatures des témoins :

Félix Perrot**Perrot** }
Témoins

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 389

Barnaud & Guye

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix huit octobre mil neuf cent _____ mil huit cent quatre vingt

_____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Barnaud, Jean-Ernest, licencié en théologie _____

d'origine française _____ domicilié à Nîmes, de droit à Maramet (Tarn) _____

célibataire _____

né à Beauvoisin (Gard) le vingt-neuf juin _____ mil huit cent soixante-treize _____

fils de Jules Ernest Barnaud, pasteur, _____

et de Léonie Louise Guisard, son épouse, domiciliés à Maramet. _____

2° Guye, Hélène-Marie-Jeanne, sans profession _____

des Bayards (Haute-Garonne) _____ domiciliée à Lussanme _____

célibataire _____

née à Lussanme le vingt-cinq janvier _____ mil huit cent soixante-seize _____

fille de Paul Albert Guye, banquier _____

et de Pauline Charlotte Joséphine Jaurin, son épouse, domiciliés à Lussanme _____

Les publications ont eu lieu à Lussanme, Maramet, Les Bayards & Nîmes les quinze, seize, dix-sept et vingt-deux septembre mil neuf cent _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux _____

Consentement des parents de l'Epoux _____

Promesse de mariage _____

Certificat de publication de Nîmes, _____
Maramet, Les Bayards & Lussanme _____

Permis du Département de Justice & _____
Police avec déclaration de validité. _____

Communiqué : à l'Etat Civil des Bayards _____
& à la Chancellerie & _____

Signatures des époux :

J. Barnaud à Maramet _____

Hélène Barnaud _____

Signatures des témoins :

Paul Barnaud à Maramet _____

M. Chibaud à Lussanme _____

L'officier de l'état civil :

[Signature] _____

N° 390

Houssauer & Gilliet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-huit octobre mil neuf cent _____ mil huit cent quatre-vingt

_____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Houssauer, Louis-Charles*, _____ maréchal _____de Genève _____ domicilié à *Lausanne*, _____

célibataire _____

né à *Plainpalais, Genève* le vingt-trois mai _____ mil huit cent septante-un _____fils de *Frédéric Houssauer, décédé*, _____et de *Josephine Montfort, de Vevey, à Gex (ain) France* _____2° *Gilliet, Marie-Camille*, _____ cuisinière _____de *Maxilly, Haute Savoie* _____ domiciliée à *Lausanne*, _____

célibataire _____

née à *Maxilly* le vingt septembre _____ mil huit cent septante-sept _____fille de *Joseph Gilliet, jardinier* _____et de *Barbe Marie née Cringoz, de Genève, décédée* _____Les publications ont eu lieu à *Lausanne, Genève & Maxilly* les dix-sept, dix-huit et vingt-trois septembre mil neuf cent _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

_____ actes de naissance des Epoux _____

_____ consentement du père de l'Epoux _____

_____ acte de décès de la mère _____

_____ Procès-verbal de mariage _____

_____ Certificats de publication de Genève _____

_____ Maxilly & Lausanne _____

Communiqué : à l'Etat Civil de _____

Genève (B. C.) & à la Chancellerie de _____

Signatures des époux :

*Charles Houssauer**Marie Hausauer*

Signatures des témoins :

Gillet Joseph
Buenoz Emile } à *Lausanne*

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 391

Liard & Sigrist

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-huit octobre mil neuf cent _____ mil huit cent quatre-vingt _____

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Liard, Jules,** Corroyeur

de Villars-Mendraz _____ domicilié à Lausanne

célibataire _____

né à Lausanne le quatorze avril _____ mil huit cent septante-huit

fil de Kéli Liard, Corroyeur à Lausanne

et de Fanny Jenny Aketel, La femme, décédée

2° **Sigrist, Cathérine dite Ida,** Comptable

de Linthal | Glaris | _____ domiciliée à Lausanne

célibataire _____

née à Effoltern a/a. Zurich le quinze août _____ mil huit cent quatre-vingt

fille de Eudolin Sigrist, en Amérique

et de Vérona Bär, La femme à Emmeneta | Glaris |

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Villars-Mendraz & Linthal, les vingt-cinq, vingt-huit & vingt-neuf Septembre mil neuf cent _____.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de
Villars-Mendraz, Linthal & Lausanne

Communiqué : à l'Etat Civil de

Linthal & St Cerges.

Signatures des époux :

Jules Liard
Ida Liard

Signatures des témoins :

Heinrich Teura Bär à Emmeneta
Schmidli Charles à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 392

Cavin et Rod

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-huit octobre mil neuf cent _____ mil huit cent quatre-vingt-

_____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Cavin, Paul, _____ agriculteur _____

de Vucherens _____ domicilié à Sausonne, Châlet à Gobet _____

célibataire _____

né à Epalinges le huit décembre _____ mil huit cent septante-neuf _____

fils de Louis Cavin, décédé _____

et de Jenny née Regamey, sa veuve au Châlet à Gobet _____

2^o Rod, Emma, _____ ménagère _____

de Ropraz, Mézières & Corcelles-le-Joux _____ domiciliée à Sausonne, Châlet à Gobet _____

célibataire _____

née à Ropraz le vingt-trois juin _____ mil huit cent septante-un _____

fille de Jules Rod, décédé _____

et de Elisa née Desmentés, sa femme, décédée _____

Les publications ont eu lieu à Sausonne, Mézières, Vucherens, Corcelles-le-Joux & Ropraz, les vingt-huit, vingt-neuf, trente & trente-un août mil neuf cent _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

_____ actes de naissance des Epoux _____

_____ Promesse de mariage _____

_____ Certificats de publication de _____

_____ Vucherens, Ropraz, Mézières, Corcelles-le- _____

_____ Joux & Sausonne _____

_____ Communiqué: à l'Etat civil de _____

_____ Mondroz, Mézières & Corcelles-le-Joux _____

Signatures des époux :

Paul Cavin

Emma Cavin

Signatures des témoins :

Rod, Jules } à Sausonne

Pilliard Jules } à Sausonne

L'officier de l'état civil :

N° 393

de Siebenthal & Longchamp

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-huit octobre mil neuf cent mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° de Siebenthal, Gustave-François-Louis, *docteur*

de Gessenay | Seine | domicilié à Lausanne,

célibataire

né à Lausanne le dix sept avril mil huit cent quatre-vingt

fils de François Louis de Siebenthal, *appareilleur*

et de Caroline Honesta sa femme, domiciliés à Lausanne

2° Longchamp, Clémentine-Elisa, *femme de chambre*

de Malapalud domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Bottens le vingt-cinq mai mil huit cent quatre-vingt-deux

fille de Pierre François Longchamp, *agriculteur*

et de Marie Madeleine née Longchamp, sa femme, domiciliés à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Gessenay & Malapalud les vingt-neuf & trente septembre mil neuf cent

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Consentement du père de l'Epouse

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Gessenay, Malapalud & Lausanne

Communiqué : à l'Etat Civil de

Gessenay & Bottens.

Signatures des époux :

François de Siebenthal
Elisa de Siebenthal

Signatures des témoins :

Ulysse Fivaz }
Rod. Alex } Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Par jugement du Tribunal de
district de Lausanne, rendu
en date du 28 mars 1928, déclaré
définitif et exécutoire le 27 avril
1928, le mariage inscrit ci-contre
a été dissous par le divorce.
Le Tribunal a fixé à deux ans le
délai pendant lequel l'ancien mari
ne pourra contracter un nouveau
mariage, dès le 27 avril 1928.
Lausanne, le 10 mai 1928.

L'officier de l'état civil :

Le Bailli

N° 394

Rouilly et Bruand

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-neuf octobre mil neuf cent mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o Rouilly, Louis, Coiffeur

de Pomy domicilié à Pomy

Célibataire

né à Pomy le quatre Septembre mil huit cent Septante-six

fils de Pierre Rouilly

et de Rosine née Fauchand, décédée

2^o Bruand, Hélène, Coiffeuse

de Cronay domiciliée à Corcevon

célibataire

née à Chierrens le deux février mil huit cent Septante-neuf

fille de Jean Bruand, décédé

et de Madeleine née Zwyzart, à Corcevon

Les publications ont eu lieu à Cronay, Corcevon & Pomy les dix-huit & dix-neuf
Septembre mil neuf cent

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'Etat Civild'Union

Communiqué: à l'Etat Civil

d'Union, Donnicoye - St-Cierge.

Signatures des époux :

Louis Rouilly
Hélène Rouilly

Signatures des témoins :

Charles Bouquet à Poliez-le-Grand
Ryandry à Lully

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 395

Chessex et Bockberger

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt octobre mil neuf cent _____ mil huit cent quatre-vingt _____

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Chessex, Marc-Émile-Emmanuel-Kenti**, Pharmacien

des Planches (Mentoux) domicilié à Morat

Célibataire

né à Lausanne le six sept décembre _____ mil huit cent Septante-trois,

fils de Georges Jean Louis Chessex, Entrepreneur à Lausanne

et de Marie Georgine Louise née Krieg, la femme _____

2^o **Bockberger, Adelaïde dit Ida**, sans profession,

de Malpatis domiciliée à Lausanne,

Célibataire

née à Genève le douze décembre _____ mil huit cent Septante-quatre

fille de Joseph Bockberger banquier à Lausanne,

et de Adelaïde née Riva, la femme _____

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Les Planches, Morat & Malpatis, les six huit dix-neuf & vingt septembre mil neuf cent _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

attestation de l'Etat Civil de
Morat

Communiqué : à l'Etat Civil de
Mentoux, Solothurn & Morat & Poliez
le Grand

Signatures des époux :

Marc Chessex
Ida Chessex

Signatures des témoins :

L. Oberlin Krieg
J. Bockberger, Prévôt
C. Reug-Chessex

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N^o 396**Dubois & Despraz**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt octobre mil neuf cent _____ mil huit cent quatre-vingt

_____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Dubois, Charles-Louis**, horlogerde **la Roche & de la Chaux-de-Fonds** domicilié à **Lausanne**

célibataire

né à **Cormondrée (Neuchâtel)** le trois juillet _____ mil huit cent septante-trois,fils de **Charles Gustave Dubois**, horlogeret de **Caroline Amanda Quartier-la-Tente**, la femme, domiciliés à **Lausanne**2^o **Despraz, Eugénie**, couturière,de **Vullyens** domiciliée à **Lausanne**

célébataire

née à **Vullyens** le deux février _____ mil huit cent septante-neuffille de **Philippe Despraz**, décedé,et de **Adèle née Durand**, la veuve, à **Lausanne**Les publications ont eu lieu à **Lausanne Vullyens, la Roche & Chaux-de-Fonds** les
vingt & treize septembre mil neuf cent _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Lausanne

la Roche, la Chaux-de-Fonds & Vullyens.

Communiqué: au **la Roche, la Chaux-de-Fonds**de **la Roche & Vullyens.**

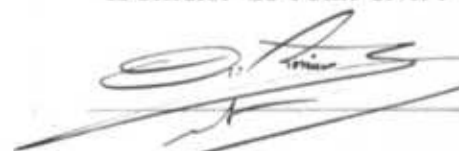
Signatures des époux :

Ch. Dubois**Eugénie Dubois**

Signatures des témoins :

Regamey Paul à Genève**Dubois Edmond** à Lausanne

L'officier de l'état civil :



N° 397

Amaudruz & Thélin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-quatre octobre mil neuf cent mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Amaudruz, Charles-Louis**, négociant,

de Lutry domicilié aux Grands Moulins de Penthuaz

célibataire

né aux Grands Moulins le huit décembre mil huit cent septante-sept

fils de Louis et de Amaudruz domiciliés aux Grands Moulins | Négociant,

et de Emma Dalme née Huguenin domiciliés aux Grands Moulins

2° **Thélin, Adèle-Janny**

de Bieluz-Dijulaz domiciliée à Lausanne

célibataire

née à La Joux le vingt-cinq juin mil huit cent septante-neuf

fille de Adrien François Konzi Thélin, Conseiller d'Etat

et de Adèle née Furman, domiciliés à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lutry, Penthuaz, Bieluz-Dijulaz & Lausanne le huit septembre mil neuf cent

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat Civil de
Canton

Communiqué : à l'Etat Civil de
Lutry, Canton & Echallens.

Signatures des époux :

C. Amaudruz
A. Thélin

Signatures des témoins :

A. Amaudruz à Penthuaz
Thélin à Canton
Thélin

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 398

Mégroz & Pache née Spielé

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-cinq octobre mil neuf cent _____ mil huit cent quatre-vingt-

_____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Mégroz, Eugène-Louis-Alexis, facteur postalde Pancy-le-Jorat domicilié à Lausanneveuf en premières nocces de Ulme née Mercillon dès le vingt-Septembre mil huit cent
quatre-vingt-dix-neufné à Lausanne le cinq décembre _____ mil huit cent septante-deuxfils de Louis-Frédéric Mégroz, vigneron à Pully,et de feue Louise-Julie Guessel, sa femme.2^o Pache née Spielé, Marie-Anne-Elisabeth,de Epalinges domiciliée à Lausanneveuve en premières nocces de Paul-Henri Pache dès le vingt-trois octobre mil huit cent
quatre-vingt-dix-huitnée à Lausanne le huit mars _____ mil huit cent soixante-troisfille de feu Jean Spieléet de Elisabeth Kramer, sa veuve, à LausanneLes publications ont eu lieu à Lausanne, Pancy-le-Jorat & Epalinges le deux et
cinq octobre mil neuf cent _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

_____ actes de naissance des Epoux _____

_____ actes de décès des précédents conjoints _____

_____ Promesse de mariage _____

_____ Certificats de publication de _____

_____ Pancy-le-Jorat, Epalinges & Lausanne _____

Communiqué: à l'Etat civil de _____

_____ Pancy-le-Jorat & Epalinges _____

Signatures des époux :

Mégroz EugèneMégroz Marie

Signatures des témoins :

H. AubertV. Chabaury } Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 399

Truan et Drapel'

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-cinq octobre mil neuf cent _____ mil huit cent quatre-vingt _____

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Truan, Auguste-Charles-Kenzi**, agriculteur

de Vallorbes domicilié à Vallorbes,

célibataire

né à Vallorbes le dix Janvier _____ mil huit cent Septante-quatre _____

fils de Charles Louis Truan, agriculteur

et de Louise née Ruge, domiciliés à Vallorbes,

2° **Drapel', Elise-Adèle-Keniette**, cuisinière

de Leyrin domiciliée à Lussane,

célibataire,

née à Corbayrie le seize Janvier _____ mil huit cent Septante-deux _____

fille de Charles Drapel, agriculteur

et de Emma Keniette Roumoud, domiciliés à Corbayrie

Les publications ont eu lieu à Lussane, Vallorbes & Leyrin, les deux & quatre
Octobre mil neuf cent _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat Civil
de Vallorbes

Communiqué : à l'Etat Civil
de Vallorbes & Leyrin.

Signatures des époux :

Truan Auguste
Drapel' Elise

Signatures des témoins :

[Signatures] } Lussane

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 400

Jordan et Baud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-cinq octobre mil neuf cent — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Jordan, Jéanti, — Typographe —

de Carrouge près Mexières — domicilié à Lausanne —

Célibataire

né à Carrouge le douze octobre — mil huit cent Septante-huit —

fils de Rosine Jordan, domiciliée à Deyern —

et de —

2^o Baud, Eugénie, — Sans profession —

de Corsier — domiciliée à Lausanne —

célibataire

née à Corsier le vingt octobre — mil huit cent Septante-cinq —

fille de Edouard Louis Baud, approuillonnais —

et de Elise Frédérique née Comte, domiciliée à Lausanne —

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Corsier & Carrouge les vingt-cinq & vingt-neuf Septembre mil neuf cent —

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux —

Promesse de mariage —

Certificats de publication de —

Carrouge, Corsier & Lausanne —

Communiqué: à l'Etat Civil —

de Mexières & Corsier —

Signatures des époux :

Henri Jordan

Eugénie Jordan

Signatures des témoins :

Lafont

Ed. Balletto } Lausanne

L'officier de l'état civil :



N° 401

Charles et Bezuchet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-cinq octobre mil neuf cent ~~mil huit cent quatre vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Charles, Kenti-Auguste**, — Coiffeur

de Corcelles & Chavornay domicilié à Laudanne

divorcé de Barbara Sabina née Morell dès le neuf février mil neuf cent

né à Corcelles & Chavornay le douze janvier — mil huit cent quarante-cinq

fils de feu Jean François Charles

et de feu Jeanne Marie née Jodan

2° **Bezuchet, Adèle-Lucie**, — Passementière

de L'Arbergement domiciliée à L'Arbergement

célibataire

née à L'Arbergement le quatorze mai — mil huit cent cinquante-trois

fille de feu Jean Emmanuel Bezuchet

et de feu Marie Suzanne née Walther, sa femme

Les publications ont eu lieu à Laudanne, L'Arbergement & Corcelles & Chavornay
des six, sept & huit octobre mil neuf cent

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

acte de divorce de l'Epouse

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Corcelles & Chavornay, L'Arbergement & Laudanne

Communiqué : à l'état civil de

Chavornay & Signeville

Signatures des époux :

Auguste Charles.
Lucie Charles

Signatures des témoins :

Albertine Bezuchet
Jacard Albert

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 402

Pelet et Pittel née Chavan

Aujourd'hui vingt-sept octobre mil neuf cent _____ mil huit cent quatre-vingt-

_____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

- Nom et profession de l'époux :
- Lieu d'origine et de domicile :
- Etat civil :
- Lieu et date de la naissance :
- Noms, profession et domicile des parents :
- Nom et profession de l'épouse :
- Lieu d'origine et de domicile :
- Etat civil :
- Lieu et date de la naissance :
- Noms, profession et domicile des parents :
- Date des publications :

1° *Pelet, Emile*, _____ *Instituteur* _____

de *Peypes & Ponsens* _____ domicilié à *Lussan* _____

divorcé en premières nocces de *Rose Elise Jaillot* aîs le vingt-neuf août mil huit cent _____
quatre-vingt-dix-neuf _____

né à *Ponsens* le treize novembre _____ mil huit cent quarante-sept _____

fils de feu *Jean Pierre Daniel Pelet* _____

et de *Marie Françoise née Monachon* _____

2° *Pittel née Chavan, Elise-Clémence*, _____

de *Chavan* _____ domiciliée à *Lussan* _____

veuve en premières nocces de *Jacques François Henri Pittet* aîs le huit juillet mil huit _____
cent quatre-vingt-quinze _____

née à *Pully* le huit Septembre _____ mil huit cent soixante-six _____

fille de feu *Jean Louis Chavan* _____

et de *Pauline Rivine née Milliquet*, domiciliée à *Lussan* _____

Les publications ont eu lieu à *Lussan, Chavan, Peypes & Ponsens* les deux _____
quatre et cinq octobre mil neuf cent _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

- _____ *actes de naissance des Epoux* _____
- _____ *Promesse de mariage* _____
- _____ *Certificats de publication de Peypes* _____
& Ponsens, Chavan & Lussan _____
- _____ *acte de décès du 1^{er} mari des Epoux* _____
- _____ *Déclaration de divorce de l'Epoux* _____

Communiqué : à l'Etat Civil de _____
L'Isle & St-Cierges _____

Signatures des époux :

Emile Pelet instituteur
Clémence Pital

Signatures des témoins :

W. Jacard
E. Famban

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N^o 403

Constançon et Bientz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Légitimation de Marthe Bientz née à Luxembourg le 18 août 1893. — Voir acte aux pièces. —

Aujourd'hui vingt-sept octobre mil neuf cent mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Constançon, Adrien-Marc-Louis**, Comptable

de Orbe domicilié à Luxembourg

célibataire

né à Yverdon le vingt-neuf avril mil huit cent soixante-trois

fils de Alfred François Constançon, décédé,

et de Marie née de Miesville de Veure, à Luxembourg

2^o **Bientz, Cathérine**, sans profession

de Reichweiler (maison) Alsace, domiciliée à Luxembourg

célibataire

née à Reichweiler le quinze novembre mil huit cent soixante-trois

fille de Joseph Bientz, décédé

et de Françoise Seiler, la femme, décédée

Les publications ont eu lieu à Luxembourg, Orbe et Reichweiler les premiers, trois et treize Septembre mil neuf cent

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Orbe

Reichweiler et Luxembourg

Communiqué: à l'Etat civil d'Orbe

et à la Chancellerie Orbe

Signatures des époux :

Adrien Constançon
Cathérine Bientz

Signatures des témoins :

6^{em} Pasquier
Auguste Durand

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 404

Daulte et Christin née Felgenhauer:

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Dans sa séance du 13 février 1901 le Conseil d'Etat a ordonné que l'acte ci-contre soit rectifié dans ce sens qu'à la Commune de Neuveville, seule indiquée comme lieu de domicile de l'époux soit ajoutée celle de Bâle.
 L'acte est ainsi rectifié le 28 février 1901.
 Off: de l'Etat civil.

Par jugement rendu le 15 novembre 1894 déclaré caduc le 16 décembre suivant, le Tribunal civil du District de Lausanne a autorisé par le divorce le mariage inscrit ci-contre.

Le divorce a été prononcé en vertu de l'article 108 de la loi fédérale du 24 décembre 1874 sur l'état civil de mariage.

Lausanne le 6 mars 1902.
 Off: de l'Etat civil.

Aujourd'hui vingt-sept octobre mil neuf cent _____ mil huit cent quatre-vingt-

_____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° **Daulte, Alfred,** Architecte

de Neuveville (Berne) de Bâle domicilié à Lausanne

célibataire

né à Bâle le deux octobre _____ mil huit cent septante-quatre

fils de Auguste Eugène Daulte, professeur

et de Charlotte née Kubel, la femme, domiciliés à Bâle

2° **Christin née Felgenhauer, Amalia,** sans profession

de Sainte-Croix _____ domiciliée à Lausanne,

veuve en premières noces de Henri Christian dès le deux Juin mil huit cent quatre-vingt-quatorze

née à Fischenhausen (Baden) le vingt-sept Janvier mil huit cent septante-trois

fille de Jean Jean Felgenhauer

et de Joseph née Kopf, la veuve, à Fischenhausen (Zurich)

Les publications ont eu lieu à Ste Croix-les-Granges, à Neuveville et à Lausanne les cinq et six octobre mil neuf cent _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

acte de décès du mari de l'Epouse

Promesse de mariage

Certificats de publication de Neuveville

Ste Croix-les-Granges et Lausanne

Signatures des époux :

Daulte

A. Daulte

Signatures des témoins :

Anna Maria Gaultier

E. Daulte, Maire / G.

Columbier
 Manufacture

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué: à l'Etat Civil de

Ste Croix et Neuveville.

N° 405

Maurer & Corbaz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt neuf Octobre mil neuf cent _____ mil huit cent quatre-vingt-

_____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Maurer, Frédéric,** _____ Cocher, _____

de Bleicken (Borne) _____ domicilié à Lussane, _____

divorcé en premières nocces de Bertha Zuberbühler dès le quatre novembre mil huit cent quatre-vingt-dix-sept _____

né aux Ponts de Marsèl (Mouchitel) le dix septembre mil huit cent cinquante-sept _____

fils de Jacob Maurer, décédé, _____

et de Elisabeth née Märner, la femme, décédée. _____

2^o **Corbaz, Marie-Félicie,** _____ Cuisinière, _____

de Mont St Lussane _____ domiciliée à Lussane _____

Célibataire _____

née au Mont le premier Juillet _____ mil huit cent soixante-deux _____

fille de François Gabriel Corbaz, décédé, _____

et de Charlotte Marguerite, la veuve, à Lussane _____

Les publications ont eu lieu à Lussane, Bleicken & Le Mont les neuf & dix octobre mil neuf cent. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

_____ Actes de naissance des Epoux _____

_____ Déclaration de divorce de l'Epoux _____

_____ Promesse de mariage _____

_____ Certificats de publication de Bleicken _____

_____ Le Mont & Lussane _____

Communiqué : à l'état civil de _____

_____ Oberdietsbach & Romanet _____

Signatures des époux :

_____ *Maurer Frédéric* _____

_____ *Félicie Maurer* _____

Signatures des témoins :

_____ *Charles Kottaz* _____ }
 _____ *Hénaitte Corbaz* _____ }
 _____ } Lussane

L'officier de l'état civil :

_____ *[Signature]* _____

N° 406

de Benoit et Strolz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Suivant jugement rendu le 18 novembre 1910 déclaré exécutoire le 24 décembre 1910, le Tribunal de district de Berne a autorisé par le divorce le mariage contracté ci-contre.

Le divorce a été prononcé en vertu de l'article 105 de la loi fédérale du 24 décembre 1874.

Lausanne le 26 Décembre 1910.
L'officier de l'état civil

Aujourd'hui trente octobre mil neuf cent _____ mil huit cent quatre-vingt-

_____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° de Benoit, Frédéric-Wolfgang-Edouard, commis de banque

de Berne _____ domicilié à Lausanne, _____

célibataire _____

né à Berne le trente un mai _____ mil huit cent quatre-vingt _____

fil de Georges Frédéric Gottlieb de Benoit, avocat en droit _____

et de Marie Honoré Julie Gertrude de Müller, domiciliés à Berne _____

2° Strolz, Mathilde, _____ sans profession _____

de Altenstadt (Vocauberg) autrichien _____ domiciliée à Lausanne, _____

célibataire _____

née à Berne le quatre septembre (mil huit cent 81) mil huit cent quatre-vingt-un _____

filles de Maximilien Strolz, entrepreneur, _____

et de Anna Louise Tanner, domiciliés à Bâle _____

Les publications ont eu lieu à Berne et à Lausanne, le treize octobre mil neuf cent _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux _____

Consentement des père de l'Epoux _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication de Berne _____

et Lausanne _____

Dispense des publications à Altenstadt _____

Communiqué: à l'Etat Civil de _____

Berne _____

Signatures des époux :

F.W. de Benoit
Mathilde de Benoit

Signatures des témoins :

Werner de Heiger
H. Müller

L'officier de l'état civil:

N° 407

Taillens & Säggermann

67 24
3-
Aujourd'hui trente octobre mil neuf cent _____ mil huit cent quatre vingt _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o Taillens, Jules-Henri, Charcutier
de Laudunne domicilié à Laudunne Chailly
célibataire

né à Chailly le vingt-cinq septembre _____ mil huit cent septante-cinq
fils de françois Elie Taillens, marchand de fromage à Chailly
et de Marianne Pache, sa femme, décédée.

2^o Säggermann, Jeanne-Marguerite, Couturière
de Signau | Berne | domiciliée à Laudunne Chailly
célibataire

née à Chailly le vingt-un novembre _____ mil huit cent septante-sept
fille de Jean Ulrich Säggermann, pépiniériste
et de Jeanne Françoise dite Jenny Buffat, sa femme, domiciliés à Chailly

Les publications ont eu lieu à Signau et à Laudunne les quatre & six octobre mil neuf cent _____

Nom et profession de l'époux :
Lieu d'origine et de domicile :
Etat civil :

Lieu et date de la naissance :
Noms, profession et domicile des parents :
Nom et profession de l'épouse :
Lieu d'origine et de domicile :
Etat civil :

Lieu et date de la naissance :
Noms, profession et domicile des parents :
Date des publications :

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :
_____ Actes de naissance des Epoux _____
_____ Promesse de mariage _____
_____ Certificats de publication de Laudunne & Signau _____

Communiqué : à l'état Civil de _____
_____ Signau _____

Signatures des époux :
Taillens Henri
Taillens Marguerite

Signatures des témoins :
Jean Säggermann à Chailly
J. Panchaux à Genève

L'officier de l'état civil :
[Signature]

N^o 408

Corti & Leberhard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit octobre mil neuf cent mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Corti, Emile**, peintre en bâtiment

de Cusio | Cusin domicilié à Lausanne

célibataire

né à Cusio le dix décembre mil huit cent septante-trois

fils de Placide Corti, ancien tailleur à Cusio

et de feu Florinda Gerosa

2^o **Leberhard, Ida**, cuisinière

de Holzmuhle | Münchenmünster | Bern domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Rapperswil | Bern le douze mai mil huit cent quatre-vingt

fille de feu Nicolas Leberhard

et de Louise née Loder à Rapperswil

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Holzmuhle | Degenstorf & Cusio les neuf dix onze octobre mil neuf cent

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissances des époux

Promesse de mariage

Certificats de publications de Cusio

Holzmuhle & Lausanne

Communiqué : à l'Etat Civil de Cusio

& Degenstorf

Signatures des époux :

Emile Corti
Ida Corti

Signatures des témoins :

Léopold Louis
Jaques Palli } à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 409

Kaller et Blanc

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~huit~~ neuf octobre mil neuf cent ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Kaller, Frédéric-Gottlieb**, graveur lithographe

de Zofingue (Argovie) domicilié à Lausanne,

célibataire

né à Brillman (Argovie) le dix-sept octobre mil huit cent septante-cinq

fils de feu Gottlieb Kaller,

et de Rosina Widmer, à Zofingue.

2^o **Blanc, Marie-Joséphine**, modiste

de Vienna (Bohême) France, domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Vienna le onze décembre mil huit cent septante,

fille de Denis Joseph Blanc, tisseur à Vienna,

et de Pauline Dvergère, domiciliée à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Zofingue, Lausanne & Vienna les dix, treize et quatorze octobre mil neuf cent

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Consentement des père & mère de l'Epoux.

Promesse de mariage

Certificats de publication de Zofingue
Vienna & Lausanne.

Communiqué : à l'Etat Civil de
Zofingue & à la Chancellerie de la

Signatures des époux :

F. Kaller
Marie Blanc

Signatures des témoins :

Blanc Oudin à Pécise
Robert Soretan à Vevey

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 410

Laurent et Chamot

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui premier novembre mil neuf cent _____ mil huit cent quatre vingt _____

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Laurent, Alfred**, _____ *maçon*, _____

de Fey _____ domicilié à Landanne, _____

célibataire _____

né à Fey le seize octobre _____ mil huit cent septante quatre, _____

fils de feu François Laurent _____

et de femme Violette, la veuve, à Landanne, _____

2^o **Chamot, Louise Emma**, _____ *Repassende*, _____

de Morrens _____ domiciliée à Prilly, _____

célibataire _____

née à Morrens le vingt deux _____ mil huit cent septante neuf _____

fille de Jean Louis Chamot, agriculteur à Cour _____

et de feu Anne Françoise Louise née Peitrequin, la femme _____

Les publications ont eu lieu à Landanne, Fey, Morrens et Prilly, les neuf et dix octobre mil neuf cent _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

_____ Actes de naissance des Epoux _____

_____ Promesse de mariage _____

_____ Certificats de publication de _____

_____ Fey, Poliez-le-Grand et Romanel _____

_____ Communiqué: à l'Etat Civil de _____

_____ Romanel, Fey et Poliez-le-Grand _____

Signatures des époux :

Laurent Alfred
Laurent Emma

Signatures des témoins :

Chantier
Peuvigne *Landanne*

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 411

Béboux et Pache Durnssel

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui première novembre mil neuf cent ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Béboux, Louis**, galecier,

de Cully & Lutry domicilié à Lundanne,

veuf en secondes nocces de Louise née Kung âgé le vingt-cinq Janvier mil huit cent quatre-vingt-quatorze,

né à Cully le six octobre mil huit cent cinquante-cinq

fil de Friedrich Béboux

et de Marianne née nicolas, les deux décedés.

2° **Pache née Durnssel, Jeanne Marie**, sans profession,

de Epalinges domiciliée à Epalinges,

veuve de Daniel Vincent Pache âgé le cinq décembre mil huit cent quatre-vingt-dix-huit

née à Bussy le vingt-neuf octobre mil huit cent cinquante,

fille de Jean Pierre Durnssel

et de Marie Suzanne née Magnin, les deux décedés.

Les publications ont eu lieu à Cully, Lutry, Epalinges, Lundanne le quinze octobre mil neuf cent.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

actes de décès des précédents conjoints

Promesse de mariage

Certificats de publication de Epalinges

Cully, Lutry & Lundanne.

Communiqué : à l'Etat civil de

Cully, Lutry & Epalinges.

Signatures des époux :

Louis Béboux

Marie Pache

Signatures des témoins :

Antoine } à Lundanne
Pueyo }

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 412

Favrat et Marguerat

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

71
10-274

Aujourd'hui premier novembre mil neuf cent mil huit cent quatre-vingt
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Favrat, Jean-Samuel*, Charpentier
de Louvain domicilié à Louvain,
célibataire
né à Louvain le deux mars mil huit cent septante-cinq
fils de Jean-François Favrat, aîné,
et de Marie-Louise Kugli, sa femme, décédée.

2° *Marguerat, Louise*, Couturière
de Lutry & Villerot domiciliée à Louvain,
célibataire
née à Louvain le trente août mil huit cent huitante,
fille de Mme Rodolphe Marguerat, ancien menuisier,
et de Suzanne Adèle Augustine née Barand, sa femme, domiciliés à Louvain.

Les publications ont eu lieu à Louvain, Lutry & Villerot, les six et neuf octobre
mil neuf cent.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

- actes de naissance des Epoux
- Promesse de mariage
- Certificats de publication de Louvain
Lutry & Villerot

Signatures des époux :

Favrat Jean
Favrat Louise

Signatures des témoins :

Favrat François
Baudet Auguste à Louvain

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'état Civil de
Lutry & Cully

N° 413

Delitroz et Pudon

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui premier novembre mil neuf cent ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Delitroz, Théophile**, Employé de Commerce

de Ardon (Valais) domicilié à Lausanne

célibataire

né à Vevay le vingt-neuf Mars mil huit cent Septante-quatre

fils de Joseph Delitroz, monteur à Carouge

et de de feu Joséphine née Ducey, sa femme.

2° **Pudon, Julie-Bernardine**, Costurière

de Porrentruy (Bourgogne) domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Stampalais Genève le vingt-un novembre mil huit cent Septante-deux

fille de Louis François Pudon, typographe,

et de Joséphine Julie Fomey, domiciliés à Genève.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Ardon & Porrentruy, les jours
dix-sept, dix-huit, dix-neuf, vingt, vingt-et-un, vingt-deux, vingt-trois
dix-sept Octobre mil neuf cent.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Ardon, Porrentruy - Lausanne

Communiqué : à l'Etat Civil de

Porrentruy & Ardon

Signatures des époux :

Delitroz Théophile

Delitroz Bernardine

Signatures des témoins :

A. Kasser

Richard Schum à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 414

Guillemain & Bataud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

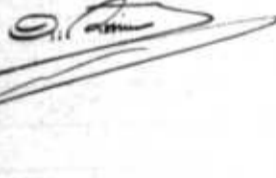
Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement rendu le 26 avril 1907 déclaré exécutoire le 3 juillet suivant le Tribunal civil au district de Mayes a donné par le divorce le mariage inséré ci-contre

Le divorce a été prononcé contre l'époux en vertu de l'art. 46 lettre b de la loi fédérale du 24 Dec. 1874
Lansanne le 12 juillet 1907
L'off. de l'état civil.



Aujourd'hui premier novembre mil neuf cent mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Guillemain, Charles-Constant**, mercier

de Cossigny domicilié à Lansanne

Célibataire

né à Pully le vingt-deux février mil huit cent septante-huit

fil de Charles Louis Guillemain, charbonnier

et de Pauline Caroline Finchette née Kalbfiss, la femme, à Lansanne

2° **Bataud, Julia-Louise**, lingère

de Bussigny & Villars-Tiercelin domiciliée à Bussigny

Célibataire

née à Bussigny le vingt-trois mil huit cent quatre-vingt-trois

filles de Louis Samuel Bataud, ancien négociant

et de Julie Emilie née Eschelet, la femme, domiciliés à Bussigny

Les publications ont eu lieu à Lansanne, Cossigny, Bussigny & Villars-Tiercelin

les treize & quatorze octobre mil neuf cent.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

Consentement du père de l'épouse

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Cossigny, Bussigny, Villars-Tiercelin &

Lansanne

Communiqué: à l'état civil de

Cossigny, Bussigny & Poliez-le-Grand

Signatures des époux :

Guillemain Constant
Guillemain Julia

Signatures des témoins :

Sattas, Ch. A., typographe
Boardpuy les deux à Lansanne

L'officier de l'état civil :



N^o 415

Blanc et Bally

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement rendu le 13 mai 1904
déclaré exécutoire le 10 juin suivant,
le Tribunal civil du district de Lausanne
a dit en son jugement, le mariage institué
ci-dessus.

Le divorce a été prononcé contre le mari
en vertu de l'art. 101 b. de la loi fédérale
du 24 septembre 1874.

Lausanne le 16 juin 1904
L'off. de l'Etat Civil

Aujourd'hui trois novembre mil neuf cent _____ mil huit cent quatre-vingt _____
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Blanc, Edouard-Henri-François**, menuisier
de Lausanne _____ domicilié à Lausanne, _____
célibataire _____
né à Lausanne le dix-sept février _____ mil huit cent septante-deux _____
fils de Henri Blanc, menuisier à Lausanne _____
et de Marie Louise Favre, sa femme, décédée _____

2^o **Bally, Emma**, cuisinière
de Ormont-dessus _____ domiciliée à Lausanne, _____
célibataire _____
née à Ormont le vingt-neuf janvier _____ mil huit cent septante-six _____
fille de Henri-François Bally, décédé _____
et de Marie Joseph Philomène née Vazonne, sa femme, décédée _____


Les publications ont eu lieu à Lausanne - Ormont-dessus, les dix-huit octobre
mil neuf cent _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées :
Actes de naissance des Epoux _____
Promesse de mariage _____
Certificats de publication de
Lausanne - Ormont-dessus _____

Signatures des époux :
Blanc Edouard
Emma Blanc

Signatures des témoins :
Henri Barberis
Vincent Bœllot

L'officier de l'état civil :


Communiqué : à l'Etat Civil
d'Ormont-dessus _____

N° 416

Mazendaz et Agnetti

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trois novembre mil neuf cent mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^{er} Mazendaz, Louis-Henri, médecin

de Mathod domicilié à Lausanne,

Célibataire

né à Morges le vingt octobre mil huit cent soixante-huit

fils de David Louis Mazendaz, décédé

et de Louise Charlotte Salemann, décédée

2^o Agnetti, Aline-Alphonzine, ménagère

de Perdo-Valtravaglia (Côme) Italie domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Salton (Valais) le neuf mars mil huit cent septante-six

fille de Gaspard Agnetti, mineur à St-Triphon

et de Eugénie née Buisson, sa femme, décédée

Les publications ont eu lieu à Mathod - Lausanne, les seize à dix sept octobre mil neuf cent

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Cert: de publication de Mathod

à Lausanne

Dispositif des publications en Italie

Communiqué: à l'Etat Civil

Champvent

Signatures des époux :

Henri Mazendaz

Aline Mazendaz

Signatures des témoins :

Edouard Mazendaz

Félicien Mazendaz à Lausanne

L'officier de l'état civil :



N° 417

Lavanchy et Piclard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix novembre mil neuf cent — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Lavanchy, François-Henri**, agriculteur

de Savigny - Forêt domicilié à Savigny

célibataire

né à Savigny le trente décembre — mil huit cent cinquante-neuf

fils de feu Jean Daniel Lavanchy

et de Marie Louise née Delesert, la veuve, à Savigny

2° **Piclard, Fanny-Anna**, couturière

de Pailly domiciliée à Landanne

célibataire

née à Essetz le seize janvier — mil huit cent septante-six

fille de Henri Edouard Piclard employé de bureau

et de Louise Fanny née Lavanchy domiciliés à Landanne

Les publications ont eu lieu à Savigny, Forêt, Pailly & Landanne les deux quatre et six octobre mil neuf cent

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

certification de l'Etat Civil de Savigny

Signatures des époux :

Lavanchy François-Henri
Anna Lavanchy

Signatures des témoins :

E. Fédard
a. Piclard

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'Etat Civil de Savigny, Forêt & Vieux

N° 418

Dondo et Guigo

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix novembre mil neuf cent _____ mil huit cent quatre-vingt-

_____ par devant l'officier de l'état civil soussigné; ont comparu:

1^o **Dondo, Joseph Daniel Natalino**, marchand de vinde Masio (Alessandria) Italie _____ domicilié à Laudanne, _____

célibataire _____

né à Masio le trentième décembre _____ mil huit cent Septante-six

fils de feu Joseph Dondo _____

et de Thérèse Carotta, sa veuve, à Laudanne _____2^o **Guigo, Delphine Françoise**, _____ modeste _____de Biella (Novare) Italie _____ domiciliée à Laudanne, _____

célibataire _____

née au Castel / Rima / le dix-huit août _____ mil huit cent Septante-six

fille de Joseph Guigo, décédé _____

et de Louise Ramella, sa veuve, à Laudanne, _____Les publications ont eu lieu à Masio, Biella et Laudanne, les vingt-deux et
vingt-sept septembre mil neuf cent _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

_____ actes de naissance des Epoux _____

_____ acte de décès du père de l'Epoux _____

_____ Consentement de la mère. _____

_____ Promesse de mariage _____

_____ Certificats de publication de Masio _____

_____ Biella et Laudanne. _____

_____ Permis du Département de Justice et Police _____

_____ Communiqué: à la Chancellerie etc _____

Signatures des époux :

Joseph DondoDelphine Dondo

Signatures des témoins :

Les SignaturesCharles Bordonettiles deux à Laudanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 419

Martin et Fivaz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix novembre mil neuf cent _____ mil huit cent quatre vingt _____

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Martin, François-Joseph**, employé au D. S.

de **Etagnières** domicilié à **Lausanne**,

célibataire

né à **Annery** le dix-neuf mars _____ mil huit cent septante-huit _____

fils de **François Martin, accide**,

et de **Françoise née Gumi, La Veuve à Etagnières**

2^o **Fivaz, Laure-Alice**, cuisinière,

de **St-Oyens** domiciliée à **Lausanne**

célibataire

née à **La Brévine (Neuchâtel)** le quinze août _____ mil huit cent septante-six _____

fille de **Charles Fivaz, horloger**,

et de **Lina née Augustin-Droz, sa femme, domiciliés à La Brévine**

Les publications ont eu lieu à **Lausanne, Etagnières & St-Oyens**, les neuf, dix & treize octobre mil neuf cent _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des **Epoux**

Promesse de mariage

Certificats de publications de **Etagnières, St-Oyens & Lausanne**

Communiqué : à l'Etat civil de **Etagnières (Echallens) & Genève**

Signatures des époux :

Martin Joseph
Martin Alice

Signatures des témoins :

Passaguer Joseph à Genève
Casimir Martin à Genève

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 420

Meyer et Bischoff

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

74
Aujourd'hui dix-neuf mil neuf cent _____ mil huit cent quatre-vingt _____
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Meyer, Georges Louis, _____ Ingénieur _____

de Schaffhouse, _____ domicilié à Zurich _____

célibataire _____

né à Lausanne le vingt-six août _____ mil huit cent septante-deux _____

fils de Jean Pierre Meyer, ancien, _____

et de Joséphine Valentine Junge, à Chaux, _____

2^o Bischoff, Françoise Adèle Henriette, _____

de Lausanne & Commugny _____ domiciliée à Lausanne _____

célibataire _____

née à Lausanne le deux juin _____ mil huit cent quatre-vingt _____

fille de Charles Justin Bischoff _____

et de Marie Ghislaine, domiciliés à Lausanne _____

Les publications ont eu lieu à Zurich, Schaffhouse, Commugny & Lausanne
les treize, quatorze & quinze septembre mil neuf cent _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'Etat Civil de
Zurich _____

Communiqué: à l'Etat Civil de

Zurich, Schaffhouse, & Coppet _____

Signatures des époux :

G Meyer.
Henriette Meyer

Signatures des témoins :

Edouard Burnand à Zurich
Jeanne Bischoff à Lausanne

L'officier de l'état civil :



8-182

N° 421

Mouron et Perrin née Anet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

7⁵ Aujourd'hui sept novembre mil neuf cent ~~mil huit cent quatre-vingt~~ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Mouron, Eugène-Henri, gendarme de Chardonne domicilié au Brassus célibataire

né à Chardonne le seize janvier mil huit cent septante-cinq fils de Jean Louis Mouron et de Jeanne Louise née Mouron, la veuve, à Chardonne.

2^o Perrin née Anet, Marie-Louise, sans profession de Lausanne domiciliée à Duchy veuve en premières nocces de Ernst Charles Louis Perrin des le onze août mil huit cent nonante-sept

née à Duchy le vingt-trois septembre mil huit cent septante-six fille de Jules Louis Anet, épicière, domicilié à Duchy et de Henriette Adèle Thérèse née Rosset, la femme

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Chardonne, le Brassus & Le Sentier les seize & dix-sept octobre mil neuf cent.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat Civil du Brassus

Signatures des époux :

Eugène Mouron
Louise Mouron

Signatures des témoins :

Maurice Mischler
Maurent les deux à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'Etat Civil du Sentier de Corsier

Imp. H. Vallotton, Gues & Co, rue de la Louve, 2.

N^o 422

de Cronzax et De Mollins

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

76-267
6
Aujourd'hui sept novembre mil neuf cent _____ mil huit cent quatre-vingt-
_____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o de Cronzax, Henri-Meyn Gustave, Ingénieur
de Lausanne _____ domicilié à Lausanne, _____
célibataire _____

né à Lausanne le vingt-huit mars _____ mil huit cent septante-six _____
fils de Féar Emile Charles Marie Adrien Henri-Meyn de Cronzax, Ingénieur
et de Clémence Louise Antonie de la Haye, sa femme, domiciliés à Lausanne
2^o De Mollins, Marie-Blanche-Jeanne, _____
de Lausanne, Moudon & Grandson _____ domiciliée à Lausanne, _____
Célibataire _____

née à Croix (Nord) France, le onze Septembre _____ mil huit cent septante-cinq _____
fille de Samuel Henri Georges Auguste De Mollins, Ingénieur _____
et de Henriette Charlotte Louise Bischoff, sa femme, domiciliés à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Moudon et Grandson, le neuf octobre
mil neuf cent _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées:

_____ actes de naissance des Epoux _____

_____ Promesse de mariage _____

_____ Certificats de publication de _____
Lausanne, Moudon & Grandson _____

Communiqué: à l'Etat Civil de _____
Moudon & Grandson. _____

Signatures des époux :

Blanche de Cronzax

Signatures des témoins :

L'officier de l'état civil :

N° 423

Bessat et Jaquier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit novembre mil neuf cent _____ mil huit cent quatre-vingt-

_____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Bessat, Gustave**, _____ *Mariage*

de Grandvaux & de Lutry _____ domicilié à *Grandvaux*

célibataire

né à *Savigny* le deux décembre _____ mil huit cent *septante-six*

fils de *Charles François Bessat, décédé*

et de *Rosine née Chevalley, sa veuve, à St Aubin (marché)*

2^o **Jacquier, Marie-Mélanie**, _____ *Commerçante*

de *Salvan (Valais)* _____ domiciliée à *Lundanne*

célibataire

née à *Bex* le quinze Janvier _____ mil huit cent *septante-huit*

fille de *Pierre Louis Jacquier, décédé*

et de *Marie Adelaide née Veiffen, sa femme, décédée*

Les publications ont eu lieu à *Lundanne, Salvan, Lutry & Grandvaux*, les *deux*
deux-sept & deux-huit octobre mil neuf cent _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificat de publication de

Grandvaux, Lutry, Salvan & Lundanne

Communiqué: à l'Etat Civil de _____

Cully, Lutry & Salvan

Signatures des époux :

Bessat Gustave
Mélanie Bessat

Signatures des témoins :

Emery Félix } à *Lundanne*
Pueyo

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 424

Loutan et Koch née Bionaz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement rendu le 28 avril 1904 déclaré exécutoire le 8 juin suivant le Tribunal civil du District de Lausanne a dissous par le divorce le mariage interit ci-contre, le divorce a été prononcé contre les deux époux en vertu de l'art. 47 de la loi fédérale du 24 décembre 1874.

Lausanne le 20 juin 1904.

L'Officier de l'Etat civil :

[Signature]

Aujourd'hui huit novembre mil neuf cent _____ mil huit cent quatre-vingt _____

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Loutan Alphonse Remy**, *termeur*

de Chexres | Frébourg | domicilié à Lausanne

divorcé en 2^{es} noces de Marie née Wenger dès le huit mars mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf.

né à Estavayer le huit août _____ mil huit cent soixante-huit

fils de feu Pierre Laviez Loutan

et de feu Philippine Gagnaux

2^o **Koch née Bionaz, Anastasie**, *Cuisinière*

de Grandvaux domiciliée à Lausanne

divorcée en premières noces de Paul Christian Louis Koch dès le vingt-sept avril mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf

née à Aoste | Turin | le premier août _____ mil huit cent soixante-cinq

fille de feu Rosalie Bionaz

et de _____

Les publications ont eu lieu à Chexres, Grandvaux & Lausanne les treize et quatorze octobre mil neuf cent _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Chexres Grandvaux & Lausanne.

Déclarations de divorce des deux Epoux

Communiqué: à l'Etat Civil de

Chexres & Cully

Signatures des époux :

Loutan Alphonse
Koch née Bionaz

Signatures des témoins :

Peuvoye
Loutan } à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 425

Favre et Chevalley

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit novembre mil neuf cent _____ mil huit cent quatre-vingt-

_____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Favre, Charles-Henri-Louis-Samuel*, Employé au télégraphe

de Villars s/Genève _____ domicilié à Landammare _____

célibataire _____

né à Bagnins le dix-sept janvier _____ mil huit cent soixante-dix _____

fils de Jules Louis Alexandre Favre, *avoué*, _____

et de Henriette née Renaud, *La Veuve*, à Landammare _____

2° *Chevalley, Ida*, _____ *Cuisinière* _____

de Puidoux _____ domiciliée à Landammare _____

célibataire _____

née à Chexbres le premier mars _____ mil huit cent soixante-huit _____

fille de Samuel Louis Chevalley, *avoué*, _____

et de Clotilde née Chappuis, *La femme*, *avoué*, _____

Les publications ont eu lieu à Landammare, Puidoux & Villars s/Genève, les dix & huit octobre mil neuf cent _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publications de Villars s/Genève, Puidoux & Landammare _____

Communiqué : à l'Etat Civil de _____

Villars s/Genève & St Saphorin _____

Signatures des époux :

Charles Favre

Ida Favre

Signatures des témoins :

H. Chevalley } à Landammare
H. Booy }

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 426

Morier et Antonin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit novembre mil neuf cent _____ mil huit cent quatre-vingt-

_____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o **Morier, Louis dit Auguste**, Boulanger, _____

de Château-d'Oex _____ domicilié à Lausanne _____

célibataire _____

né à Bex le vingt-sept novembre _____ mil huit cent septante-quatre _____

fils de Jules Louis Morier, Charbonnier _____

et de Henriette née Rapaz, la femme, domiciliés à Bex _____

2^o **Antonin, Marie-Clarice-Pauline**, Sans profession, _____

de Contrey (Valais) _____ domiciliée à Lausanne _____

célibataire _____

née à ~~Cilibatrin~~ Contrey le vingt-huit juin _____ mil huit cent septante-deux _____

fille de Jean Georges Antonin, agriculteur _____

et de Marie Florentine née Vézères, la femme, domiciliés à Contrey _____

Les publications ont eu lieu à Château-d'Oex, L'Écluse, Contrey & à Lausanne
les douze et treize octobre mil neuf cent _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication de Château-

d'Oex, L'Écluse, Contrey & Lausanne _____

Communiqué: à l'Etat Civil de

Château-d'Oex & Contrey _____

Signatures des époux :

Louis dit Auguste Morier _____

Clarice Morier _____

Signatures des témoins :

Mottaz Jules _____

Benoit Charles } Lausanne _____

L'officier de l'état civil :

N° 427

Mottaz et Pahud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit novembre mil neuf cent — mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Mottaz, Jules-Emile, *leulanger,*

de Syens & Montprevezes domicilié à Lussanme,

célibataire

né à Menam le trois avril — mil huit cent Septante-huit

fil de feu Henri Samuel Mottaz

et de feu Louise Boyard

2° Pahud, Marie-Alice, *sans profession,*

de St-Cerges domiciliée à Lussanme

célibataire

née à Lussanme le trois mars — mil huit cent Septante-huit

filles de Auguste Pahud, menuisier,

et de Augustine Josephine Louise née Berthet, la femme, domiciliés à Ganges-Marnand

Les publications ont eu lieu à Lussanme, Mondon, St-Cerges & Montprevezes les treize & quinze octobre mil neuf cent

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Syens, Montprevezes, St-Cerges & Lussanme

Signatures des époux :

Mottaz Jules

Mottaz Alice

Signatures des témoins :

Maurice Perret

Charles Benoit } à Lussanme

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'Etat Civil de

Mondon, Lussanme & St-Cerges.

N° 428

Germain et Dony

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit novembre mil neuf cent mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Germain, Ulrich,**

Monsieur célibataire,

de Göttschans Hauptweil (Schuyvie)

domicilié à Lausanne,

célibataire

né à Stedrichen Hauptweil le cinq août mil huit cent soixante-six

fils de Emilie Verna Germain, domiciliée à Stedrichen

et de

2^o **Dony, Marianne,**

femme de chambre

de Assens

domiciliée à Lausanne,

célibataire

née à Assens le vingt-deux octobre mil huit cent soixante-six

fille de feu François David Isaac Dony

et de Lisette née Baudet, de Veve, à Lausanne,

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Assens & Göttschans, les dix & dix-sept octobre mil neuf cent.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Göttschans, Assens & Lausanne

Communiqué: à l'Etat Civil de

Hauptweil & Echallens.

Signatures des époux :

*Ulrich Germain**Marianne Germain*

Signatures des témoins :

*Emil Gerweiler**Marguerite Cordier* } à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 429

Jordan et Paris

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit novembre mil neuf cent ~~_____~~ mil huit cent quatre-vingt-
_____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o Jordan, Victor-David, Jardinier

de Mézières domicilié à Lausanne,

célibataire

né à Aigle, le dix-sept Septembre _____ mil huit cent Septante-dix

fils de Jacques Emmanuel Jordan, agriculteur

et de Elisabeth Pulver, sa femme, domiciliés à Aigle

2^o Paris, Eugénie-Emma, Ouvrière de fabrique,

de Aigle, Leysin & Corbeyrier domiciliée à Lausanne,

Célibataire

née à Aigle le deux novembre _____ mil huit cent Septante-trois,

fille de Louis Abram Paris, vigneron, à Epesses,

et de Marie Louise Chavel, sa femme, décédée

Les publications ont eu lieu à Aigle, Leysin, Corbeyrier, Mézières & Lausanne,
les quatre, cinq & six octobre mil neuf cent _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Lausanne

Mézières, Aigle, Leysin & Corbeyrier.

Communiqué : à l'Etat Civil de

Mézières, Aigle, Leysin

Signatures des époux :

Victor Jordan

Emma Jordan

Signatures des témoins :

René Jordan } Lausanne
Victor Jordan }

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Par jugement du Tribunal de...
district de Vevey, rendu
en date du 3 mai 1923, déclaré
définitif et exécutoire le 5 juillet
1923, le mariage inscrit ci-contre
a été dissous par le divorce.

Le Tribunal a fixé à un an... le
délai pendant lequel le marié...
ne pourra... contracter un nouveau
mariage.

Lausanne, le 20 juillet 1923.

L'officier de l'état civil:

B. Ballif

N° 430

Béranek et Vallotton

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui neuf novembre mil neuf cent mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Béranek, Léon-Etienne, comptablede Donatye domicilié à Lutrycélibatairené à Lausanne le quatorze août mil huit cent soixante-neuffils de Adam Georges Béranek, décédé,et de Louise Emile Thelin, décédée,2° Vallotton, Mathilde-Elisa, sans professionde Vallorbes domiciliée à LausanneCélibatairenée à Vallorbes le vingt-trois décembre mil huit cent soixante-huitfille de Alfred Lucien Vallotton, décédé,et de Félicie Rosa Marguerite née Vallotton, de Vevey, à LausanneLes publications ont eu lieu à Lausanne, Lutry, Vallorbes & Donatye, les neuf, dix & onze octobre mil neuf cent

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'Etat Civil de
Lutry

Communiqué: à l'Etat Civil de
Yverches, Lutry & Vallorbes

Signatures des époux :

Béranek
M. Béranek

Signatures des témoins :

E. Béranek
G. Vallotton

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 431

Champod et Buffe

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui neuf novembre mil neuf cent mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Champod, Jules, architecte,

de Bullet domicilié à Lausanne

célibataire

né à Yverdon le neuf novembre mil huit cent septante-trois

fil de feu Louis Albert Champod

et de Louise Julie née Vignat, sa veuve, à Yverdon,

2° Buffe, Sophie Zélie, costumière,

de Audenne domiciliée à Lausanne,

célibataire

née à Lausanne le quatorze avril mil huit cent septante-deux

fille de feu Jean Louis Buffe

et de Sophie Zélie née Aubert, sa veuve, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Audenne & Bullet, les seize, dix-sept & dix-huit octobre mil neuf cent.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publications de

Bullet, Audenne & Lausanne

Communiqué : à l'Etat Civil de

Bullet & Audenne.

Signatures des époux :

Jules Champod
Sophie Champod

Signatures des témoins :

Oscar Oulevay
Léon Brong

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 432

Quiblier et Ticon

9-330

Aujourd'hui quatorze novembre mil neuf cent mil huit cent quatre-vingt- par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux :

1° Quiblier, Louis, Pilote à la Compagnie de navigation

Lieu d'origine et de domicile :

de Messery (H^e Savoie) domicilié à Suchy

Etat civil :

veuf de Joséphine Ticon née le quatorze février mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf

Lieu et date de la naissance :

né à Messery le vingt-huit juillet mil huit cent soixante-cinq

Noms, profession et

fils de Guézin Quiblier, Cultivateur à Vernier (H^e Savoie)

domicile des parents :

et de Marie Jeanzinge, sa femme, décédée

Nom et profession de l'épouse :

2° Ticon, Marie, Emplumière

Lieu d'origine et de domicile :

de Sciez (Haute Savoie) domiciliée à Sciez

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Sciez le quatorze mars mil huit cent septante-quatre

Noms, profession et

fille de François dit Eugène Ticon, décédé

domicile des parents :

et de Marie Jacqueline, sa veuve, à Sciez

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Messery & Sciez, les seize & vingt-un octobre mil neuf cent

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des époux - acte de décès de la femme de l'époux - Dispense d'alliance - Consentements ou actes de décès des parents des époux - Promesse de mariage - Certificats de publication de Messery, Sciez & Lausanne - Déclaration de validité - Permis du Département de Justice & Police

Communiqué : à la Chancellerie Cantonale

Signatures des époux :

Quiblier Louis
Ticon Marie

Signatures des témoins :

J. Cuénoud
Henri Chamois

L'officier de l'état civil:

[Signature]

Par lettre de bourgeoisie reçue... Galay, notaire, à Lausanne le 21 mars 1921, et visée par le Conseil d'Etat dans le délai légal. Marie Quiblier née Ticon, épouse de Louis, mentionnée ci-contre, a été reçue dans sa famille, au nombre de bourgeois de la commune de Lausanne. Le 4 mars 1921. L'officier de l'état civil: Guat

N° 433

Benz et Ritter

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze novembre mil neuf cent — mil huit cent quatre-vingt —

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Benz, Paul Eugène Robert,** négociant

de Bienne domicilié à Bienne

célibataire

né à Bienne le deux Septembre mil huit cent Septante-trois

fils de Robert Benz, ~~adida~~

et de Sophie Ida née Bessler, à Bienne

2° **Ritter, Marie Louise Lucie,**

de Neuchâtel domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Lausanne le quinze décembre mil huit cent Septante-huit

fille de Louis Emile Ritter, maître d'hôtel, à Lausanne

et de feu Charlotte Emma Fanny née Gerber, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Bienne & à Lausanne les dix & neuf octobre mil neuf cent.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat Civil de Bienne

Signatures des époux :

Paul Benz
Marie Benz

Signatures des témoins :

Robert Benz
Ch. Landry

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'Etat Civil de Bienne

Par jugement rendu le 9 avril 1913 déclaré exécutoire le 25 avril suivant le Tribunal civil de Bienne a divorcé par le divorce le mariage mis en cause.

Le divorce a été prononcé en vertu de l'art. 142, C.C.S. Lausanne le 27 avril 1913 L'Officier de l'Etat-civil: *H. Léchaut*

Imp. H. Vallotton, Goux & Co., rue de...

N° 434

Fotnerod et Jordan

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze novembre mil neuf cent mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o **Fotnerod, Fritz**, *Charbon*,de *Aranches* domicilié à *Luxembourg*

célibataire

né à *Aranches* le *premier novembre* mil huit cent *cinquante-deux*fils de *feu Louis Emmanuel Fotnerod*et de *feu Rosalie née Ohmerd, la femme*2^o **Jordan, Marie-Césaire-Elizabeth**, *Cuisinière*,de *Orsières (Valais)* domiciliée à *Luxembourg*

célibataire

née à *Orsières* le *vingt-neuf août* mil huit cent *septante-sept*fille de *Frédéric Nicolas Jordan, agriculteur*et de *Marie Philomène née Maillard, la femme, à Orsières*Les publications ont eu lieu à *Luxembourg, Aranches & Orsières* les *vingt-trois & vingt-quatre octobre* mil neuf cent

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

*Actes de naissance des Epoux**Promesse de mariage**Certificat de publication de Aranches Orsières & Luxembourg*

Communiqué: à l'Etat Civil de

Aranches & Orsières

Signatures des époux :

Fotnerod Fritz
Césaire Jordan

Signatures des témoins :

Buffat Et
Blancin } *Luxembourg*

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 435

Martin et Favrat

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

77

Aujourd'hui quinze novembre mil neuf cent mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Martin, Aimé**, Employé à la Colonie de l'Orbe

de Froideville domicilié à Orbe

célibataire

né à Montheron d'Orbanne, le treize mars mil huit cent septante-deux

fil de Auguste Louis Martin, agriculteur à Montheron

et de Julie née Bovey, sa femme, décédée

2^o **Favrat, Lina**, Couturière

de Lussanne domiciliée au Châlet à Gobet

célibataire

née à La Vallée d'Orbanne, le vingt dix mai mil huit cent septante-trois

filles de Jean Louis Favrat, agriculteur

et de Jenny née Pêche, sa femme, domiciliés au Châlet à Gobet

Les publications ont eu lieu à Lussanne, Orbe & Froideville, les treize, quatorze & quinze octobre mil neuf cent.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

attestation de l'Etat Civil d'Orbe

Signatures des époux :

Aimé Martin

Lina Martin

Signatures des témoins :

J. Favrat à Cuarnens

H. Martin à Montheron

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'Etat Civil de

Police de Grand Orbe

N° 436

Gillet et Auberson

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze novembre mil neuf cent — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Gillet, Charles-Frédéric,**

Voyageur de Commerce

de Chardonnay / Moiry

domicilié à Lausanne

célibataire

né à Lausanne le deux août

mil huit cent septante-neuf

fils de François Samuel Gillet, d'ail

et de Emma Julie Cheneaux, la femme, d'ail

2° **Auberson, Jenny-Rosine,**

Garde malades

de Estérines & de Gressy

domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Baulmes le deux Janvier

mil huit cent quatre-vingt-deux

fille de Charles François Auberson, agriculteur à Baulmes

et de Marie Anzely née Gallet, la femme

Les publications ont eu lieu à Gressy, Estérines & Chardonnay, le vingt-sept

vingt-huit octobre mil neuf cent.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Contentement du père de l'Epouse

Publications à Chardonnay, Estérines

Gressy & Lausanne.

Signatures des époux :

Charles-Frédéric Gillet

Jenny-Rosine Gillet

Signatures des témoins :

H. Chant

Rod. Chies

L'officier de l'état civil :

Communiqué: à l'Etat Civil de

Villars / vers Yverdon & Belmont.

Par jugement rendu le 10 Sep-
tembre 1903 adhérent définitif et exécutoire
le 12 Décembre suivant, le Tribunal civil
du district de Lausanne a dit sans appel
divorcé le mariage susdit ci-dessus.

Le divorce a été prononcé contre
le mari, en vertu de l'art. 106 lettre b/
de la loi fédérale du 24 Décembre 1874.

L'Epoux ne pourra contracter
un nouveau mariage avant le délai
de deux ans à compter du jour où le jugement
est devenu définitif.

Lausanne le 12 Dec. 1903.

L'off. de l'Etat civil

N° 437

Pointet et Bolens

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze novembre mil neuf cent — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° **Pointet, Eugène-Louis-Marc**, Plâtrier peintre

de Vaumarcus - Verdax | Neuchâtel | domicilié à Lausanne,

célibataire

né à Lausanne le seize août — mil huit cent septante-huit

fils de Samuel Marc Pointet, décédé,

et de Charlotte Charbrier, sa veuve, à Lausanne

2° **Bolens, Isabelle**, Couturière,

de Provence — domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Lausanne le vingt-deux juin — mil huit cent septante-sept

fille de David Bolens, Vendeur,

et de Lucie Cornuz, sa femme, domiciliés à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, St-André & Provence, les neuf, dix & treize octobre mil neuf cent.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Vaumarcus, Provence & Lausanne

Signatures des époux :

Eugène Pointet

Isabelle Pointet

Signatures des témoins :

Louis Perron

David Bolens

L'officier de l'état civil :

Communiqué : à l'Etat Civil

de St-André & Provence

N° 438

Meyer et Haller

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze novembre mil neuf cent — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Meyer, Emile, Comptable

de Ulmiz (Subotany) domicilié à Landanne,

célibataire

né à Ulmiz le neuf février mil huit cent Septante-Sept

fils de feu Jacob Meyer

et de feu Maria Knopf née Sommer

2^o Haller, Emma, sans profession

de Reinwyl (Kulm) (Argovie) domiciliée à Landanne

Célibataire

née à Unter-Enfelden (Argovie) le quatorze novembre mil huit cent Septante-Dix

fille de Jean Haller, tailleur de pierres

et de Anna née Flick, domiciliés à Menziken (Argovie)

Les publications ont eu lieu à Reinwyl, Landanne & Ulmiz, les vingt-dix, vingt-sept et vingt-huit octobre mil neuf cent.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Ulmiz, Reinwyl & Landanne

Communiqué: à l'Etat Civil

de Buchselen & Reinwyl.

Signatures des époux :

Meyer Emil.

Emma Haller

Signatures des témoins :

Meyer Wilhelm à S. Sulpice
Sommer Gottfried à Landanne

L'officier de l'état civil :



N° 439

Sulzberger et Rusillon

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze novembre mil neuf cent mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Sulzberger, Adolphe-Rodolphe**, *Belier*

de *Franenfeld | Thurgovie* domicilié à *Lausanne*,

célibataire

né à *Lausanne* le onze juillet mil huit cent *Septante-cinq*

fil de feu *Albert Sulzberger*

et de *Emma Sophie Dur, sa veuve, à Lausanne*

2^o **Rusillon, Emilie-Alice-Adeline**, *modiste*

de *Belmont | Neuchâtel* domiciliée à *Lausanne*

Célibataire

née à *Lausanne* le treize septembre mil huit cent *Septante-deux*

filles de feu *Louis Charles André Rusillon*

et de *Adèle Marie Louise Payot, sa veuve, à Lausanne*

Les publications ont eu lieu à *Lausanne, Belmont & Franenfeld*, les vingt-neuf
 quinze septembre et deux octobre mil neuf cent.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Franenfeld, Belmont & Lausanne

Communiqué : à l'Etat Civil de

Franenfeld & Belmont

Signatures des époux :

Ad. Sulzberger

Alice Sulzberger

Signatures des témoins :

Otto Dur

Ed. Rusillon } *à Lausanne*

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 440

Farnacht et Martin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt novembre mil neuf cent mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Farnacht, Charles-Frédéric-Constantine**

de Montelier | Filbourg | domicilié à ^{employé à la C^{ie} industrielle de Louvain} Louvain

célibataire

né à Sâles | Châteaud | le dix décembre mil huit cent septante quatre,

fil de François Samuel Daniel Farnacht boucher à Montreux

et de feu Catherine Joséphine Rosette née Chotier

2° **Martin, Alice,**

de Rossinière domiciliée à Louvain

célibataire

née à Orignol, le dix septembre mil huit cent septante

filles de Aimé David Martin vigneron

et de Camille Madelaine Drapel, du femme, domiciliée à Orignol

Les publications ont eu lieu à Montelier, Rossinière & Louvain les vingt-six & vingt-sept novembre mil neuf cent.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Montelier, Rossinière & Louvain

Communiqué: à l'Etat Civil de

Mont & Rossinière

Signatures des époux :

Farnacht Charles

Farnacht Alice

Signatures des témoins :

Orsère Centrene

Maurice les deux à Louvain

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Par jugement du tribunal du district de Louvain, du 26 juin 1913, déclaré définitif et exécutoire le 8 septembre 1913, le mariage déposé ci-contre a été dissous par le divorce. Le divorce a été prononcé en application des articles 137 et 138 du Code civil suisse et il a été interdit au mari de se remarier avant l'expiration de trois ans.

Louvain, le 26 septembre 1913.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Revisé le 30 Sept 1913.

N^o 441

Béboux & Senn

Nom et profession de l'époux :

Aujourd'hui vingt novembre mil neuf cent — mil huit cent quatre-vingt — par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:
1^o **Béboux, Charles,** — Employé de bureau

Lieu d'origine et de domicile :

de Epalinges et Belmont — domicilié à Lausanne,

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Epalinges le vingt Septembre — mil huit cent septante-neuf —

Noms, profession et

de Emma Béboux, à Châtel St Denis | Fribourg |

domicile des parents :

et de

Nom et profession de l'épouse :

2^o **Senn, Maria-Catherine,** — tailleur

Lieu d'origine et de domicile :

de Densbâren | Argovie | — domiciliée à Epalinges,

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Bollmingen | Bâle | le trois décembre — mil huit cent huitante —

Noms, profession et

fille de Henri Senn, décédé,

domicile des parents :

et de Marie Catherine Gädler, à Oberwyl | Bâle |

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Densbâren, Epalinges & Belmont
les vingt-huit, trente octobre & premier novembre mil neuf cent.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Consentement de la mère de

l'Epouse

Certificats de publication de

Epalinges, Belmont, Densbâren &

Lausanne

Communiqué: à l'Etat Civil

de Densbâren, Epalinges & Pulley

Signatures des époux :

Ch Béboux

Katharina Béboux

Signatures des témoins :

Fleury

Béboux emp. postal

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 442

Matthey & Bonard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-un novembre mil neuf cent ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Matthey, Louis**, employé au Chemin de fer de Tartegnins, Le hoch & La Brévine — domicilié à Vallorbes, célibataire

né à Bière le vingt-cinq février mil huit cent septante-huit
fils de Eugène Samuel Jules Etienne Matthey, décédé,
et de Fanny Louise Laure Ozolat, domiciliée à Vallorbes,

2^o **Bonard, Augustine**, sans profession,
de Croz & Romainmôtier — domiciliée à Croz — célibataire

née à Croz le six avril mil huit cent septante-six
fille de Louis Henri Justin Bonard, décédé,
et de Rosalie Elise née Maîtres, domiciliée à Croz

Les publications ont eu lieu à Vallorbes, Croz Romainmôtier, Le hoch, La Brévine & Tartegnins les seize, dix-sept & dix-neuf octobre mil neuf cent

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'Etat Civil de Vallorbes.

Signatures des époux :

Matthey Louis
Augustine Matthey

Signatures des témoins :

Mairent
Luisanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué: à l'Etat Civil de Gilly, Le hoch, La Brévine, Vallorbes & Romainmôtier.

N° 443

Cordey & Meylan

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt deux novembre mil neuf cent — mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Cordey, François-Émile-Louis**, *docteur*

de *Lutry* domicilié à *Sausanne*

célibataire

né à *Pully* le vingt-cinq Juin — mil huit cent septante-cinq

fil de *François Louis Cordey*, employé au *Pénitencier*

et de *Rosette Sophie* née *Roy*, *du femme*, domiciliée à *Sausanne*

2^o **Meylan, Rachel-Elizabeth**,

de *Cheriv* domiciliée à *Sausanne*

célibataire

née au *Brassus* le vingt-huit Mai — mil huit cent septante-deux

filles de *Charles Ami Meylan*, *hôte* au *Brassus*

et de *Anna Henriette* née *Lecoultre*, *du femme*, *décédée*

Les publications ont eu lieu à *Sausanne*, au *Sentier*, au *Brassus* & à *Lutry*, les
vingt-trois & vingt-quatre octobre mil neuf cent

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Lutry, Le Sentier, Le Brassus

Sausanne

Communiqué : à l'Etat Civil du

Sentier & de Lutry

Signatures des époux :

F. Cordey

Rachel Meylan

Signatures des témoins :

Auguste Girard
à St-Paul

A. Chervin
à Sausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 444

Cordey et Giciens

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-deux novembre mil neuf cent - mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Cordey, Georges**, Menuisier

de Lutry domicilié à Lausanne,

célibataire

né à Pully le vingt juillet mil huit cent septante-huit

fils de François Louis Cordey, employé au Pénitencier,

et de Rosette Sophie née Roy, de femme, à Lausanne,

2° **Giciens, Elise-Louise**, Contuseuse,

de Etoy domiciliée à Lausanne,

célibataire

née à Lausanne le vingt-neuf novembre mil huit cent septante-trois,

fille de Henri Antoine Giciens, garde Champêtre,

et de Louise Françoise Moyaer, de femme, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne Etoy & Lutry, les vingt-trois & vingt-quatre octobre mil neuf cent

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

Promesses de mariage

Certificats de publication de

Lutry, Etoy & Lausanne

Signatures des époux :

G. Cordey
Elise Cordey

Signatures des témoins :

Auguste Giciens à St-Prix
A. Chériq à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'Etat Civil de

Lutry & St-Prix

Par jugement du 9 juin 1913 déclaré définitif et exécutoire le 21 août 1913 le Tribunal du district de Lausanne a déclaré par le divorce le mariage inscrit ci-contre.

Le divorce a été prononcé contre le mari en application de l'article 138 du C.C.S.

Le mari ne pourra se remarier avant un délai de deux ans

Lausanne le 1^{er} septembre 1913

L'officier de l'état civil:

H. Léchaut

N° 445

Blanc et Paget

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt deux novembre mil neuf cent ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Blanc, David-Louis,** Patelier,

de Belmont et Lussanne, domicilié à Lussanne, Duchy

célibataire

né à Duchy le vingt deux juin mil huit cent Septante sept

fils de feu David Louis Blanc,

et de Marianne Sabud, sa veuve, à Duchy

2^o **Paget, Eugénie-Adelaïde-Louise,**

de Sainte Croix domiciliée à Lussanne

célibataire

née à Lussanne le vingt cinq février mil huit cent Septante

fille de feu Louis Henriette Paget

et de

Les publications ont eu lieu à Belmont, St Croix les Granges & Lussanne
les premiers & trois novembre mil neuf cent.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Belmont, St Croix les Granges & Lussanne

Communiqué : à l'Etat Civil

de Pully & St Croix

Signatures des époux :

Blanc Louis

Blanc Eugénie

Signatures des témoins :

Prinetti

Vissinani Jules } Duchy

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N^o 446

Gonet & Delisle

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-deux novembre mil neuf cent — mil huit cent quatre-vingt —
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Gonet, Alexis-Marius-Louis**, — *bourgeois* —

de *Vuarnet* — domicilié à *Lausanne* —

célibataire —

né à *Lausanne* le *vingt-un* *mois* — mil huit cent *septante-cinq* —

fil de *feu Alexis Gonet* —

et de *Marie Louise née Testuz, sa veuve, à Lausanne*, —

2^o **Delisle, Henriette-Pauline**, *sans profession*, —

de *Lausanne*, — domiciliée à *Lausanne*, —

célibataire —

née à *Lucens* le *vingt-un* *Juillet* — mil huit cent *septante-cinq* —

filie de *Henri Jules Delisle, cafetier* —

et de *Louise Henriette née Dégler, sa femme, domiciliés à Lausanne* —

Les publications ont eu lieu à *Lausanne & Vuarnet* le *deux* *octobre* mil neuf
cent —

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de
Vuarnet & Lausanne

Communiqué: à l'Etat Civil

de *Vuarnet*

Signatures des époux :

A. Gonet
P. Gonet

Signatures des témoins :

Léon Cuéret
Henri Lierden } *Lausanne*

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 447

Bachmann & Heiz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-quatre novembre mil neuf cent mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Bachmann, Johannes**, Cordonnier

de Bierzmühlten (Gene) domicilié à La Sarraz,

célibataire

né à Bely le vingt-un Janvier mil huit cent cinquante-quatre,

fils de Christian Bachmann, décédé,

et de feue Anna Bohren, sa femme,

2° **Heiz, Anna**, Couturière

de Menzihen (Argovie) domiciliée à Clarens,

célibataire

née à Staffelbach (Argovie) le dix-sept Juin mil huit cent cinquante

fille de Johannes Heiz, assésé,

et de Anna née Duller, domiciliée à Clarens.

Les publications ont eu lieu à Menzihen, Le Châtelard, Zimmerwald & La Sarraz les dix-huit, dix-neuf & vingt octobre mil neuf cent

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'Etat Civil de La Sarraz

Signatures des époux :

J. Bachmann
Anna Bachmann

Signatures des témoins :

O. Friso
M. W. G. J. à Lausanne

L'officier de l'état civil :

Communiqué : à l'Etat Civil de Zimmerwald, La Sarraz, Menzihen & Montreux

Rossier
recept

N° 448

Pahud & Gavillet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~vingt quatre novembre mil neuf cent mil huit cent quatre vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Pahud, Jules,** agriculteurde Eyens domicilié à Eyens

célibataire

né à Bucher le dix neuf Janvier mil huit cent septante troisfils de Frédéric Pahud agriculteuret de Julie née Mettaz à Eyens2^o **Gavillet, Hélène Anna,**de Pency & de Vucherens domiciliée à Eyens

célibataire

née à Eyens le dix sept octobre mil huit cent septante cinqfille de Jean Pierre Gavillet agriculteuret de Rosine née Bétan à EyensLes publications ont eu lieu à Eyens, Vucherens & Pency, les première, deux & trois novembre mil neuf cent

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

subrogation de l'officier de
l'état civil de St Cierges_____

_____Communiqué: à l'état civil de
St Cierges, Pency & Mondon

Signatures des époux :

Jules Pahud
Anna Pahud

Signatures des témoins :

Pency }
Maurent } à Lussance

L'officier de l'état civil :

Rossier
reçoit

N° 449

Pache et Thomas

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt sept novembre mil neuf cent — mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o **Pache, Paul Charles Louis,** négociant,

de Epalinges domicilié à Lausanne

célibataire

né à Pully le vingt Septembre — mil huit cent Septante sept

fils de Paul Henri Pache, décédé

et de Julie Charlotte Dupont née Barbey la femme, décédée

2^o **Thomas, Aurélie-Émilienne,** modiste,

de Chézery / Deux Rives / Suisse, domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Chézery le quinze août — mil huit cent Septante cinq

fille de Michel Thomas, décédé

et de Marie Girard, sa veuve, domiciliée à Chézery

Les publications ont eu lieu à Epalinges, Lausanne & Chézery, le trois & quatre novembre mil neuf cent.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Consentement de la mère de l'épouse

actes de décès du père

Promesse de mariage

Certificats de publication de Epalinges,

Lausanne & Chézery

Communiqué: à l'Etat Civil de

Epalinges & à la Chancellerie de

Signatures des époux :

P. Pache
A. Pache

Signatures des témoins :

H. Jussot
H. Jussot *J. Jussot*

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 450

Maget et Rouillé'

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

légitimation de Henri Louis
Rouillé, né à Paris 14^e arr^t le 18 novembre
1894. _____
voir aux pièces. _____

Aujourd'hui vingt-huit novembre mil neuf cent mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Maget, Georges-Alexandre**, architecte,

de l'Isle domicilié à Landanne,

célibataire

né à Landanne le cinq Septembre _____ mil huit cent septante-deux

fils de Auguste Samuel Maget, décédé,

et de Aloïsa Antoinette du femme, décédée

2^o **Rouillé, Françoise-Joséphine-Marie dite Francine**

de Moncontour (Côtes du Nord) France domiciliée à Landanne

célibataire

née à Moncontour le vingt-sept mai _____ mil huit cent septante-quatre

fille de feu Louis Rouillé

et de Julie née Lamoë, sa veuve, à Moncontour

Les publications ont eu lieu à Landanne, l'Isle & Moncontour les vingt & vingt-

un Octobre mil neuf cent _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

Consentement de la mère de l'Epouse

Acte de décès du père.

Promesse de mariage.

Certificats de publications de

l'Isle, Moncontour & Landanne

Communiqué: à l'Etat-Civil de

l'Isle & à la Chancellerie de

Signatures des époux :

Maget
G. Maget

Signatures des témoins :

Francis navel
Moutin } à Landanne.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 451

Gauchat & Nätwyler
née Schaller

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-neuf Novembre mil neuf cent — ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Gauchat, Charles-Auguste,**

de Lignières (neuchâtel) domicilié à Lausanne, desperrière

divorcé en 3^e noces de Josephine Elisa Corbaz dès le vingt-quatre mai mil huit cent quatre-vingt-quatorze.

né à Lignières le deux août mil huit cent quarante-trois

fil de Louis Alfred Gauchat, décédé,

et de Marie Louise née Jumeot, la femme, décédée

2° **Nätwyler née Schaller, Marguerite,** commerçante

de Ostingen (Argovie) domiciliée à Lausanne,

divorcée en 2^e noces de Jean Rodolphe Nätwyler dès le cinq mai mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf

née à Kappelen | Berne le deux Septembre mil huit cent cinquante-deux

fille de Jean Schaller, décédé

et de Elisabeth née Beer, la femme, décédée

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Lignières & Ostingen, les dix & dix-neuf
novembre mil neuf cent.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Déclarations de divorce

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Lignières, Ostingen & Lausanne

Communiqué : à l'Etat Civil de

Lignières & Ostingen

Signatures des époux :

Charles Auguste Gauchat
Marguerite Gauchat

Signatures des témoins :

H. Chamb
et Gauchat

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 452

Cornamuraz & Humbert

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-neuf novembre mil neuf cent mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Cornamuraz, Léonard, Comptable

de Trey domicilié à Lussane,

célibataire

né à Trey le vingt-neuf novembre mil huit cent soixante-cinq

fils de Jaques Daniel Cornamuraz, agriculteur

et de Suzette née Jaques, sa femme, domiciliés à Trey

2° Humbert, Lina Bertha, sans profession

de Luchaux domiciliée à Luchaux,

célibataire

née à Luchaux le vingt-huit novembre mil huit cent septante-six

fille de Henri François Gabriel Humbert, menuisier

et de Anne Marie née Hügli, sa femme, domiciliés à Luchaux

Les publications ont eu lieu à Lussane, Trey & Luchaux, les treize & quinze novembre mil neuf cent.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publications de
Trey, Luchaux & Lussane.

Communiqué: à l'Etat Civil

de Trey & Lussane

Signatures des époux :

Cornamuraz
Bertha Cornamuraz

Signatures des témoins :

J. Gratand
Marie Gratand

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N^o 453

Bovy & Laurent

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-neuf novembre mil neuf cent — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Bovy, Edouard,** Journalier

de Vufflens-le-Château, domicilié à Landsanne.

celibataire

né à Lains le trente-un Janvier mil huit cent septante-huit

fil de Henri Louis Bovy agriculteur à Pangins

et de Venny Frédéricette Henriette Farcy, née Renaud, la femme, à Landsanne

2^o **Laurent, Rose-Félicité-Augusta,**

de Penthaz domiciliée à Pangins,

celibataire

née à Careuge, Genève le sept mars mil huit cent septante-six

fille de Jean Louis Jules Laurent agriculteur à Pangins,

et de Adeline Louise Fanny Lenoir, la femme, décédée

Les publications ont eu lieu à Vufflens-le-Château, Penthaz, Pangins & Landsanne,
le six octobre mil neuf cent.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Vufflens-

le-Château, Penthaz, Pangins & Landsanne

Communiqué : à l'état civil de

Vufflens-le-Château, Sullens & Nyon.

Signatures des époux :

Edouard Bovy

Augusta Bovy

Signatures des témoins :

Marius Desjardins

Alphonse Jacquot

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 454

Prabin & Prahud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit novembre mil neuf cent _____ mil huit cent quatre-vingt-

_____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Prabin, Henri-Louis, _____ ouvrier à la Condenseriede Cottevon _____ domicilié à Payenne, _____célibataire _____né à La Sarraz le trois janvier _____ mil huit cent soixante-huitfils de Louis Prabin _____et de Janney née Glays _____2^o Prahud, Eugénie, _____de Saint Cierges _____ domiciliée à Saint Cierges, _____célibataire _____née à St Cierges le trois avril _____ mil huit cent septante-trois, _____fille de Auguste Louis Prahud à St Cierges _____et de défunte Elise née Besson _____Les publications ont eu lieu à Cottevon, St Cierges & Payenne les dix à dix
novembre mil neuf cent _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'Etat Civil de
Payenne, _____

Communiqué: à l'Etat Civil de

Payenne & St Cierges. _____

Signatures des époux :

Prabin Henri Louis
Eugénie Prahud.

Signatures des témoins :

Peyre
Meyer Borey
les deux à Lussembourg

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 455

Steinmann et Altenbach

née Jeller

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre décembre mil neuf cent — mil huit cent quatre-vingt —

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Steinmann, Albert,** maréchal,

de Kettingen | Zurich | domicilié à Lausanne,

Célibataire

né à Kettingen le deux Septembre — mil huit cent Septante - six —

fils de Albert Steinmann, maréchal à Kettingen

et de feu Marie Madeleine née Spiess

2° **Altenbach née Jeller, Maria-anna,** hôtelière,

de Rodersdorf | Soleure | domiciliée à Lausanne,

divorcée en premières noces d'Adolphe Altenbach aîné le vingt - quatre novembre mil huit cent quatre - vingt - dix - neuf

née à St Anton | Fribourg | le vingt - quatre décembre mil huit cent Soixante - sept

fille de feu Andréas Jeller

et de feu Anna Barbara née Jodet, sa femme,

Les publications ont eu lieu à Rodersdorf, Kettingen & Lausanne les

deux & dix sept novembre mil neuf cent

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Déclaration de divorce de l'Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Kettingen, Rodersdorf & Lausanne

Communiqué : à l'Etat Civil

de Kettingen & Rodersdorf.

Signatures des époux :

Steinmann Alb.

Steinmann Maria-anna

Signatures des témoins :

Jeller Alfred

L. Baigger les deux à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Sur jugement du 4 Mars 1903 et sur exécution le 29 avril suivant, le tribunal de district de Winterthur a déclaré par le divorce le mariage inscrite et contre.

Le divorce a été prononcé contre le mari qui ne pouvait contracter un nouveau mariage avant 2 ans à dater du 29 avril 1903, en vertu de l'art 166 B. de la loi fédérale du 24 Dec 1874.

Lausanne le 12 Mai 1903
L'off. de l'Etat civil.
[Signature]

N° 456

Vautier et Bujard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq décembre mil neuf cent _____ mil huit cent quatre-vingt-

_____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Vautier, Alfred-Edmond, — agriculteur —

des Planches et du Châtelard _____ domicilié à Duchy _____

célibataire _____

né à Valayres sous Rancez le cinq juillet _____ mil huit cent septante-six _____

fils de Armand Auguste Benjamin Vautier, ancien pasteur, à Duchy _____

et de Isabelle Ropin, veuve, _____

2^o Bujard, Marguerite, — sans profession —

de Riez et de Lutry _____ domiciliée à Lavigny _____

célibataire _____

née à Riez le trente-un mars _____ mil huit cent septante-quatre _____

fille de Emile Bujard, agriculteur, à Lavigny _____

et de Emma née Mercanton de femme, à Lavigny _____

Les publications ont eu lieu aux Planches, au Châtelard, à Lavigny, à
Lussanne, à Riez et à Lutry les neuf et dix novembre mil neuf cent _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

_____ Actes de naissance des Epoux _____

_____ Promesse de mariage _____

_____ Certificats de publication de _____

Riez, Lutry, Lavigny, Lussanne, _____

Les Planches et le Châtelard. _____

Communiqué: à l'Etat Civil _____

de Montoux, Cully, Lutry, Villars d'Yrens. _____

Signatures des époux :

Alfred Vautier

Marguerite Vautier

Signatures des témoins :

Armand Vautier

Berthe Vautier

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 457

Benoit et Bonijol

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui six décembre mil neuf cent mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Benoit, Charles-Auguste**, Représentant de Commerce

de La Sagne et des Ponts de Martels (Neuchâtel) domicilié à Lausanne,

Célibataire

né à La Sagne, le huit août mil huit cent septante-huit

fil de Auguste Benoit, horloger aux Geneveys (Neuchâtel)

et de feue Emma née Robert-Chamue.

2° **Bonijol, Suzanne-Lucile**, sans profession,

de Genève domiciliée à Lausanne,

Célibataire

née à Plainpalais le dix juin mil huit cent septante-huit

filles de feu Charles-Léonard Bonijol

et de feue Marie Nicoud, sa femme

Les publications ont eu lieu à Lausanne, La Sagne, Les Ponts & Genève les vingt & vingt-un novembre mil neuf cent

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

La Sagne, Les Ponts, Genève &

Lausanne.

Communiqué : à l'Etat Civil

de La Sagne, Les Ponts & Genève,

(Bis: 0°)

Signatures des époux :

Charles Benoit

Suzanne Bonijol

Signatures des témoins :

M. Challet

L. Minig

Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 458

Vercelli et Micotti

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix décembre mil neuf cent _____ mil huit cent quatre-vingt-

_____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Vercelli, Gaudenzio Antonio Jélix, menuisier

de Varallo (Novare) Italie _____ domicilié à Lussanme _____

célibataire _____

né à Varallo le trente Septembre _____ mil huit cent soixante-neuf _____

fils de Charles Vercelli, menuisier _____

et de Thérèse Lana, sa femme, les deux à Varallo _____

2^o Micotti, Adèle Angiolina Emina, cuisinière

de Oggebbio (Novare) Italie _____ domiciliée à Lussanme _____

Célibataire _____

née à Lussanme le vingt quatre Septembre _____ mil huit cent soixante-neuf _____

fille de Jean Antoine Micotti, menuisier _____

et de Joséphine Antonia Polli, sa femme, domiciliés à Oggebbio _____

Les publications ont eu lieu à Lussanme, Varallo & Oggebbio, les neuf, vingt-un
& vingt-huit Octobre mil neuf cent _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

_____ Actes de naissance des Epoux

_____ Promesse de mariage

_____ Certificats de publication de Varallo

_____ Oggebbio & Lussanme

_____ Permis du Département de Justice

_____ & Police

Communiqué: à la Chancellerie

Signatures des époux :

Vercelli Gaudenzio

Vercelli Adèle

Signatures des témoins :

Le: Silvestri Giacomo

G. Garone } à Lussanme

L'officier de l'état civil :

N° 459

Geater & Motier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement rendu le 22 Juin 1907 devenu définitif sans recours le Tribunal civil du District de Soleure, le mariage ci-dessus a été dissout par le divorce.

Soleure le 10 Juillet 1907

L'Officier de l'état civil :

[Signature]

Aujourd'hui six décembre mil neuf cent _____ mil huit cent quatre vingt _____

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Geater, Edouard-Louis-Henri**, *monteur au téléphone*

de Savigny _____ domicilié à *Lansanne* _____

célibataire _____

né à *Lansanne* le cinq Mars _____ mil huit cent *Septante-sept* _____

fil de *Jean Henri Isaac Geater, jardinier à Lansanne* _____

et de *Caroline Idaline Diemer, de femme à Lyon* _____

2^o **Motier, Lina-Julie**, *couturière*

de *Château-d'Oex* _____ domiciliée à *Lansanne* _____

Célibataire _____

née à *Givrens* le trente Juin _____ mil huit cent *Septante-cinq* _____

filles de *Henri Louis Samuel Motier* _____

et de *Jenny Idaline Messral, la veuve, à Givrens* _____

Les publications ont eu lieu à *Savigny, Château-d'Oex, L'Etivaz & Lansanne*, le trois novembre mil neuf cent _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication de _____

Savigny, Château-d'Oex, L'Etivaz & _____

Lansanne. _____

Signatures des époux :

E. Geater

Lina Geater

Signatures des témoins :

Henri Guin

J. Challet

Lansanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'état civil de

Château-d'Oex & de Savigny

N° 460

Puppe dit Poppé et Converso

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement rendu le 22 novembre 1906, déclaré exécutoire le 29 décembre suivant, le Tribunal civil du District de Lausanne a dissous par le divorce le mariage inscrit ci-contre.

Le divorce a été prononcé contre le mari en vertu de l'article 46 lettre b de la loi fédérale du 24 décembre 1874

Lausanne le 6 Janvier 1907

L'Officier de l'état civil,

[Signature]

Aujourd'hui dix décembre mil neuf cent _____ mil huit cent quatre vingt _____

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Puppe dit Poppé, Frédéric-Edouard**, typographe,

de Lausanne _____ domicilié à Lausanne _____

célibataire _____

né à Lausanne le dix-sept mars _____ mil huit cent septante-six _____

fils de **Georgot Édouard Puppe** décédé _____

et de **Maria Antonia Saxet** sa femme, décédée _____

2° **Converso Louise-Joséphine-Marie**, modiste

de Turin (Italie) _____ domiciliée à Lausanne _____

Célibataire _____

née à Turin le quinze août _____ mil huit cent septante-neuf _____

fille de **Angelo Converso** tapissier à Turin _____

et de **Catherine Benino** sa femme, à Martigny _____

Les publications ont eu lieu à Lausanne & à Turin les vingt-huit octobre & dix-sept novembre mil neuf cent _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication de Lausanne _____

& Turin _____

Signatures des époux :

Fred. Poppé

Louise Poppé

Signatures des témoins :

Louis Bait

Ernest Oberlin } à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à la Chancellerie de _____

Registre des familles vol. 24 fol. 374

N° 461

Meyer et Baud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

84
Aujourd'hui dix décembre mil neuf cent _____ mil huit cent quatre-vingt-
_____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Meyer, Eugène-Ferri, Ébéniste,
de Reisdunyl (Berne) _____ domicilié à Lausanne, _____
Célibataire _____

né à Lausanne le trente-un Mars _____ mil huit cent septante-quatre, _____
fils de Jacob Meyer, ébéniste, _____
et de Elisabeth née Moor, sa femme, à Lausanne, _____

2^o Baud, Louise-Fanny, Demoiselle de magasin,
de Lausanne _____ domiciliée à Lausanne _____
célibataire _____

née à Lausanne le vingt-sept Mars _____ mil huit cent septante-trois _____
fille de Jean Louis Baud, poëte à Lausanne, _____
et de Susanne Jeannette Vogler, sa femme, décédée, _____

Les publications ont eu lieu à Lausanne et Reisdunyl les dix et douze novembre
mil neuf cent _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux
Promesse de mariage
Certificats de publication de
Reisdunyl & Lausanne.

Signatures des époux :

Meyer Eugène
Baud Fanny

Signatures des témoins :

J. B. Meyer }
L. Baud } Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'Etat Civil de
Reisdunyl.

N° 462

Furno et Cavallini

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui six décembre mil neuf cent _____ mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Furno, Angelo Giovanni, maçon,de Bioglio | novate | Italie domicilié à Lansanne,

célibataire

né à Bioglio le aux Juillet mil huit cent septante-unfils de Félix Furno, maçonet de Emilia née Florio, sa femme, domiciliés à Bioglio2° Cavallini, Antonia Giovanna, ménagère,de Vogogna | novate | Italie domiciliée à Lansanne,

célibataire

née à Vogogna le deux novembre mil huit cent septante-cinqfille de Francesco Cavallini, alcaide,et de Rosa née Zanoli, sa veuve à VogognaLes publications ont eu lieu à Lansanne, Bioglio & Vogogna les vingt-trois
octobre et quatre novembre mil neuf cent _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des EpouxPromesse de mariageCertificats de publication de Bioglio,
Vogogna & LansannePermis du Département de Justice
& PoliceCommuniqué: à La Chancelleriede

Signatures des époux :

Furno Angelo
Furno Antonia

Signatures des témoins :

Viale Aventin
Maglioli Anselmo

L'officier de l'état civil :



N° 463

Warchek & Voinchet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui six décembre mil neuf cent _____ mil huit cent quatre-vingt

_____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Warchek, Gustave-Joseph, employé d'hôtel,

de Vienne (Autriche) _____ domicilié à Luxembourg,

célibataire

né à Vienne le quinze Juillet _____ mil huit cent septante-trois,

fils de Wenzel Warchek, décédé,

et de Anna née Vaculika, sa veuve, à Vienne,

2^o Voinchet, Marie-Elise, _____ sans profession,

de Villars St-Marcellin (Hte-Maine) _____ domiciliée à Luxembourg

célibataire

née à Villars St-Marcellin le vingt-huit décembre mil huit cent septante-trois

fille de François Elise Voinchet, décédé,

et de Elisabeth Emilienne née Nicolas, sa veuve à Fresnes / sponce (Hte-Maine)

Les publications ont eu lieu à Vienne, Villars St-Marcellin & Luxembourg, les vingt-huit octobre, neuf & dix sept novembre mil neuf cent _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1^o Actes de naissance des Epoux. 2^o Consentement de la mère de l'Epouse & acte de décès du père. 3^o Promesse de mariage. 4^o Certificats de publication de Vienne & Villars St-Marcellin. 5^o dit de Luxembourg. 6^o Déclaration de validité. 7^o Permis du Département de Justice & Police constatant que les pièces sous n^{os} 2, 4 & 6 sont déposées dans ses archives.

Communiqué : à fait la Chancellerie

Cantonale _____

Signatures des époux :

Gustave Warchek
Marie Warchek

Signatures des témoins :

E. Minj
Bisring

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 464

Turin et Apothéloz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui sept Décembre mil neuf cent _____ mil huit cent quatre-vingt-

_____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Turin, Arthur, Auguste _____ agriculteur _____

de Valayres s/ Rances, _____ domicilié à Ballaignes _____

célibataire _____

né à Vallorbe le deux août _____ mil huit cent septante trois _____

fils de Auguste Turin, agriculteur _____

et de Louise Elise Adèle née Conod, domiciliés à Ballaignes. _____

2^o Apothéloz, Alice-Marie, _____ sans profession _____

de Corcelles près Concise & Orrens _____ domiciliée à Vallorbe, _____

Célibataire _____

née à Cugy le dix sept mars _____ mil huit cent quatre-vingt _____

fille de Charles Henri Apothéloz _____

et de Aline Fanny née Doy, à Ballaignes _____

Les publications ont eu lieu à Valayres s/ Rances, à Corcelles, Orrens, Ballaignes
& Vallorbe, le dix novembre mil neuf cent _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'Etat Civil
de Ballaignes _____

Communiqué: à Ballaignes, Vallorbe,

Ballaignes & Concise _____

Signatures des époux :

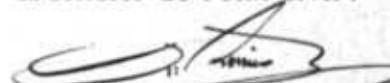
Arthur Turin

Alice Turin

Signatures des témoins :

Louis Goy }
Jeanne Goy } Ballaignes.

L'officier de l'état civil :



N° 465

Bastardoz et Bastard

Aujourd'hui huit décembre mil neuf cent mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° Bastardoz, Jean-Auguste, chauffeur

Lieu d'origine et de domicile :

de Provence (Vaud) et de Neuchâtel, domicilié à Lausanne,

Etat civil :

célibataire,

Lieu et date de la naissance :

né à Neuchâtel le dix Septembre mil huit cent soixante-huit

Noms, profession et

fils de Jean François Bastardoz, décédé,

domicile des parents :

et de Marie Victoire née Quinche, sa femme, décédée,

Nom et profession de l'épouse :

2° Bastard, Louise-Françoise,

Lieu d'origine et de domicile :

de Lutry domiciliée à Belmont / Lausanne

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Belmont le vingt-dix avril mil huit cent septante-deux

Noms, profession et

fille de François Abram Bastard, agriculteur

domicile des parents :

et de Louise Rosette née Bolomay, sa femme, domiciliés à Belmont

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Neuchâtel, Provence, Lausanne, Lutry & Belmont les huit et dix novembre mil neuf cent.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

notes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Provence

Neuchâtel, Lutry, Lausanne & Belmont

Signatures des époux :

Jean Bastardoz
Louise Bastardoz

Signatures des témoins :

Bastard J. F. à Lausanne
Beyrier J. à Belmont

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'Etat Civil de
Neuchâtel, Provence, Lutry & Gully

N° 466

Lambelet et Grandjean

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix décembre mil neuf cent mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Lambelet, Lucien,** Hôtelier

de Grandvaux domicilié à Savigny

célibataire

né à Puidoux le vingt-cinq avril mil huit cent septante-deux

fils de Frédéric Lambelet, ~~alco~~

et de Marie Kinselle née Roche, du Vauve, à Pully.

2° **Grandjean, Jeanne-Claudia,**

de Grattavache (Triboung) domiciliée à Lansanne

célibataire

née à Lansanne le neuf août mil huit cent septante-cinq

fille de Félix Marie Grandjean, ~~cerd~~

et de Joséphine Sabattier du femme, domiciliés à Lansanne

Les publications ont eu lieu à Lansanne, Grandvaux, Savigny & Grattavache, les dix & onze novembre mil neuf cent

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'état civil de Savigny

Signatures des époux :

Lucien Lambelet

Jeanne Lambelet

Signatures des témoins :

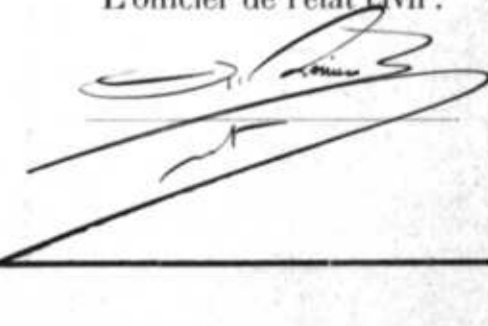
Emile Dorey

Adèle Grandjean Lansanne

L'officier de l'état civil :

Communiqué : à l'état civil de

Cully Savigny & La Côte



Par jugement du tribunal du district de Lansanne, du 13 novembre 1913, déclaré définitif et exécutoire le 10 décembre 1913, le mariage d'ici ci-contre a été dissous par le divorce. Le divorce a été prononcé en application de l'art. 138 du Code civil suisse et il a été interdit au mari de se remarier avant l'expiration d'un délai d'un an. Lansanne, le 24 décembre 1913. L'officier de l'état civil: Juceu! Révisé le 16 décembre 1913

N° 467

Jan et Gizon née Vionnet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt décembre mil neuf cent* — *mil huit cent quatre vingt*

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Jan Alexandre Daniel Charles*, Représentant de Commerce

de *Châtillens* — domicilié à *Lausanne*,

divorcé en 1^{er} noces de *Emma Ottilie Berenstecker* dès le *dix mars mil huit cent*
quatre-vingt-dix

né à *Begnins* le *vingt quatre mars* — *mil huit cent cinquante huit*

fil de *Fridéric Louis Jan*, décédé,

et de *Julie née Lüscher*, la veuve, à *Nyon*,

2° *Gizon née Vionnet, Marie-Victoire*, Dame de magasin

de *Genève* — domiciliée à *Lausanne*,

veuve en premières nocces de *Charles Gizon* dès le *quatre décembre mil huit cent*
quatre-vingt seize

née à *Lussy* le *vingt dix mai* — *mil huit cent cinquante sept*

fille de *Marc Samuel Vionnet*, décédé,

et de *Josephine Guenet*, sa femme, décédée,

Les publications ont eu lieu à *Genève, Châtillens & Lausanne* les *vingt neuf*
et trente Juin mil neuf cent.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Déclaration de divorce de l'Epoux

acte de décès du 1^{er} mari de l'Epouse

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Châtillens, Genève & Lausanne

Communiqué : à l'Etat Civil de

Deon-la-Ville & Genève (Buc. C²)

Signatures des époux :

Jan
Victoire Jan

Signatures des témoins :

Mme Logez
Spandly

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Par jugement rendu le 18 Juint 1903 adonné exécutoire le 17 septembre sui-
vant, le Tribunal civil du district de
Lausanne a déclaré pour le divorce le
mariage incoit ci-dessus.

Le divorce a été prononcé contre le mari
en vertu de l'article 26 § 1^{er} de la loi fédérale du
24 décembre 1874

Le Tribunal a, en outre, prononcé que le
mari ne pourra contracter un nouveau mariage
avant le délai de trois ans des publications sur
jugement.

Lausanne le 1 Octobre 1903.

L'off. de l'Etat civil :

[Signature]

12-12
25

N° 468

Goldinger et Bérard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Végilant de Gustave
Bérard né à Lussan le
16 février 1898.
voir au dossier

Aujourd'hui onze décembre mil neuf cent ~~mil huit cent quatre-vingt~~
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Goldinger, Jean Charles**, conducteur de machine,
de Homburg (Chutgovie) domicilié à Lussan,
célibataire

né à Lussan le vingt-neuf janvier mil huit cent septante,
fils de Charles Goldinger, décédé,
et de Marie Kröner, sa femme, décédée

2° **Bérard, Louise**, Centurière,
de Lussan, domiciliée à Lussan,
célibataire

née à Lussan le vingt janvier mil huit cent septante-quatre,
fille de Jules Auguste Marie Bérard, décédé,
et de Rosalie Mercanton, sa veuve, à Lussan

Les publications ont eu lieu à Lussan & Homburg les dix & quatorze
novembre mil neuf cent.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux
Promesse de mariage
Certificats de publication de
Homburg & Lussan

Signatures des époux :

J. Goldinger
L. Goldinger

Signatures des témoins :

M. Bérard
Louis Bérard } Lussan

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'Etat Civil de
Homburg

N° 469

Vez et Odot

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui onze décembre mil neuf cent — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Vez, Constant-Jules*, *Comptable*

de *Cheseaux* domicilié à *Lausanne*

célibataire

né à *Paris*, le vingt-trois juin mil huit cent *soixante-trois*,

fil de *Jacques Jean François Vez*, employé,

et de *Louise née Meyer*, domiciliés à *Lausanne*

2° *Odot, Fanny-Lina-Julie-Charlotte*, *Professeuse de chant*,

de *Moraz* domiciliée à *Lausanne*

Célibataire

née à *Lausanne* le huit février mil huit cent *soixante*,

fille de *Jean François Henri Odot*

et de *Jeanne Elisabeth Buffa*, sa femme

Les publications ont eu lieu à *Cheseaux, Lausanne & Moraz*, les *deux*
dix-sept novembre mil neuf cent.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Cheseaux

Moraz & Lausanne

Communiqué : à l'état civil de

Romanel & Vuiffens-le-Château

Signatures des époux :

Constant Jules Vez
Fanny Vez

Signatures des témoins :

Ador
Murpoud

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 470

Fuchs & Schmid

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui sept décembre mil neuf cent _____ mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Fuchs, Paul-Kénci-Louis**, Représentant de Commerce,de Lauterbrunnen | Berne | _____ domicilié à Neuchâtel _____veuf de Rachel Zélie née Stauffer dès le quatorze octobre mil huit cent quatre vingt
neuf _____né en Amérique le quatorze juin _____ mil huit cent quarante-neuf _____fils de Henri Louis Fuchs _____et de Sophie née Jean-Maizet, décédé, _____2^o **Schmid, Olga-Elise-Frédérique-Louise**, brodeusede Arburg | Argovie | _____ domiciliée à Neuchâtel, _____

célibataire _____

née à Vevay le neuf décembre _____ mil huit cent quarante-neuf _____fille de Ferdinand Théophile Schmid _____et de Jeanne Marie Marguerite née Pillod, décédée _____Les publications ont eu lieu à Neuchâtel, Lauterbrunnen & Arburg les deux
trois octobre mil neuf cent. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'Etat Civil
de Neuchâtel _____

Communiqué: à l'Etat Civil de
Neuchâtel, Lauterbrunnen & Arburg _____

Signatures des époux :

P. Fuchs
O. Schmid

Signatures des témoins :

Ally Dury }
P. P. P. } à
_____ }

L'officier de l'état civil :

N° 471

Aubert & Würster

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement rendu le 3
mars décerné exécutoire le 20 du
même mois 1911, le Tribunal civil
du District de Moudon a autorisé par le
divorce le mariage ci-contre
La divorce a été prononcé contre
le demandeur en vertu de l'article
47 de la loi fédérale au 24 Décembre
1874.

Le 3 Avril 1911
L'Officier de l'Etat civil

[Signature]

Aujourd'hui onze décembre mil neuf cent _____ mil huit cent quatre-vingt-

_____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Aubert, Alfred-Alexis**, _____ *ferblantier*

de Martigny-Ville [Valais] _____ domicilié à *Apples*, _____

célibataire

né à Martigny-Ville le dix-huit mai _____ mil huit cent *Septante-trois*,

fils de *feu Laurent Aubert*

et de *Léonie née Moret, sa veuve, domiciliée à Martigny-Ville*

2° **Würster, Alice-Anna**, _____ *couturière*

de *Bôle [Neuchâtel]* _____ domiciliée à *Lausanne*, _____

célibataire

née à *Neuchâtel* le *neuf* décembre _____ mil huit cent *Septante-neuf*

filie de *feu Charles Alfred Würster*

et de *Marie Rosine née Etter, sa veuve, à Lausanne*

Les publications ont eu lieu à *Apples, Lausanne, Martigny & Bôle* les *dix-sept*
& dix-huit novembre mil neuf cent _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées :

inscriptions de l'Etat Civil d'Apples

Signatures des époux :

A. Aubert

Alice Würster

Signatures des témoins :

Rob. St. Cort

A. Würster *Lausanne*

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'Etat Civil de
Martigny-Ville, Apples & Bôle

N° 472

Marchand et Eternod

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui treize décembre mil neuf cent ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Marchand, John dit Albert**, négociantde Vugelles-la-Motte domicilié à Lausanne

célibataire

né à Vugelles-la-Motte le vingt septembre mil huit cent septante-troisfils de Karl François Marchand, ancien boisager,et de Jeannette née Amiet, sa femme, domiciliés à Vugelles-la-Motte,2° **Eternod, Lucie-Alice**,de Baulmes domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Baulmes le treize mai mil huit cent septante-septfille de feu ami Jules Eternodet de Marie Madeleine née Perisset, sa veuve, à BaulmesLes publications ont eu lieu à Baulmes, Vugelles-la-Motte & Lausanne, les
vingt-trois et vingt-quatre novembre mil neuf cent.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des EpouxPromesse de mariageCertificats de publication deVugelles-la-Motte, Baulmes & Lausanne

Communiqué: à l'état civil de

Baulmes & Montagny

Signatures des époux :

Marchand John dit AlbertLucie Marchand

Signatures des témoins :

Emile Divonne } à LausannePolina

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 473

Pellegrini et Engwiler

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Legitimation de Archel
Anna Engwiler née à Sansam
le 12 mai 1898.
voir aux pièces.

Aujourd'hui deux-huit décembre mil neuf cent ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Pellegrini, Novellino, tailleur de pierre,

de Stabio (Tessin) domicilié à Luzerne

célibataire

né à Olten le dix février mil huit cent septante-huit

fil de Joseph Pellegrini, tailleur de pierre

et de Theodora Luanova, domiciliée à St. Trisphon

2° Engwiler, Louise Anna, garde malade

de St Gall domiciliée à Luzerne

Célibataire

née à Luzerne le sept août mil huit cent septante-neuf

fille de Gaspard Othmar Engwiler, cordonnier à St Gall

et de Elise Dürrenmatt, domiciliée à Luzerne

Les publications ont eu lieu à Luzerne, St Gall & Stabio les treize quatorze
& quinze novembre mil neuf cent.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux

Promesse de mariage

Certificats de publication de
Stabio, St Gall & Luzerne.

Communiqué : à l'état civil de
Stabio & St Gall

Signatures des époux :

Novellino Pellegrini

Anna Pellegrini

Signatures des témoins :

Commanini Joseph

Meylan Henri

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 474

Favey & Widmann

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-huit décembre mil neuf cent — mil huit cent quatre-vingt —
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Favey, Marc-Henri**, M. H. Favey
de Pompaples et d'Elépend domicilié à Lausanne
célibataire

né à Morges le dix-huit mars — mil huit cent Septante-Sept —
fils de Marc Louis Favey marchand
et de Marie Julie Rebillet, sa femme, à Lausanne

2° **Widmann, Cécile-Louise**, Repassende
de Yvet (Seine) domiciliée à Lausanne
célibataire

née à Lausanne le quatre décembre — mil huit cent quatre-vingt —
fille de Louis Widmann, coiffeur
et de Marie Louise Favey, sa femme, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Elépend, Pompaples & Yvet, les vingt-
quatre, vingt-cinq & vingt-six novembre mil neuf cent.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux
Promesse de mariage
Certificats de publication de
Pompaples, Elépend, Yvet & Lausanne

Signatures des époux :

Marc-Henri Favey
Cécile Favey

Signatures des témoins :

René...
Léon Jaquier Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'Etat Civil de
Lausanne & Yvet

Par jugement du Tribunal de...
district de Lausanne, rendu
en date du 9 juillet 1926, déclaré
d'office exécutoire le 29 septembre
1926, le mariage inscrit ci-contre
a été dissous par le divorce.
Le présent a été à deux ans, le
délai pendant lequel le mari
ne pourra contracter un nouveau
mariage, dès le 23 septembre 1926.
Lausanne, le 15 octobre 1926.
L'officier de l'état civil:

[Signature]

R. du 21. I. 27.

N° 475

Grobet & Baillif

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-huit décembre mil neuf cent ~~mil huit cent quatre vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Grobet, Henri Louis - Jules - Samuel, sermicier

de Vallorbes domicilié à Lansanne,

célibataire

né à Lansanne le vingt-neuf juillet mil huit cent septante-huit

fil de David Henri Grobet, sermicier à Lansanne,

et de Louise Henriette Sophie Vichraud, sa femme, décédée

2° Baillif, Marie - Caroline - Rosine, Requardeville

de Ormont - dessus domiciliée à Lansanne

célibataire

née à Bussigny le vingt-quatre août mil huit cent septante-quatre

fille de Louis Joseph Baillif, decédé

et de Suzanne Louise Dubois, sa femme, decédée

Les publications ont eu lieu à Lansanne, Vallorbes & Ormont - dessus les vingt-cinq, vingt-six et vingt-sept septembre mil neuf cent

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Vallorbes, Ormont - dessus & Lansanne

Communiqué : à l'Etat Civil de

Vallorbes & Ormont - dessus.

Signatures des époux :

Henri Grobet
Rosine Grobet

Signatures des témoins :

Baillif
Metzker Albert

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N^o 476**Dufaux et Vallotton née
Gozel**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

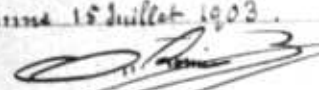
Date des publications :

Par jugement rendu le 28
Mai 1903 déclaré exécutoire le 2 juillet
1903 le Tribunal civil du district de
Lussanme a déclaré le divorce le
mariage inexist et contre :

Le divorce a été prononcé contre
les deux Epoux en vertu de l'art. 116 lettre
a/ de la loi fédérale du 24 décembre 1874

Le Tribunal a en outre prononcé
que ni l'un ni l'autre des Epoux ne pourra
contracter un nouveau mariage avant
le délai de trois ans dès l'expiration
du présent jugement

Lussanme le 15 juillet 1903.


Off. de l'Etat civil.

Aujourd'hui dix-huit décembre mil neuf cent — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Dufaux, Louis-Pierre-Armand**, Blanchisseur,

de Châtelard, de Noville et de Remmaz — domicilié à Lussanme

célibataire

né à Lussanme le quinze mars — mil huit cent septante-quatre

fils de feu Jean Louis Rodolphe Dufaux

et de Anne Marie Schweizer, sa veuve, à Lussanme

2^o **Vallotton née Gozel, Elise-Charlotte**, Costurière,

de Argiez & Vallottes — domiciliée à Lussanme

divorcée en premières nocces de Adolphe Louis Vallotton dès le vingt-trois Septembre
mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf.

née à Vallottes le six Novembre — mil huit cent septante-cinq

fille de Louis Gozel, agriculteur,

et de Rosalie Monnier, domiciliée à Linex

Les publications ont eu lieu à Lussanme, Châtelard, Noville, Remmaz, Argiez &

Vallottes, les vingt-cinq, vingt-six & vingt-huit Septembre mil neuf cent

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publications de

Châtelard, Noville, Remmaz, Argiez,

Vallottes & Lussanme.

Signatures des époux :

Louis Dufaux

Elise Dufaux

Signatures des témoins :

Metzger Albert

Boeliff

L'officier de l'état civil :

Communiqué: à l'Etat civil de

Montreux, Villeneuve, Argiez & Vallottes.

N° 477

Blanc & Muzy

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt décembre mil neuf cent — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Blanc, Constant Auguste**, facteur postal,

de Belmont sur Sully — domicilié à Loudenne,

célibataire

né à Sully, le vingt-un août — mil huit cent septante-cinq

fils de François Blanc, diable

et de Marianne Jenny Vittor, sa veuve, à Belmont

2^o **Muzy, Louise dite Bertha**, femme de chambre

de Villars-le-Grand, — domiciliée à Loudenne

célibataire

née à Constantine, le dix-sept Juin — mil huit cent septante-sept

fille de David Victor Samuel Muzy, agriculteur

et de Elise Louise Monney, sa femme, domiciliés à Constantine

Les publications ont eu lieu à Loudenne, Villars-le-Grand & Belmont, les premiers quatre et six décembre mil neuf cent.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Belmont, Villars-le-Grand & Loudenne

Communiqué : à l'Etat Civil de Sully

& Bellevue

Signatures des époux :

Constant Blanc

Bertha Blanc

Signatures des témoins :

Forêtay François }
Blanc Gustave } Loudenne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 478

Lugeon et Duplan née
Givraz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt décembre mil neuf cent — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Lugeon, Jules-Henri, Mécanicien

de Chevilly domicilié à Landanne

veuf en premières nocces de Emma née Henri dès le sept février mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf.

né à Semarctens le dix-huit juillet — mil huit cent soixante-neuf —

fils de feu Jean François Louis Lugeon

et de Henriette née Henschwandter, sa veuve, à Landanne

2^o Duplan née Givraz, Elise-Pauline, Costurière,

de Oumont-dessus domiciliée à Landanne,

divorcée en premières nocces de Samuel Duplan dès le dix avril mil huit cent quatre-vingt-seize

née à Sayane le trente avril — mil huit cent soixante-dix

fille de feu François Givraz

et de feu Louise Marguerite née Brossy

Les publications ont eu lieu à Landanne, Oumont-dessus & Chevilly, les vingt-quatre et vingt-huit novembre mil neuf cent —

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

acte de décès de la 1^{re} femme de l'Epoux

Déclaration de divorce de l'Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Chevilly, Oumont-dessus & Landanne

Communiqué à l'état civil de

La Barraz & Oumont-dessus,

Signatures des époux :

J. Lugeon

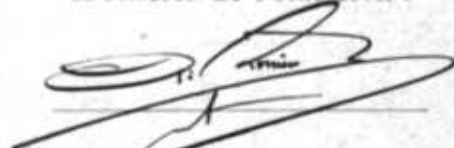
E. Lugeon

Signatures des témoins :

Charles Bouvier

Djolis.

L'officier de l'état civil :



N° 479

Dubrez & Pathey

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

7-374

Aujourd'hui vingt décembre mil neuf cent mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Dubrez, Jules-Louis, Comptable

de Lausanne, domicilié à Lausanne,

célibataire

né à Lausanne le vingt dix Janvier mil huit cent septante trois,

fils de Mme Henri Jules Dubrez, décédé,

et de Hennette Louise née Chevalier, sa femme, décédée,

2^o Pathey, Janny, Lingère

de Fiez domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Machod le seize décembre mil huit cent septante

fille de Alexandre Pathey, décédé,

et de Rosine née Dutoit, sa femme, décédée

Les publications ont eu lieu à Lausanne & Fiez, les vingt quatre et vingt cinq novembre mil neuf cent.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de
Lausanne & Fiez

Signatures des époux :

Jules Dubrez

Janny Dubrez

Signatures des témoins :

Agolis

Chamboulin } à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'état civil de Fiez

N° 480

Hayoz & Jacolet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt décembre mil neuf cent — mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Hayoz, Louis-Eyprien**, Chocolatier

de Neberstorf | Singine | Fribourg, domicilié à Lausanne,

célibataire

né à Chandon-le-Creux | Fribourg le douze octobre — mil huit cent septante-sept

fils de Jacques Hayoz, décédé

et de Joséphine née Ducotterd, sa femme, décédée

2^o **Jacolet, Marie-Henotine**, Chocolatière

de Lutavaux | Fribourg | domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Ménézières | Fribourg le vingt-huit novembre — mil huit cent quatre-vingt-un

fille de Pierre-Joseph Jacolet, décédé,

et de Marie-Aloïse née Moret, sa mère à Ménézières.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Neberstorf & Lutavaux, les vingt-quatre
ou vingt-six novembre mil neuf cent.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissances des Epoux

acte de décès du père de l'Epouse

Consentement de la mère.

Promesse de mariage

Certificats de publication de Neberstorf

Lutavaux & Lausanne.

Communiqué: à l'Etat Civil de

Neberstorf & Lutavaux

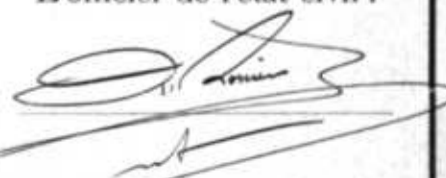
Signatures des époux :

Hayoz Eyprien
Hayoz Honorine

Signatures des témoins :

Dumer Daniel à Lausanne
Jacolat André à Ménézières

L'officier de l'état civil :



N° 481

Pelet et Dubrit

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-un décembre mil neuf cent mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Pelet, Jéli,** agriculteur

de Sottens et de St Cierges domicilié à Sottens,

veuf d'Alice Eugénie Cismel des le dix juin mil huit cent quatre-vingt-quinze,

né à Dommarin le vingt-huit août mil huit cent cinquante-neuf

fils de Jean Pierre Pelet, décédé,

et de Rosine Adèle née Collet, à Sottens,

2° **Dubrit, Bertha,**

de Sottens et de Meudon domiciliée à Sottens,

Célibataire

née à Chapelles le dix novembre mil huit cent soixante-quatre

fille de Jean Dubrit, décédé

et de Rosine née Mingard, la femme, à Sottens.

Les publications ont eu lieu à S^t Cierges, Sottens & Meudon les trente novembre et
premier décembre mil neuf cent.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat Civil de
St Cierges.

Signatures des époux :

J. Pelet
B. Pelet

Signatures des témoins :

J. Pelet
D. Dubrit Sottens.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'Etat Civil de
S^t Cierges & de Meudon

N° 482

Golay et Chavuis

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~vingt-neuf~~ ~~décembre~~ ~~mil neuf cent~~ — ~~mil huit cent quatre-vingt~~ —

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Golay, Jules César,** Cocher,

de Chenit domicilié à Lausanne,

célibataire

né à Genève le vingt-neuf octobre — mil huit cent soixante-trois —

fils de Jean Salomon Golay, décédé,

et de Josette Verney, sa femme, décédée.

2° **Chavuis, Célestine Henriette,** ménagère,

de Ferney-Voltaire France, domiciliée à Genève,

célibataire

née à Ferney-Voltaire le vingt-sept janvier — mil huit cent soixante-huit —

fille de François Chavuis, cultivateur à Ferney-Voltaire

et de Josephine Adèle Elisabeth née Hugon, sa femme, décédée.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, au Sentier, au Brassus à Ferney-Voltaire
 & à Genève, les quatre et neuf décembre mil neuf cent —

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Acte de naissance des Epoux

Acte de décès de la mère de l'Epouse

Consentement du père

Promesse de mariage.

Certificat de publication de Ferney

Lausanne, Genève, Le Sentier & Le Brassus.

Communiqué : à l'Etat Civil au Sentier,

de Genève & à la Chancellerie de

Signatures des époux :

Jules Golay
Henriette Golay

Signatures des témoins :

Etienne Perrot
Albert Durand Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Par jugement rendu le 23 janvier 1913 le Tribunal de première instance de la République et Cantons de Genève a dissous par le divorce le mariage inscrit ci-contre. — Le divorce a été prononcé contre l'époux en vertu de l'art. 142 du C.C.S.

Le Tribunal a fixé à un an le délai pendant lequel l'époux ne pourra contracter un nouveau mariage.

Un certificat de non appel du 23 juin 1913, il résulte que le jugement est passé en force de chose jugée dès ce jour.

Lausanne le 30 juin 1913

H. Lehmann

N° 483

Mühlethaler & Baud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt deux décembre mil neuf cent — mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Mühlethaler, Emile, typographe

de Bollodingen (Berne) domicilié à Lausanne,

célibataire

né à Plainpalais le premier août — mil huit cent septante huit

fil de frédéric mühlethaler, marichal, à Lausanne,

et de feue Maria Scholl, sa femme,

2° Baud, Louisa, sans profession,

de Corsier domiciliée à Lausanne,

Célibataire

née à Corsier le neuf Janvier — mil huit cent septante sept

filie de Edouard Louis Baud, appareilleur

et de Elise Frédérique née Corne, sa femme, domiciliés à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Corsier, Lausanne & Bollodengen, les seize, dix sept
novembre & deux décembre mil neuf cent.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Bollodingen (Herzogentuchsee), Corsier

& Lausanne

Communiqué : à l'Etat Civil de

Herzogentuchsee & Corsier

Signatures des époux :

Emile Mühlethaler

Louisa Mühlethaler

Signatures des témoins :

Baud Henri

Gustav Witz Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 484

Peter et Zaugg née Guillard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt deux décembre mil neuf cent — mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Peter, Werner Charles, — appareilleur —

de Betschikon (Zurich) — domicilié à Lausanne, —

célibataire —

né à Couvet le vingt un avril — mil huit cent septante cinq —

fils de Frédéric Peter, décédé —

et de Marie née Amstutz, sa veuve à Chaux-de-Fonds, —

2^o Zaugg née Guillard, Louise Hélène, femme de chambre

de Unterlangenegg (Bienne) — domiciliée à Lausanne —

veuve de Emile Auguste Zaugg, née le dix sept Juin mil huit cent quatre vingt dix huit

née à Bex le vingt deux août — mil huit cent soixante neuf —

fille de feu Adrien François Guillard —

et de Lina Marguerite née Ansermet, sa veuve à Bex —

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Unterlangenegg & Betschikon, les dix sept et dix neuf Novembre mil neuf cent.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux —

acte de décès du 1^{er} mari de l'Épouse —

Promesse de mariage —

Certificats de publication de —

Betschikon, Unterlangenegg & Lausanne —

Communiqué : à l'Etat Civil de —

Betschikon & Schwarzenegg —

Signatures des époux :

Charles Peter

Hélène Peter

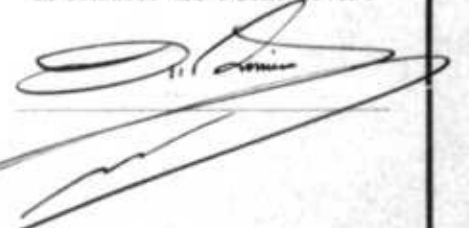
Signatures des témoins :

Henri Marberis

Cherbet

à Lausanne

L'officier de l'état civil :



N° 485

Nicolas et Freymond

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt deux décembre mil neuf cent — mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Nicolas, Jean-Louis, agriculteur

de Epalinges domicilié à Epalinges,

veuf de Janine née Corbaz dès le quinze Septembre mil huit cent quatre vingt dix sept

né à Epalinges le quatorze août — mil huit cent soixante trois,

fil de Pierre Baptiste Nicolas,

et de Jeanne Madeleine née Pahud, décedée,

2° Freymond, Rosine, sans profession

de Saint Cierges domiciliée à Lausanne,

célibataire

née à S^t Cierges le huit Septembre — mil huit cent soixante cinq

fille de Nanette Freymond à Cully

et de

Les publications ont eu lieu à Epalinges, S^t Cierges & Lausanne les vingt deux et vingt quatre novembre mil neuf cent

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat Civil d'Epalinges

Signatures des époux :

Jean Nicolas
Rosine Nicolas

Signatures des témoins :

Rod. Chues
Jaques Charles } à Lausanne

L'officier de l'état civil :

Communiqué : à l'Etat Civil
à Epalinges & S^t Cierges

[Signature]

N° 486

Debétaz et Schenkel

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt sept décembre mil neuf cent — mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Debétaz, Paul-Samuel**, tapissier,

de Fey domicilié à Lausanne,

célibataire

né à Lausanne le huit août — mil huit cent quatre vingt

fils de Samuel Debétaz, accédé

et de Hélène née Decosterd, de Veve, domiciliée à Lausanne,

2° **Schenkel, Emma-Elise**, Repousseuse,

de Dübendorf (Zürich) domiciliée à Lausanne,

célibataire

née à Lausanne le onze août — mil huit cent quatre vingt

fille de Gotthard Schenkel, Aubergiste,

et de Anne Elisabeth née Meyer, de Femme, à Lausanne,

Les publications ont eu lieu à Fey, Dübendorf & Lausanne les quinze, seize & dix-sept novembre mil neuf cent.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Fey

Dübendorf & Lausanne

Signatures des époux :

Debétaz Paul

Debétaz Emma

Signatures des témoins :

Emma Simon

François Hüsey

L'officier de l'état civil :

Communiqué: à l'Etat Civil de

Fey & Dübendorf

Par jugement rendu le 10 mars 1904 déclaré exécutoire le 8 Juin suivant le Tribunal civil du District de Lausanne a dissous par le divorce le mariage inséré ci-contre.

Le divorce a été prononcé contre le mari en vertu de l'article 46 lettres b & c. de la loi fédérale du 24 déc 1874

Lausanne le 20 Juin 1904

L'Offr de l'Etat Civil

[Signature]

N° 487

Zbinden et Marguetat

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement rendu le 15 mars 1902 déclaré exécutoire le 10 avril suivant le Tribunal civil du District de Lausanne a déclaré par le divorce le mariage incestueux.

Le divorce a été prononcé en vertu de l'article 47 de la loi fédérale du 24 décembre 1874

Lausanne le 16 avril 1902.

L'off. de l'état civil,

[Signature]

Aujourd'hui vingt sept décembre mil neuf cent mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Zbinden, Gottlieb, Tailleur

de Rüschegg (Bâle) domicilié à Lausanne,

veuf en premières nocces de Elisabeth née Jurer, des le deux vint mil huit cent quatre vingt dix sept.

né à Hönix (Bâle) le treize Septembre mil huit cent cinquante-neuf.

fils de feu Jean Zbinden

et de feu Catherine Elisabeth née Wenger

2° Marguetat, Jenny-Louise, maîtresse de pension,

de Lutry & Farel domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Landry le trente un Octobre mil huit cent soixante-neuf

fille de Louis Marguetat, vigneron

et de Jeanette née Martin, la femme, domiciliés à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Rüschegg, Lausanne, Lutry & Farel, le premier décembre mil neuf cent.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

acte de décès de la 1^{re} femme de l'Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Rüschegg, Lutry, Farel & Lausanne

Communiqué : à l'Etat Civil

de Rüschegg, Lutry & Farel

Signatures des époux :

Gottl. Zbinden
Louise Zbinden

Signatures des témoins :

Fritz P. }
Jean Egl. } Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 488

Borgeand et Parvex

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-sept décembre mil neuf cent — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Borgeand, Henri-Gabriel**, Employé de bureaude Morrens domicilié à Lausanne,

célibataire

né à Lausanne le vingt-six mai — mil huit cent septante-quatre —fils de Marie Louis Borgeand, employé de bureau,et de Marie Louise née Rolaz, sa femme, domiciliés à Lausanne,2^o **Parvex, Marie-Léonie**, modistede Collombey-Muraz (Valais) domiciliée à Genève,

célibataire

née à Muraz le quatre juin — mil huit cent septante-neuf —fille de Marie Angéline née Parvex,

et de _____

Les publications ont eu lieu à Genève, Morrens, Collombey & Lausanne les
dix-sept & huit décembre mil neuf cent.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Morrens, Collombey-Muraz, Lausanne& GenèveCommuniqué: à Poliez-le-Grand,Collombey-Muraz & Genève (Buis. C^o)

Signatures des époux :

H. BorgeandMarie Borgeand

Signatures des témoins :

Auguste DurandChalle

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 1189

Mingard et Jaquier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt sept décembre mil neuf cent ~~mil huit cent quatre vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Mingard, John, agriculteur

de Chapelles domicilié à Chapelles,

célibataire

né à Chapelles le cinq août mil huit cent septante huit

fils de Emile Mingard, agriculteur

et de Elise née Virel, à Chapelles,

2^o Jaquier, Lina Nancy

de Villars-le-Comte domiciliée à Culens

Célibataire

née à Rovarrens le dix août mil huit cent quatre vingt deux

fille de Félix Jaquier, agriculteur

et de Louise née Jossivet, à Nayruz

Les publications ont eu lieu à Culens, Villars-le-Comte et Chapelles les huit & neuf décembre mil neuf cent

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat Civil de
St Cierges

Signatures des époux :

Mingard John
Nancy Mingard

Signatures des témoins :

Rose Lebaraz
Maurice Landanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'Etat Civil de
St Cierges, Nayruz & Lucens.

N° 490

Tschannen & Ziegler

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-neuf décembre mil neuf cent mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Tschannen, Friedrich, Chauffeur à la navigation

de Wohlen | Berne | domicilié à Lausanne,

célibataire,

né à Neuenegg | Berne | le seize avril mil huit cent septante-trois

fils de Samuel Tschannen, charpentier

et de Elisabeth née Balmer, sa femme, domiciliés à Neuenegg

2^o Ziegler, Catherine-Marguerite, Cuisinière

de Epsenbach | Baden | domiciliée à Lausanne,

célibataire

née à Epsenbach le vingt-trois mai mil huit cent septante-un

fille de Jean Adam Ziegler, agriculteur à Epsenbach

et de Catherine née Kerbold, sa femme, décédée.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Wohlen & Epsenbach les onze & douze décembre mil neuf cent.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Wohlen Epsenbach & Lausanne

Signatures des époux :

Tschannen Friedrich

Katharina Tschannen

Signatures des témoins :

Albert Kobelach

Eugène Kiehl

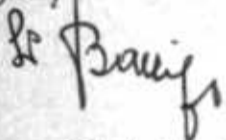
L'officier de l'état civil :



Par jugement du Tribunal du dis-
trict de Lausanne (1^{er} Bureau) rendu
en date du 8 juillet 1927, déclaré
définitif et exécutoire le même
jour, le mariage inscrit ci-contre
a été dissous par le divorce.
Le Tribunal a fixé à _____ an, le
délai pendant lequel l'_____
ne pourra _____ contracter un nouveau
mariage.

Lausanne, le 27 juillet 1927.

L'officier de l'état civil:



R. du 24.10.27

Communiqué: à l'état civil de

Wohlen & à la Chancellerie de

N° 491.

Bonjour & Ritter

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui le vingt-un Décembre mil neuf cent — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Bonjour, Aimé-François-Rodolphe-Louis, limonier,

de Blonay domicilié à Vallorbes,

célibataire

né à Blonay le trente octobre — mil huit cent septante-quatre

fils de Jean Pierre Bonjour, décédé

et de Louise Lucienne Grobety, à Vallorbes,

2° Ritter, Ernestine, tailleur de limes,

de Villars-Sussey domiciliée à Vallorbes,

célibataire

née à Bercher le vingt-neuf juillet — mil huit cent quatre-vingt-deux

fille de Jean Ritter, maréchal à Vallorbes

et de Françoise Caroline Henriette née Doy

Les publications ont eu lieu à Vallorbes, à Blonay & à Villars-Sussey, les trois, cinq et sept décembre mil neuf cent.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

attestation de l'Etat Civil de Vallorbes.

Signatures des époux :

François Bonjour
Ernestine Bonjour

Signatures des témoins :

Fritz Ritter à Vallorbes
Elyolète à Landamm

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'Etat civil de Vallorbes, s'adresser à la Cure

En
le 11 Janvier 1901
le Maire
de Vallorbes

Le n° 491 à la page 491 est celui de la dernière inscription de l'année 1900. Les deux doubles au présent registre sont conformes. Ce que nous certifions. Le 11 Décembre 1900



Off. de l'Etat Civil

N° 491.

Bonjour & Ritter

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui le vingt-un Décembre mil neuf cent — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Bonjour, Aimé-François-Rodolphe-Louis, limonier,

de Blonay domicilié à Vallorbes,

célibataire

né à Blonay le trente octobre — mil huit cent septante-quatre

fils de Jean Pierre Bonjour, décédé

et de Louise Lucienne Grobety, à Vallorbes,

2° Ritter, Ernestine, tailleur de limes,

de Villars-Sussey domiciliée à Vallorbes,

célibataire

née à Bercher le vingt-neuf juillet — mil huit cent quatre-vingt-deux

fille de Jean Ritter, maréchal à Vallorbes

et de Françoise Caroline Henriette née Doy

Les publications ont eu lieu à Vallorbes, à Blonay & à Villars-Sussey, les trois, cinq et sept décembre mil neuf cent.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

attestation de l'Etat Civil de Vallorbes.

Signatures des époux :

François Bonjour
Ernestine Bonjour

Signatures des témoins :

Fritz Ritter à Vallorbes
Elyrolyte à Landamm

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'Etat civil de Vallorbes, s'adresser à la Cure

En
le 11 Janvier 1901
le Maire
de Vallorbes

Le n° 491 à la page 491 est celui de la dernière inscription de l'année 1900... Les deux doubles au présent registre sont conformes. Ce que nous certifions. Le 11 Décembre 1900



Off. de l'Etat Civil

Epones		
Abauxit	Théodore-Frank-Louis	38
Addy	Charles-Albert	2
Aigroz	Eugène	315
Aldebext	Louis-Alphonse-Alfred	274
Amaudruz	Charles-Louis	397
Amigo	Michel-Pierre-François	128
Amiquet	François-Henri	159
Amy	Julien-Charles-Jules	331
Anchisi	Isidore	375
Anex dit Chenaud	Rodolphe	369
Anger	Ernest-Jean	208
Anselme	Ernest-Louis	329
Anthonnnet	Jules-Alexandre	278
Aubert	Alfred-Alexis	471
Augustin	Jean-Christ	110
Aviolat	Théodore-Joséph	77

Epones		
Abrezol	Adèle-Maria-Anna	234
	Hélène-Louise	158
Aebexhardt	Ida	408
Aebersold	Anna-Elisabeth dite Elise	156
Agnetti	Aline-Alphonsine	416
Allenbach nié	Félicé, Maria-Anna	455
Amiquet	Bertha	229
Amy	Mathilde-Louise-Julie	239
Anet	Maria-Louise	421
Ansermoz	Louise-Emma	289
Antenen	Louise-Emilie	361
Antonin	Maria-Clara-Pauline	426
Apotheloz	Alice-Maria	464
Ardizzone	Maria-Audide-Adalgise	42
Argence	Maria-Louise	303
Arn	Rosa dite Elise	362
Auberson	Jenny-Rosina	436
Avalle	Carolina-Maria	16
Aviolat nié	Kalbuss, Elise-Louise-Maria	77
Avondo	Philomène-Albertine	6

Eoux

Bachmann	Bermann	267	Borgeaud	Georges-Charles	205
	Johannes	447		Henni-Gabriel	488
Badoud	Joséph. Pierre	129	Bosson	Edouard	20
Badoux	John	379	Bovet	Ulysse	299
Barnaud	Jean-Ernest	389	Bovet	Joséph. Clément	244
Baudet	Jules-Samuel	350	Bovy	Edouard	453
Baumberger	Jean-Charles	102	Brauns	Maximilien-Gustave	255
Beausire	Max-Louis	222	Briglia	Robert	209
Béboux	Charles	441	Brocard	Jules-Louis	136
	Louis	411	Brügger	Victor	236
Bedoy	Georges-François	179	Brun	Pierre	309
Beeri	Auguste-Alphonse	133	Brunner	Auguste-Charles	180
Belet	Ulysse-Emile	365	Bübler	Friederich	65
Benoit	Charles-Auguste	457	Burnand	Louis	343
	Friedrich-Wolfgang-Edouard	406	Burri	Samuel	74
Benvegnen	Paul	49	Bussi	Ercole-Basile-Ernest	31
Benz	Paul-Léon-Robert	433	Buttet	Jules-Aimé	67
Béranecq	Léon-Charles	430	Bastardo	Jean-Auguste	165
Berdez	Aimé	89			
Bertani	Adelmo	339			
Berthold	Victor	79			
Bessat	Gustave	423			
Bett	William	283			
Berenson	Gustave-François	324			
	Jacques-François	163			
Bieri	Léon-Jean	323			
Biermann	Friedrich-Charles	90			
Bignens	Rodolphe-Louis	228			
Bisinger	Bernhard	152			
Blanc	Charles-Jules	319			
	Constant-Auguste	477			
	Edouard-Henni-François	415			
	David-Louis	445			
	Henni-François-Jules	334			
	Jean-Charles-Emile	303			
	Jean-Emile	242			
	Jules-Auguste	308			
	Jean	45			
Blöchle	Henni-Jules-Paul-Ernest	138			
Bobain	Félix-Antoine	270			
Bouello	Aimé-François-Rodolphe-Louis	491			
Bonjour	Louis	442			
Bonnat	Justin	146			
Bonny	Jules-Auguste-Alexandre	275			
Bord					

Epones

Baatar	Louise-Françoise	465	Bolens	Isaline	437
Baillif	Marie-Caroline-Rosine	475	Bouard	Augustine	442
Bally	Emma	415	Bonijol	Susanne-Lucile	457
Barbaz	Emilie-Elise-Julie-Louise	196	Bouvard	Louise-Adèle-Alix	338
Barbey	Alice	367	Borgeaud	Marie-Amélie	349
	Eugénie	65	Bosiger	Elise	138
Barras <i>nie Grosjean</i>	Rosalie-Henriette	142	Bossi	Marie-Séverine	32
Barrand	Julie-Louise	414	Bourgeois <i>nie Jaquet</i>	Louise-Julie	262
Baud	Eugénie	400	Bovard	Julie-Adèle	372
	Louisa	483	Bovet	Marie	49
	Louise-Fanny	461	Bovy	Hélène-Marie	231
Baudin	Hortense-Eugénie	322	Braizat	Jeanne-Hélène	97
Baumer	Emma-Jeanne-Françoise	61	Breit	Catherine-Louise	324
Béquin	Marie-Marguerite	385	Brou	Fanny	87
Bellorini	Marie dite Pierine	128		Louise	157
Beninger	Bertha	240	Bruand	Hélène	394
Benz	Elise-Marie	318	Brunner <i>sie Fontaine</i>	Louise-Pauline-Henriette	149
Bérard	Louise	468	Bryand	Louise-Eugénie-Elise	344
Berger	Ruth-Elise	143	Bucher	Bertha-Marie	105
Bertholet	Félicie-Lia	185	Büchi	Guillaumine-Pauline	36
Berthoud	Marie-Julie	265	Busse	Sophie-Hélène	430
Besson	Marie-Alphonsine	309	Bujard	Marguerite	456
Bezuchet	Adèle-Lucie	401	Burkhard	Elisabeth	171
Bientz	Catherine	403	Burnens	Louise-Jeanne-Marguerite	382
Bill	Rosina	119	Burnier	Emma-Marie	11
Binkert	Marie-Sophie	327	Bütikofer	Elise	74
Bionnaz	Anastasie	424	Buttet	Alice	221
Bircher	Henriette-Jeanne	358	Butticaz <i>nie Lebot</i>	Lydie	174
Bischoff	Françoise-Adèle-Henriette	420			
Blanc	Adolphine-Marie-Emilie	215			
	Anna-Lucie	371			
	Augustine-Ida	310			
	Elisa-Marie-Cécile	48			
	Ida-Charlotte-Louise	162			
	Marguerite-Hélène	244			
	Marie-Augustine	157			
	Marie-Joséphine	409			
	Rose-Julie	336			
Blank	Albertine	83			
Blau	Emma-Hulda	383			
Bo	Catherine-Marguerite	339			
Bocksberger	Adelaïde dite Ida	395			
Boggia	Valentine-Marguerite-Adèle	321			
Bokanowski	Caroline	3			

Epoux

Cachin	Henri	126
Caillet	Auguste - Abram	117
Carmenon	Auguste - César	76
Carrara	Gottardo Giovanni - Baptiste - Alami	95
Casagrande	Decio - Jean	321
Caverzasio	Antoine	311
Cavin	Paul	392
Champendal	Emile - Louis	372
Champod	Jules	431
Chappuis	Jules - Henri	333
Charbon	Paul - Louis	168
Charles	Henri - Auguste	401
Charlet	Vincent - Henri - Samuel	194
Chavan	Auguste - Adrien	157
Chenaux (anci dit),	Rodolphe	369
Chervet	Edmond	352
Chessex	Max - Emile - Emmanuel - Henri	395
Claret	Mathias - Eugène	292
Clement	Henri - Louis	330
	Jacques - Louis	373
Clerc	Gaspard	297
Clot	Aimé - Auguste	167
Cloux	Alfred - Louis	108
Comte	Jean - Louis - Arnold - Alami	207
Constancon	Adrien - Max - Louis	403
Coppo	Maximilien - Joseph - Marcel	42
Corbaz	Louis - Auguste - Armand	248
Corboz	Georges - Alois	162
Cordey	Emile	63
	François - Emile - Louis	443
	Georges	444
Cornamusaz	Léonard	452
Cornaz	Jean - Alfred	178
Cornu	Ernest - David	322
Corthésy	Louis - François	218
Corti	Emile	408
Crausaz	Louis - Henri	260
Croset	Emile - François	355
Crousaz (de)	Henri - Meyn - Gustave	422
Cruchon	David - Samuel	144
	Paul - Ernest	172
Cuche	John	35
Cuendet	John - Alois	53

Spouses

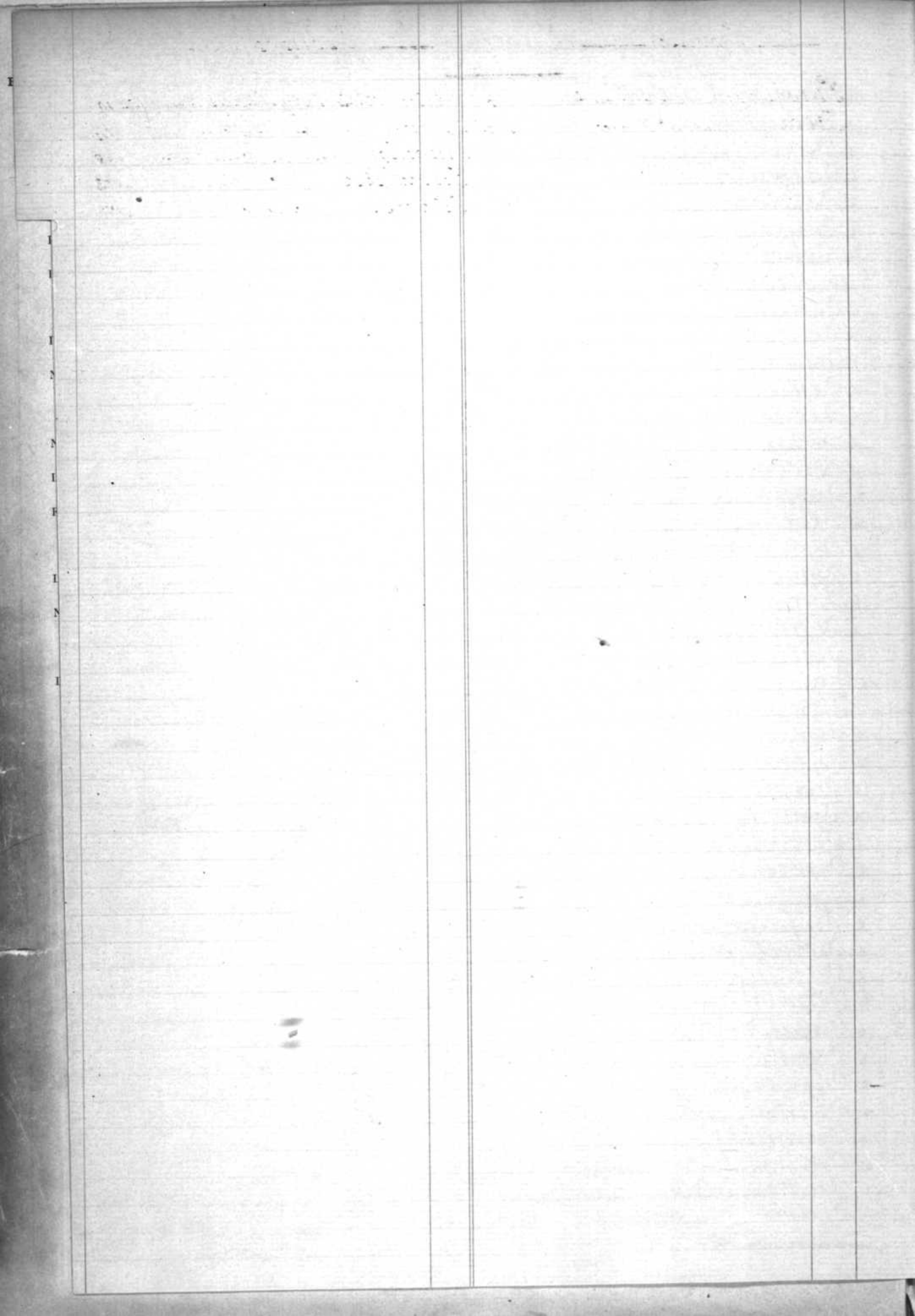
Calame-Longjean née Giselon, Hélène	355	
Cannetta Berthe-Marie-Madelaine-déle Berthe	348	
Cart Anna-Laure-Emilie	26	
Castille Adelaïde	284	
Cavallini Antonia-Giovanna	462	
Cavin Fanny	247	
	Hélène	200
Cerez Jeanne-Louise	287	
Ceria Marie	281	
Chamot Louise-Emma	410	
Chapuis Alice-Emma	182	
	Césarine-Henriette	482
Chatelan née Dogny, Céline-Valentine	183	
Chavan Elise-Clémence	402	
Chevalley Ida	425	
Christin née Felgenhauer, Amalia	404	
Clavel Lina-Sophie	127	
Clément Joséphine-Pauline	166	
Clerc Louise-Augusta	312	
Clerici Julie, Lucie-Blanche	330	
Coderay Marie-Louise	136	
Combèpine Louise-Augustine	357	
Concioti Hélène	359	
Conod Lucie	290	
Conterio Marie-Joséphine-Rachel	311	
Converso Louise-Joséphine-Marie	460	
Coppex Stéphanie-Céline	95	
Corbaz Hélène	248	
	Marie-Félicie	405
Cordey Susanne-Françoise-Aline	260	
Corminboeuf Sophie	227	
Correvon Rosa	35	
Corthésy Alida	218	
Cottens Marie	52	
Cottier Julie-Henriette	75	
Coulin Jeanne-Louise	208	
Crausaz Julia-Isabelle	154	
Cuche Alice	60	
Cuénoud Emma-Sophie-Julie	345	
Curchod Berthe-Mathilde	125	
	Louise-Amélie	302
Cuêrel Méty-Françoise-Henriette	388	
Curtet Jenny-Marie	76	

Eoux

Daglia Salero Augustin	198	Durussel Jules	257
Dagon Louis-Alphonse	158	Duruz Paul-Marc-Henri	131
Dautchastoff Eugène	320	Dusoisin Louis-Henri	234
Daulte Alfred	404		
Dauthe Ulysse	327		
Debetaz Paul-Samuel	486		
de Benoit Friedrich-Wolfgang-Edouard	406		
Decollogny Louis-Henri	316		
Decré Jules-Frédéric	360		
de Crouxaz Henri-Meyn-Gustave	422		
de Gabancho (Saaverio) ^{Mé. 34} _{guel}	34		
Dégaudenzi Charles-Gaudent	25		
Delacombar Paul-Léon	235		
Delacretaz Charles-Louis-Tagus	223		
	Julien-Louis	345	
de la Harpe Henri-Julien	181		
Deléaux Charles-Émile	381		
Delisle Charles-Marius	9		
Delitroz Théophile	413		
de Meuron Max	177		
Derisaz Joseph-André-Louis	17		
Deschamps Henri-Frédéric	10		
de Siebenthal Gustave-François-Louis	393		
Dessauges Denys	380		
Dessemontet Constant	287		
Détraz Charles-Louis	175		
Desaud Constant-Eugène	100		
Dind Marc-Émile	93		
Dixerens Eugène	200		
Dobrian Alexandre	253		
Dondo Joseph-Daniel-Natalino	418		
Matthey - Dorcet Henri-Émile	184		
Dubois Charles-Louis	396		
Dubreux Edmond-Eugène	296		
	Jules-Louis	479	
Dubrit Émile	87		
Ducas Fernand	3		
Dufaux Louis-Pierre-Abraham	476		
Dufey Gustave-Louis	161		
Dumuid Louis-Henri	257		
Du Pasquier Félix	26		
Dupont Alfred-Émile	29		
Duport Jules-François	206		
Durussel Héli	44		

Epouses

Damond née Cottens Marie	52
Danalet Marie	5
Darbella Marie-Hortense	144
Dätwyler née Schaller Marguerite	451
Delacourt Berthe Marie-Joséphine	293
Delarageaz Henriette	268
Delisle Henriette-Pauline	446
de Mollins Marie-Blauche-Jeanne	422
Dentan née Quartier Lucie-Isabelle	305
Dentan Marguerite-Julie-Louise	294
Dentand Jeanne-Emilie	168
Dépière Marie-Alphonsine-Isabelle	207
Desarzens Elisa	159
de Siccardol née Traud Eliza-Virginie	56
de Siebenthal Louise-Emilie	153
Desprez Eugénie	396
Destraz Rosa-Anna	132
Dietiker Adèle-Frédérique	91
Dobler Hortense-Charlotte-Elise	209
Dogny Cécile-Valentine	183
Dony Maximienne	428
Donzallaz Louise-Martine	235
Dorisaz née Howard Jane	340
Drapel Elise-Adèle-Henriette	399
Droz (Humbert) Caroline-Alice	9
Dubochet née Durgniat Maximienne <small>dite Anna</small>	69
Dubois Julia	190
Dubrit Berthe	481
Ducarroz Adèle-Julie	192
Ducrot Marie-Fanny dite Charlotte	108
Marie-Madeleine	44
Dufaux Fanny-Alice	62
Dufey Henriette-Fanny-Louise	19
Duféne Emma	189
Dumont Henriette-Sophie-Clair	165
Dumusc Hélène-Marie-Elise	23
Dunki Jeanne-Lucie-Louise	253
Duperrea Sophie	78
Duplan née Grivaz Elise-Pauline	478
Durgniat Maximienne dite Anna	69
Durussel Jeanne-Marie	411
Dusserre née Hugonnet Henriette	41
Dutoit Clara-Rosine	167
Rosine	1



— Epoux —

— Epouses —

Estoppey Jean-François
Etter Emil-Charles

24
182

Shinger née Dufey Henriette Fanny Louise 19
Ellena Marie-Caroline 114
Emonin Jeanne-Elise-Marie 198
Engsviller Louise-Anna 473
Eternod Lucie-Alice 472

E
F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
W
X
Y
Z

E

I
N
N
I
E
I
N
I

Epoux

Epouses

Fagioli	Joseph. Antoine	354	Fauquex	Alice-Elise	59
Falconnier	Charles-Louis	268	Favrat	Alice	15
Fardel	Robert-Luzene	92		Lina	435
Fasnacht	Charles-Frederic-Constantine	440	Fasser	Marie	86
Fattebert	Jules	261	Felix (Nicolet dit)	Amanda	334
Fatio	Charles	229	Feller	Marie-Anna	455
Favey	Marc-Henri	474	Felzenhauer	Amalia	404
Favrat	Jean-Samuel	412	Ferraris	Laura-Maria	57
Favre	Charles-Henri-Louis-Samuel	425	Fiaux	Blanche-Julie	150
	Ernest	256	Filletta	Marguerite-Jeanne-Reunite	139
Ferrara dit Ferrari	Louis	32	Fizaz	Louise-Alice	419
Fiaux	Emile	376	Fleudelys	Alice	63
Fiechter	Emile-Frederic	127	Fontaine	Louise-Pauline-Henriette	149
Finger	Gottfried	156	Fontanna	Louise-Marguerite	301
Fisch	Charles-Albert	298	Forestier	Alida-Anna	278
Folly	Jean-Henri	72		Emilie-Louise-Julie	332
Fornecod	Fritz	434	Forney	Emma	54
Francillon	Jules-Louis	4	Francillon	Amelie-Dora	177
Fuchs	Paul-Henri-Louis	470	Frauchiger	Augustine-Louise	291
Fumi	Giuseppe-Evangelin	188	Frasson	Gemma-Olga-Guta	188
Furno	Angelo-Giovanini	462	Freiss	Aline	84
			Freymond	Alice	261
				Rosine	485

Eoux

de Gabancho (Saavario) Miguel	314
Galibert Albert-Elie	293
Gallay Constant-Louis	50
Gang Albert	11
Gann Charles-Wilhelm	210
Garnier Paulin-Olivier	312
Gausser Charles-Theodore-Georges	340
Gauchat Charles-Auguste	451
Gauthey Ami-Francois-Immanuel	70
Gavillet Henri-Heli	215
Geiser Jean-Frederic-Theodore	254
Genier Paul-Albert	189
Germann Ulrich	428
Gerster Edouard-Louis-Henri	459
Gerzner Jean-Joseph	306
Gessenay Jules-Charles-Samuel	105
Gex Louis	239
Gillieron Eugene	186
Golay Charles-Elise-Louis	406
_____ David-Francois	388
_____ Ernest-Eugene	176
_____ Jules-Cesar	482
_____ Marius-Auguste	155
Goldingee Jean-Charles	468
Gonet Alexis-Marius-Louis	446
Gonnet Auguste-Louis	291
Gotraux Gustave	353
Grandjean Ernest-Henri	147
Grellet Guillaume-Louis	39
Grillet Charles-Frederic	436
Grobet Henri-Louis-Jules-Samuel	475
Gros Auguste-Henri-Julien	357
Groux Louis-Jules	86
Guazzoni Vincent dit Severo	246
Guibard Charles-Marie-Maurice	286
Guichard Albert	60
Guillat Henri-Louis	85
Guillemin Charles-Constant	414
Guillet Adrien-Ulysse	263

Eouses

Gagnebin	Rachel-Abrahamine	181
Gamboni	Jeanne-Julie	39
Garin	Alice-Marie	276
Gaudard	Marie-Clémence	172
	Rose-Brigitte	129
Gasaggio	Angéline	21
Gavillet ^{nie Forestier}	Alidas-Anna	278
	Hélène-Anna	448
Gay	Marie-Louise	250
Gehrig	Anna	51
Gendre	Marie-Françoise	217
Genier ^{nie Bron}	Louise	151
Gerber	Elisa-Marguerite	96
	Rosina	134
Gétaz ^{nie Ansermoz}	Louise-Emma	289
Gillard	Adèle-Elise	331
Gillieron	Victorine	186
Gilliet	Marie-Camille	390
Girardet	Alice	274
Giriens	Elise-Louise	444
Giron ^{nie Simonet}	Marie-Victoire	467
Gisclon	Hélène	355
Gobillot	Eugénie-Marie-Hélène	241
Götschi	Marguerite	45
Gourdou	Marie-Françoise	204
Gozel	Elise-Charlotte	476
Graf	Louise-Cécile	306
Grandchamp	Louise-Tony-Henriette	124
	Susanne-Julie-Caroline	99
Grandjean	Jeanne-Claudia	466
	Marie-Adèle	380
Grigorowsky	Wéa	320
Grisax	Elise-Pauline	478
Gros	Emma	300
Grosjean	Rosalie-Henriette	142
Groux	Lucie-Henriette	88
Grumbach	Irma	346
Guillard	Elise-Eugénie	352
	Louise-Hélène	484
Gurgo	Delphine-Françoise	418
Guye	Hélène-Marie-Jeanne	389

E

N

I

F

I

N

I

Epoux

Epouses

Kaller	Friedrich-Gottlieb	409
de la Harpe	Henri-Julien	181
Hausssirth	Louis	153
Kay	Henri-Edouard	282
Kayoz	Louis-Cyprien	480
Ketter	Paul-Henri	221
Kerzen	Nicolas	359
Kirsig	Wilhelm	362
Kossauer	Louis-Charles	390
Kostettler	Ernest-Felix	187
Kug	Heermann-Ernest	378
Kugon	Charles-Louis	157
Kuguenin	Charles-Auguste	336
	Lugene-Fernand	269
Humbert	Fritz	143
Hurni	Jean	367

Kaas	Anna	187
Kaller	Emma	438
Känni	Madeline	87
Käusermann	Jeanne-Anna	307
Kay	Marquise-Lilly dite Daisy	283
Keger	Elisabeth	273
Keiz	Anna	447
Kerzen	Olga	38
Kerzy	Rosalie-Marie-Therese	243
Kirsch	Elise	323
Koch nee Bionnaz	Anastasia	424
Kossard	Jane	340
Kugonnet	Henriette	111
Humbert-Droz	Caroline-Alice	9
Humbert	Lina-Bertha	452
Huguenin	Julie-Alexandra	386
Hunziker nee Jauer	Marie	86
Hurni nee Rager	Marquise	22

H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
W
X
Y
Z

E

N
I
F
I
N
I

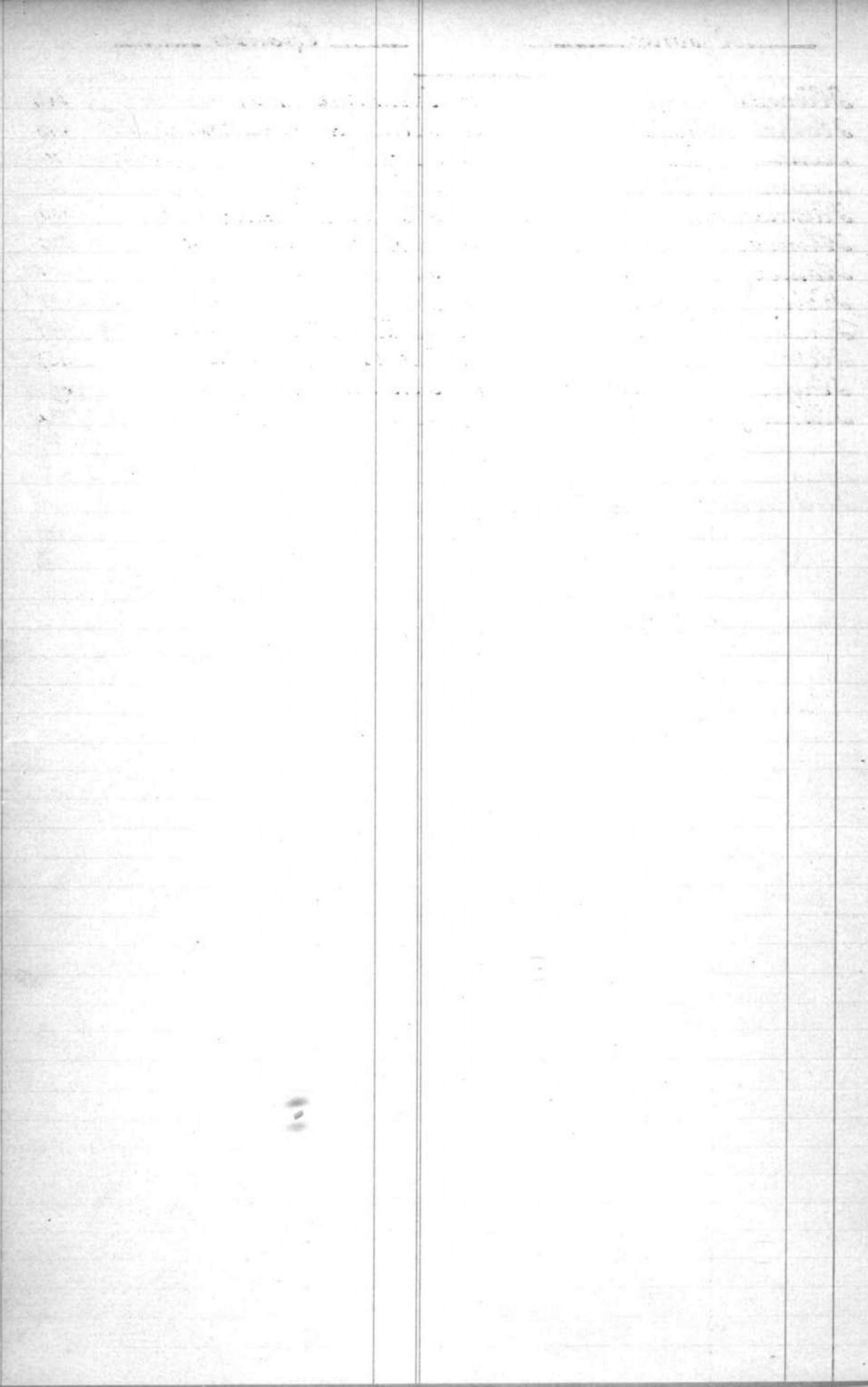
Epoux

Epouses

Jaccoud	Arthur	231
Jaillet	John-Alfred	201
Jan	Alexandre-Daniel-Charles	467
Janin	Auguste	140
Jaques	Henri-Samuel-Marie	385
Jaquet	Antoine-Alphonse	52
	Henri-Alexis	202
Jeanrenaud	Gustave-Marcel	225
Jensen	Hans-Johannes-Theodore	226
Jetzer	Jean	276
Jordan	Edouard-Vincent	142
	Henri	400
	Victor-David	429
Joss	Oscar	173
Judt seit Jutt	Frang	82

Jaccoud	Béline	308
Jaccoud	Elise-Constance	103
Jacole	Marie-Honorine	480
Jacquier	Marie-Mélanie	423
Jaquet	Louise-Julie	262
Jaquier	Saline	373
	Lina-Fancy	489
Jaunin	Caroline	211
	Henriette	20
Jordan	Louise	13
	Marie	285
	Marie-Césaire-Elisabeth	434
	Marie-Eléonore	164
	Marie-Lina	18
Isor	Marie-Alice	81
	Silida-Olympe	92
Itten	Emma	178

J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
W
X
Y
Z

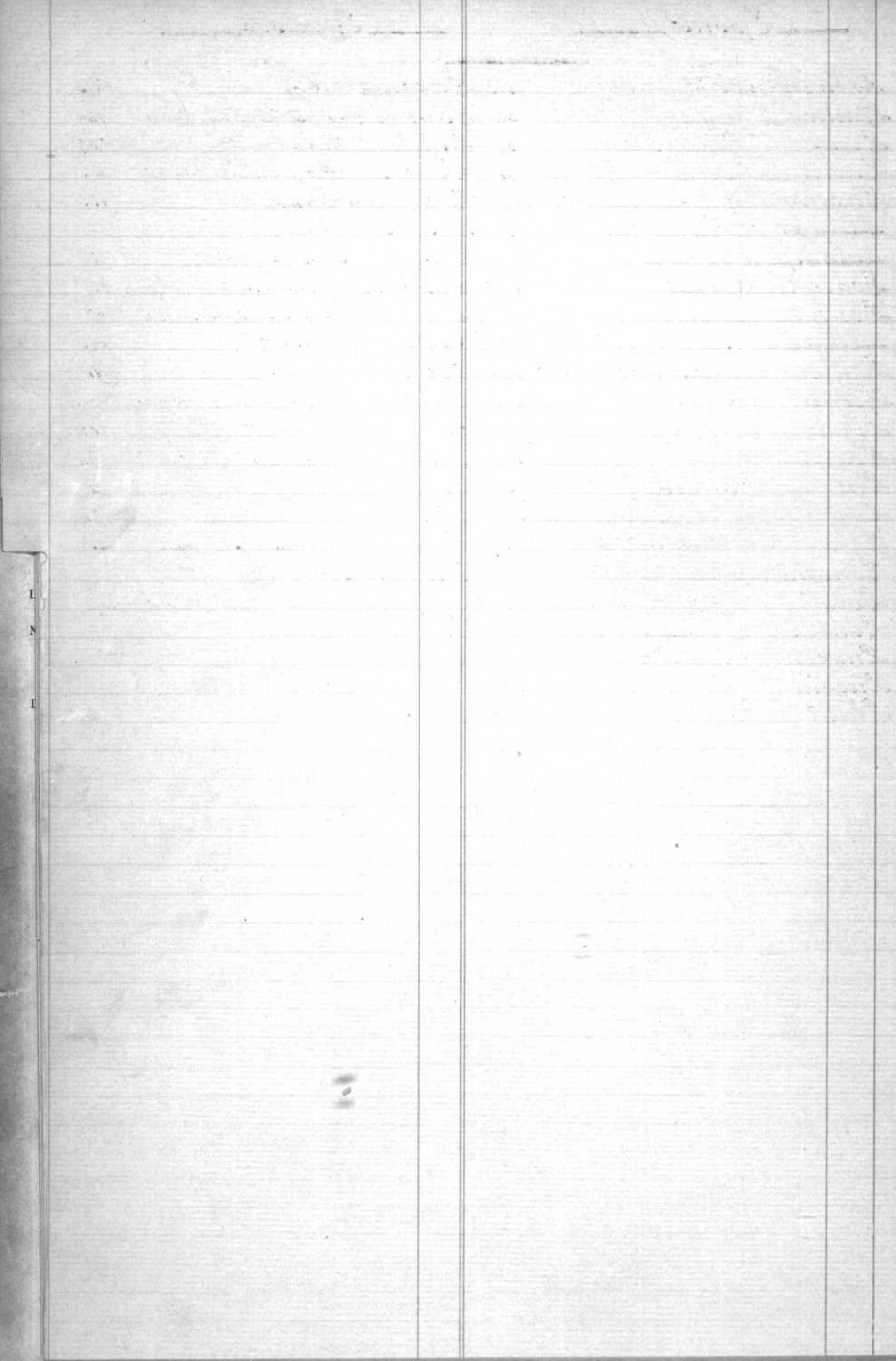


Epoux

Epouses

Kämpf	Adolphe	122	Kaiser née Rudolf	Anna	254
Keller	Charles	314	Keller née Ruprecht	Elisabeth-Louise	314
	Jean	289	Kirchofer née Monachon	Elisa-Louise	10
	Jules-Henri	227	Kleinert	Marquerite	7
Kirschmann	Justin-François	27	Knebel née Kenchoz	Tulie	364
Klinger	Emile-Kuldreich	96	Kohler	Rose-Adelaide	205
Kohler	Charles-Henri	164	Kolb	Emma-Henriette	223
Krieg	Camille-Léon	7	Kradolfer née Muller	Pauline-Hélène	28
Krieger	Jean-Baptiste	190	Krähenbühl née Pahud	Isaline	121
Krüger	Max-Eugène	195	Krebs	Olga-Rosa	237
Kuffer	Charles-Friedrich	51	Kuenlin	Marie-Marguerite	356
Künti	Henri-Wilhelm	241	Kuenzi	Mathilde	220

K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
W
X
Y
Z



Epoux

Epouses

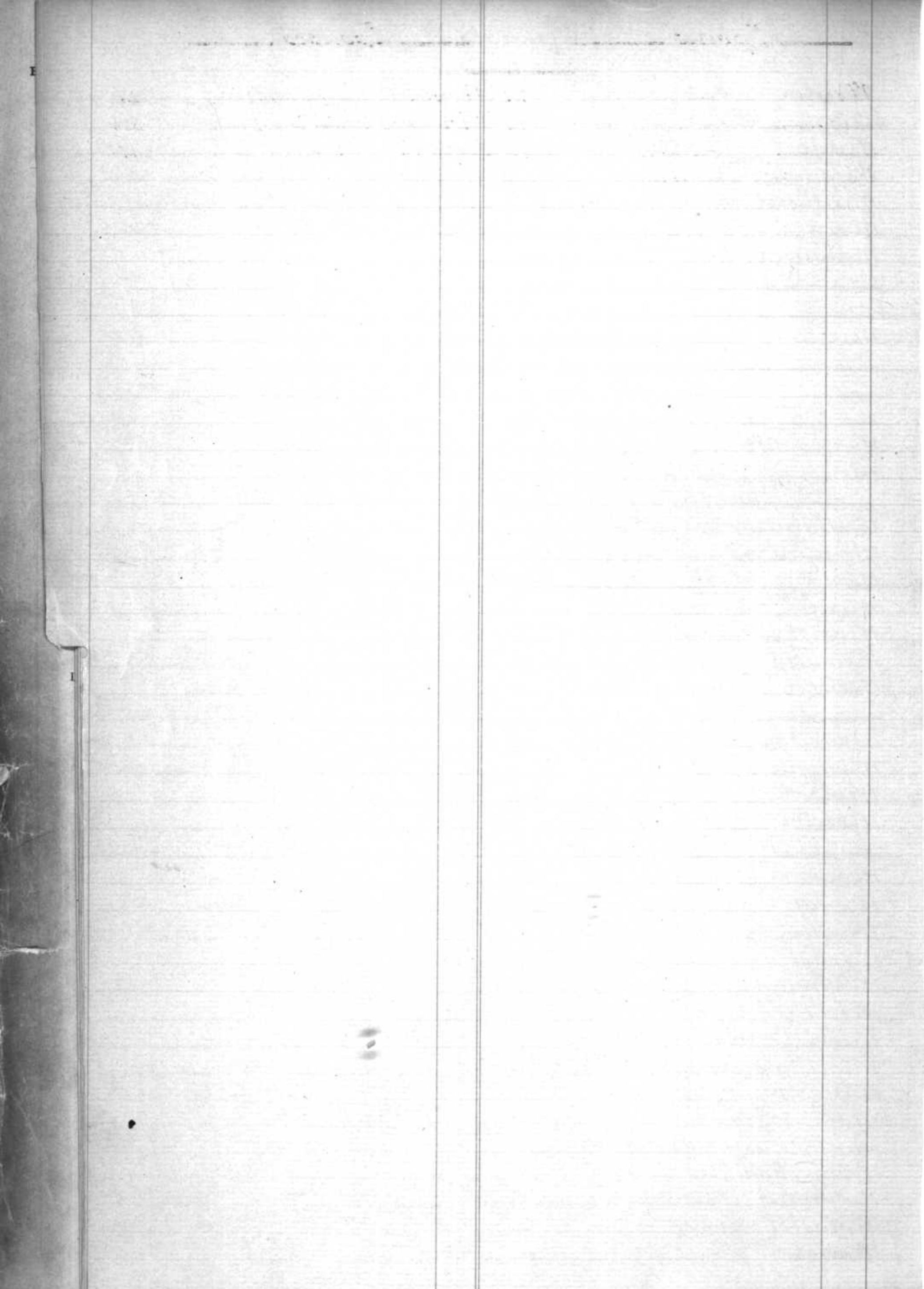
de la Carpe	Henri-Julien	181	Lagnaz	Lina	315
Lambelet	Lucien	466	Lambelet née Lavonex	Amélie-Julie	130
Lana	Joseph-Félix	16	Lanz	Ida	259
Laurent	Alfred	410	Laurent	Rose-Henriette-Augusta	453
Lavanchy	Constant-Charles	371	Lavanchy	Emma	133
	François-Henri	417		Fanny	264
	Louis-Elie	109		Lina-Maxie	236
Leb soit Lob	Henri	346	Lavonex	Amélie-Julie	130
Lederrey	Georges-Samuel	118	Lehmann	Bertha-Linardite-Aline	47
	Jules-François	84		Rosette	295
Lefebvre	Louis-Camille-Raphaël	368	Leisi	Maxia	115
Légeret	Eugène	301	Leresche	Madeline-Marthe	202
Lérch	Arthur-Hermann	317	Lesueur	Antoinette-Albertine	292
Liard	Jules	391	Leuthold	Louise-Bertha	224
Lin	Louis-Frédéric	46	Liard	Elisa	40
Lob	Lob Henri	346	Libot	Lydie	174
Locher	Henri-Frédéric	119	Lin	Mina-Alice-Elise	343
Longchamp	Charles	258	Lonchamp	Clémentine-Elisa	393
Loosli	Eugène-Marius-Samuel	112		Maxie-Elisabeth dite Elisa	137
Loutan	Alphonse-Pierre	424	Loretan	Isaline	279
Lugeon	Jules-Henri	478			
Lugrin	Nézi	386			
Lüthi	Rodolphe	220			

Epoux

Maget	Georges - Alexandre	450	Maillet	Eugène - Vincent	213
Magnin	Edouard	235	Majonnier	Henri - Alexis	212
Maillard	Paul - Benjamin	40	Monnard	Fulien	58
Morchand	John dit Albert	472	Monnet	Joseph - Emile	19
Marchina	Joseph - Antoine - Pierre - Alphonse	61	Moreillon	Constant	56
Morendar	Louis - Henri	416		François - Eugène	33
	Paul - Alfred	111	Morier	Louis dit Auguste	426
Margot	David	88	Moser	Ernest	272
Marmijat	Jean - Michel	81	Mottaz	Jules - Emile	427
Marolf	Charles - Auguste	62	Mouyon	Eugène - Henri	421
Marti	Albert - Henri	224	Mouthy	Charles - Henri	14
Martignoni	André - Virgile	370	Mühlthaler	Emile	483
Martin	Aimé	435	Muisier	Henri - Louis	69
	François - Joseph	419	Mury	Louis - Joseph	361
	François - Marius	83	Musy	Louis - François - Lucien	199
	John - Louis	247			
	Paul - Ernest	99			
Martinelli	Gaudenzio - Bernardo - Giuseppe	245			
Martinet	Edmond - Henri	211			
Matella	Jules - Charles - Antoine	197			
Matthey	Friederica	238			
	Louis	442			
	Louis - Henri	262			
	Oscar - Henri	154			
Matthey-Doret	Henri - Emile	184			
Maurer	Friederica	405			
Mayor	Charles - Lucien - Adolphe	374			
	Daniel - Edouard	75			
	Paul - Edouard	191			
Méroz	Eugène - Louis - Alfred	398			
Ménétreay	Edouard - François - Louis	5			
Métraux	Henri	250			
de Meuron	Max	177			
Meyer	Emile	438			
	Eugène - Henri	461			
	Georges - Louis	420			
	Léon - Charles	196			
	Louis - Léon	37			
Meylan	Paul - Louis	304			
Michel	Paul	219			
Michot	Max - François	36			
Milliquet	Maurice - Charles	170			
Mingard	John	489			
Mischler	Henri - Aloys	101			

Epouses

Mäder	Marie-Amélie	341	Moulin	Jenny-Charlotte	179
	Rosina dite Rosa	73	Moudon	Lucie	175
Mage	Marie-Elisa	193	Mottier	Louisa	79
Magnenat	Alice-Lina	58	Müller	Hélène-Henriette Anna	199
Maillard	Alice-Catherine-Henriette	298		Pauline-Hélène	28
Maire (Quartier dit)	Louise-Augusta	286	Musy	Louise dite Bertha	474
Marguerat	Jenny-Louise	487			
	Louise	412			
	Marie-Louise	160			
Martin	Alice	440			
	Augusta-Eugénie	17			
	Louise	245			
	née Darbellay Marie-Hortense	144			
Massonnet	Lina	313			
Matthey	Augusta-Laure	269			
	Petit Abram Julia-Adèle	275			
Mathieu	Josephine-Louise	53			
Maulini	Maria-Eva-Pasqua	197			
Mauray	Eugénie-Ida-Louise	109			
May	Ellen-Mary	206			
Mégroz née	Regamey Anna	379			
Meichtry	Jeanne-Cléa	2			
Meister	Bertha-Louise	242			
	Elise-Bertha	180			
Menétray	Berthe-Sophie-Louise	131			
Menoud	Madeleine	72			
Mercet	Constance	102			
Mercier	Elisa-Célestine	288			
	Isaline-Louise	90			
Méroz	Louise-Aline	123			
Meyer	Louise-Marie	249			
Méylan	Rachel-Elisabeth	443			
Michel	Anna-Rosalie	277			
Michon	Elise	252			
Micotti	Adèle-Angiolina-Eminia	458			
Miéville	Florence-Emilie-Emma Anna Marguerite	170			
Minellono	née Seraglio Marie-Madeleine	120			
Mingard	Eugénie	333			
Moll	Josephine-Marie-Louise	104			
Mollins (de)	Marie-Blanche-Jeanne	422			
Monachon	Elisa-Louisa	10			
Monnaed	Marie-Madeleine	342			
Morattel	Louise	111			
Morier	Lina-Julie	459			



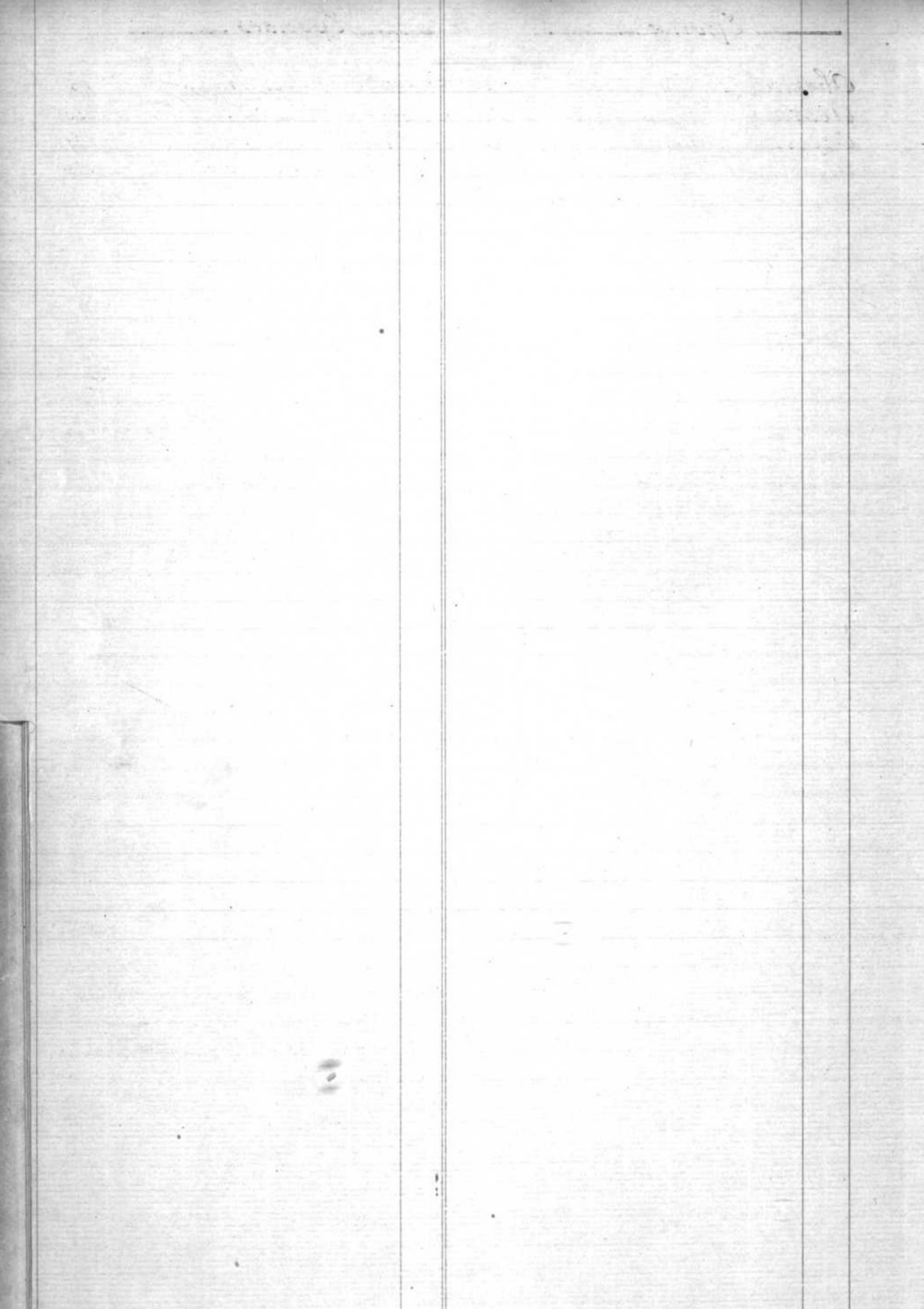
Epoux

Epouses

Mesraz Emile
Nicolas Eugène
 Jean-Louis
Nicollerat Louis-Henri

271 Naville Elisa-Louise 113
66 Nicolet dit Félix Amanda 334
485 Nottaris Catherine-Henriette-Marguerite 337
295

N
O
P
Q
R
S
T
U
V
W
X
Z



Epoux

Epouses

Oberholzer Paul-Maxime 302
Oesch Vincent-Alexandre 78
Ozeley Aimé 364

Oberson Marie, Emma 25
Odot Fanny-Lina-Julie-Charlotte 469
Oquey Emma-Fanny 381
Olisier Marie-Louise 194

O
P
Q
R
S
T
U
V
W
X
Y
Z



Epoux

Epouses

<u>Pache</u>	Constant	115	<u>Pache</u>	Anna	116
<u> </u>	Paul-Charles-Louis	449	<u> </u>	Jeanne-Marie	411
<u> </u>	Paul-Henri	116	<u> </u>	née Spicler Marie-Anne-Elisabeth	398
<u>Pahud</u>	Charles	187	<u>Paget</u>	Eugénie-Adelaide-Louise	445
<u> </u>	Jules	448	<u>Pahud</u>	Alio	257
<u>Paillard</u>	Isaac-François	273	<u> </u>	Augusta-Lina	370
<u>Paitard</u>	Ferdinand-John-Auguste	305	<u> </u>	Eugénie	454
<u>Panchaud</u>	Joseph	6	<u> </u>	Isaline	121
<u>Pasche</u>	Alfred	97	<u> </u>	Marie-Alio	427
<u> </u>	François-Louis	307	<u>Palmer</u>	Catharine-François dite Kate	282
<u>Du Pasquier</u>	Félix	26	<u>Lamblanc</u>	Clara-Justine-Marie	272
<u>Pellegrini</u>	Novellino	473	<u>Papaux</u>	Marie-Alexandrine	304
<u>Pelet</u>	Emile	402	<u>Paris</u>	Eugénie-Emma	429
<u> </u>	Héli	481	<u> </u>	Marie-Tony-Elisa	376
<u>Peneseyre</u>	Paul-Félix	94	<u>Parsex</u>	Marie-Léonie	488
<u>Perrelet</u>	Auguste-Paul	150	<u>Pasche née Giltieron</u>	Victorine	186
<u>Perillat</u>	John-Charles-Adolphe	332	<u>Paschoud</u>	Marie	316
<u>Perrin</u>	François-Louis	348	<u>Patthey</u>	Fanny	479
<u> </u>	Jean-Henri	121	<u>Péclard</u>	Fanny-Anna	417
<u> </u>	Louis-Oscar	288	<u>Pelet</u>	Julia-Elisa	214
<u>Peter</u>	Herman-Charles	484	<u>Pelet</u>	Lina-Caroline	148
<u>Petitmaître</u>	Louis-Jules-François	141	<u>Peneseyre</u>	Anna-Bertha	93
<u>Peyrolade</u>	Eugène	47	<u>Peraglio</u>	Marie-Madeleine	120
<u>Piquet</u>	Emile-Leon	252	<u>Perillard</u>	Mathilde	256
<u>Pilet</u>	Charles	15	<u>Perrin née Perin</u>	Louise-Elisa	14
<u>Pittet</u>	Adrien	204	<u> </u>	née Anet Marie-Louise	421
<u>Pizzoglio</u>	Aristide-Jean-Ferdinand	281	<u>Petitpiere</u>	Laura-Madeleine	238
<u>Planchamp</u>	Joseph-Marie	265	<u>Peyer</u>	Jeanne-Frédérique-Barbara dite Trida	122
<u>Pochon</u>	Marius	347	<u>Pfammater</u>	Mathilde	354
<u>Poget</u>	Alphonse	300	<u>Piazza</u>	Marguerite	246
<u>Pointet</u>	Charles-Louis	54	<u>Pidoux</u>	Elisa	147
<u> </u>	Eugène-Louis-Marie	437	<u>Pillionnel</u>	Louisa-Rose	100
<u>Polo Risa</u>	Jean-Baptiste	114	<u>Piot</u>	Jeanne-Louise-Sophie	141
<u>Ponti</u>	Joseph-Jules	326	<u>Pittet</u>	Agathe-Clemence	98
<u>Prahin</u>	Henri-Louis	454	<u> </u>	née Chavan Elise-Clemence	402
<u> </u>	Louis	48	<u> </u>	Lina-Louise	4
<u>Prodrom</u>	Charles-Marie	344	<u> </u>	Marie-Louise	163
<u>Puppe dit Poppe</u>	Friedrich-Edouard	460	<u> </u>	Valentine	12
			<u>Plaschy</u>	Clara-Ludovika	8
			<u>Polencent</u>	Hélène-Louise-Susanne	360
			<u>Pollien née Duret</u>	Marie-Madeleine	44
			<u>Poyade née Bösiger</u>	Elise	138
			<u>Premat</u>	Cécile-Mathilde	233
			<u>Prudon</u>	Julie-Bernardine	413

Epoux

Epouses

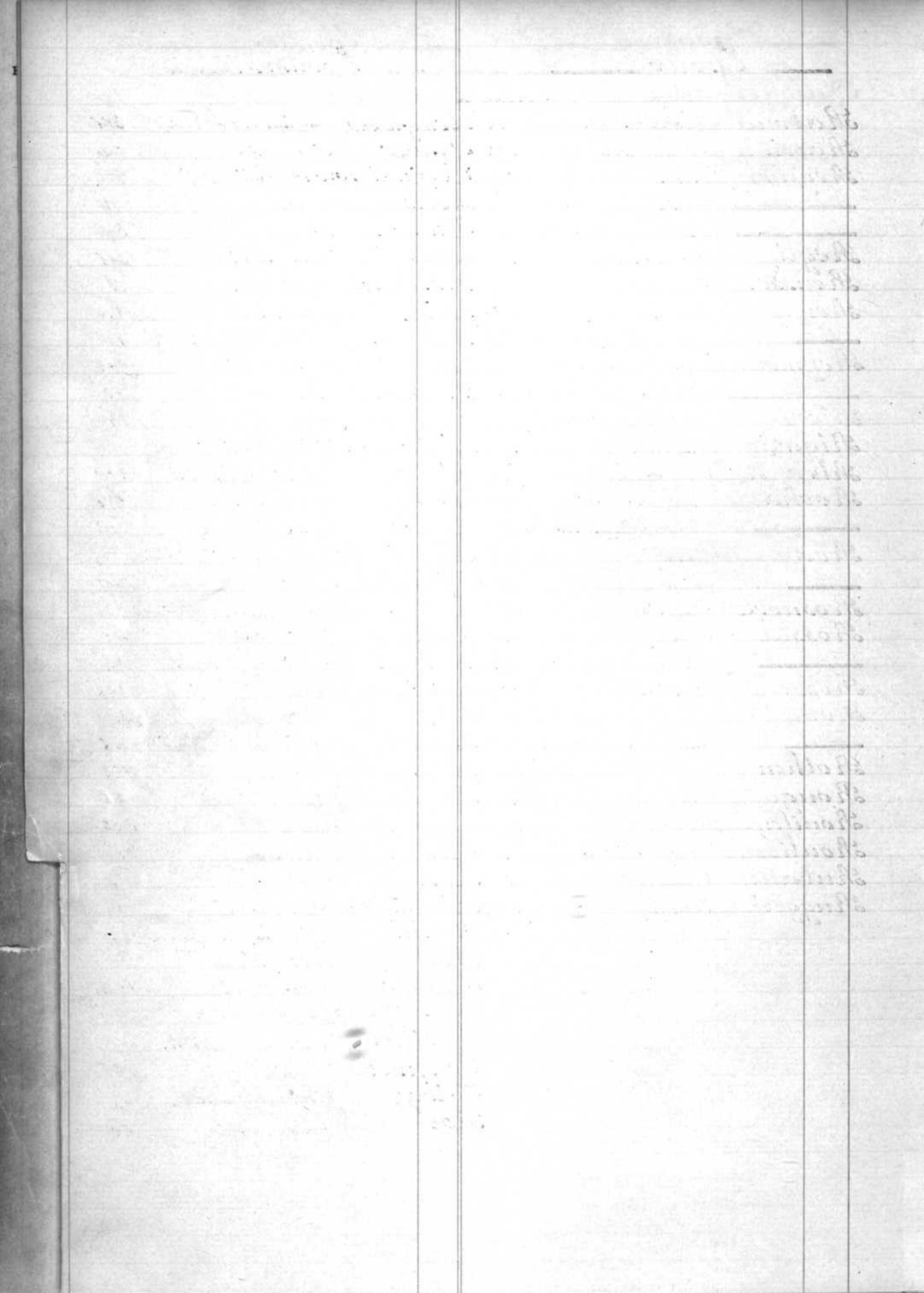
Purroz née Schacker Marie-Rosa-Caroline 106

Epoux

Quiblicz Louis

Epouses

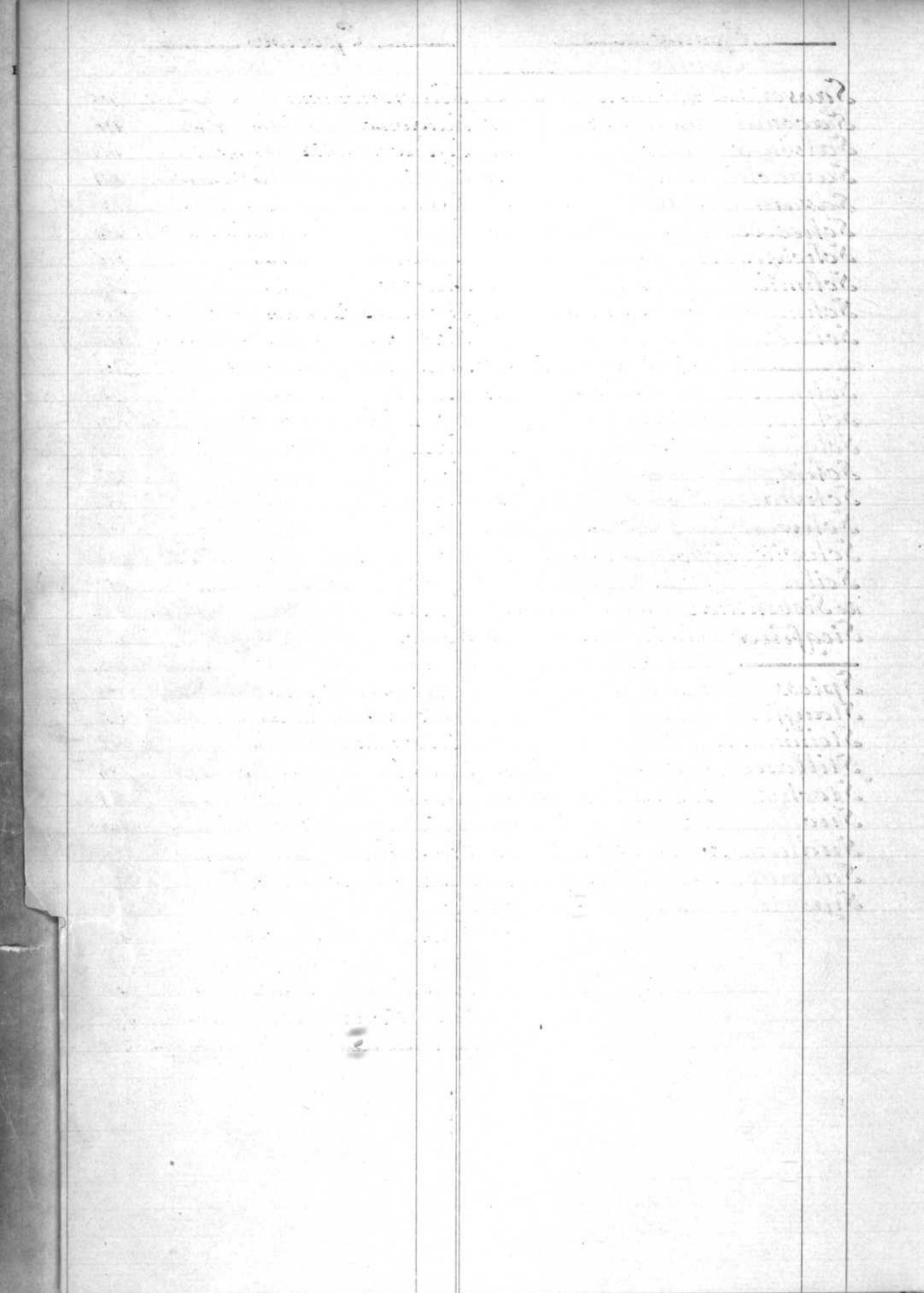
432 Quartier Cécile-Isabelle 305
dit Maire Louise-Augusta 286
Quaysin Célina 135
Quazzola Lucie-Louise 296
Marie 326
Quinclet Anna 46



Epoux

Epouses

Raboud	François. Alfred	217	Raaflaub	Susanne - Catherine	366
Rassiga	Jean. Pierre	377	Ranger	Marquerite	22
Regamey	Timé	264	Rapin née Bovard	Julie - Adèle	372
	Emile	290	Reber	Louise	31
	Gustave - Auguste	216	Regamey	Anna	379
Regli	Jean - Joseph	174		Jeanne - Louise	266
Reusser	Daniel	171	Reischach	Marie - Emma	152
Rey	Gustave - Alfred	384	Reitz	Therouette - Emilie	213
	Marc - François - Louis	313	Renaud	Amélie - Julie - Fanny	169
Reymond	Antoine - Maxime	233	Ray	Addine - Louise	263
	Benoît - Samuel dit Alexis	310	Reymond	Elise	33
Rickli	Anton - Lorenz dit Emile	337		Lina	140
Rigazio	Jean. Antoine	125	Richardt née Pittet	Marie - Louise	160
Risa (Solo)	Jean - Baptiste	114	Richoz	Joséphine - Rosalie	107
Rochat	Charles - Henri	28		Brigide - Louise	270
	Charles - Philippe - Louis - Isaac	318	Rieben	Louise - Charlotte	118
Rod	Emile	266	Rickli	Victoria - Frédérica dite Emilie	219
	Louis	13	Ritter	Ernestine	491
Rosnoblet	François	135		Marie - Louise - Lucie	433
Rossat	Julien	103	Roch	Marie - Louise	89
	Victor	237	Rochat	Antoinette - Eugénie	94
Rosselet	Charles - Emile	214		Fanny - Florentine	297
Roth	Franz	8	Rod	Adèle	347
	Jean - Arnold - Frédéric	145		Bertha - Louise - Amélie	117
Rothen	Louis - Jules	160		Elisa	101
Rouge	Jules - Louis	41		Elise	66
Rouilly	Louis	394		Emma	392
Roulier	Albert - Frédéric	349	Roschi	Prosette	230
Rubattel	Charles - Henri	12	Rossier	Alice	282
Ruggeri	Joseph	120	Röthlisberger	Caroline	229
			Rouillé	François - Joséphine Marie dite Françoise	450
			Rouiller	Marie - Fanny	29
			Rudolf	Anna	254
			Ruprecht	Elisabeth - Louise	314
			Rusillon	Emilie - Alice - Adelaïde	439
			Rychner	Virginie	155
			Reibar	Thérèse - Therouette	67
			Rod	Lydie - Emilie	50



Epoux

Epouses

Saaverio de Gabancho	Miguel	34	Sägessenmann	Jeanne-Marguerite	407
Sacco	Angel-Louis-Joseph	243	Saidoux	Julie-Cécile	110
Salsisberg	Gottfried	240	Salero (Daglia)	Augustine	198
Sarbach	Rodolphe	325	Sallin	Alodie-Maxie	271
Savant	Antoine	57	Sandoz	Lina-Fanny	37
Scheerer	Louis-Henri-Alexandre	165	Sapho	Maxie-Jeanne-Julienne	376
Scheidegger	Rodolphe-Albert	64	Sarbach	Rosina	319
Schmid	Hermann-Emile	98	Sausser	Rosa	328
Schnegg	Georges-Hippolyte	71	Savoy née Grandjean	Maxie-Adèle	380
Schneider	Edouard-Auguste	203	Schacher	Marie-Rosa-Caroline	106
	Friederici-Ferdinand	387	Schaller	Marguerite	451
Schnell	Friederici-Henri	351	Schär	Bertha	43
Schnorf	Alfred	149	Schmid	Olga-Elise-Friederique-Louise	470
Schützel	Alfred	192	Schmied	Lina	24
Schütz	Friederici	68	Schneider	Louise	68
Schwarz	Jean	259	Schenkel	Emma-Elise	486
Schwertfeger	Friederici	284	Schoch	Helène-Bertha	216
Schwitzguébel	Adolphe-Friederici	113	Schoensfeld	Eva-Bertha	350
Seiler	Louis-Hermann	294	Schönenberger	Elisabeth	387
de Siebenthal	Gustave-François-Louis	393	Schssor	Olga-Nera	384
Siegfried	Charles-Fritz	185	Seeser	Maxie-Catherine	441
	Jean-Friederici	91	Seiler	Emilie	363
Spieß	Philippe	59	Serze née Petitpierre	Louise-Madeline	238
Staufer	Louis	383	de Siccard née Traud	Eliza-Virginie	56
Steinmann	Albert	455	Siebenmann	Bertha	257
Stillard	Jacob-Antoine	43	Siegfried	Fanny-Bertha	184
Stocker	Joseph-Louis-Alexandre	193	Sigrist	Catherine d'été-Tada	391
Suc	Marius-Maxim	342	Spieker	Marie-Anne-Elisabeth	398
Sudheimer	Alexandre-Ferdinand-Henri	232	Spychiger	Jeanne-Augusta	34
Sulzberger	Adolphe-Rodolphe	439	Steinhauser	Rosina	365
Syrset	Henri-Charles-Emile	134	Stolz	Mathilde	406
			Strona	Marie-Regina	255
			Stuber	Elise-Maxie	173
			Stucki	Marius-Louise	203
			Sudheimer	Helène-Charlotte	374
				Henriette-Louise-Isaline-Françoise	329

10/1	10/1	10/1	10/1
10/2	10/2	10/2	10/2
10/3	10/3	10/3	10/3
10/4	10/4	10/4	10/4
10/5	10/5	10/5	10/5
10/6	10/6	10/6	10/6
10/7	10/7	10/7	10/7
10/8	10/8	10/8	10/8
10/9	10/9	10/9	10/9
10/10	10/10	10/10	10/10
10/11	10/11	10/11	10/11
10/12	10/12	10/12	10/12
10/13	10/13	10/13	10/13
10/14	10/14	10/14	10/14
10/15	10/15	10/15	10/15
10/16	10/16	10/16	10/16
10/17	10/17	10/17	10/17
10/18	10/18	10/18	10/18
10/19	10/19	10/19	10/19
10/20	10/20	10/20	10/20
10/21	10/21	10/21	10/21
10/22	10/22	10/22	10/22
10/23	10/23	10/23	10/23
10/24	10/24	10/24	10/24
10/25	10/25	10/25	10/25
10/26	10/26	10/26	10/26
10/27	10/27	10/27	10/27
10/28	10/28	10/28	10/28
10/29	10/29	10/29	10/29
10/30	10/30	10/30	10/30
10/31	10/31	10/31	10/31

The following table shows the results of the experiment conducted on 10/1/2011. The data is presented in a table with columns for Date, Time, and Location. The results are as follows:

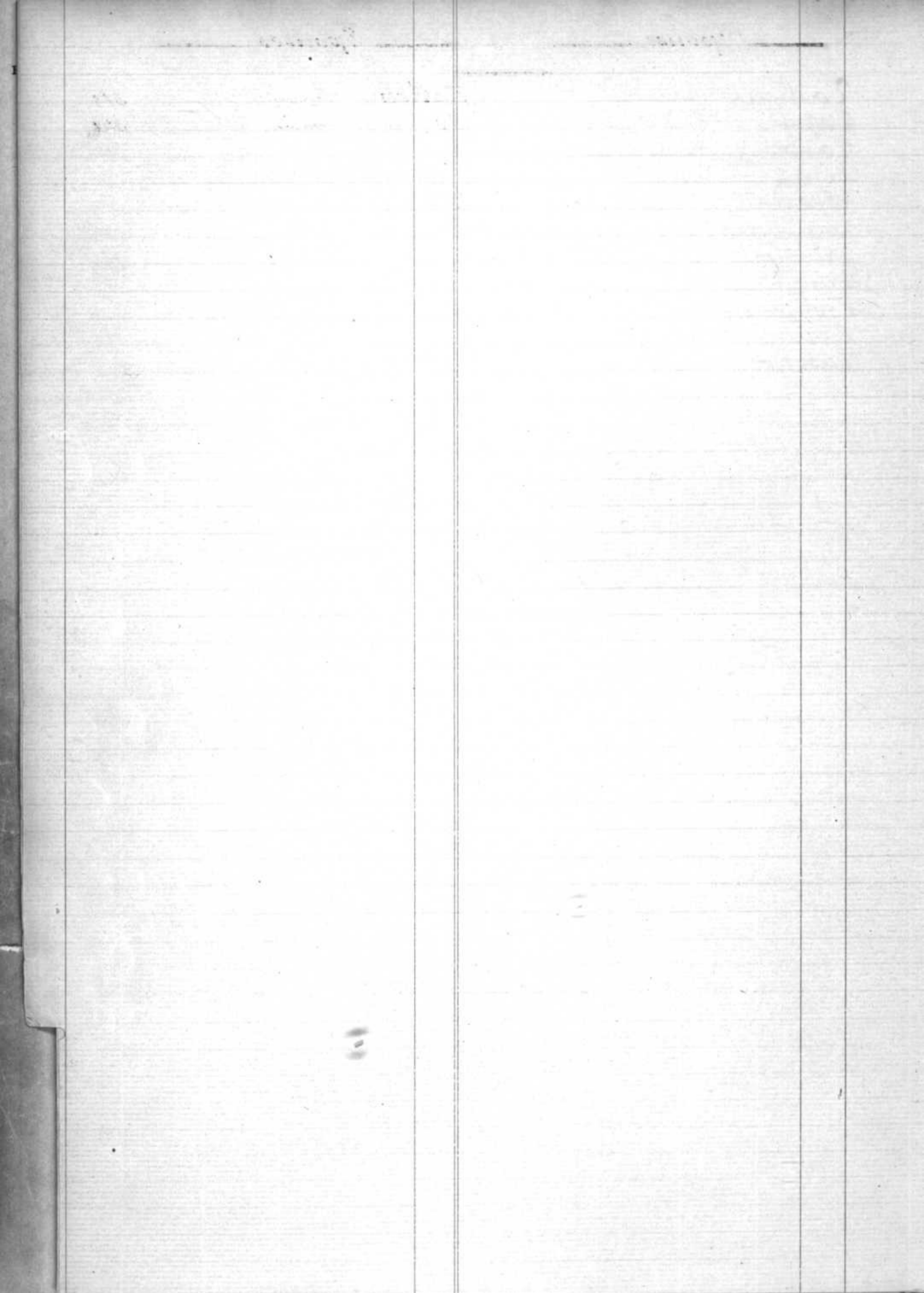
10/1	10/1	10/1
10/2	10/2	10/2
10/3	10/3	10/3
10/4	10/4	10/4
10/5	10/5	10/5
10/6	10/6	10/6
10/7	10/7	10/7
10/8	10/8	10/8
10/9	10/9	10/9
10/10	10/10	10/10
10/11	10/11	10/11
10/12	10/12	10/12
10/13	10/13	10/13
10/14	10/14	10/14
10/15	10/15	10/15
10/16	10/16	10/16
10/17	10/17	10/17
10/18	10/18	10/18
10/19	10/19	10/19
10/20	10/20	10/20
10/21	10/21	10/21
10/22	10/22	10/22
10/23	10/23	10/23
10/24	10/24	10/24
10/25	10/25	10/25
10/26	10/26	10/26
10/27	10/27	10/27
10/28	10/28	10/28
10/29	10/29	10/29
10/30	10/30	10/30
10/31	10/31	10/31

The results show that the experiment was successful in demonstrating the effects of the treatment on the subjects. The data indicates that the treatment had a significant impact on the subjects' behavior, and the results are consistent across all dates.

Epoux

Epouses

Zaillens	Jules - Henri	407	Zaillens	Louise - Amélie	258
Zapy	Emile - Louis	249	Zenthoey	Eugénie - Henriette	191
Zauxe	Gédéon - Marius	78	Zhélin	Adèle - Fanny	397
Zétax	Léonce	358	Zhomann	née Sandoz Lina - Fanny	37
Zharin	Edouard - Jules	1	Zhomas	Auréliane - Emilienne	449
Zreuthardt	Marc - Emile	139	Zhomet	Marie	145
Zribolet	Jean - Frédéric	73	Zhicon	Marie	432
Zruan	Auguste - Charles - Henri	399	Zorny	Anna	146
Zschannen	Frédéric	490	Zrollet	Henriette	357
Zurin	Arthur - Auguste	484	Zules	Jules	195
Zuschke	Charles - Marc	80	Zschanz	Lina	126
			Zzand	Adèle	212
				Eliza - Virginie	56



— Epoux —

— Epouses —

Ulrich

Susanne

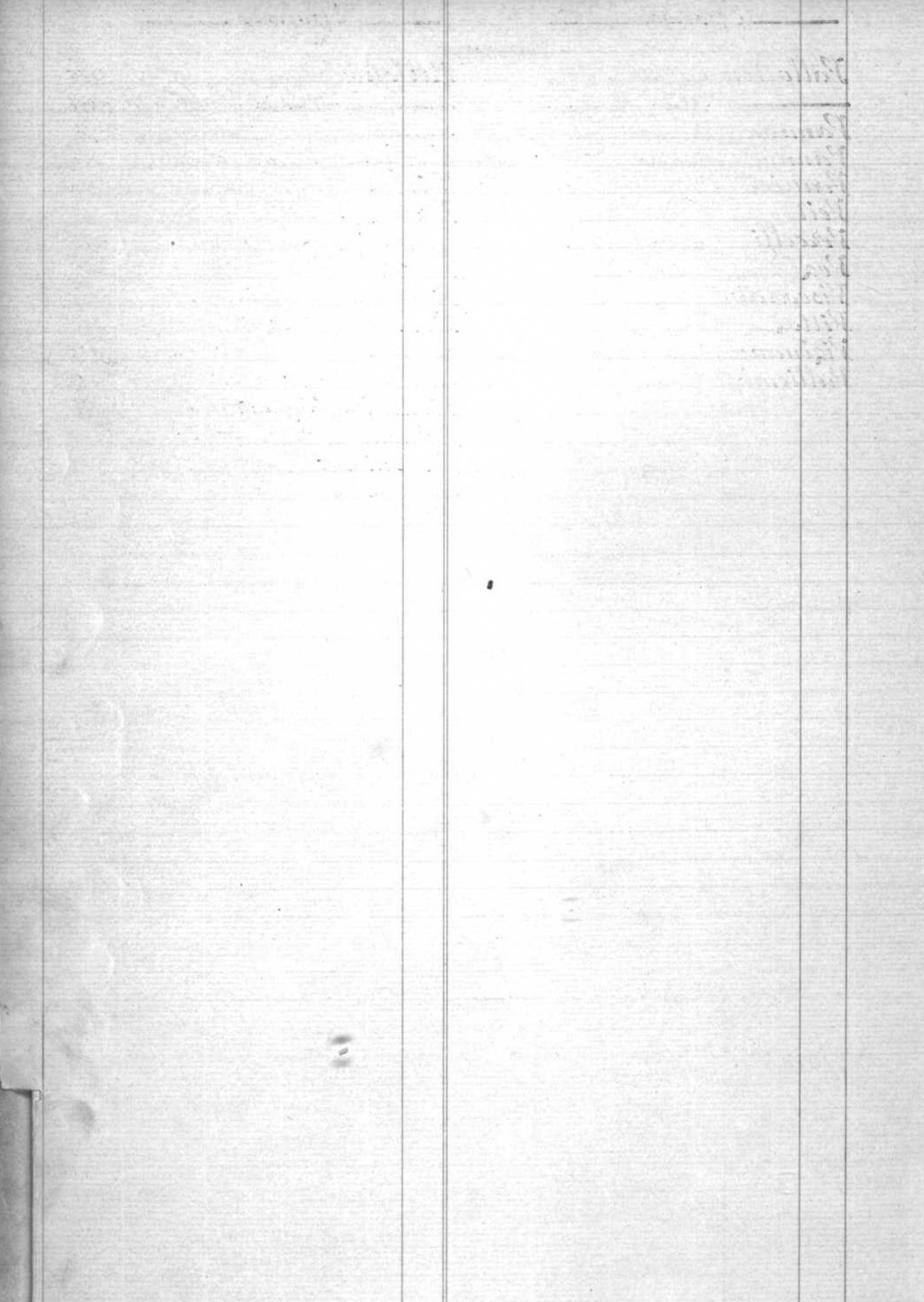
369

Utz

Anna

325

U
V
W
X
Y
Z

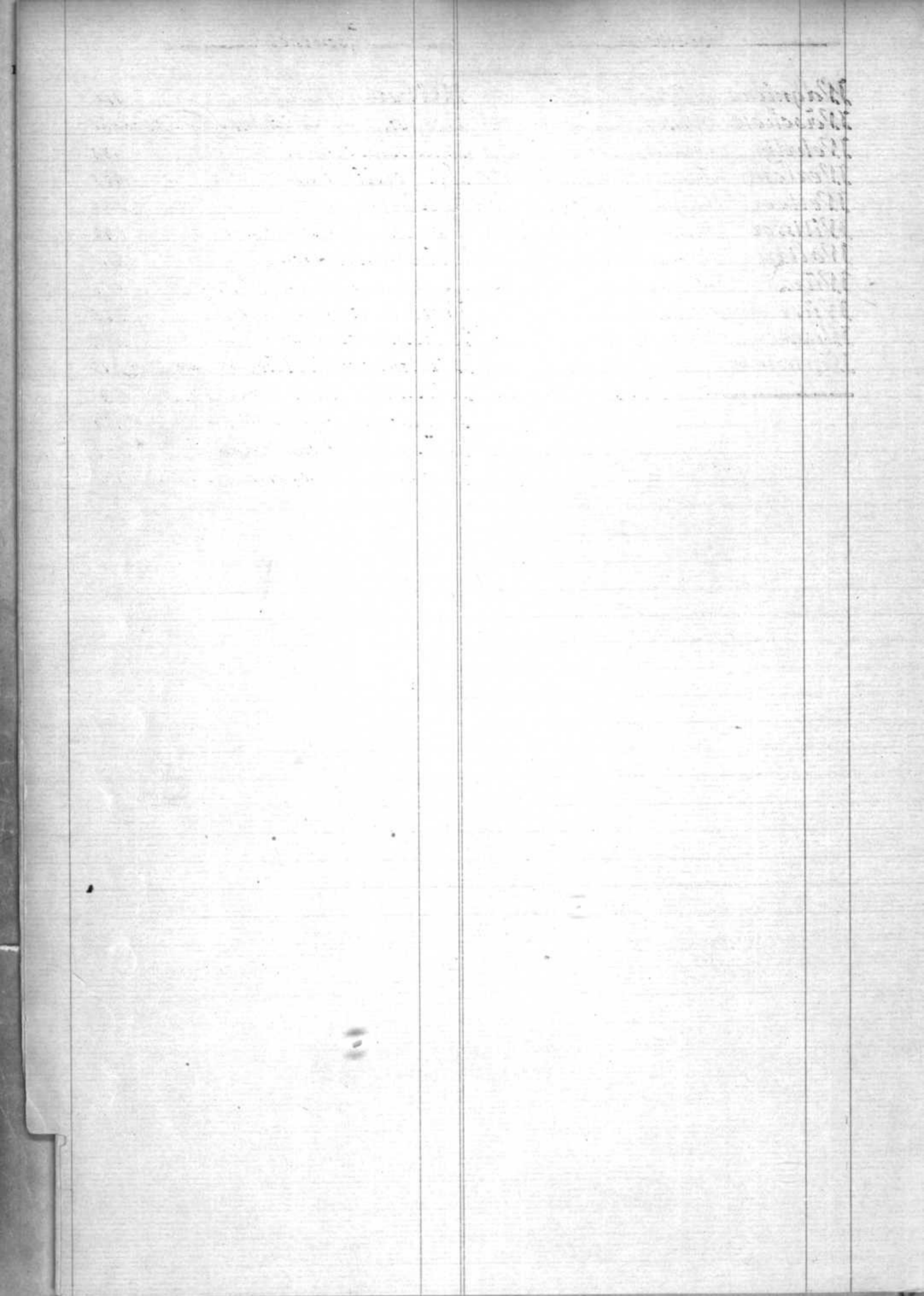


Epoux

Vallotton	Alfred	55
	Maurice-Emmanuel	169
Vannay	Octave-Louis	382
Vannod	Paul-Philippe	166
Vautier	Alfred-Edmond	456
Veit	Ferdinand	230
Vercelli	Gaudenzio-Antonio-Felice	458
Vex	Constant-Jules	469
Viscardini	Joseph	21
Vittor	John	23
Viginand	Louis-Henri	104
Vullicmin	Auguste	338

Epouses

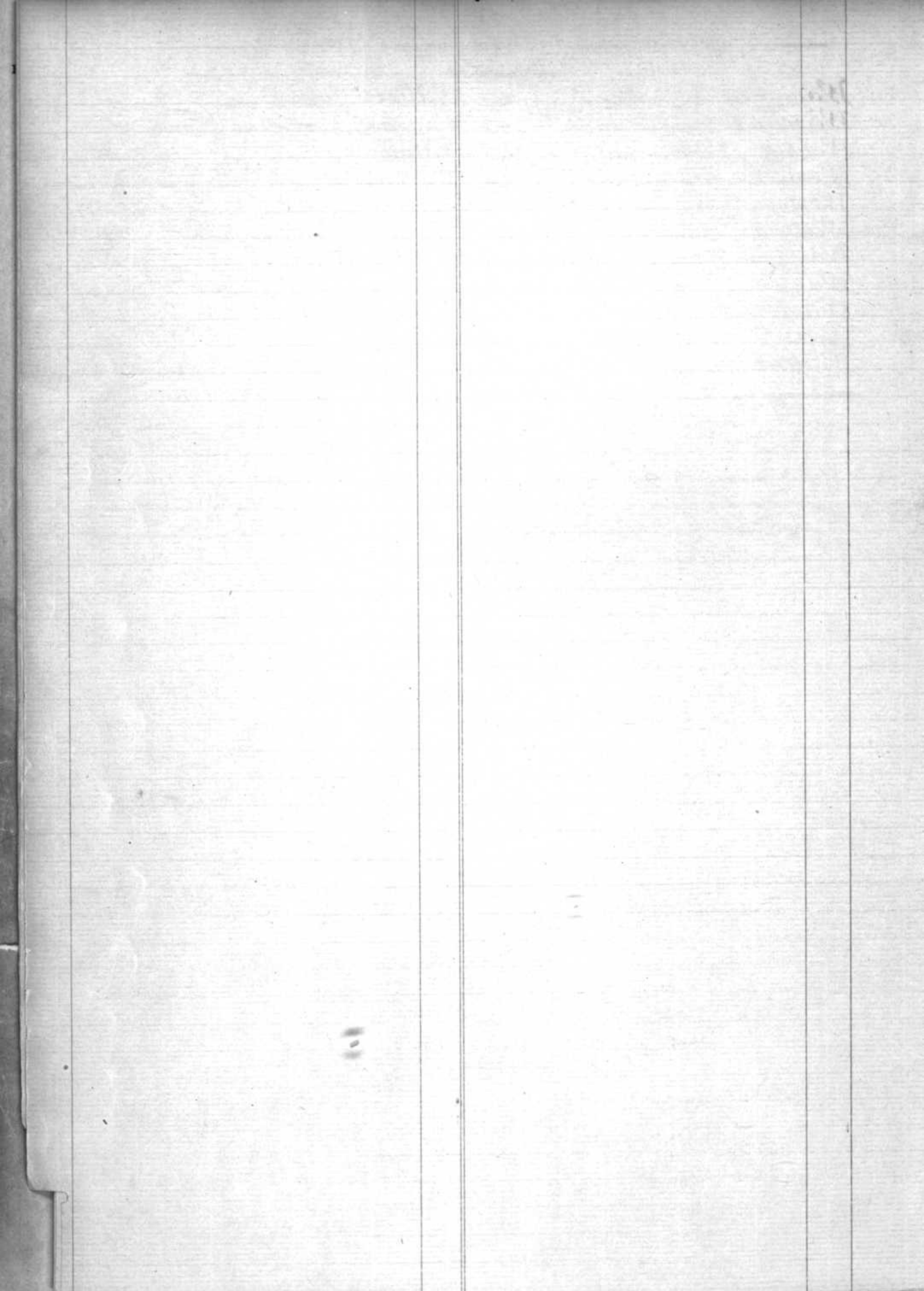
Vallotton	Angèle-Louise-Emilie	176
	née Goret Elise-Charlotte	476
	Marie-Rose-Susanne	70
	Mathilde-Elisa	430
Veillard	Maguerite-Emilie-Caroline	222
Verner	Anna	299
Vetterli	Arona-Thabita	210
Veyre	Lucie	27
Viollat	Marie-Isaline	267
Vionnet	Isabelle-Henriette	280
	Laure-Gustave-Catherine	368
	Marie-Victoire	467
Virchaux (Huguenin)	Julie-Alexandrine	386
Voinchet	Marie-Elise	463
Vuagniaux	Tenny	161
	Marie	85

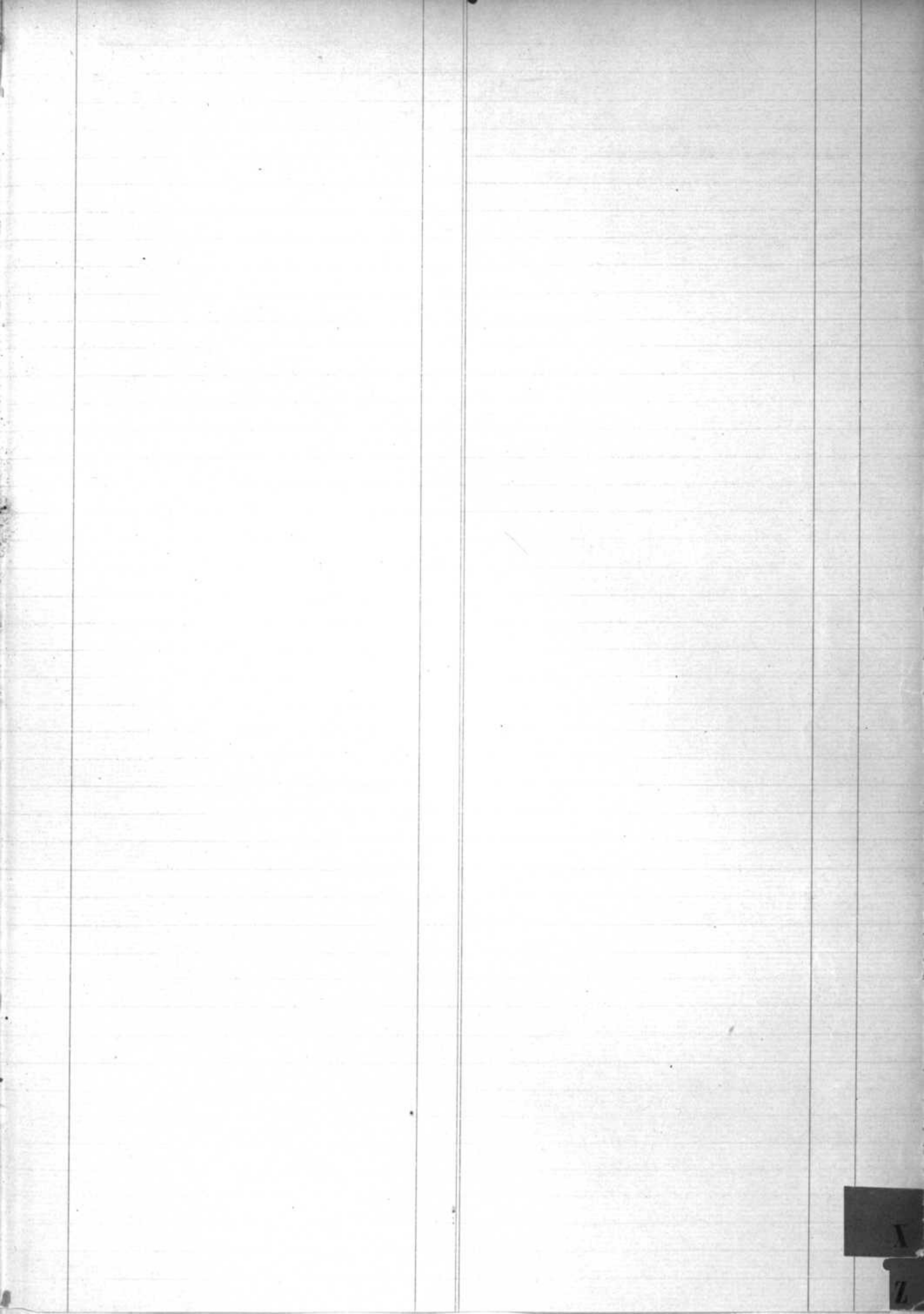


Epoux

Epouses

Wagnière	Eugène-François	335	Wäber	Beatha	112
Waschek	Gustave-Joseph	463	Wagen	Marguerite-Anna-Rosine-Henriette	80
Wehrly	Henri-Julien	328	Wagnière	Rosa	335
Werlen	Hermann	279	Wälschli	Elise	378
Wetter	Joseph	22	Webb	Alice	226
Wittwer	Samuel-Frédéric	107	Weber	Catherine-Anna	317
Wolff	Marie-Louis-Frédéric	130	Weissbrodt	Elise	30
Wolff	Emile	123		Louise-Cécile	225
Wuer	Frédéric	277	Wettstein	Caroline-Rosa	353
Wüst	Emile	123	Widmann	Cécile-Louise	474
Wyss	Félicie-Henri	124	Wiedmann	née Reitz Henriette-Emilie	213
Wytttenbach	Emile	148	Wittwer	Jeanne-Lina-Elisabeth	71
	Jean-Jacob	356	Wüster	Alice-Anna	471
			Wüst	Elise-Barbara	201
			Wyss	Lucie-Jeanne-Hélène	55





1800

1801

1802

1803

1804

1805

1806

1807

1808

1809

1810

Epoux

Epouses

Zbinden	Gottlieb	487	Zanetta	Rosa	377
	Henri	132	Zaugg née Guillard	Louise-Hélène	484
Zorjen	Jacob	366	Ziegler	Cathérine-Marguerite	490
Zuber	Henri-Julien	341	Zumbrun	Rosa	64
Zumbrunnen	Christian	183			
Zuncheddu	Antoine-Jean	280			
Zürcher	Alcide	30			
	Jules	363			

